هكذا من الأصل

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12322 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 7 SEPTEMBRE 1984

Pinochet face à l'orage

Le bilan des deux nouvelles journées de protestation populaire contre le régime du général Pinochet organisées par les différentes formations d'opposition — apparemment désunies et agissant en ordre dispersé — est lourd.

Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont repris mercredi 5 septembre à Santiago et dans certaines villes de province, ont fait au moins huit morts et des dizaines de blessés. Plusieurs centaines de personnes ont été interpellées ou arrêtées. C'est une fois de plus dans les immenses faubourgs populaires et misérables de la capitale que les heurts ont été les plus violents. Des barricades ont été érigées et des coups de feu échangés. Mais la balance n'est pas égale entre les groupes isolés d'insurgés et des forces de l'ordre très bien équipées et décidées à étouffer brutalement dans l'œuf toute velléité d'insurrection généralisée.

Dans les quartiers sud de Santiago, un jeune homme a été froidement abattu par un policier. A l'université de Copiapo, c'est un étudiant qui a été tué, alors que les centaines d'universitaires qui occupaient les locaux ont été appréhendés. Partout, à Santiago comme à Valparaiso ou à Concepcion, les carabiniers sont intervenus avec énergie et ont tiré, souvent même sans aucune raison. Cette tactique délibérée d'intimidation illustre la volonté du général Pinochet de se maintenir coûte que coûte au pouvoir. Elle révolte la majorité de l'opinion chilienne et est dénoncée par les plus hautes autorités de l'Eglise.

La mort, au cours des affrontements, d'un prêtre français affecté à une paroisse ouvrière de la capitale a contribué à accroître l'émotion, au Chili comme à l'étranger, devant la manière dont une dictature sans complexe réprime la revendication d'une majorité de la population en faveur d'un régime de libertés. La France a officiellement demandé des explications sur les circonstances de la mort du Père Jarlan. Le cardinal Silva Henriquez, ancien archevêque de Santiago, est sorti de sa réserve pour condamner les brutalités. Washington a pris position en recommandant le « dialogue » et en « déplorant les violences d'où qu'elles viennent ».

La réprobation internationale ne modifie pas la réalité du rapport des forces. Pour certains dirigeants de l'opposition chilienne, cette dixième « protesta » est un succès. Le gouvernement, qui envisage d'engager des actions judiciaires contre les organisateurs des journées du 4 et du 5 septembre, est évidemment d'un avis opposé. Malgré le débrayage des camionneurs — dont les raisons sont plus économiques que politiques, — il semble bien que les chefs de l'opposition n'aient pas réussi à paralyser vraiment la capitale et le pays.

Les heurts ont été très violents. Mais les Chiliens, par peur ou par lassitude, ne sont pas massivement descendus dans la rue. Au moins soixante-dix personnes ont déjà trouvé la mort au Chili depuis le début, en mai 1983, des mouvements de protestation pacifiques organisés par les opposants. Le général Pinochet, soutenu par l'armée de terre, qui a médité la leçon argentine, et, de nouveau, par une fraction des classes moyennes effrayées par la violence populaire, est toujours là. Tout indique que son éventuel départ sera négocié ailleurs que dans les rues de Santiago.

(Lire nos informations page 6.)

Tokyo-Séoul : une « ère nouvelle »

La visite au Japon du président sud-coréen consacre la réconciliation

De notre correspondant

Tokyo. — Il avait fallu attendre vingt ans après la fin de la guerre pour que le Japon (l'ancien colonisateur) et la Corée du Sud (l'ancienne colonisée) renouent formellement des relations, en 196+. Il aura falluÆen attendre encore autant pour que les deux woisins asiatiques, deux « tuissandes » économiques étroitement liées à l'Amérique, échangent des visites au plus haut niveau. C'est dire, malgré le voisinage, l'allié commun et l'enticommunisme partagé, le poids du passé, les oppositions, les risques.

Alors que le président Chun Doo Hwan arrivait ce jeudi 6 septembre à Tokyo, on parlait au Japon de « tournant historique », d'« ère nouvelle », et de contentieux à régler — le tout au bénéfice de la paix en Asie. Cependant, après des décennies d'acrimonie et de discrimination, la visite paraît avoir force de symbole. L'important est qu'elle ait bien lieu, et qu'elle se passe sans accroc.

D'abord sur le plan de la sécurité : pour cela des quartiers entiers de Tokyo sont quasiment en état de siège. Ensuite, sur le plan politique et psychologique : quarante ans après la reddition de l'armée impériale, la grande question que l'on se pose, avec toutes sortes de circonlocutions, est la suivante : l'empereur Hiro Hito, pour aider à « tourner la page » sur le triste passé auquel il présida, se risquera-t-il à exprimer des regrets, voire des excuses ? Usera-t-il au moins, en recevant le président Chun, de termes susceptibles d'être ainsi interprétés par les Coréens, tout en restant assez vague pour ne pas choquer les Japonais. On en est encore là, en 1984, et les avis, les passions restent partagés.

Au moins vingt-trois mille policiers, soit une bonne partie de l'effectif habituellement requis pour maintenir l'ordre dans une ville de douze millions d'habitants, ont été mobilisés pour protéger le président Chun pendant son bref séjour, du 6 au 8 septembre. On n'est jamais trop prudent (1). Au poids de l'histoire et au contentieux émotionnel, toujours facilement exacerbé entre le Japon et la Corée, vient, en effet, s'ajouter l'animosité que nourrissent à l'égard du chef de l'Etat sud-coréen et de son régime autoritaire divers mouvements et groupuscules politiques. En particulier, les membres de la communauté coréenne du Japon, placée sous l'influence du régime communiste du Nord, lui vouent une haine solide. Or, d'une part, il y a près de sept cent mille Coréens résidant au Japon. D'autre part, personne n'a oublié l'attentat qui décima l'an dernier l'entourage du président Chun à Rangoun, et qui fût attribué à la Corée du Nord. Les mesures de sécurité sont donc d'une grande rigueur.

Une partie de la communauté coréenne du Japon ne reconnaît pas la légitimité de M. Chun. Le gros de l'opposition nippone (socialistes et communistes) dénonce la nature *« dictatoriale »* de son régime et réprouve sa venue — tout comme le fait la Corée du Nord. Des groupuscules gauchistes s'apprêtent à le conspuer. Des extrémistes de droite, nostalgiques et attardés, enragent de l'imaginer reçu par l'empereur.

Exceptionnelle sur le plan symbolique et historique, la visite n'est pas dépourvue de substance bilatérale. Un sérieux contentieux politique, économique et humain existe. Elle revêt également une portée internationale, régionale et globale, dans le contexte des divisions et tensions intercoréennes, dans celui des rivalités et manœuvres que cette situation suscite chez les puissances intéressées, plus particulièrement dans la stratégie américaine d'endiguement du communisme, une stratégie à laquelle Tokyo et Séoul participent activement. Dans toute cette affaire, les Japonais semblent moins demandeurs que les Coréens.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le coût de l'opération sécurité (3,3 millions de dollars) serait le double de celle mise en place pour la visite de M. Reagan en novembre dernier.

M. Fabius : le socialisme au profil bas

M. Roland Leroy (PCF) : « Nous ne sommes plus dans la majorité depuis que nous ne sommes plus au gouvernement »

M. Laurent Fabius a exposé mercredi soir 5 septembre à Antenne 2 les grandes lignes de l'action qu'il est chargé de conduire à la tête du gouvernement et qu'il a lui-même résumées en une phrase : *« Nous avons besoin de continuer à être stricts ; c'est difficile, et ça va rester difficile. »* Le premier ministre s'est engagé à se battre sur *« cinq fronts »* contre le chômage : la croissance (qui ne peut qu'être limitée), la création et le développement des entreprises, la flexibilité sociale, les travaux d'intérêt collectif et la formation. D'autre part, M. Fabius a fait part de son intention de persévérer pour favoriser le *« rassemblement »* et la décrispation en direction de l'opposition.

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, a précisé, en réponse au premier ministre, que les communistes, contrairement à ce qu'avait dit M. Fabius — et, le 26 août, M. Pierre Juquin, — *« ne sont plus dans la majorité »*.

Les dirigeants de l'UDF et du RPR — MM. Jean Lecanuet, Jean-Claude Gaudin, Charles Pasqua et Alain Juppé — ont tous rejeté l'analyse et la démarche du premier ministre.

Le prix à payer

Pour sa rentrée à la télévision comme premier ministre, M. Laurent Fabius devait, dans le domaine de l'économie, tenter d'accomplir une sorte de miracle. Dépourvu, c'est sa nature, de la chaleur humaine de M. Mauroy et de cette éloquence de tribun acquise en trente ans de réunions publiques, il lui incombait, par d'autres qualités, de rétablir la crédibilité indispensable à un chef de gouvernement, à peu près détruite par son prédécesseur. Cette tentative avait lieu au moment même où un sondage, commandé par le *Monde*, révèle cruellement que, pour la grande majorité des Français, les hommes politiques ne disent pas la vérité.

Eh bien, malgré l'habileté de l'homme, le réalisme dont il a fait preuve, la séduction de son visage lisse et la sincérité incontestable de ses propos, il n'est pas sûr que ce miracle se soit produit, ou, si le message a été reçu comme tel dans l'opinion, c'est à un prix si élevé que beaucoup, parmi les fidèles militants socialistes, pourront à juste titre se demander sous quel régime ils vivent desormais, tandis que les opposants jubileront ouvertement en parlant d'un reniement ou d'un retour à la sagesse.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 10.)

Les « townships » après la tornade

La police sud-africaine « contrôle la situation » dans les cités noires ravagées par les incendies et les pillages

Mais les causes des émeutes demeurent...

De notre correspondant
MICHEL BOLE-RICHARD

Johannesburg. — La fièvre est retombée mais les *townships* situées à une cinquantaine de kilomètres au sud de Johannesburg, sont encore agitées de spasmes. Un calme précaire régnait, mercredi 5 septembre, dans la plupart des cités noires de cette importante zone industrielle, qui vient d'être le théâtre de violentes scènes d'émeute. Evaton, la première d'entre elle, immense ville-dortoir de cette triste plaine du Vaal, sèche et balayée par le vent, en porte de nombreux stigmates. Il faut approcher des maisons basses, souvent miséreuses quand il ne s'agit pas de bidonvilles, pour constater l'ampleur des dégâts. Les ruelles en terre battue sont encore encombrées d'énormes pierres, parsemées de verre brisé et obstruées par des vestiges de barricades.

Dans ce dédale, on constate d'abord que la quasi totalité des boutiques ont été incendiées ou dévastées. Plus une boîte de conserve ou la moindre trace de nourriture dans les décombres et les cendres encore fumantes. En revanche, la population vaque tranquillement à ses occupations ou regarde d'un œil soupçonneux le visiteur insolite. Pas l'ombre d'un policier.

Au fil de ce parcours du combattant, ponctué de temps à autre par quelques *« Hello boss ! »*, on découvre çà et là des amoncellements de gravats, des voitures incendiées, des immeubles éventrés, une librairie noircie par les flammes, un bâtiment de l'administration encore fumant. La gare de Residencia, qui dessert la ville industrielle toute proche de Verreniging, est noire de monde. Chacun attend patiemment le prochain train, qui tarde à arriver. Les autobus ne fonctionnent plus. Ceux qui ont préféré chercher un moyen de transport de fortune s'agglutinent le long des axes principaux. Là, à un carrefour, c'est un groupe d'Indiens, la calotte blanche vissée sur la tête, qui contemplent, à bonne distance, la mise à sac de leur entrepôt, tandis que, juste à côté, un cimetière de voitures brûle lentement en dégageant une épaisse fumée noire.

Les pillards sont à l'œuvre. Une horde d'enfants, d'hommes et de femmes, se presse, dans une cohue indescriptible, à l'intérieur du dépôt indien, l'un emportant des planches, l'autre du fil de fer, un troisième un sac de ciment. Les plus efficaces sont venus avec leurs camionnettes.

Impuissants, les propriétaires assistent à la liquidation de leur stock, fustigeant la police absente.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Dévouement

M. Fabius compte sur le dévouement des enseignants pour moderniser l'école. Il a cité un instituteur qui a acheté de ses propres deniers — pour sa classe — un micro-ordinateur, et un chef d'établissement qui a renoncé à ses vacances d'été.

Faire autofinancer par les agents de l'Etat une partie du fonctionnement des services publics est une idée à creuser : les postiers s'achèteraient des tampons modernes, les policiers des tenues plus chics, les infirmières équiperaient les hôpitaux et les chercheurs leurs labos.

Il faudrait, pour que ce soit vraiment efficace, augmenter fortement les traitements des personnels. Mais, pour cela, on compterait sur le dévouement des contribuables.

BRUNO FRAPPAT.

Rentrée scolaire : quand la qualité est de rigueur

Lire notre supplément pages 21 à 23

Dans « le Monde des livres »

- *Les romans de la rentrée*
- *Etudes sur Bismarck*

Lire pages 15 à 18

idées

Déni de justice *(bis)*

par PIERRE VIDAL-NAQUET (*)

LE 8 juillet 1979, un jeune soldat, Pascal Piton, mourait au CHR de Lille. Ce point-là n'est contesté par personne. Il n'est pas contesté non plus qu'il venait de la maison d'arrêt de Loos d'où on l'avait transporté le soir du 5 juillet, inanimé. Sous le titre « Déni de justice », *le Monde* du 19 novembre 1980 avait publié un article dans lequel je posais quelques questions sur le comportement de la justice dans cette affaire. Le ministre s'appelait alors Alain Peyrefitte.

Rappelons brièvement les faits. Pascal Piton était un jeune soldat qui, à la suite d'une bagarre avec un camarade qui avait cherché à l'humilier, s'était enfui, autrement dit avait déserté, et avait emprunté une voiture. Pour désertion, il avait été condamné à quatre ans de prison et, pour vol de voiture, le 5 juillet à Laon, à deux mois de prison avec sursis.

La seconde décision était clémente; quant à la première, sur le conseil du commissaire du gouvernement, Pascal Piton s'était adressé au général commandant la 2e région militaire *dans l'espoir, nullement absurde*, d'obtenir une mesure gracieuse. Son parcours judiciaire était donc terminé et il pouvait espérer sortir *prochainement de prison* et oublier ce cauchemar. Restait pourtant un problème, celui de ses rapports avec les gardiens de la prison de Loos.

Révolté par le comportement de ceux-ci, Pascal Piton écrit au président de la République. Il se plaint de menaces de mort et fait allusion à une tentative de suicide provoquée par ces menaces. De fait, il semble établi que Pascal Piton a été convoqué le 3 juillet devant le prétoire, tribunal interne de la prison. La présidence transmit la lettre à la direction de la gendarmerie et de la justice militaire, qui la retransmit au directeur de la maison d'arrêt par courrier officiel daté du 4 juillet. Etrangement, cette lettre n'est, officiellement, parvenue à son destinataire que le 7 juillet, alors que Pascal était à l'hôpital.

Une preuve irréfutable

La vérité officielle est que Pascal Piton se serait pendu le 5 juillet, dans sa cellule, et aurait été retrouvé dans le coma par un gardien, à 20 h 25. Le médecin qui examina à l'hôpital le corps de Pascal Piton parle non de suicide mais de maladie suspecte. La famille ne croit pas au suicide. Maurice Piton, père de Pascal, et René Piton, son oncle, se constituent partie civile. La justice resta d'abord purement et simplement muette et c'est à ce mutisme que faisait allusion le titre de mon article. Sollicité, Alain Peyrefitte s'en était purement et simplement tenu à la vérité officielle.

Cette vérité a maintenant *été*, à nouveau, officialisée. Cinq juges d'instruction se sont succédé pour aboutir à un arrêt de non-lieu qui a été, en juin dernier, confirmé par la cour d'appel de Douai. Entre-temps, Maurice Piton est mort ; reste son frère René, qui, assisté de maître François Binet, mène pour l'honneur ce difficile combat. René Piton est désormais un homme ruiné.

J'ai déjà dit l'admiration que m'inspiraient ces hommes simples, qui ont appris à instruire eux-mêmes un procès que la justice refusait d'instruire. Il y eut, en effet, en tout et pour tout, un acte qu'on peut appeler acte d'instruction. Le 25 mai 1982, il a *été* procédé à une reconstitution du « suicide » de Pascal Piton dans sa cellule. M. René Piton était présent, et c'est lui qui a joué le rôle du cobaye. Pascal Piton est censé s'être pendu avec sa chemise, selon un témoignage non confirmé par d'autres témoignages, à l'armature métallique située au-dessus de la cuvette des WC de la cellule.

La reconstitution a démontré que le suicide de Pascal Piton était, dans les conditions de sa cellule, un exploit invraisemblable. En particulier, sous le poids d'un homme plus léger que Pascal Piton, l'armature métallique s'affaissa. Or, lorsqu'elle fut photographiée par la police judiciaire, le 6 juillet 1979, la rectitude du barreau était totale. C'est là la preuve irréfutable que ce barreau *n'a pas eu à supporter l'effort qui lui* était attribué.

De tout cela, la justice, qu'il s'agisse du juge d'instruction, du tribunal de Lille, de la cour d'appel de Douai, et des parquets attachés à ces tribunaux, n'a rien fait. Je rappelle que le parquet dépend du ministre de la justice et que le ministre de la justice est aujourd'hui Robert Badinter, un homme dont la parole généreuse nous a pourtant promis que de tels faits ne se reproduiraient plus. Qu'il imagine, je le lui demande publiquement, ce qu'il dirait aujourd'hui s'il était à la place de maître François Bobinet.

Les gardiens de prison sont-ils sacrés, comme sont sacrés les policiers de commissariat ? De la mort de Jean-Pierre Thévenin au commissariat de Chambéry à celle de Patrick Mirval à la prison de Fleury-Mérogis (1), la liste est longue des victimes des gardiens de l'ordre. Faut-il pourtant le rappeler, un commissariat de police, une prison, sont des lieux de *sûreté*, c'est-à-dire de sécurité, et s'il y a une campagne à mener pour la *sécurité*, elle doit commencer en prison.

Dans tous les cas, la technique est extrêmement simple : tous ceux qui sont chargés d'enquêter ou de rapporter sur cette affaire prennent comme base de discussion la vérité officielle. Pour démontrer que Pascal Piton s'est pendu, le rapport d'autopsie commence par rappeler qu'il s'est pendu. C'est de la tautologie, ce n'est pas une expertise, et c'est encore un déni de justice.

L'affaire Piton fait maintenant l'objet d'un pourvoi devant la Cour de cassation. A elle de dire si la justice française, à tous les niveaux, a décidé que, contre les gardiens de l'ordre, il n'est pas de recours possible.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) Voir « La deuxième mort de J.-P. Thévenin », *le Monde*, daté 28-29 janvier 1973, et « Deux crimes, un procès », *le Monde* du 25 janvier 1977.

LETTRES AU Monde

Et les enfants de France ?

Je lis avec stupéfaction (*le Monde* du 14 août) que notre ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale « *comptait déployer des efforts importants en faveur de l'adoption internationale* », c'est-à-dire pour que des enfants étrangers puissent être adoptés par des familles qui le désireraient (encore un cadeau à M. Le Pen) — comme s'il n'y avait pas d'enfants en France !

Je suis révoltée de voir, à nouveau et comme toujours, un ministre empêcher l'adoption d'enfants abandonnés de fait ; et l'actuelle majorité qui ne cesse de parler de solidarité nationale et de justice sociale est beaucoup plus coupable que l'ancienne, non que je défende cette dernière.

Mme Dufoix, les dizaines et les dizaines de milliers d'enfants, français ou non, qui sont *en France* à la charge de l'État et qui pourraient être adoptés voudraient bien avoir des parents dignes de ce nom, même si ce sont des parents dits adoptifs. Et cela n'empêcherait nullement la France par la suite de faire venir de l'étranger des enfants abandonnés de toutes les couleurs de peau, encore faudrait-il que les États le veuillent — et là rien n'est moins sûr.

DENISE VAN DEN BURG-PORTE
(Neuilly-sur-Seine).

Un racisme pas nouveau

Le racisme de M. Pierre Lefranc, comme beaucoup de racismes, est inconscient. Ce n'est pas une excuse. Je parle du racisme anticommuniste. Je relève dans son article du *Monde* du 23 août 1984, page 2, intitulé « Le régime exclusif des partis » :

« *La coupure de la France entre la droite et la gauche est artificielle et criminelle, et la présente majorité n'applique-t-elle pas la politique de rigueur souhaitée par l'ancienne majorité? Les Françaises et les Français non communistes — à quelques extrémistes près — aspirent au même développement et à la même sécurité.* »

Je n'ironiserai pas. Le sujet est trop grave. C'est on ne peut plus clair. Les communistes ne sont pas des Français et des Françaises comme les autres. Ils n'aspirent pas au même développement et à la même sécurité. Voilà ce qu'écrit M. Pierre Lefranc. En mesure-t-il toutes les conséquences? Peut-être pas davantage que l'auteur d'une lettre anonyme qui dénonçait mon père coupable d'activités « communistes » en 1940. La conséquence, c'est la mise à l'écart d'une minorité, hors démocratie, hors statut, et nous, les anciens, nous savons où cela conduit.

CHARLES LLOBERES
(Thuire).

Ancien résistant, condamné par une section spéciale, évadé de France, membre des Forces aériennes françaises. Auteur du récit : Tu gagneras ta liberté.

P.S. — Je ne suis plus au PC depuis trente ans, il m'arrive de le combattre, mais je respecte les Français communistes. De Gaulle avait d'ailleurs compris qu'il y avait beaucoup plus de Français communistes que de communistes français.

Répression

Dans un article publié par *le Monde* le 17 novembre 1983, j'avais appelé l'attention sur la répression syndicale dans l'école privée. Avec les événements que nous avons vécus ces derniers mois, la répression n'a plus besoin d'être feutrée. Elle est maintenant ouverte. Les exemples qui me parviennent se multiplient. Prenons-en un : dans un lycée privé du septième arrondissement, un professeur de mathématiques, adjoint d'enseignement, titulaire d'un contrat définitif depuis quatre ans, a été admissible au CAPES ; il a demandé au directeur du lycée privé de lui fournir une attestation d'emploi dans son établissement pour l'année scolaire 1984-85, document exigé par les services académiques pour qu'il puisse, comme c'est son droit, être maintenu dans son poste dans cet établissement. Les états de service pour l'année 1984-85 envoyés au rectorat de Paris prouvent qu'il y a un poste de mathématiques disponible dans ce lycée privé.

Malgré tout, le directeur a refusé au professeur de lui délivrer l'attestation d'emploi demandée, en lui déclarant carrément qu'il n'avait aucun reproche professionnel à lui adresser, mais que, s'étant prononcé pour le droit des maîtres de l'enseignement privé à la fonctionnarisation, il n'avait plus sa place dans son établissement.

Voilà. C'est tout. Et, dans l'affaire de l'enseignement privé, c'était la gauche qui était liberticide !

ROGER ROUQUETTE
(député PS de Paris).

Deux sortes de cadavres

Quand, il y a dix ou quinze ans, l'ancien régime impérial iranien faisait exécuter des trafiquants de drogue, des contrebandiers ou des guérilleros, votre journal publiait la nouvelle avec la même détermination que vous l'avez fait le 29 août dernier, quand vous relatiez de la pendaison de douze Iraniens.

Toutefois, dans les années 70, ce genre d'information soulevait l'émotion de toutes les personnes éprises de justice et de liberté. Syndicats, ligues, comités, associations, mouvements divers s'insurgeaient et manifestaient bruyamment leur réprobation dans vos colonnes ou ailleurs. Aujourd'hui, c'est le silence le plus dramatique, l'indifférence la plus totale, l'oubli.

Y aurait-il deux sortes de morts, deux poids différents pour les cadavres des suppliciés ?

F. SAHEBJAM
(écrivain iranien).

Complices de l'holocauste ?

Notre gouvernement a protesté — avec juste raison — contre les *arrestations arbitraires en Afrique du* Sud. Mais quel gouvernement protestera contre l'Iran, qui, par la contrainte, oblige des enfants âgés *de dix ans à se rendre sur le front* et à se battre contre les troupes irakiennes. Des enfants de dix ans ! 50 000 ont déjà perdu leur vie pour la gloire de cet ayatollah Khomeiny qui compromet l'avenir de l'Iran en faisant massacrer sa jeunesse.

N'y a-t-il pas des lois protégeant les enfants mineurs ? Que fait l'ONU ? Va-t-elle rester silencieuse ? Et nous, qui avons donné au monde les droits de l'homme et du citoyen, allons-nous nous rendre complices de cet holocauste ?

GASTON WIESSLER
(Boulogne-Billancourt).

Les intellectuels turcs

Je suis un étudiant turc qui fait ses études supérieures aux États-Unis. Je suis très content d'être turc. J'ai terminé au lycée français d'Istanbul (Saint-Joseph) mes études secondaires. Dans votre journal du 17 août, j'ai lu un article concernant ce que vous appelez les « intellectuels en Turquie ». J'ai été déçu de lire des choses pareilles dans un quotidien aussi sérieux que le vôtre.

La démocratie turque a beaucoup souffert jusqu'en septembre 1980 parce que les « intellectuels » ne prenaient pas soin du pays. C'était l'anarchie totale, et c'est pendant cette période que je faisais mes études au lycée français d'Istanbul. Plusieurs de mes amis ont été tués, et moi-même j'ai été battu plusieurs fois, et par des gauchistes, et par ceux de l'extrême droite. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Pendant que, chaque jour, trente à quarante Turcs trouvaient la mort, les Européens ne parlaient ni des droits de l'homme ni de la liberté de la presse. Jusqu'au jour où l'armée a pris le pouvoir en septembre 1980.

On s'est débarrassé des anarchistes, qui ont pris la fuite et ont trouvé refuge, entre autres, dans votre beau pays (ce que vous allez regretter d'ailleurs) et qui ont commencé les critiques. « *L'armée turque oppresse les gens du pays ; la presse libérale est interdite et les pauvres anarchistes sont emprisonnés ; le peuple n'est pas content.* » C'était l'image de la Turquie en Europe. La réalité est un peu différente. L'armée turque sait comment prendre soin de son pays, de sa patrie et de son peuple. Les quarante-sept millions de Turcs sont reconnaissants à l'armée, car, pour la première fois au cours d'une décennie, il y a la *paix*.

Aujourd'hui, le gouvernement turc a besoin de la coopération de la presse libérale turque. Je suis persuadé que si on demandait l'avis des intellectuels turcs, à part les mille deux cent soixante « intellectuels » qui ont signé la pétition publiée par votre journal, le gouvernement recueillerait au moins un million de signatures.

Mille deux cent soixante contre un million ! Et ne pensez-vous pas que les problèmes de la Turquie doivent être résolus par l'État turc et non pas à Paris, New-York, Londres ou Moscou ?

Je n'insulte pas ceux qui ont publié cet article dans votre quotidien. J'ai une grande sympathie pour les Français, pour la France et sa culture. Mais je ne veux pas qu'on nous insulte ainsi.

MERI COBANOGLOU
(Honolulu).

Pour l'amour du grec...

Je vous signale que, au lycée de Vichy, devant le « démantèlement du service public d'enseignement » que constitue la suppression de la section de grec à la prochaine rentrée, je me déclare prêt à assurer un cours de grec, gratuit, s'il le faut, et à titre privé, au sein du secteur public.

RENÉ GARRIGUES
(lycée de Vichy).

L'État contre le citoyen

Ainsi donc, appeler à boycotter la hausse de la taxe téléphonique, comme le fait l'Union fédérale des consommateurs, serait inviter les Français à s'égarer dans la voie de l'« incivisme » (*le Monde* du 24 août 1984). Et si c'était l'inverse ? Ne serait-ce pas, en effet, un moyen pour les « usagers » de rappeler au gouvernement qu'ils sont aussi et avant tout des citoyens ?

Il peut paraître paradoxal, au moment où *le Monde* s'interroge gravement sur le « *rejet du politique* » et la « *crise de la représentation* » dont ce refus témoignerait, d'accuser les promoteurs du boycottage de « *déroger aux règles collectives qui fondent la démocratie* ». Bien que cela soit effectivement devenu la règle depuis que le peuple a droit aux vacances, est-ce l'inciter au civisme que de profiter de son absence estivale pour lui imposer — si l'on peut dire — en douce une série de hausses qui ne sont que des impôts camouflés, tout en faisant grand bruit, de surcroît, à propos d'une baisse des prélèvements obligatoires dont ces hausses viendront précisément annuler les effets. Quant à la « *vérité des prix* » si souvent invoquée pour justifier ces « *réajustements* », il faudrait que cessent les mensonges concernant l'affectation des recettes supplémentaires qui en découleront pour que cet alibi retrouve quelque crédibilité auprès des contribuables.

JEAN-PIERRE GARNIER
(sociologue, Paris).

Taxe d'habitation

Je viens de recevoir la taxe d'habitation, et cela m'inspire quelques réflexions : par rapport à 1983, la « valeur locative » a augmenté de 12 %. Elle n'a rien à voir avec les loyers, puisqu'ils ne peuvent progresser que d'environ 5 %.

Les « *frais de confection des rôles* » *(sic !)* ont augmenté de 17,5 %. Ils n'ont rien à voir avec les salaires, puisque le mien ne progresse que d'environ 4 %.

Au total, la taxe d'habitation augmente de 17,9 %. Elle n'a rien à voir avec l'indice des prix, dans lequel elle ne figure pas. Je me demande bien pourquoi, d'ailleurs !

J. S.
(Martigues).

LU

« LA PALESTINE, UN ENJEU, DES STRATÉGIES UN DESTIN »

de Nadia Benjelloun-Ollivier

Le seul espoir : une « transaction »

SUR le thème le plus passionnel qui soit, voici un livre dont l'exceptionnelle retenue ne peut manquer d'étonner, voire de choquer, compte tenu de l'ampleur du drame quotidiennement vécu par les Palestiniens, les Israéliens et les Libanais. Mais, comme le note le préfacier Maxime Rodinson, Nadia Benjelloun-Ollivier aurait sans doute eu plus de peine, si elle avait employé un langage « *plus coloré ou plus véhément..., à garder la rigueur de son analyse* ».

La rigueur et, serait-on tenté d'ajouter, ... la vigueur. Car dans sa manière volontairement sèche l'auteur a comme décapé son sujet, ne faisant de cadeau à personne, n'écartant aucune vérité, pour désagréable qu'elle puisse être aux uns ou aux autres. Et, pour commencer, aux dirigeants de l'OLP, invités à comprendre que le terrorisme « *ruine l'image de la cause palestinienne aux yeux du plus grand nombre* », à se prêter à une « *transaction* » où Israël « *trouve suffisamment son compte* », ce qui suppose que, tant avec ses voisins qu'avec la résistance, il puisse conclure une paix qui ne serait pas remise en cause à la première occasion.

Ces conclusions paraîtront bien saumâtres à de nombreux dirigeants palestiniens et à leurs amis dans le monde. Mais les dix-sept années écoulées depuis la guerre de six jours, dont Mme Benjelloun-Ollivier analyse les enseignements avec une extrême précision d'esprit, sont là pour montrer que l'OLP n'a pas de chances de l'emporter à l'intérieur du territoire actuellement contrôlé par Israël et qu'elle ne bénéficie, à l'extérieur, que de soutiens temporaires ou conditionnels. Ses objectifs d'aujourd'hui sont d'ailleurs singulièrement en retrait par rapport à ceux d'hier. Mais il lui faut aller plus loin encore et renoncer à l'idée de faire de la destruction d'Israël son but ultime.

Deux peuples sont là, face à face, chacun également convaincu de la justesse de sa cause et de la mauvaise foi de l'adversaire. Il n'y aura de solution au Proche-Orient que lorsqu'ils commenceront à s'accepter mutuellement. Un livre comme celui-ci démontre, par *a* plus *b*, l'impossibilité de baser un règlement sur la soumission de l'un des antagonistes à la volonté de l'autre.

A. F.

★ Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 374 pages, 140 francs.

∴

● « LES PALESTINIENS, UN PEUPLE », de XAVIER BARON. — Six ans après la première parution de son livre *les Palestiniens, un peuple* (*le Monde* du 5 avril 1978), Xavier Baron publie une nouvelle édition revue et augmentée d'un ouvrage qui reste « la » référence pour tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, non seulement à la question palestinienne sous son aspect politique, mais tout simplement aux Palestiniens, dont le sort s'est plutôt aggravé en six ans.

Longtemps chef du bureau de l'Agence France-Presse à Beyrouth, Xavier Baron raconte en observateur privilégié ces événements, l'invasion israélienne de 1982, les massacres des camps de Sabra et de Chatila, les luttes fratricides de Tripoli, aussi bien qu'il étudie minutieusement leurs conséquences politiques.

F.C.

★ Edit. le Sycomore, 554 pages, 129 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

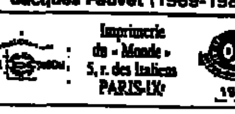
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

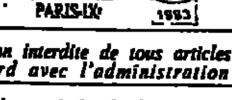
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

EUROPE

APRÈS LE REPORT DE LA VISITE DE M. HONECKER EN RFA

Un coup de semonce de Moscou au camp socialiste

La visite de M. Honecker n'est pas seulement un problème interallemand, c'est un problème Est-Ouest et, partant, un problème du camp socialiste, disait-on en substance à Bonn pour résumer le dilemme du chef de l'Etat et du Parti est-allemands, et minimiser, dans une certaine mesure, la portée d'un échec. Dans ces conditions, le coup d'arrêt donné par Moscou au dialogue entre les deux Etats allemands est aussi un coup de semonce à toute la communauté socialiste.

Les périodes de tension internationale ont toujours été propices à la reprise en main par Moscou de ses alliés est-européens, mais il est clair que, en l'occurrence, les intérêts de l'URSS et ceux des pays socialistes européens ne coïncident pas. Pour ces derniers, la crise des euromissiles a été une catastrophe. Aussi ont-ils fait tout leur possible pour tenter de *« limiter les dégâts »*, comme le disaient ouvertement les Allemands de l'Est. C'était aller à l'encontre de la stratégie du Kremlin, qui veut démontrer, au contraire, sur tous les fronts, que le déploiement des euromissiles américains a totalement bouleversé le climat en Europe et que, en conséquence, les relations entre les deux parties du Vieux Continent ne peuvent plus être comme avant.

Les Soviétiques n'ont certes pas à craindre une fronde organisée de leurs alliés tenus en tutelle politique, économique, militaire et idéologique. Mais ils ne peuvent tolérer le moindre écart par rapport à la ligne dure qu'ils ont imposée dans les relations avec l'Occident, même s'ils n'ont pas intérêt à couper entièrement les ponts. Les réticences manifestes de leurs alliés à accepter les contre-mesures décidées à Moscou pour faire pièce à l'installation des missiles de croisière et des Pershing-2 les ont alertés. M. Honecker reconnaissait que la population est-allemande avait accueilli *« sans enthousiasme »* les nouvelles fusées soviétiques, M. Husak parlait des efforts indispensables pour *« convaincre les Tchèques »* de la nécessité de renforcer la défense du camp socialiste. Les Hongrois étaient réservés, M. Ceausescu, évidemment, se distinguait par des déclarations hétérodoxes, et même les Bulgares – peut-être les seuls Européens de l'Est pour qui l'alliance avec l'URSS est autant souhaitée qu'imposée – réclamaient une zone dénucléarisée dans les Balkans qui exclurait le stationnement de fusées soviétiques sur leur territoire.

En même temps, poussés par des besoins économiques que l'URSS est de moins en moins capable de satisfaire, les démocraties populaires continuaient à développer leurs échanges avec l'Occident et, notamment, avec cette République fédérale que la propagande soviétique mettrait volontiers au ban des nations civilisées à cause de son « militarisme » supposé. M. Oustinov, qui était récemment à Prague pour le 40me anniversaire de la libération de la Tchécoslovaquie, l'a dit sans ambages : Bonn veut enfoncer un coin dans le camp socialiste.

Les dirigeants des pays socialistes européens comprendront certainement le message que constitue l'annulation de la visite à Bonn de M. Honecker. MM. Jivkov et Ceausescu, qui sont attendus dans les prochaines semaines en RFA, ne devraient pas remettre en cause leur voyage, mais ils savent, désormais, que leur marge de manœuvre est réduite. Leur visite atténuera un peu l'amertume du gouvernement Kohl. Le chancelier serait, cependant, bien avisé de ne pas trop chanter victoire s'il ne veut pas mettre ses hôtes dans l'embarras vis-à-vis de leur puissant protecteur.

DANIEL VERNET.

Le chef de l'Etat est-allemand a reçu une délégation d'écologistes de la République fédérale

Correspondance

Bonn. – Vingt-quatre heures après le report de la visite de M. Erich Honecker en République fédérale, Bonn comme Berlin-Est se sont efforcés mercredi 5 septembre de minimiser son impact sur l'avenir de leurs relations. D'un côté comme de l'autre, on souhaite donner l'impression qu'il ne s'agit que de partie remise. Le porte-parole adjoint de la chancellerie ouest-allemande, M. Südhof, a réaffirmé que le numéro un est-allemand restait le bienvenu en RFA, que le gouvernement fédéral entendait poursuivre le dialogue intensif mené ces derniers mois avec la RDA. Même son de cloche à Berlin-Est où M. Honecker a indiqué, dans une interview à l'agence japonaise de presse Kyodo, qu'il souhaitait toujours honorer l'invitation reçue.

Cet assaut de bonne volonté traduit au moins l'intention des deux gouvernements de ne pas en rester sur un échec pur et simple et de risquer par là de remettre en cause une coopération qui a, malgré tout, eu pour résultat cette année de réduire, à l'échelle des deux Etats allemands, les effets de la confrontation entre Moscou et Washington. Là où les intérêts sont communs, comme dans le domaine de l'environnement, du commerce interallemand, le report de la visite ne devrait pas avoir de conséquences graves. L'impression prévalait mercredi, parmi les milieux d'affaires ouest-allemands présents à la Foire de Leipzig en RDA, que les affaires se poursuivaient normalement.

La réception pour le moins étonnante faite mercredi à une délégation d'écologistes ouest-allemands conduite par le dirigeant pacifiste Jo Leinen, et qui s'est entretenue pendant une heure avec M. Erich Honecker, n'en traduit pas moins un changement de ton significatif à Berlin-Est. Ni les pacifistes ni les « verts » ouest-allemands, qui pourraient, selon M. Leinen, *« bientôt »* se rendre à nouveau en RDA, n'avaient été ces derniers temps traités avec tant de prévenance. Que le gouvernement est-allemand ait vu là une occasion de rassurer une opinion publique déçue par le report de la visite est possible. Mais, selon M. Leinen, M. Honecker en a également profité pour déplorer le *« manque de substance »* qui aurait caractérisé, au cours de la préparation de sa visite à Bonn, les discussions sur des thèmes comme le désarmement. Il a souligné à cet égard que la RDA était prête à envisager des *« pas radicaux »* dans ce domaine, qu'il s'agisse de l'arrêt de déploiement des missiles nucléaires ou de la création d'une zone dénucléarisée.

Le gouvernement fédéral s'en tient, pour sa part, à sa version initiale, selon laquelle aucun problème particulier n'avait surgi lors des conversations sur le communiqué commun. Et l'on peut se demander si M. Honecker n'a pas purement et simplement renoncé, dans le contexte actuel des relations entre l'Est et l'Ouest, à une visite qui lui aurait apporté plus de désagréments avec Moscou que d'avantages tangibles. Assez ironiquement, cette position rejoindrait celle des « durs » de la démocratie chrétienne ouest-allemande qui n'ont jamais vraiment cru à une dynamique propre des relations interallemandes.

HENRI DE BRESSON.

Espagne

LES GRAPO ONT ASSASSINÉ LE PRÉSIDENT DU PATRONAT ANDALOU

Le président du patronat andalou a été assassiné, le mercredi 5 septembre à Séville, par deux hommes qui ont réussi à prendre la fuite.

La victime, M. Rafael Padura, se trouvait à l'intérieur d'un des bureaux du patronat lorsque deux individus ont fait irruption. Après avoir fait entrer M. Padura dans une pièce voisine, ils ont tiré plusieurs coups de feu sur lui. M. Padura est mort peu après son hospitalisation.

Mercredi matin, deux autres attentats similaires se sont produits à La Corogne, en Galice, et à Madrid. En milieu de matinée, plusieurs individus ont abattu en pleine rue, dans la capitale, le directeur de la plus grande société immobilière espagnole, M. Miguel Angel de la Quintana Garcia.

Plus tôt dans la matinée, on avait appris qu'un ingénieur de la radio nationale espagnole, M. Luis Pardo, soixante-douze ans, avait été grièvement blessé à La Corogne par trois inconnus qui avaient dit agir au nom des GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre).

Cette organisation a revendiqué, mercredi après-midi, l'assassinat du président du patronat andalou. – *(AFP.)*

URSS

La réapparition de M. Tchernenko

Frêle, amaigri, le débit saccadé...

De notre correspondant

Moscou. – M. Constantin Tchernenko n'a pas donné, mercredi 5 septembre, l'impression d'un homme qui venait de passer paisiblement sept semaines de vacances. Le chef de l'État et du Parti soviétique, qui n'avait plus été vu en public depuis le 13 juillet, est apparu frêle et amaigri lors d'une cérémonie de remise de décorations à trois cosmonautes, qui a été retransmise aux informations télévisées du soir. Les difficultés de respiration du secrétaire général lui font avaler ses mots, ce qui rend certaines phrases de ses discours incompréhensibles.

Mercredi, son débit a été encore plus saccadé que d'habitude. M. Tchernenko se tenait debout, dans un salon du Kremlin. Deux aides se trouvaient à proximité, ne le quittant pas des yeux, apparemment prêts à le soutenir en cas de défaillance. Le secrétaire général n'a pas bougé de sa place et, au lieu d'épingler les décorations sur la poitrine des cosmonautes, les leur a remis dans un petit coffret. La scène, manifestement destinée à montrer au pays et au reste du monde que le chef remplissait normalement ses fonctions, a semblé une épreuve pour l'intéressé.

Vladimir Djanibekov, Svetlana Savitskaya et Igor Volk, qui avaient participé à un vol orbital en juillet, ont prononcé quelques mots de remerciement. Svetlana Savitskaya, la première femme à avoir effectué une sortie dans l'espace, a affirmé que *« les cosmonautes soviétiques soutiennent chaleureusement la sage politique de notre Etat visant à prévenir la militarisation de l'espace »*. Dans son allocution, M. Tchernenko a fait à nouveau allusion aux effets positifs que pourrait avoir, selon lui, sur les relations Est-Ouest un accord bannissant les armes dans l'espace. *« Une entente sur ce problème* (...) [pourrait], *en quelque mesure, introduire dans les rapports soviéto-américains les éléments de confiance mutuelle qui leur manquent tellement »*, a-t-il déclaré. Le secrétaire général, dans ses « réponses aux questions de la *Pravda* » parues le 2 septembre avait été plus précis, indiquant qu'un accord sur l'espace *« contribuerait à résoudre les questions liées à la limitation et à la réduction des autres armements stratégiques »*. Cependant, dès le lendemain, un porte-parole du ministère des affaires étrangères avait démenti que M. Tchernenko ait voulu évoquer par là une reprise éventuelle des négociations Start interrompues l'automne dernier.

M. Tchernenko a associé, mercredi, les trois autres cosmonautes qui tournent toujours dans l'espace à bord de Saliout-7 : Leonid Kizim, Vladimir Soloviov et Oleg Atkov à l'hommage rendu à leurs camarades au Kremlin. Le record de durée de vol devrait d'ailleurs être battu ce jeudi 6 septembre puisque les trois hommes en sont à leur deux cent douzième jour dans l'espace. Le précédent record établi en 1982 par Anatoly Berezevoy et Valentin Lebedev était de deux cent onze jours.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Décès de M. Kostandov vice-premier ministre au cours d'une visite en RDA

De notre correspondant

Moscou. – La *Pravda* de ce jeudi 6 septembre annonce en pages intérieures le décès de Leonid Kostandov, membre du comité central et vice-président du conseil des ministres. Pas plus le quotidien du parti que l'agence Tass ne précisent cependant que celui-ci se trouvait en RDA lorsqu'il a été victime, mercredi, d'une crise cardiaque. Leonid Kostandov, un spécialiste des relations avec l'Allemagne de l'Est, s'était rendu à la Foire de Leipzig et avait rencontré, dimanche, le chef du parti et de l'Etat est-allemands, M. Erich Honecker. M. Kostandov, qui était âgé de soixante-neuf ans, avait déjà eu dans le passé des problèmes cardiaques.

La nécrologie publiée par la *Pravda* est signée par M. Tchernenko et par le bureau politique au complet. Le défunt est présenté comme un *« organisateur éminent de l'industrie chimique soviétique »*. Il sera inhumé sur la place Rouge, dans le mur du Kremlin.

Né le 27 novembre 1915 à Kerki, au Turkménistan, M. Kostandov avait commencé sa carrière comme mécanicien dans une usine de coton de cette république soviétique majoritairement musulmane. Il était entré au parti en 1942 et au comité central en 1971. Ministre de l'industrie chimique de 1965 à 1980, il était devenu à cette date un des onze vice-présidents du conseil, avec surtout des responsabilités économiques. C'est à ce titre qu'il s'était rendu fréquemment à Berlin-Est pour inviter la RDA à s'intégrer davantage au COMECON. Il avait mis récemment en garde les dirigeants est-allemands contre une trop grande dépendance à l'égard du commerce avec l'Occident, principalement avec l'autre Allemagne. Sa visite à M. Honecker a coïncidé avec l'annonce par ce dernier qu'il annulait son voyage en RFA prévu pour la fin septembre.

D. D.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès pourrait présenter un gouvernement d'union nationale au début de la semaine prochaine

Jérusalem *(AFP)*. – La répartition des portefeuilles entre le Likoud et les travaillistes dans un gouvernement d'union nationale et la participation des partis religieux ont été au centre de la nouvelle rencontre en tête à tête qui a eu lieu mercredi soir 5 septembre entre MM. Shimon Pérès et Itzhak Shamir. A l'issue de cette réunion, M. Pérès a déclaré qu'il espérait qu'un accord entre sa formation travailliste et le Likoud sur la composition du gouvernement interviendrait ce jeudi et qu'un accord plus général serait signé le lendemain entre les deux blocs, ce qui lui permettrait de présenter un gouvernement dès le début de la semaine prochaine.

Plus réservé, M. Shamir a parlé d'une *« séance de travail consacrée aux détails encore en suspens sur la composition du gouvernement et les grandes lignes de sa politique »*. *« Je ne vois aucun facteur susceptible de torpiller les négociations en vue de former un gouvernement d'union nationale »*, a dit le premier ministre sortant, ajoutant toutefois : *« Mais on ne sait jamais ! »*

M. Shamir a précisé qu'il n'existait encore aucun accord définitif sur la distribution des portefeuilles. La question des implantations dans les territoires occupés n'est *« pas encore réglée*, a-t-il poursuivi, *mais j'espère que nous trouverons un moyen de travailler ensemble »*.

D'ores et déjà, il semble acquis que le gouvernement d'union nationale sera composé de dix ministres travaillistes et de dix ministres du Likoud. Les travaillistes obtiendraient notamment, outre le poste de premier ministre, attribué à M. Pérès durant la moitié de la législature, le portefeuille de la défense, qui serait confié à M. Itzhak Rabin pour quatre ans, et les ministères de l'agriculture et de l'éducation. Le Likoud, de son côté, se verrait octroyer le poste de premier ministre suppléant pour M. Shamir, qui prendrait la tête du gouvernement au bout de deux ans, le ministère des affaires étrangères également pour M. Shamir, et les portefeuilles des finances, de la justice, de l'habitat et de la rénovation.

En revanche, l'attribution de plusieurs portefeuilles et la place qui sera réservée aux partis religieux ne sont pas encore déterminées. Le ministère des cultes est, en particulier, l'objet d'une lutte acharnée entre le Parti Chass (Sépharades religieux ultra-orthodoxes, quatre députés), qui a conclu une alliance avec le Likoud, et le Parti national religieux (cinq députés).

Cette dernière formation, qui n'est liée officiellement avec aucun des deux blocs, revendique également un portefeuille : son chef, M. Yossef Burg, membre des gouvernements successifs depuis près de trente-cinq ans, souhaite, en effet, conserver son poste de ministre de l'intérieur.

Liban

UN GROUPE RÉVOLUTIONNAIRE MUSULMAN AFFIRME DÉTENIR LE CORRESPONDANT DE REUTER A BEYROUTH

Une semaine après la disparition de M. Jonathan Wright, correspondant à Beyrouth de l'agence Reuter, dans la plaine de la Bekaa, on ignore toujours si le journaliste britannique a été enlevé ou assassiné.

M. Wright, trente ans, qui parle parfaitement l'arabe, s'était rendu mercredi matin 29 août en voiture dans la Bekaa pour faire un reportage sur les positions palestiniennes qui avaient été la cible de l'aviation israélienne. Dès vendredi, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, avait exprimé son *« inquiétude »* à la suite de la disparition du correspondant et avait demandé à la police et à l'armée libanaises d'intensifier les recherches pour le retrouver.

Lundi, un correspondant anonyme se réclamant de l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes revendiquait, dans un appel téléphonique au siège parisien de l'AFP, l'enlèvement de M. Wright.

Le correspondant, qui affirmait téléphoner de Rome, a précisé que, par la détention de M. Wright, son organisation entendait *« protester contre le rôle colonialiste de la Grande-Bretagne, qui se situe dans la lignée des menées impérialistes contre les musulmans dans le monde »*.

L'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes avait revendiqué en mars dernier l'assassinat à Athènes de M. Kenneth Whitty, directeur-adjoint du British Council, tué au volant de sa voiture en plein centre d'Athènes. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

- LIBÉRATION D'UN RESSORTISSANT ITALIEN. – M. Paolo Farsetti, un jeune touriste italien condamné à dix ans et six mois de prison pour « espionnage », a été gracié par le Conseil d'État bulgare, a annoncé, mercredi 5 septembre, le ministère italien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

Chine

- NEUF EXÉCUTIONS A SHANGHAI. – Neuf personnes ont été condamnées à mort et exécutées à Shanghai entre le 31 août et le 4 septembre, pour meurtres, viols, vols et *« hooliganisme »*, a annoncé, le jeudi 6 septembre, le journal *Libération*. –

Pérou

- ATTENTATS DU SENTIER LUMINEUX A LIMA ET EN PROVINCE. – Sept personnes, dont un policier, ont été massacrées par un commando du Sentier lumineux dans au autobus qui circulait près de Yanahuanca, à 300 kilomètres de Lima, le mercredi 5 septembre. Dans la capitale, les terroristes du Sentier ont dynamité plusieurs banques dans le centre, blessant plusieurs personnes. – *(AP, UPI)*.

AFRIQUE

Tanzanie

LA RÉUNION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

M. Jospin souhaite l'arrêt des investissements français en Afrique du Sud

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Que pouvaient faire, à propos de l'Afrique australe, les vingt-trois partis membres de l'Internationale socialiste et les six pays de la « ligne de front » (1), réunis les 4 et 5 septembre à Arusha, dans le nord-est de la Tanzanie (*le Monde* du 5 septembre), sinon appeler de leurs vœux, dans le communiqué final, l'abolition de l'apartheid, la suppression de la politique des bantoustans, l'avènement d'une *« société libre, démocratique et non raciale »* et l'indépendance de la Namibie basée sur la résolution 435 des Nations unies ?

La conférence d'Arusha, à laquelle ont notamment participé MM. Mario Soares, premier ministre portugais, Olof Palme, premier ministre suédois, et Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a, d'autre part, mis l'accent sur la nécessité d'arrêter tous nouveaux investissements en Afrique du Sud et de réduire, ensuite, *« pas à pas »*, les contacts commerciaux avec celle-ci. Elle a invité les gouvernements européens et les pays membres de la CEE à respecter l'embargo imposé par les Nations unies en mettant fin à toute coopération nucléaire avec le régime de Pretoria et à couper avec celui-ci tous les liens sportifs et culturels.

Dans son discours d'ouverture, M. Julius Nyerere, le chef de l'Etat Tanzanien, avait, en effet, reproché aux nations occidentales d'imposer aux pays de la « ligne de front », un *« embargo de fait »* sur les livraisons d'armes, ce qui affaiblissait le combat engagé par ceux-ci pour l'abolition de l'apartheid et l'indépendance de la Namibie. Pour sa part, M. Jospin a promis que *« le parti socialiste continuerait de faire pression sur les entreprises françaises pour qu'elles diminuent leurs investissements en Afrique du Sud et, si possible, cessent d'en faire »*. Il a précisé que, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, les transactions commerciales avec Pretoria avaient diminué d'environ 25 %. *« Nous allons essayer de faire mieux »*, a-t-il ajouté. Tous les adversaires du régime *« raciste »* de Pretoria ne sont pas encore remis du *« mauvais tour »* que celui-ci leur a joué en signant, le 16 mars dernier, un pacte de non-agression avec le Mozambique. A cet égard, M. Soares s'est félicité de la conclusion de cet accord, *« de nature*, selon lui, *a réduire les tensions »* régionales. Il a souligné le souci de son gouvernement de prendre ses distances vis-à-vis de *« formules qui, pour apporter des changements en Afrique australe, encouragent l'usage de la force ou s'appuient sur la violence verbale »*.

La conférence d'Arusha offrait l'occasion, selon M. Jospin, de réagir contre le sentiment, répandu dans certains pays européens, que *« l'équilibre des forces est en train de pencher en faveur de l'Afrique du Sud et qu'en conséquence on devrait s'arranger avec celle-ci »*. Il est douteux, cependant, que les conclusions passe-partout de ces assises de l'Internationale socialiste, qui déjà en 1977 avait mis sur pied un programme de soutien à l'ANC et à la SWAPO, donnent à réfléchir au régime de Pretoria auquel M. Nyerere reproche de vouloir *« placer une constellation d'États sous sa domination économique »*.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Madagascar

LA FIÈVRE DU KUNG-FU

Tananarive (*AFP*). – Des centaines d'amateurs de kung-fu ont incendié, mercredi 5 septembre, les anciens locaux du ministère de la jeunesse et des sports et donné l'assaut à l'hôtel de police de Tananarive, à la suite de la décision du ministère de la jeunesse et des sports d'interdire la pratique de cet art martial asiatique, annoncée la veille par Radio-Madagascar. La police a ouvert le feu lorsqu'ils ont essayé d'investir le commissariat central. Mais le bilan de ces échauffourées n'a pas encore été rendu officiellement public. Les manifestants se sont ensuite dirigés vers les nouveaux bâtiments du ministère de la jeunesse et des sports, entraînant derrière eux un millier de curieux. Radio-Madagascar a observé le mutisme sur ces événements dans son journal parlé de la mi-journée.

Le calme était revenu mercredi en fin de matinée. Le bâtiment du ministère de la jeunesse et des sports a été placé sous la protection des forces de l'ordre, tandis que la garde du palais présidentiel était renforcée. Radio-Madagascar avait annoncé l'interdiction du kung-fu à la suite *« des actes de provocation et d'agression perpétrés par les pratiquants de cet art martial, qui ont perturbé dernièrement l'ordre et la sécurité publique dans la capitale et ses environs »*.

République sud-africaine

M. Pieter Botha est élu président avec des pouvoirs étendus

De notre correspondant

Johannesburg. – M. Pieter Botha, premier ministre depuis six ans, a été élu, mercredi 5 septembre, président de la République. Aux termes de la nouvelle Constitution entrée en vigueur deux jours auparavant, le nouveau chef de l'Etat dispose de pouvoirs étendus, puisqu'il cumulera les fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement. M. Botha, qui était le seul candidat, a été élu à l'unanimité par un collège électoral désigné la veille. Ce collège était composé de quatre-vingt-huit députés émanant des trois partis majoritaires dans chacune des trois Chambres, soit cinquante membres du Parti nationaliste de la Chambre de l'Assemblée (Blancs), vingt-cinq représentants du Parti du travail de la Chambre des représentants (métis) et de treize élus du Parti national populaire de la Chambre des délégués (Indiens).

A cette occasion, tous les députés, quelle que soit leur appartenance raciale, ont siégé ensemble, mais ce fut la seule et unique fois, puisque les trois Chambres disposent de locaux séparés. L'inauguration du nouveau Parlement aura lieu le 13 septembre. Les élus indiens et métis ont prêté serment le 2 septembre, de même que ceux de la Chambre « blanche », car le mandat de ces derniers, qui devait venir à échéance en 1986, a été prolongé de trois ans afin que les élections aient lieu simultanément dans les trois Assemblées.

Il n'y aura donc pas d'élections générales avant 1989. C'est également à cette date que le mandat de M. Botha viendra à terme. Le nouveau chef de l'Etat prendra officiellement ses fonctions le 14 septembre. Il inaugurera ainsi un pouvoir présidentiel fort, l'ancien président de la République, M. Marais Viljoen, n'ayant eu, selon la Constitution défunte, qu'un rôle purement honorifique.

M. B.-R.

PORTRAIT

« Pee Wee » ou la tradition vêtue de neuf

De notre correspondant

Johannesburg. – L'Afrique du Sud a, actuellement, deux vedettes nationales : Zola Budd, la championne malheureuse de demi-fond aux derniers Jeux olympiques, et le nouvel homme fort du pays, M. Pieter Willem Botha. « Pee Wee », c'est ainsi que toute la nation afrikaner nomme celui qui, par la grâce de la nouvelle Constitution, tient désormais entre ses mains des pouvoirs considérablement élargis.

Rien ne prédisposait ce fils de fermier de l'Etat libre d'Orange à devenir, à soixante-huit ans, le maître incontesté et tout-puissant d'une République toujours sûre de son bon droit et consciente de sa supériorité. Cela jusqu'au jour où l'étudiant en droit qu'il était a rencontré son père spirituel, le docteur Malan, devenu en 1948 le premier chef de gouvernement du règne afrikaner et du Parti nationaliste, toujours majoritaire aujourd'hui.

« Le parti a besoin d'un homme comme vous, suivez-moi », lui aurait dit cet artisan de la *« race blanche purifiée »*. M. Botha avait alors vingt ans. Il quitta les bancs de l'Université pour entrer dans ce qui allait devenir sa seconde famille : le parti. Entièrement dévoué à sa cause, nourri de son idéologie, façonné dans ses structures, il lui doit tout.

Les talents d'organisateur et la fidélité du maître à penser de la propagande furent très vite récompensés. A quarante-deux ans, il obtient son premier demi-maroquin et ne quittera plus jamais le gouvernement. Pendant treize ans, cet apparatchik, que l'on dit volontiers autocrate, cassant et versatile, aura la charge de la défense nationale. Anticommuniste forcené, pénétré de son rôle de « défenseur des valeurs chrétiennes », il fera de l'armée sa passion, un puissant rempart contre les menées subversives devenues l'obsession d'un régime rejeté par la communauté internationale. *« Piet-la-Gâchette »*, comme il fut baptisé, introduit le service militaire obligatoire et ouvre la porte du volontariat aux autres communautés raciales.

Quand, en 1978, il succède à John Vorster, malade, au poste de premier ministre, c'est un peu une façon de saluer son dévouement à la cause militaire, les troupes sud-africaines étant devenues les mieux entraînées et les mieux équipées de tout le continent noir. Plus pragmatique que doctrinaire, M. Botha a compris qu'après les événements de Soweto, en 1976, l'urgence des réformes s'imposait. Administrateur né et redoutable tacticien, il a liquidé la vieille garde afrikaner pour entreprendre une reconquête.

Sur le plan intérieur, d'abord, en supprimant quelques aspects trop voyants de l'apartheid, dont il reste cependant un partisan convaincu. L'auteur de la célèbre formule *« s'adapter ou mourir »* sera également à l'origine de la nouvelle Constitution, qui associe partiellement à l'exercice du pouvoir les métis et les Indiens. Cet aménagement provoquera le départ du Parti nationaliste des partisans du *statu quo*, ceux-ci fondant le Parti conservateur.

Dans le domaine international, ensuite, en lançant une contre-attaque diplomatique illustrée par son voyage en Europe, par l'amorce du dialogue avec les Etats noirs voisins et, enfin, vraisemblablement par une tournée en Afrique à la fin de l'année ou en 1985.

Homme du juste milieu pour les uns, bradeur de l'héritage afrikaner pour les autres, réformiste timoré pour l'opposition anglophone, qui l'a surnommé *« l'aigle chauve »*, M. Botha incarne une tradition rénovée. Il veut tenter de redonner une place à une nation mise au ban de l'opinion publique mondiale, mais aussi prolonger l'omnipotence du pouvoir blanc. Il a su, par les habits neufs dont il s'efforce de vêtir le régime de l'apartheid, conquérir l'estime de ses pairs, qui, dès maintenant, lui vouent une grande reconnaissance. Deux livres viennent d'être publiés sur cet homme froid et réservé, l'un purement biographique, l'autre sur le « safari » européen. Autant d'hommages pour ce croyant convaincu qui, encore récemment, déclarait : *« La séparation des races a existé bien avant le gouvernement nationaliste, puisque Dieu a séparé les races. »* Sa devise n'est-elle pas : *« Faites votre devoir et laissez le reste à Dieu »* ?

M. B.-R.

Les « townships » après la tornade

(Suite de la première page.)

« C'est une honte », lance l'un d'eux. D'autres se lamentent, ne comprenant pas pourquoi les Noirs s'en prennent à leurs biens. Cela fait plus de vingt ans qu'ils vivent en bonne intelligence avec ceux qu'ils appellent les *« africanos »*. Pour un jeune, c'est d'autant plus incompréhensible que les *« africanos »* n'ont pas épargné les boutiques de leurs propre communauté. Un adolescent noir, qui assiste un peu plus loin à la razzia, a une réponse : *« Maintenant qu'ils sont alliés avec les Blancs, c'est la même chose. On récupère ce que l'Etat nous prend en augmentant les loyers et la taxe générale. »*

A quelques kilomètres de là, jouxtant Évaton, une autre cité noire, gigantesque Sebokeng, offre le même spectacle de désolation. La tension est cependant plus vive. Une station-service, un hôtel pour travailleurs noirs et une habitation privée ont été incendiées au cours de la nuit. D'importants groupes de Noirs stationnent aux angles des rues, discutant et surveillant les allées et venues. Un peu plus loin, de longues queues se sont formées devant l'un des rares magasins à avoir été épargnés. Il faut bien manger et boire après épuisement des provisions faites au cours de ces journées d'émeutes. L'entrée, dans certaines zones, est vivement déconseillée. La veille, un reporter du *Rand Daily Mail* a été pris à partie par la foule et sa voiture lapidée. Aucune force de police n'est visible dans cette township de Sebokeng, réservoir de main-d'œuvre pour les usines alentour.

La municipalité de Vereeniging a dû prévoir des logements de fortune pour les ouvriers dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Le retour à la normale ne pourra, de toute évidence, s'effectuer que progressivement. Certains ne sont cependant pas du tout disposés à céder à propos de l'augmentation des loyers à l'origine du mécontentement. C'est le cas à Sharpeville, autre cité noire des faubourgs de Vereeniging, township où la tradition de lutte est bien établie en raison des événements de 1960, qui sont encore dans toutes les mémoires. A l'époque, soixante-neuf personnes avaient été tuées par la police, pour la plupart dans le dos, lors d'une manifestation de protestation contre l'obligation de porter en permanence un document d'identité appelé *pass-law*.

Une ville quadrillée

Cette ville, à l'inverse des autres, était, mercredi, quadrillée par les engins blindés des unités anti-émeutes. Il était impossible de pénétrer parmi l'alignement des petites maisons. Dans la rue principale, une foule d'un peu plus de mille personnes faisait face, depuis plusieurs heures, aux forces de l'ordre. Des négociations étaient en cours pour discuter de l'abrogation des hausses de loyer. Un membre du conseil municipal avait accepté de recevoir une délégation de six membres. Les palabres devaient durer des heures.

Pendant ce temps, la foule et la police se faisaient face. Des membres de l'unité anti-émeutes étaient prêts à parer à toute éventualité, fusils lance-grenades dirigés vers le ciel. A chaque mouvement en avant de la multitude, les moteurs se mettaient en marche, et les engins blindés prenaient position. Les manifestants agitaient des drapeaux blancs, d'autres brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire *« Loyer à 30 rands »*. Un prêtre noir faisait la navette entre les forces de police et le groupe des protestataires. Le chef d'état-major des armées, le général Constand Viljoen, est venu se rendre compte sur place de l'ampleur des événements dans cette township porte-drapeau de la révolte des Noirs. Dans la matinée, en effet, une voiture de police avait été la cible de tireurs.

Une révolte qui n'est pas encore éteinte, même si, comme l'a déclaré M. Piet Koornhof, ministre de la coopération et du développement, *« le gouvernement est déterminé à maintenir la loi et l'ordre et à restaurer la paix aussitôt que possible »*. Les événements, pour M. Koornhof, sont *« répugnants et dégoûtants »*. Il accuse une fois de plus *« ceux qui incitent le peuple innocent à créer le chaos »*. La violence dans les townships n'est pas l'unique sujet de préoccupation des autorités dans le triangle du Vaal. Pour ce seul secteur, plus de quatre-vingt-dix mille écoliers noirs ont boycotté les cours mercredi et le chiffre de cent vingt mille a été avancé en ce qui concerne l'ensemble du pays. A Tembisa, près de Pretoria, une école primaire a été saccagée, un autobus et un véhicule de police incendiés. Les responsables du maintien de l'ordre affirment contrôler la situation, mais des violences éparses se produisent çà et là. Le feu, circonscrit, couve encore.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Washington et l'apartheid.* – Un porte-parole du département d'Etat a déclaré, mercredi 5 septembre, que les « tragiques événements » en Afrique du Sud démontraient, une fois de plus, que Pretoria devait abandonner *« de façon urgente »* l'apartheid. A Paris, plusieurs organisations – notamment la CGT, la CFDT et l'AFASPA (Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique) – ont condamné la répression en Afrique du Sud.

Côte-d'Ivoire

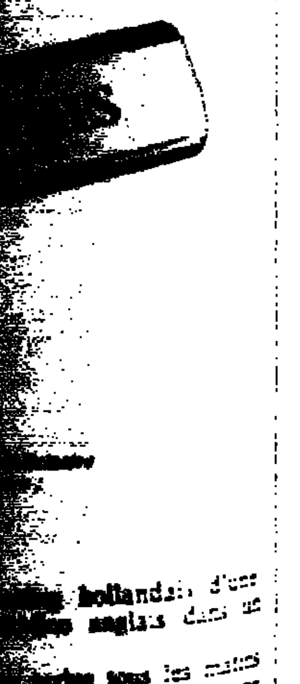
● *Un ressortissant français, Marc Priem,* employé à la Société ivoirienne de raffinage, à Abidjan, pour le compte de la British Petroleum, a été assassiné mardi 4 septembre dans la soirée, à Abidjan. Marc Priem, qui devait quitter définitivement la Côte-d'Ivoire dimanche prochain, s'apprêtait à aller dîner mardi soir lorsqu'un individu a tenté de lui prendre les clés de son véhicule. Comme il résistait, son agresseur l'a tué d'un coup de revolver avant de prendre la fuite. – *(AFP.)*

● *Des tracts antigouvernementaux.* – Le comité directeur du bureau politique du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, parti unique), a vivement réagi, mardi soir, à la diffusion des tracts dénonçant *« le pouvoir sans partage et la gestion scandaleuse »* du pays par le président Houphouët-Boigny et son gouvernement (*le Monde* du 6 septembre).

Ces tracts, qui circulent depuis quelques jours à Abidjan, mettent également en cause des membres du gouvernement, accusés de pratiquer une *« politique personnelle »*.

Ils sont attribués par le PDCI à des *« faux intellectuels et à une horde de jaloux et d'incapables qui veulent salir des hommes et détruire un régime »*. – *(Reuter.)*

هكذا من الاصل





AMÉRIQUES

Canada

Washington accueille avec satisfaction la victoire des conservateurs

De notre correspondant

Montréal. — Les Canadiens ont l'air tout à la fois surpris et satisfaits de leur audace au lendemain des élections générales du 4 septembre, qui se sont soldées par une victoire écrasante des conservateurs après un long règne libéral.

Par son ampleur même (les conservateurs ont obtenu 211 sièges sur 282, les libéraux 40, les sociaux-démocrates 30 et il y a un indépendant), la défaite des libéraux dirigés par l'actuel premier ministre, M. Turner, a l'avantage de rendre la situation très claire. Les électeurs de l'est du pays comme de l'ouest, les francophones comme les anglophones, les fédéralistes comme les indépendantistes québécois, tout le monde voulait en finir avec une équipe totalement discréditée par sa trop longue présence au pouvoir.

Comme il fallait s'y attendre, les milieux d'affaires ont accueilli favorablement la victoire du chef conservateur, M. Brian Mulroney, dont le programme leur convient à plus d'un titre. M. Mulroney veut modifier la fiscalité pour relancer l'esprit d'entreprise dans le secteur privé. Il souhaite réduire l'intervention directe de l'Etat dans l'économie et rétablir un climat de confiance pour encourager les investissements, nationaux et surtout étrangers.

Il ne faut donc pas s'étonner que le premier chef d'État à le féliciter de sa victoire ait été le président Reagan. Au cours d'une conversation téléphonique, mercredi matin, ce dernier a dit à M. Mulroney qu'il devait sa victoire à la popularité croissante des idées conservatrices en Amérique du Nord. En fait, le prochain premier ministre du Canada, qui pourrait prendre ses fonctions le 17 septembre, est beaucoup plus modéré que le président des États-Unis.

M. Mulroney a déclaré qu'il appuyait Washington sans réserve dans les négociations sur le désarmement. Il n'est donc plus question de ressusciter la mission de paix qu'avait entreprise l'an dernier l'ancien premier ministre, M. Trudeau, et qui agaçait au plus haut point M. Reagan.

Dans les relations bilatérales — le Canada fait 70 % de son commerce avec son voisin, — on constate le même état d'esprit. Le futur premier ministre veut régler par le dialogue les différends entre les deux pays sur les limites maritimes, les pluies acides, les mesures protectionnistes, etc. Ce pourrait donc être le début d'une véritable lune de miel entre les deux gouvernements. Curieusement, l'Union soviétique ne voit pas dans M. Mulroney une version canadienne de M. Reagan. La télévision soviétique a présenté le chef conservateur comme un *« modéré »* et a qualifié son adversaire libéral d'*« homme de droite »*. Pourtant, M. Mulroney a un peu tendance, comme M. Reagan, à voir la main des communistes partout où tout va mal, y compris au Canada. Lorsqu'il était président d'une importante société minière américaine installée au Québec, il avait publiquement dénoncé le *« cancer marxiste-léniniste »* dans les syndicats québécois. L'année dernière, chef de l'opposition à la Chambre des communes, il avait évoqué devant un journaliste l'omniprésence des *« espions soviétiques à Ottawa »*. Cependant, la politique étrangère ne sera pas la priorité du prochain gouvernement. M. Mulroney veut s'occuper avant tout de deux dossiers : le chômage et les relations du gouvernement fédéral avec les dix provinces.

La lutte contre le chômage, qui touche 11 % de la population active, s'inscrira dans le cadre d'une action globale en faveur de la reprise économique. M. Mulroney s'est engagé à ne pas appliquer trop vite sa promesse de réduire l'important déficit budgétaire si cela devait nuire à la relance et à la création d'emplois. Il pense que le rétablissement d'un climat de confiance dans le pays devrait suffire à convaincre les entrepreneurs d'investir, ce qui relancerait l'économie et la création d'emplois, entraînant ainsi une réduction du déficit et des taux d'intérêt.

M. Mulroney s'est engagé à mettre fin au climat de confrontation qui règne depuis plusieurs années dans les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces, en particulier avec le Québec. Dès le lendemain de l'élection, le chef du gouvernement québécois, M. René Lévesque, qui souhaitait vivement la défaite des libéraux, a répondu favorablement aux avances du dirigeant conservateur.

M. Lévesque a annoncé que son gouvernement participerait aux conférences entre les provinces et l'administration fédérale, qu'il boudait depuis près de deux ans. Il a déclaré : *« Le gouvernement du Québec attend avec impatience et depuis fort longtemps une collaboration active du gouvernement fédéral »* pour résoudre des questions économiques *« très pressantes »* comme le chômage des jeunes. M. Lévesque n'écarte pas non plus la possibilité que le dossier constitutionnel soit de nouveau étudié *« d'une manière qui puisse satisfaire le Québec »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans le récit de la nuit électorale des Canadiens de Paris (*le Monde* du 6 septembre). Le candidat libéral élu dans la circonscription d'Outremont au Québec n'est pas M. Jean-Luc Pépin, ancien ministre des transports, mais Mme Lucie Pépin, ancien président du Conseil consultatif sur le statut de la femme.

Répartition des partis par province

(Entre parenthèses les sièges obtenus le 18 février 1980)

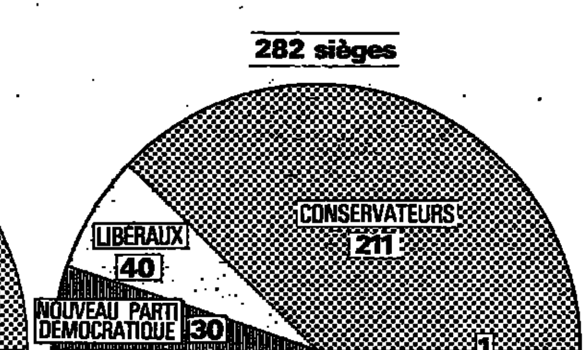
	Conservateurs	Libéraux	Nouveau Parti démocratique
ONTARIO (1)	67 (38)	14 (52)	13 (5)
QUÉBEC	58 (1)	17 (74)	0 (0)
NOUVELLE-ÉCOSSE	9 (6)	2 (5)	0 (0)
NOUVEAU-BRUNSWICK	9 (3)	1 (7)	0 (0)
TERRE-NEUVE	4 (2)	3 (5)	0 (0)
ILE DU PRINCE-EDOUARD	3 (2)	1 (2)	0 (0)
MANITOBA	9 (5)	1 (2)	4 (7)
SASKATCHEWAN	8 (7)	0 (0)	6 (7)
ALBERTA	21 (21)	0 (0)	0 (0)
COLOMBIE-BRITANNIQUE	20 (16)	1 (0)	7 (12)
YUKON	1 (1)	0 (0)	0 (0)
TERR. DU NORD-OUEST	2 (1)	0 (0)	0 (1)
	211 (103)	40 (147)	30 (32)

(1) Un candidat conservateur local, M. Tony Roman, qui avait refusé de s'effacer devant le candidat désigné officiellement par son parti, a été élu dans la circonscription de Yort-North. Il est vraisemblable qu'il sera solidaire du groupe conservateur à la Chambre, portant ainsi de fait la majorité de M. Mulroney à 212 députés.

282 sièges

LIBÉRAUX 147
CONSERVATEURS 103
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE 32

Chambre des communes élue le 18 février 1980.



Chambre des communes élue le 4 septembre 1984.

LES VICTIMES DE L'ATTENTAT DE MONTRÉAL SONT TROIS JEUNES FRANÇAIS

Montréal (*AFP, Reuter*). — Les trois personnes tuées par l'explosion d'une bombe, lundi 3 septembre, à la gare centrale de Montréal, sont trois jeunes Français qui se trouvaient en visite au Canada, a indiqué, mercredi, le consulat de France. Il s'agit de Michel Dubois, vingt-quatre ans ; Florence Leblond et Éric Nicholas, vingt-quatre ans. Originaires totoria de Montréal.

Mardi, le coroner (officier civil chargé de l'instruction en cas de mort suspecte) a ordonné, dans le cadre de l'enquête, l'incarcération pendant huit jours d'un citoyen américain, M. Thomas Brigham, soixante-cinq ans, ancien membre des forces aériennes. Présent sur les lieux au moment de l'explosion, M. Brigham a reconnu être l'auteur de la lettre de menaces contre le pape — attendu le dimanche 9 septembre à Montréal, — mais il a nié jusqu'à maintenant toute participation personnelle à l'attentat de lundi.

Chili

La mort du prêtre français embarrasse les autorités

De notre correspondant

Santiago-du-Chili. — La mort, mardi soir, du Père André Jarlan (et non pas Garlan, comme indiqué dans nos éditions datées du 6 septembre) a profondément ému l'opinion publique et placé les autorités dans l'embarras. Le ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, a affirmé au cours d'une conférence de presse que l'enquête en vue de déterminer les coupables serait menée *« jusqu'à ses dernières conséquences »*. *« Le gouvernement a tout intérêt à faire la lumière sur une affaire qui lui porte tort »*, a-t-il déclaré.

Il a toutefois réfuté les accusations portées contre les carabiniers. Selon lui, la balle qui a traversé la nuque du prêtre est d'un calibre différent de celles qu'utilise la police. Le secrétaire général des carabiniers a, de son côté, qualifié le fait de *« lamentable accident »*... Ce qui tendrait à prouver que le Père Pierre Dubois à raison. Le curé de La Victoria est en effet catégorique : le Père Jarlan a été tué par la police. Plusieurs journalistes, dont le photographe français Bernard Mathieu, ont confirmé cette thèse. L'heure de la mort du prêtre coïncide avec une rafale d'arme automatique tirée par un carabinier alors que les journalistes s'approchaient de la paroisse. *« A ce moment-là,* affirme Bernard Mathieu, *le calme régnait dans la rue. Les coups de feu ne pouvaient provenir que des carabiniers. »*

L'archevêque de Santiago, Mgr Juan Francisco, un homme modéré qui s'efforce depuis un an de rapprocher gouvernement et opposition, a décidé de porter plainte. Les condoléances présentées par le ministre de l'intérieur ne sont pas parvenues à effacer le profond malaise qui règne au sein de la hiérarchie catholique.

J.D.

Le sacerdoce interrompu

De notre envoyé spécial

Rodez. — *« Il est mort comme il a vécu. »* André Jarlan est mort une Bible à la main, fidèle à l'image que les siens, en Aveyron, veulent conserver de lui. C'est en lisant un psaume qu'il a été tué, à quarante-trois ans, de deux balles dans la nuque : *« Tant ils m'ont traqué dès ma jeunesse, ils n'ont pas eu le dessus. Sur mon dos ont labouré les laboureurs allongeant leurs sillons. Dieu le juste a brisé les liens des impies. »* La Bible et son carnet d'aumônier étaient, d'après un prêtre de Rodez *« ses seules armes »*. Et son frère, conseiller municipal d'une petite commune aveyronnaise, sur la liste du sénateur Puech (opposition), qui attendait encore, vingt-quatre heures après le drame, un message des autorités françaises, le décrit comme un idéaliste.

Son départ pour l'Amérique latine, en février 1983, fut *« un coup de foi raisonné »*, et seulement cela. *« Il n'allait pas là-bas pour faire de la politique,* explique l'évêque de Rodez, Mgr Roger Bourrat. *Il est parti avec des idées de non violence, de paix, de réconciliation, sans haine aucune. »* Ainsi l'Aveyron — cent soixante-dix prêtres et religieuses envoyés à travers le monde — veut-il se souvenir de cet enfant du pays disparu comme d'un homme d'Évangile et à aucun prix comme d'un homme de système.

Du côté de l'ouvrier

Né le 25 mai 1941 à Rignac, une petite commune à trente kilomètres de Rodez, André Jarlan ne quitta guère le département pendant ses quarante premières années. Sa famille était bien représentative de ce Rouergue, rural et catholique : des grands-parents paysans des deux côtés, un père artisan carrossier et une foi catholique chevillée au corps. André, pourtant, fut le premier prêtre de cette famille traditionnelle et, signe des temps, le dernier d'une commune qui en compta pourtant beaucoup. Dès l'âge de douze ans, la vocation était là : *« Je ne l'ai jamais vu,* constate sa sœur, *autrement que comme un prêtre. »*

Petit séminaire donc et grand séminaire à Rodez, d'où il ne revenait que tous les trois mois pour les fêtes, un service militaire en Martinique *« pour se rendre utile »* et une licence de théologie à Toulouse : *« Il marchait droit, voilà tout »*, résume son frère aîné.

Ordonné un mois après mai 1968, il fut nommé jeune vicaire de vingt-trois dans le bassin houiller de Decazeville, cette enclave ouvrière en pays rural. Etape décisive alors qu'une partie de l'Eglise découvrait le socialisme. *« C'est vrai, il était du côté de l'ouvrier »*, constate son père, et, le dimanche, chez les Jarlan, la politique était tabou. *« André, depuis qu'il est prêtre, a fait le choix d'être au service du monde ouvrier »*, indiquent ses amis de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), où il ne cessa de militer.

Il est nommé, en 1976, à Rodez, aumônier départemental de l'Action catholique ouvrière. Le départ au Chili, *« ce don de la foi »*, d'après l'expression de Pie XII pour désigner les échanges intercontinentaux de prêtres, sera le prolongement naturel de son engagement au service des plus déshérités. Il écrit juste avant son départ : *« Pour ce qui est de la classe ouvrière, il me semble que le plus important est que la conscience de classe éclaire toutes choses. Depuis que j'étudie le projet de partir, j'ai davantage la hantise de la masse des travailleurs et du partage avec eux. Je découvre un Dieu toujours plus grand. »* La CGT aveyronnaise perd en lui *« un de ses amis, un homme juste et bon »*.

Pauvre parmi les pauvres à Santiago, il n'aura même pas emporté le seul costume qu'il possédait et, par souci d'économie, ne comptait pas revenir en France pendant les cinq ans de son contrat. On le voit sur des photos, face à la cordillère des Andes, le vendre rebondi, le bonnet débonnaire, paisible et souriant : *« Il était vraiment heureux là-bas »*, constatent les siens.

André Jarlan savait pourtant ce bonheur particulièrement fragile. Le 16 août, dans une lettre à sa famille, il écrivait : *« Un touriste de passage verrait un grand calme là où c'est en réalité le calme entre deux tempêtes. Les risques d'explosion non contrôlée sont une réalité. Le mois qui vient s'annonce chargé de menaces. »* Le prêtre français avait de bonnes raisons de s'inquiéter, qu'il s'agisse du passage à tabac du curé de la paroisse, le père Dubois, de ses propres difficultés, cet été, pour obtenir le renouvellement de son visa ou des menaces anonymes d'incendie de l'église du quartier. *« Heureux pays »*, écrivait-il encore à propos de la France, *qui peut régler ses difficultés par des élections. »*

Lorsqu'il quitta, il y a vingt mois son pays, il laissait dans son bureau le portrait de Mgr Romério : *« C'était un prophète, un martyr »*, confiait-il aux membres de l'équipe diocésaine. Et l'un de ceux-ci, comme en écho, reprend aujourd'hui : *« Si des gens comme André dérangeaient à ce point, c'est qu'il devait représenter quelque chose de vrai. »* Peu importe pour eux aujourd'hui que cette vérité soit politique ou pas. La mort brutale de leur ami a fait voler en éclats le vieux débat sur l'engagement politique du clergé.

NICOLAS BEAU.

● *Une démarche du gouvernement chilien à Paris.* — Le gouvernement chilien a demandé à la France de renforcer la protection policière de son ambassade à Paris, afin d'empêcher les « troubles » qui pourraient se produire lors du onzième anniversaire du coup d'Etat du général Pinochet, le 11 septembre. Cette requête a été présentée après la démarche de l'ambassadeur de France à Santiago, M. Léon Bouvier, qui a demandé aux autorités chiliennes de faire toute la lumière sur les circonstances de la mort du prêtre français tué mardi dans le quartier de la Victoria. — (*AFP.*)

● *Le PS solidaire du peuple chilien.* — *« A la veille du onzième anniversaire de l'assassinat de Salvador Allende et du renversement de la démocratie par le général Pinochet, le peuple chilien a manifesté son refus de la dictature et sa volonté de choisir librement son gouvernement. La seule réponse de Pinochet a été la répression brutale »*, affirme un communiqué du PS, qui demande au gouvernement chilien des explications claires sur les conditions dans lesquelles un prêtre français a été tué. Le Parti socialiste renouvelle, d'autre part, sa solidarité au peuple chilien.

● *Occupation du siège de l'UNICEF à Santiago.* — Dix parents de prisonniers politiques chiliens ont occupé pacifiquement le siège de l'UNICEF à Santiago. Cette occupation, qui a commencé lundi 3 septembre, vise à soutenir trois détenus, MM. Jorge Palma Donoso, Hugo Marchant Moya et Carlos Araneda Miranda, qui pourraient être traduits prochainement en conseil de guerre et condamnés à mort. Militants de la gauche chilienne, ils avaient été arrêtés à la suite d'un attentat qui avait coûté la vie au gouverneur de Santiago, le général Carol Urzaa. — (*AFP.*)

ASIE

Tokyo-Séoul : une « ère nouvelle »

(Suite de la première page.)

Il s'agit pour eux de confirmer le succès d'une ouverture dont leur premier ministre avait pris l'initiative, en janvier 1983, d'en profiter pour apaiser les rancœurs du passé et aussi pour confirmer le rôle d'intermédiaire diplomatique privilégié déjà esquissé entre Pékin et Séoul par M. Nakasone.

En recevant un homme dont l'accession au pouvoir s'est faite en 1980 par la force armée, la répression sanglante, les purges massives et l'élimination de toute opposition, les Japonais prennent, certes, des risques. Mais, d'une part, les conservateurs japonais sont des réalistes : le président Chun a consolidé son pouvoir, et son pays est d'une grande importance pour Tokyo sur les plans industriel, commercial et même militaire. D'autre part, les risques sont calculés : le président Chun a reçu successivement depuis un an et demi le premier ministre du Japon, le président des Etats-Unis et le pape. Même le ministre des affaires étrangères chinois estimait récemment que sa visite à Tokyo contribuerait à *« apaiser les tensions dans la péninsule »*.

Quatre requêtes

Au-delà du strict aspect bilatéral, c'est d'ailleurs ainsi que le Japon présente la visite : comme un exercice de renforcement de la paix régionale. Même la décision de Tokyo de soutenir désormais une double candidature coréenne aux Nations unies est ainsi justifiée. Cette prise de position, en réponse aux demandes des dirigeants de Séoul, favorables à une normalisation « à l'allemande » des relations entre les deux Corées, devrait figurer dans le communiqué final, en dépit de la ferme opposition du Nord, pour qui la réunification — théoriquement au moins — doit passer avant tout.

C'est une position diamétralement opposée que défendent le Parti socialiste et le Parti communiste du Japon. Pour eux, une politique de renforcement multiforme du régime de Séoul au détriment du Pyongyang — et du dispositif stratégique américain au détriment des Soviétiques — est plus porteuse de tension que d'apaisement. Ils dénoncent dans la visite du général Chun ce qu'ils avaient déjà dénoncé lors de la visite de M. Nakasone à Séoul : un nouveau pas vers l'établissement *de facto* d'une alliance militaire triangulaire entre Washington, Tokyo et Séoul. Communistes et socialistes attirent l'attention sur la présence de responsables militaires sud-coréens dans la délégation officielle et les entretiens qu'ils auront avec leurs homologues nippons.

Le gouvernement, mal à l'aise sur ce point, cherche à donner l'impression qu'il n'a aucune raison de développer les relations militaires avec Séoul. Mais, d'une part, les Américains y sont favorables ; d'autre part, les Sud-Coréens ne cessent d'affirmer depuis des années qu'ils sont le *« premier rempart »* du Japon contre une menace communiste venue du Nord. Ils demandent que le Japon reconnaisse ce fait et fournisse une aide appropriée. Tokyo ne reconnait rien officiellement mais fournit une « aide économique » substantielle.

Le président sud-coréen arrive avec quatre requêtes principales : 1) que l'empereur trouve une formule satisfaisante pou déplorer le passé colonial ; 2) que Tokyo donne des garanties d'amélioration du sort et du statut des quelque sept cent mille coréens du Japon, souvent victimes de discrimination ; 3) que les Japonais soutiennent les positions de Séoul dans son face-à-face avec le régime du maréchal Kim Il Sung ; 4) qu'ils prennent enfin des mesures pour corriger un déficit commercial qui s'alourdit chaque année et pour favoriser les transferts de technologies.

Les deux premiers points sont particulièrement importants pour le succès de la visite. Les risques sont à la mesure du contentieux et de l'attente de l'opinion publique sud-corréenne qui est grande. Les dirigeants de Séoul se sont relayés pour demander aux Japonais de ne pas la décevoir. On n'ignore pas ici le « retour d'opinion antijaponais » qui découlerait d'un échec.

Au troisième point, on ajoutera l'importance attachée à l'aide du Japon pour favoriser le succès des Jeux olympiques de 1988. Enfin, souligne un diplomate, le président sud-coréen vient ausculter les Japonais sur *« le rôle que la Corée du Sud entend jouer dans l'aire du Pacifique ». « Acceptera-t-on à Tokyo,* ajoute-t-il, *un partage éventuel de certaines tâches et responsabilités régionales, voire internationales ? Si oui, comment l'envisage-t-on sur le plan économique et stratégique ? »*

Cet ambitieux programme, faire de l'ancienne colonie un partenaire privilégié du Japon dans la région, le président Chun l'esquissait à la veille de son voyage. *« Les exigences du moment,* disait-il, *font que la Corée, qui a pris la tête des pays en développement, et le Japon, deuxième puissance, doivent aujourd'hui se concerter pour explorer l'avenir. J'espère que cette visite ouvrira une ère nouvelle dans nos relations. »* Reste, d'abord, à dissiper les miasmes et rancœurs tenaces du passé.

R.-P. PARINGAUX.

Afghanistan

UNE CENTAINE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIENT ÉTÉ TUÉS DANS UNE EMBUSCADE

Les combats de ces dernières semaines entre les forces soviéto-afghanes et les résistants afghans ont été particulièrement meurtriers. Selon des sources diplomatiques à Islamabad, au moins cent soldats soviétiques ont été tués au cours des derniers jours dans une embuscade au sud du col de Salang, sur la route entre Kaboul et la frontière soviétique. Les résistants ont attaqué un poste soviétique en représailles du massacre de trente vieillards dans cette région, située au nord-ouest de la capitale afghane.

Près de cent soixante-dix soldats de l'armée rouge, pris sous le feu de leurs propres hélicoptères qui tentaient d'enrayer une attaque de la résistance, près de Kati-Sanghi, ont été tués, dans la nuit du 23 au 24 août, à quelques kilomètres au sud de Kaboul, indique-t-on également de même source (*le Monde du 30 août*).

La radio gouvernementale afghane a annoncé, pour sa part, que cinq cent cinquante-quatre maquisards ont été tués dans de violents combats dans la province du Wardak, au sud-ouest de Kaboul. Il s'agirait du bilan le plus important jamais annoncé par les autorités afghanes. De grosses quantités d'armes ont été saisies, notamment douze canons antiaériens et six mortiers, précise la radio.

Enfin, le dernier bilan de l'explosion d'une bombe à l'aéroport international de Kaboul, le 31 août, est de vingt-huit morts et plus de trois cents blessés, dont trente sérieusement atteints, selon les estimations des diplomates occidentaux. L'engin, placé dans une cantine métallique devant la porte du terminal, a fait voler en éclats une baie ainsi qu'une partie vitrée du toit. — (*AFP, AP.*)

LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE SUR ANTENNE 2

M. Laurent Fabius : « Le gouvernement demande l'effort sur une base de justice sociale »

Dans la société médiatique qui est la nôtre, il est toujours difficile, pour un nouveau chef de gouvernement, de subir pour la première fois l'épreuve d'une grande émission de télévision diffusée en direct, même lorsque l'intéressé est rompu à ce genre d'exercice. Il faut non seulement plaire, séduire ou impressionner, mais aussi affirmer son autorité.

Invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, M. Laurent Fabius, mercredi 5 septembre, a subi ce test à son avantage. Clair, concis, didactique, le nouveau premier ministre s'est montré à son aise, autant sur les questions politiques, économiques et sociales, que sur l'inévitable question de politique étrangère, après les derniers voyages du président de la République au Maroc.

Mais le plus important pour lui était d'essayer de dissiper les doutes que peuvent susciter l'aptitude qu'il a montrée dans la passé à esquiver les problèmes et ses étroites relations avec M. Mitterrand, qui lui valent de passer pour le grand commis du chef de l'Etat. Le nouveau premier ministre a donc insisté sur la part qui revient à sa propre capacité à décider. Il l'a dit en soulignant qu'il avait lui-même donné le *« feu vert »* au ministre de l'éducation nationale pour que celui-ci facilite *l'« apaisement »* avec l'école privée. Il l'a dit aussi en annonçant le calendrier retenu pour la préparation des mesures envisagées conte le chômage et en précisant, devant les téléspectateurs, les consignes qu'il donne, à ce sujet, au ministre du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle. Il l'a dit surtout en se démarquant de M. Mitterrand : *« Lui, c'est lui, moi, c'est moi ! »* Ainsi, rarement a-t-on vu homme plus proche du chef de l'Etat prendre, vis-à-vis de ce dernier, en apparence, autant d'autonomie.

Il lui fallait aussi, à l'égard de l'opposition, entretenir la *« décrsipation »* ambiante. C'est pourquoi il a prolongé l'invitation faite aux parlementaires de la droite de s'associer à la gauche pour étudier certains problèmes de société (la vieillesse et la recherche). Cette relance va obliger l'opposition à se déterminer à nouveau sur des offres d'ouverture persévérantes, mais dont il dit lui-même qu'il ne faut pas les confondre avec un « méli-mélo ».

Pour illustrer sa volonté de conciliation, le chef du gouvernement retient, en outre, la possibilité de reporter jusqu'au lendemain des élections législatives de 1986 l'entrée en vigueur de la future loi sur la presse. Histoire de tempérer un peu la décision d'engager, s'il le faut, la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale pour accélérer l'adoption définitive du projet gouvernemental. L'essentiel était en la circonstance de privilégier l'esprit d'ouverture. Mais au passage, le premier ministre a dénoncé les alliances locales contractées par l'opposition avec l'extrême droite, dont la progression exprime, selon lui, *« de fausses réponses à de vraies questions »*.

Enfin, il lui fallait répliquer à ceux de ses propres amis politiques et à ses alliés communistes qui le taxent de néo-libéralisme ou de social-libéralisme, bref, qui le soupçonnent d'être plus centriste que socialiste. Se réclamant d'un *« socialisme moderne »* et s'employant à parler des *« vrais problèmes »*, M. Fabius a affirmé plusieurs fois sa détermination à continuer la politique de rigueur *« sur une base de justice sociale »*. A maintes reprises, le premier ministre a souligné que, la crise durant, l'effort sera prolongé — *« C'est difficile, et ça va rester difficile ! »*, — en insistant sur sa volonté de poursuivre cette politique de rigueur *« sur une base de justice sociale »*. Ce langage n'est pas rose et ne lui évitera peut-être pas de désespérer la gauche. Mais l'expression de ses convictions était suffisamment forte pour justifier qu'on lui fasse crédit... en attendant de le juger à ses actes.

ALAIN ROLLAT.

Quel est l'événement que le nouveau premier ministre a *« vécu le plus fortement »* depuis son installation à l'hôtel Matignon ? En réponse à cette première question, M. Laurent Fabius cite deux événements : *« Le premier,* dit-il, *c'est le détournement du Boeing d'Air France par des pirates de l'air. Je venais juste d'être nommé premier minsitre, et on a appris que des pirates de l'air avaient détourné un Boeing avec beaucoup de Français et avec des étrangers. Et il s'est trouvé que j'ai dû présider la cellule de crise qui s'est réunie pour prendre des décisions. Et à un moment, je m'en rappelle comme si j'y étais, il est tombé sur le téléscripteur le message qui nous était passé par les pirates :* « Ou bien vous libérez les prisonniers Iraniens en France ou bien nous tuons un Français toutes les heures. » *Et à ce moment-là, pour le chef de gouvernement que je suis, il ne s'agit pas de tourner autour du pot, il y a une décision. Et on ne peut pas céder au chantage, parce que si on cède au chantage à ce moment-là plus aucun Français n'est en sécurité partout dans le monde, et en même temps il y a des vies humaines en jeu. Une décision a été prise. Finalement, les choses se sont bien terminées. Mais, ça je le conserverai probablement jusqu'à la fin de mes jours.*

» Le deuxième événement qui m'a frappé (...) c'est cette affaire de l'apaisement scolaire. Dès que j'ai pris mes fonctions, le chef de l'Etat et moi-même nous avons donné des indications, des instructions au ministre de l'éducation, car nous souhaitions l'apaisement scolaire. Le ministre de l'éducation nationale a travaillé vite, il a bien travaillé. Il a consulté et puis il a fait des propositions, Et puis, comme c'est normal, il est venu voir le premier ministre avec ses propositions et à ce moment-là, là encore la question qui se pose, par rapport à laquelle on ne peut pas tourner autour du pot, c'est : feu vert ou pas feu vert. Feu vert, je l'ai donné et il semble que les choses soient en voie d'apaisement... »

> ### ILLUSIONS PERDUES...
>
> *Mai 68, il avait vingt-deux*
> *[ans, moi dix-sept,*
> *J'avais rêvé et perdu.*
> *Mai 81, il en avait trente-cinq,*
> *[moi trente.*
> *J'ai voté, lui aussi,*
> *[nous avons gagné.*
> *Septembre 84, il est premier*
> *[ministre,*
> *Il parle et j'écoute.*
> *Il a gagné, j'ai perdu.*
>
> V. M.

Interrogé par les téléspectateurs sur ses convictions socialistes et le départ des communistes du gouvernement, M. Fabius déclare : *« Mon engagement personnel à moi, personne ne peut le constester. J'ai toujours été socialiste. Depuis que je vote, j'ai toujours voté socialiste. Mais la question qui m'est posée, à mon avis, n'est pas celle-là : est-ce que ce gouvernement est un gouvernement de gauche, en même temps que le gouvernement de la France (...). Je voudrais simplement dire, parce que c'est la ligne de force, la chose suivante : aujourd'hui le gouvernement, qui est fidèle à ses orientations ne peut pas épargner l'effort aux Français, ce n'est pas possible. Mais il est fidèle à ses convictions en ceci qu'il demande l'effort sur une base de justice sociale, j'essaierai de le démontrer (...). Est-ce que je souhaitais la présence des ministres communistes ? Je le leur ai proposé oralement et par écrit (...). Ils ont décliné cette offre et je l'ai regretté. »*

Le premier ministre est-il inquiet de constater que, selon le sondage de la SOFRES, publié par *le Monde* du 6 septembre, 82 % des Français estiment que les hommes politiques ne disent pas la vérité ?

« Oui, ça m'inquiète. Et j'en tire la conclusion qu'il faut que les hommes politiques balaient devant leur porte parce que si les Français ne croient pas que les hommes politiques leur disent la vérité c'est grave (...). J'en tire la conséquence que ce que j'ai dit à l'Assemblée nationale lorsque j'ai présenté mon gouvernement : je vous dirai la vérité, il faut que je l'applique. Mais en même temps ça m'a inspiré une réflexion : je crois que les Français sont d'autant plus critiques à l'égard des hommes politiques que nous sommes dans une période de crise et que les Français ne voient pas bien les issues. Alors il y a eu un gouvernement de droite, maintenant il y a un gouvernement de gauche, certains problèmes sont résolus, d'autres ne sont pas résolus et les gens se disent : alors finalement ils disent la même chose. Je crois que ça explique beaucoup ce sentiment de recul et de rejet (...). En 1981 (...), probablement à cause de la responsabilité des forces de droite, et de la gauche du reste, des deux réunies (...) la population française a cru que ça serait plus facile que ça ne l'est en réalité. Or en réalité c'est difficile, et ça va rester difficile. »

Mais la gauche avait-elle assez dit que ce serait difficile ? *« Probablement pas »*, estime le chef du gouvernement.

Comme on lui demande si l'on peut être un chef de gouvernement autonome quand on devient le premier collaborateur de celui dont on a toujours été le collaborateur, M. Fabius répond, évoquant ses rapports avec M. Mitterrand : *« Je vais vous faire une révélation. Lui, c'est lui, moi c'est moi (...) Et ça va se voir. Chacun a son caractère, ses qualités, ses défauts mais je pense que c'est très important de bien s'entendre parce que quand le chef du gouvernement et le chef de l'Etat ne s'entendent pas bien, on l'a vu dans le passé, les résultats sont problématiques. Mais sur ma personnalité, n'ayez pas trop de craintes. »*

Au Tchad, la France n'a pas besoin de médiateur

A propos des entretiens secrets entre M. Mitterrand et le roi du Maroc, le premier ministre indique : *« Ce voyage avait été prévu il y a plusieurs mois, voyage privé. A l'époque où il a été prévu par le roi Hassan II et par François Mitterrand, il n'y avait pas tous ces événements : notamment le traité entre le Maroc et la Libye. Et puis il y a eu le traité. La question qui s'est posée pour le roi du Maroc et pour le président de la République française, c'est : faut-il le remettre. Cela créait tout une série de difficultés. La décision qui a été prise, et le chef de l'Etat m'en avait parlé, c'est, non, ce voyage aura lieu quand même. Deux précautions particulières : François Mitterrand ne voulait pas être présent au Maroc le jour du référendum et comme il avait un voyage prévu au Portugal, il a fait un aller et retour ce jour-là. Et deuxièmement il était évident que même si ce voyage avait un caractère privé, il fallait parler des sujets politiques... Dans ses conversations et je crois que le chef de l'Etat s'il est interrogé répondra sur ce point — j'en suis même sûr — les problèmes abordés n'ont pas été essentiellement le Tchad parce que sur le Tchad la position de la France est parfaitement claire et connue, et la France n'a besoin d'aucun médiateur. La position de la France est simple : à la seconde même où les troupes libyennes quittent le Tchad, les troupes françaises quittent le Tchad. C'est simple comme tout, pas simple à réaliser mais il n'y a pas besoin de médiateur. Deuxième problème qui se posait, c'est le traité. Il y a quelques jours, on apprenait, avec beaucoup de fracas, qu'il y avait un traité d'union entre le Maroc et la Libye. Alors, bien sûr, c'est un problème de la souveraineté de ces Etats, mais nous sommes quand même intéressés par les conséquences parce que nous sommes très intéressés par les conséquences, parce que nous sommes très intéressés pae l'équilibre des forces au Maghreb. Au Maghreb, nous sommes amis avec chacun des pays de la région : nous sommes amis avec le Maroc, avec l'Algérie, avec la Tunisie, avec la Mauritanie, avec l'Egypte. Mais il se passe que pour toute une série de raisons historiques, sur lesquelles on ne va pas revenir, ces pays ne s'entendent pas très bien entre eux. De sortē qu'il était tout à fait normal que le roi Hassan II et le chef de l'Etat aient une discussion sur ce point, sur les conséquences que cela pouvait avoir. C'est ce qui a eu lieu. Dernier point : il y avait aussi quelque chose de très grave dans le contexte, c'est le problème des prisonniers, des droits de l'homme. Il y a des étudiants emprisonnés dont deux sont décédés. On ne va pas faire d'ingérence dans les affaires d'un Etat mais vous savez que le chef de l'Etat, lorsque des problèmes de droit de l'homme se posent, n'a jamais mis son drapeau dans sa poche. »*

« Le rassemblement est une nécessité absolue »

M. Fabius précise ensuite pourquoi il ne cesse d'appeler les Français au « rassemblement » : *« Le rassemblement, ça correspond surtout à une nécessité absolue. On est et on va rester dans une période de difficultés (...) parce que le monde est en train de changer, et ce qui se passe aujourd'hui, contrairement à ce qu'on dit, ce n'est pas une crise, c'est un changement total de système économique et de système industriel. La France est à la fois un grand pays et un pays moyen, et on ne peut pas s'en sortir, je dis bien on ne peut pas s'en sortir si sur quelques grands problèmes on ne rassemble pas au maximum les Français. C'est l'idée de départ (...) Je crois que les Français, dans la grande majorité, sont assez d'accord sur l'idée générale de politique extérieure, sur les problèmes de défense, sur la nécessité de lutter contre l'insécurité. Et moi, je pense qu'en plus, si on peut contribuer à faire que le débat politique ne soit pas un combat de dinosaures mais vraiment un débat où il y ait des enrichissements, c'est mieux. Quand je dis rassemblement, je ne pense pas essentiellement aux forces politiques, aux gens qui sont à l'Assemblée nationale, je pense à eux, bien sûr, mais je pense surtout à l'ensemble des Français. J'ai fait des propositions ; malheureusement, elles ont été déclinées. Je ne me décourage pas pour autant, et il y en a deux autres que j'ai à l'esprit. (...) J'ai proposé à quatre parlementaires, de quatre formations politiques, de réfléchir sur les problèmes de l'allongement de la durée de la vie et les problèmes très considérables posés par la vieillesse. Ils n'ont pas pu le faire parce qu'il y avait des problèmes d'appareil politique. Mais je crois quand même que leur expérience est utile. C'est pourquoi j'ai décidé de prolonger ma proposition, mais d'une façon qui ne les gêne pas, pour qu'ils puissent l'accepter, et de le faire à l'intérieur d'une commission du Plan. C'est tout à fait le type de travail que peut faire une commission du Plan ; les parlementaires, à mon avis, l'accepteront, et comme ça, ça permettra de déboucher.*

Deuxième point : on mène une action très importante en matière de recherche. La recherche, c'est vraiment la clé de l'avenir, et nous avons voté une loi d'orientation de la recherche qui prend fin l'année prochaine. Il va donc falloir préparer la suite. Pour préparer la suite, j'ai demandé à M. Hubert Curien, qui est à la fois un grand savant et en même temps le ministre de la recherche, non seulement de consulter les scientifiques, mais de préparer les choses en liaison avec l'ensemble des formations politiques. »

« Mettre le paquet sur la qualité de l'enseignement »

La *« décrispation »* en question vaudra-t-elle en ce qui concerne le projet de loi sur la presse ? *« Je pense,* dit M. Fabius, *qu'il y a un point qui pourrait montrer l'état d'esprit du gouvernement : c'est que le délai d'application de cette loi pourrait être allongé pour que, dans les faits, elle n'ait pas à s'appliquer avant les élections. Car le procès qui nous a été fait, que j'ai entendu, c'est de dire : mais est-ce que ce n'est pas par rapport aux législatives ? Ça n'a rien à voir. Donc, je pense qu'il faudrait retarder la date d'application. »*

Interrogé sur la querelle scolaire, le premier ministre souligne : *« Il faut être honnête et reconnaître que la façon dont nous avions envisagé les choses, d'une manière très ambitieuse, n'a pas débouché. Et puis, finalement, les propositions qui ont été faites par le ministre de l'éducation nationale qui semblent, avec des réserves sans doute, recueillir quand même un minimum d'accord de part et d'autre, sont plus modestes et plus pratiques. Alors vient tout de suite à l'esprit l'idée : est-ce que vous n'auriez pas pu faire ça tout de suite ?*

(Lire la suite page 8.)

M. LAURENT FABIUS

(Suite de la page 7.)

Mais, à mon avis, je vais peut-être surprendre en disant cela, je ne suis pas du tout sûr que si ces propositions avaient été faites il y a trois ans elles auraient été accueillies des deux côtés. Parce que la société française est ainsi faite, que les passions – on le déplore – sont montées, on n'est passé pas loin d'une très très grave difficulté, et c'est probablement cette espèce de maturation qui permet maintenant à chacun des deux protagonistes d'accepter un certain nombre de propositions. Peut-être aurait-on pu s'y prendre autrement, mais ce que je voudrais vous dire, c'est que finalement, la démarche qui a été celle du gouvernement finalement, au bout du compte, a probablement, avec toute une série de détours, porté aujourd'hui ses fruits (...). Mais le problème le plus important, en matière d'école, c'est la qualité de l'enseignement. C'est ça qui est la clé de tout. Nous avons une seule ressource en France, c'est la formation et l'éducation. Et il faut donc mettre le paquet là-dessus, et c'est ça qui est plus important que tout, et la mission que j'ai donnée au ministre de l'éducation nationale, c'est d'abord de se préoccuper de cela.»

Invité à revenir sur ce sujet, en fin d'émission, M. Fabius devait ajouter : *« Il y a eu à la fois avancée et recul. Il y a les deux. Par rapport aux thèses classiques laïques qui consistent à dire : service public unifié de l'éducation, ce n'est pas ce qui va se faire immédiatement, après les propositions de M. Chevènement. Donc, par rapport à cela, les laïques, d'une certaine manière, peuvent ne pas être satisfaits mais il y a aussi des avancées (...) Seulement, on a trop oublié un des engagements aussi de François Mitterrand. François Mitterrand avait dit sur cette affaire scolaire : il s'agira toujours de procéder par la conviction, par la négociation et jamais par la contrainte (...) Il y a sûrement dans un grand corps comme l'éducation – un million d'agents – comme dans toute société aussi grande, des résistances. Et je crois que ce ne serait pas honnête de ne pas le dire. Mais je pense que les enseignants ont une idée extrêmement haute de leur métier, et que, s'ils ont une tâche bien précise, une mission bien précise, ils sont capables de se donner corps et âme pour cela (...) Bien sûr, il y a des blocages comme partout, mais dans le passé, on disait : les instituteurs sont les hussards de la République. C'était au début de la République. Maintenant, les instituteurs et les enseignants doivent être les hussards de la modernisation. Cela veut dire qu'ils doivent d'une certaine manière, dans leur formation, se remettre en cause aussi, et il faut que nous les aidions. Mais si vraiment on est capables tous ensemble de se dire : c'est ça qui est l'avenir du pays, c'est sur ces forces-là qu'il faut compter, alors je crois qu'on peut attendre de grandes choses de la part des enseignants. »*

« Il n'y aura plus de référendum »

A propos de la controverse sur le projet de référendum M. Fabius affirme : *« Il y a eu tellement de discussions là-dessus que finalement on perd l'essentiel sur cette affaire de référendum. Quel est le fond de l'affaire ? Nous souhaitons pouvoir consulter les Français sur les garanties des libertés ? La Constitution, aujourd'hui, ne le permet pas. Nous souhaitons donc qu'il y ait une révision de la Constitution. A partir de là il faut que ça passe devant le Sénat et devant l'Assemblée, et, pour que ça puisse déboucher, il faut que l'Assemblée et le Sénat soient d'accord. C'est venu au Sénat. Ce sont les partis de droite qui sont majoritaires au Sénat, et ils ont dit, non. C'est venu à l'Assemblée, l'Assemblée a dit oui. Maintenant ce mercredi soir ça revient au Sénat. Donc il y a deux hypothèses : ou bien le Sénat reviendra sur son unité initiale et acceptera, ce que je souhaite, de pouvoir consulter les Français par référendum sur les libertés, et dans ce cas-là ça débouchera. Ou bien il dira non, et dans ce cas-là on ne peut pas passer outre (...). Qu'est-ce que vous voulez faire d'autre ? Je voudrais ajouter quand même qu'il ne faut pas simplement constater les choses. Si les partis de droite au Sénat maintenaient leur attitude je trouve que ce serait dommage parce que je pense que consulter les Français par référendum sur les libertés c'est une bonne chose. J'ajoute que, au-delà de cette affaire immédiate ça pose quand même un problème de fond. Je me demande si on pourra jamais utiliser à nouveau le référendum si on va dans ce sens-là. Parce que quel est le problème ? Au lieu de répondre sur une question précise qui est posée au Sénat – est-ce que oui ou non vous êtes pour cette procédure – la chose a été transformée, et les partis de droite ont dit : on est plutôt pour cette affaire de référendum mais on ne peut pas l'accepter parce que le président de la République pourrait le gagner. Si on va dans ce sens-là ça veut dire qu'il n'y aura plus de référendum. »*

« Faire le maximum pour Creusot-Loire »

Le premier ministre se déclare, d'autre part, *« plutôt pour le raccourcissement du mandat présidentiel »* mais déclare qu'un tel raccourcissement *« aujourd'hui, n'est pas prévu »*.

Un téléspectateur lui demandant si *« les critères qui ont été retenus pour renflouer l'imprimerie de La Chapelle-Darblay* (située dans sa circonscription législative) *ne pourraient pas être « retenus » également pour aider Creusot-Loire »* le premier ministre note que cette question a été sélectionnée « avec beaucoup de discernement » et répond : *« Chapelle-Darblay ce sont les usines de papier en France. Le problème qui était posé était simple : veut-on une industrie du papier en France ou non. Personne ne se proposait pour reprendre cette industrie qui est stratégique. Il a donc été décidé de faire l'effort pour qu'il y ait une filière stratégique du papier en France (...).*

» Creusot-Loire, c'est autre chose. Creusot-Loire est une firme privée qui dépendait d'un grand groupe privé, le groupe Empain-Schneider. Je ne veux pas refaire l'historique, mais le groupe Empain-Schneider, à mon sens, ne s'est pas conduit comme il aurait dû se conduire et a laissé tomber sa filiale Creusot-Loire. Et finalement, cette filiale s'est retrouvée sans personne pour la reprendre. Alors, à partir de ce moment-là, qu'est-ce qu'ont fait les pouvoirs publics ? Ils ont essayé de susciter des repreneurs. Il n'y avait aucun repreneur dans l'affaire Chapelle-Darblay. En revanche, en ce qui concerne Creusot-Loire, s'est proposé essentiellement un groupe de repreneurs qui s'appelle Fives-Cail-Babcock avec Usinor et Framatome. Et ce sont ces propositions qu'on discute aujourd'hui. Ce que je voulais dire sur cette affaire Creusot-Loire, qui est une affaire privée pour laquelle une proposition de reprise d'un groupe privé est faite et par rapport à laquelle il y a des négociations aujourd'hui entre tout le monde, c'est que Creusot-Loire est une industrie très importante en France, que les pouvoirs publics doivent faire le maximum pour essayer de soutenir les choses, mais qu'il ne faut pas substituer les responsabilités. Il s'agit d'un dépôt de bilan d'une firme privée par rapport à laquelle il y a une proposition d'un groupe privé. »

Cinq « fronts » contre le chômage

Interrogé sur les hausses de prix de l'essence et des tarifs du téléphone, M. Fabius attribue la première, pour une bonne part, au taux du dollar et affirme, à propos des seconds, que 1984 est *« la première année ou les tarifs publics augmentent moins que la moyenne des prix (...). Les tarifs publics, cela fait des années qu'ils augmentent comme les autres tarifs, mais c'est la première fois qu'on voit les impôts baisser. Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Depuis 1971, les impôts augmentaient. En 84-85-86, pour la première fois, ils vont baisser. »*

A propos des grands indicateurs économiques, il y a, dit-il, *« des choses qui vont et des choses qui ne vont pas »*. L'inflation, *« c'est mieux, ce n'est pas suffisant »*. M. Fabius note aussi une amélioration de la situation financière des entreprises et, plus lente, du commerce extérieur. Se sont détériorés, ajoute-t-il, la situation de l'emploi et le pouvoir d'achat. Il est prévu, en 1985, le maintien, en masse, du pouvoir d'achat moyen des Français. Pour la fonction publique, note-t-il, *« nous devons rester stricts »* et, dès avant la fin du mois de septembre, le ministre concerné recevra ses interlocuteurs pour engager la discussion sur le bilan de 1984 et les perspectives pour 1985.

M. Fabius estime qu'une relance *« tous azimuts »* serait *« irresponsable »*, qu'elle creuserait le déficit extérieur, provoquerait un dérapage sur l'inflation et la monnaie. Le premier ministre traite alors des conséquences du chômage : *« ce sont des familles qui vivent les choses dans leur cœur et des jeunes qui perdent absolument l'espoir, des moins jeunes qui... enfin c'est affreux. C'est un cancer, c'est quelque chose d'affreux et je pense que tout homme politique, quelles que soient ses convictions par ailleurs, ne peut avoir qu'un objectif, mais sans raconter d'histoires, c'est de mettre tout en œuvre pour essayer d'enrayer ce cancer. En même temps, et il n'y a pas de recette miracle... S'il y avait une recette miracle, il n'y aurait pas vingt millions de chômeurs en Europe. Il y a vingt millions de chômeurs en Europe et cela veut dire que celui qui arrive dans un préau d'école, dans une tribune pour vous dire : j'ai la recette miracle, pour passer de deux millions trois cents et quelques mille chômeurs à zéro ou un million cinq cent mille, celui-là est, malheureusement, un menteur. »*

Le *« combat contre le chômage et pour l'emploi »* s'organise, dit-il sur cinq fronts :

● CROISSANCE : *« Nous ne pouvons pas faire de miracles sur ce front-là dans l'immédiat. »* ;

● *CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES* : les emplois se créeront d'abord, estime M. Fabius, dans les petites et moyennes entreprises et chez les artisans ;

● FLEXIBILITÉ, ORGANISATION DU TRAVAIL, TEMPS CHOISI : sur le temps choisi, M. Fabius demande aux syndicats et au patronat d'aller *« loin et vite »* dans leur négociation. Il ajoute : *« On ne va pas construire l'emploi sur les décombres de la législation sociale ;*

● TRAVAUX D'INTÉRÊT COLLECTIF : *« C'est meilleur de payer les chômeurs à travailler qu'à ne pas travailler. »*

● FORMATION : *« La France,* dit-il, *a pris du retard (...). Sur les chaînes Toyota qui produisent les voitures, il y a 95 % de bacheliers. C'est vraiment la clé de tout. Dans les années qui viennent, les jeunes qui vont arriver sur le marché du travail devront changer, peut-être, deux ou trois fois d'emploi (...). La formation est, vraiment, le passeport pour l'avenir.*

» Je fixe au gouvernement et, notamment, au ministre du travail et de la formation professionnelle, un objectif, là, très ambitieux : il faut que, d'ici la fin de 1985, à tous les jeunes de moins de vingt et un ans, on offre soit une formation, soit un travail, que ce travail soit un travail dans une entreprise ou d'intérêt collectif. Cela demande un effort considérable de la part de tout le monde : chambres de commerce, chambres d'agriculture, chambres des métiers, patronat, Etat, collectivités locales. »

« Dès la semaine prochaine, indique ensuite le premier ministre, *le ministre du travail et de la formation professionnelle recevra les partenaires sociaux pour discuter de ces cinq points. Tout ne dépend pas du gouvernement – il y a des choses qui dépendent du gouvernement, des choses qui dépendent des entreprises, des choses qui dépendent des syndicats et d'autres, mais, le dernier mercredi de septembre, nous présenterons nos propositions sur ces cinq fronts. Ce sur quoi je m'engage, c'est non pas – parce que serait malhonnête – un chiffre – car les créations d'emplois, cela dépend, avant tout, des entreprises, ce n'est pas l'Etat qui va créer lui-même les entreprises (...) – mais une volonté farouche, sur le plan politique, de me battre sur ces cinq fronts-là. »*

M. Fabius y insiste : *« Quelles ressources de fond avons-nous ?* demande-t-il. *On l'a dit – on en a même ri, parfois, – nous n'avons pas de pétrole, nous n'avons pas de matières premières en nombre important, nous n'avons que notre matière grise. Or les pays qui sont forts aujourd'hui – Japon, Etats-Unis et quelques autres, – les pays qui, demain, seront forts encore plus, c'est sur la formation, c'est sur la matière grise qu'ils vont se battre (...). Il faut que nous fassions, entre les écoles et les entreprises des différentes communes, la même chose que ce qu'on fait, aujourd'hui, entre les grandes villes. Il faut que tout lycée de France, que tout collège de France, soit jumelé avec une entreprise. Il faut qu'on comprenne qu'il n'y a pas deux mondes séparés ; il faut que ceux qui travaillent dans l'entreprise apportent leur formation à l'école et que ceux qui sont à l'école comprennent, déjà, quels sont les besoins de l'économie. »*

Des syndicats forts

Interrogé sur le rôle des syndicats, M. Fabius déclare : *« J'ai dit – et cela va un petit peu à rebrousse-poil de l'opinion, – que je souhaitais des syndicats forts, parce que je pense que si on veut une démocratie vivante, il faut avoir des gens responsables avec qui discuter. Je sais bien qu'il y a une certaine gourmandise à dire : « les syndicats s'affaiblissent, les syndicats ceci, les syndicats cela... » Ce n'est pas une bonne chose. Car si vous n'avez pas en face de vous des gens responsables avec qui discuter, cela devient l'anarchie.*

» C'est là qu'il faut bien comprendre que la modernisation, dont je parle tout le temps, ce n'est pas, simplement, une modernisation économique ; la modernisation économique est nécessaire, parce que, si on n'est pas moderne économiquement, on est laminé par la compétition ; on n'existe plus, on ne peut pas vendre de produits. La modernisation doit être, aussi, sociale (...) ; elle doit être, aussi, une modernisation de l'Etat, pour que les gens aient plus de liberté.

» La modernisation n'est pas un but en soi, c'est un moyen. Il faut moderniser l'économie, parce que c'est la clé de l'indépendance ; il faut moderniser les rapports sociaux, parce que c'est comme cela qu'on peut réduire les inégalités ; il faut moderniser l'Etat, parce que c'est comme cela qu'on peut atteindre à la liberté. »

Le premier ministre aborde, ensuite, le problème de l'automobile. *« En France,* dit-il, *l'industrie automobile, c'est quelque chose de puissant, et cela doit le rester. Mais pour cela, il faut qu'il y ait toute une série d'ajustements. Effectifs, sans doute, mais pas seulement les effectifs ; et, de ce point de vue-là, ce que disent certains syndicats, ce que dit – je vais peut-être vous surprendre – le Parti communiste n'est pas erroné. On ne peut pas limiter le problème de l'automobile au seul problème des effectifs (...) ; c'est aussi un problème de gamme, c'est un problème de qualité, c'est un problème de formation, c'est un problème de direction. »*

M. Fabius précise qu'il n'est pas d'accord avec le PCF sur la question des investissements à l'étranger. *« Dans ma circonscription,* dit-il, *les usines Renault produisent, à Cléon, des moteurs, et une grande partie de ces moteurs sont exportés pour permettre d'équiper les voitures qui se vendent aux Etats-Unis. »*

A propos des événements d'Aulnay-sous-Bois (usine Citroën), le premier ministre indique : *« Je veux dire là-dessus, de la façon la plus nette, que tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme, à le dignité des travailleurs, c'est une erreur et c'est même une faute. Quand j'ai vu ces images, dans ma conviction, pas seulement de socialiste mais d'homme, j'ai été très profondément heurté. On l'a dit il y a bien longtemps : les hommes ne vivent pas seulement de pain, c'est vrai. Il faut, aussi, la dignité, et je dirai presque : en particulier quand ce sont des travailleurs avec peu de qualification. »*

« Un socialisme moderne »

Comme on lui demande s'il est un « néo-libéral », le premier ministre déclare : *« Je crois qu'il n'y a pas deux familles d'idées, mais trois : il y a, d'un côté, les partisans du tout-Etat, l'Etat partout ; il y a, de l'autre, des gens qui, à chaque fois qu'ils voient l'Etat, sortent leur révolver : une espèce de libéralisme, d'ultra-libéralisme débridé par idéologie ; et il y a les gens, dont je suis, qui pensent que la société doit être organisée, qu'il faut agir avec efficacité, en cherchant à réduire les inégalités : c'est cela qu'est un socialisme moderne.*

» Et cette division en trois, on la retrouve dans beaucoup de terrains. Par exemple, en ce qui concerne la création des richesses et la répartition : vous avez, d'un côté, les gens qui disent : « On peut répartir, occupons-nous simplement de la répartition, la production ça marchera toujours » ; de l'autre, vous avez des gens qui disent : « Produi» sons sans cesse plus de richesses » *et qui ne s'occupent pas de la répartition (...) ; et vous avez les gens, dont je suis, qui disent :* « Il faut » qu'on essaie de développer la pro» duction de richesses, mais il faut, » aussi, que la répartition soit plus » juste. »

Selon M. Fabius, *« la France est un peu en bascule ». « Ou bien,* dit-il *on modernisera – ce n'est pas la modernisation qui coûte des emplois, c'est le fait de ne pas avoir modernisé (...) – en faisant les choses sur un plan humain, pour que cette modernisation soit accompagnée ; ou bien on reculera devant l'effort, devant la difficulté, devant la montée des corporatismes, devant ceci ou devant cela, et, dans ce cas, la France, en tant que grande puissance, n'existera plus. »*

M. Fabius indique, ensuite, que la hausse du dollar ne justifie pas qu'on envisage une dévaluation. *« Le passage du dollar à 9 francs pose de grands problèmes ; quand on passe de 8 à 9 francs, sur l'inflation, en France, cela fait un point et demi de plus, c'est considérable. Du point de vue financier, actuellement, le franc se porte bien, mais il faut faire très attention, parce que beaucoup est fonction de notre inflation. »*

« Un réel sentiment d'insécurité »

Le premier ministre indique, d'autre part, au sujet du pouvoir d'achat : *« Quand on prend la période 1981-1984 il y a eu, quand même, une progression, alors qu'il y a un recul dans la plupart des autres pays. »* Au sujet des hauts revenus, il indique : *« Les hauts revenus sont tout à fait capables de comprendre et de partager la solidarité, mais en même temps il ne faut pas, non plus, décourager. Et c'est tout à fait normal que, quand on travaille – j'allais dire quand on se crève, – quand on est impliqué à fond, quand on a des responsabilités très importantes, on soit récompensé à la mesure de ses efforts. (...) Egalité des chances, oui, mais récompense des mérites. C'est pourquoi, dans le budget 1985, la baisse de l'impôt sur le revenu visera non seulement les petits et les moyens contribuables, mais aussi les hauts contribuables. (...) En 1986, il y aura la suppression totale de la surtaxe pour les hauts revenus. (...) On avait mis une surtaxe exceptionnelle et il est normal, puisqu'elle est exceptionnelle – sinon les mots n'ont pas de sens, – qu'au bout d'un certain temps elle soit supprimée. »*

Interrogé sur la sécurité, le premier ministre déclare : *« Il existe un réel sentiment d'insécurité en France. Ce n'est pas la peine de tourner autour du pot, comme on le fait souvent. Ce sentiment d'insécurité existe, en particulier dans les villes et dans les quartiers les plus populaires parce que, souvent, ce sont les plus exposés. Quand on regarde les choses, la grande criminalité n'a pas augmenté. (...) Mais la délinquance, elle, souvent, a augmenté, pas seulement en France. (...) La lutte contre l'insécurité passe par trois séries de dispositions : premièrement la prévention. (...) Deuxièmement, quand la prévention n'est pas suffisante, la répression. (...) Troisièmement, la réparation des dommages aux victimes. »* Selon M. Fabius, *« c'est un terrain sur lequel on doit pouvoir rassembler les forces politiques »*. Il précise : *« En ce qui concerne les meurtres de policiers, il faut que les peines encourues soient les peines maximum. »*

« De fausses réponses à de vraies questions »

Interrogé ensuite sur les communistes, le premier ministre déclare : *« Je considère qu'ils appartiennent à la majorité et je dirais que, du point de vue du fond, de ma conviction, j'ai toujours pensé que la gauche est plus forte si elle est rassemblée que si elle est divisée, et je sais que c'est l'opinion de millions de Français. »* Au sujet du mode de scrutin, M. Fabius rappelle que *« les engagements sur lesquels le président de la République a été élu sont des engagements pour aller dans le sens de la proportionnelle ». « Il faudra donc,* dit-il, *qu'ils soient honorés et, en même temps, je crois qu'il faut rester assez proche des électeurs pour qu'il n'y ait pas de divorce entre les électeurs et les élus. »*

Au sujet de l'extrême droite, M. Fabius déclare : *« L'extrême droite, ce sont de fausses réponses à de vraies questions. (...) On ne lève pas un courant politique par un mode de scrutin. (...) Je crois, en revanche, qu'on peut limiter et même briser le développement d'un mouvement si on refuse de s'allier avec lui. (...) Il n'était pas du tout nécessaire aux partis de droite de s'allier avec l'extrême droite pour diriger en Corse. (...) Ce qui me choque, c'est une espèce de banalisation de ces idées de l'extrême droite, qui, petit à petit, d'une certaine manière, pénètrent, y compris dans les forces de droite traditionnelles. Cela mérite une vraie discussion. »*

M. Fabius estime, d'autre part, que la jeunesse *« est quand même à* [son] *avis, pour un chef de gouvernement, un certain atout ».* Il explique : *« Il se trouve que, étant le premier chef de gouvernement qui soit né après la guerre, j'ai vécu et je suis, un peu, le produit de ces bouleversements-là : la naissance de l'audiovisuel, le changement d'un certain nombre de données économiques, la modification de toute une série de rapports sociaux, les problèmes de l'école. »* Il cite une phrase de Chateaubriand : *« Pour être l'homme de son pays, il faut être l'homme de son temps. »*

A propos des élections législatives de 1981, M. Fabius déclare : *« Il y a de cela quelques mois, j'étais assez pessimiste, parce qu'il s'était produit une espèce de décrochement entre le gouvernement (...) et l'opinion. Aujourd'hui, je sens une espèce de frémissement. (...) Ce que je sais, c'est que si nous voulons gagner les élections de 1986, il faut dire la vérité et il faut expliquer exactement comment nous concevons l'intérêt de la France. Si nous travaillons, non pas seulement pour nous-mêmes, mais dans l'intérêt de la France, les gens diront : ils n'ont pas résolu tous les problèmes, ce sont des problèmes colossaux, mais ils ont commencé d'avancer. »*

Dessin de CAGNAT.

Retouches

M. Fabius est jeune et moderne : c'est entendu et cela commence à bien faire. Il ne faudrait pas, pense-t-il, que cela fasse « gadget ».

Le premier ministre avait donc une image à retoucher. D'autant que la jeunesse et la modernité portent en elles deux dangers : la fragilité et la sécheresse. M. Fabius est donc venu dire à la télévision qu'il est solide et qu'il a du cœur. Il sait, souligne-t-il, décider, vite si nécessaire, en faisant la part de son devoir d'État et de l'émotion.

Chef d'un gouvernement de l'image, il a voulu montrer – par l'image, justement – qu'il est aussi chef d'un gouvernement de l'action et que l'action n'exclut pas les sentiments. Le chômage, c'est « affreux ». Les grilles de Citroën lui serrent le cœur. *La Marseillaise* l'émeut chaque fois qu'il l'entend. Peut-être M. Fabius en dit-il un peu trop. *La Marseillaise,* c'était beaucoup. Il ne faut plus en ajouter, sous peine d'être contraint, lors d'une prochaine émission, d'avoir encore à corriger l'image d'un premier ministre si sensible qu'il en perdrait en crédibilité.

D'ordinaire brillant, M. Fabius a fait simple. C'est qu'il ne lui plaît guère d'être toujours comparé à M. Giscard d'Estaing. M. Fabius, tout à coup, se met à oublier les questions qu'on lui pose, à ne pas les comprendre au besoin si elles sont trop compliquées. Il ne peut plus, décidément, répondre à deux interrogations à la fois. Ce jeune homme exceptionnel aspire à plus d'ordinaire.

Pas sur son avenir politique cependant. Veut-il être président de la République ? Il appelle Chateaubriand à la rescousse : *« Pour être l'homme de son pays, il faut être l'homme de son temps »*. Pour les socialistes, qui éprouvaient le besoin de changer d'image, M. Fabius est, sans doute, l'homme du moment. *« Homme de son temps »*, il faudra le démontrer. Ce n'est pas affaire d'âge.

J.-Y. L.

A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

LES RÉACTIONS POLITIQUES ET SYNDICALES

M. Leroy (PCF) : nous ne sommes plus dans la majorité

« Pour parler vrai, et nous avons l'habitude de le faire, cette politique a un nom : l'austérité. Et elle a une histoire : elle a été mise en œuvre, sous des montures diverses, par plusieurs gouvernements de la France depuis une dizaine d'années. (...), Cette politique n'est pas bonne. » C'est clair et sans surprise : pour Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*, membre du comité central du PCF, la réponse au nouveau langage que M. Laurent Fabius a employé, avec talent, mercredi soir 5 septembre, sur Antenne 2, est « non ». D'ailleurs, selon le titre du quotidien communiste, le passage de M. Fabius à « L'heure de vérité » n'était qu'une « rediffusion » du spectacle déjà donné par le premier ministre lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, en juillet dernier. *« Nous ne sommes plus dans la majorité depuis que nous ne sommes plus au gouvernement »*, a précisé, jeudi matin, sur France-Inter, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste, directeur de *l'Humanité*.

Les communistes n'estiment donc pas que le propos du premier ministre les oblige à modifier le leur. Tant pis pour M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche, pour qui *« le premier ministre a eu raison de souligner que toutes les forces vives de la nation doivent se rassembler, afin que la France sorte gagnante de tous les efforts consentis »*. Ce rassemblement-là, le PCF, décidément, n'en est pas. On y trouvera peut-être, en revanche, M. Olivier Stirn, à condition que *« l'action du gouvernement soit conforme à ses intentions »*. Pour le député (non-inscrit) du Calvados, président de l'Union centriste et radicale, *« la manière concrète et directe avec laquelle le premier ministre envisage la solution des problèmes, en se dégageant des dogmatismes, devrait permettre, enfin, des convergences sur les problèmes essentiels et une action politique adaptée à notre temps »*.

M. Lecanuet : faux-fuyants

M. André Rossinot, président du parti radical, ne s'y laisse pas prendre : *« Le bon élève de Mitterrand, celui du socialisme-caméléon, a tenté avec habileté d'utiliser à nouveau le piège du recentrage. Ce n'est qu'un mirage »*, affirme le député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, maire de Nancy. Bref, *« l'effet Fabius n'existe ps »*. Ou alors, comme dit M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, il *« a déjà commencé de pâlir »*, car le premier ministre *« n'a pas pu montrer en quoi sa politique serait différente de celle qui a échoué depuis trois ans »*.

M. Fabius *« se borne à décrire et à constater »*, précise M. Jean Lecanuet. Pour le président de l'UDF, le premier ministre *« est évasif et se réfugie dans les faux-fuyants. Il n'entraîne pas. Il ne mobilise pas les énergies. Il se résigne à la durée de la crise. Le seul point positif : un adieu perceptible, mais inavoué à l'idéologie de la gauche. Au total beaucoup d'ambiguïté et d'incertitude »*.

Pas de *« densité »* ni de *« sérieux »*, estime M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat. Pas de vérité non plus, selon M. Alain Juppé, membre du comité central du RPR, ni sur l'inflation, ni sur la dette extérieure, ni sur la reprise américaine et allemande. *« Le plus grave*, dit M. Juppé, *me paraît être le caractère de dissertation mondaine qu'il a donné à ses propos sur l'emploi. La croissance, oui, mais comment ? Le développement des entreprises, certes, mais par quelles mesures concrètes ? La flexibilité du travail, à coup sûr, mais grâce à quel changement de notre législation sociale ? L'on pourrait multiplier les exemples d'une discrétion poussée jusqu'à l'esquive. »*

Toutes les portes se ferment-elles, à droite, devant M. Fabius ? Non, M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (républicain indépendant) des Hauts-de-Seine entrouve la sienne. *« Nous venons d'assister au premier effet positif de l'alternance*, a-t-il dit, mercredi soir. *Après avoir agi et s'être confronté aux vraies difficultés de la société française, on ne peut plus raisonner comme avant 1981. »* M. Fourcade estime que le premier ministre a fait une *« excellente prestation »*, mais il s'interroge : *« Les trois années que vient de passer M. Fabius au gouvernement ont montré la vanité des 110 propositions de François Mitterrand et la nécessité de tourner le dos, à la fois, à l'idéologie socialiste et aux réformes réalisées au début du septennat. Sur qui M. Fabius va-t-il pouvoir s'appuyer pour réaliser les quelques bonnes intentions qu'il vient de présenter aux téléspectateurs ? »* Sur tous ceux — répondrait M. Fabius — qui partagent le jugement de M. Fourcade sur les intentions annoncées. — P.J.

Le CDS propose au gouvernement de concrétiser sa volonté de dialogue sur la « grande pauvreté »

Comme il en avait manifesté l'intention devant l'université des jeunes démocrates sociaux (*le Monde* du 29 août), M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, entend montrer que son parti, s'il n'est pas prêt au *« compromis »* avec le pouvoir, est en revanche favorable au *« dialogue »*. Il y a des sujets, estime-t-il, qui dépassent les clivages politiques sur lesquels un consensus est réalisable, sans qu'il soit besoin d'attendre deux ans pour y porter remède, précise-t-il, en envisageant le succès de l'opposition aux élections législatives de 1986.

La *« grande pauvreté »*, dossier qu'il a confié à M. Adrien Zeller, député app. UDF du Bas-Rhin, est de ceux-là, et doit permettre au CDS de tester la volonté de dialogue affirmée par le nouveau gouvernement. M. Zeller, maire de Saverne, qui présentait ses réflexions jeudi 6 septembre, s'est inspiré des solutions apportées à ce problème par les élus locaux centristes, qu'ils soient maires ou présidents de conseils généraux.

Le diagnostic que porte M. Zeller sur le développement de la *« grande pauvreté »* en France le conduit à exposer différentes propositions, dont la création immédiate d'un *« fonds spécial »*. *Le but de ce fonds* est de donner la possibilité aux plus démunis de se voir garantir à brève échéance un « minimum d'existance », tout en palliant les carences des différents systèmes d'aide sociale existant actuellement et en prévoyant une contrepartie personnelle du bénéficiaire. Ce dernier point est censé éviter le développement d'une société d'assistance. Le député du Bas-Rhin suggère que, pour financer ce fonds, le prélèvement de 1 % sur les revenus soit partiellement maintenu et que les recettes ainsi collectées soient affectées aux bureaux d'aide sociale des communes de France. Ces derniers auraient pour obligation de proposer des compléments de revenus et donc des tâches en priorité aux personnes les plus rémunies.

Pour M. Zeller, le système qu'il envisage, dès lors que l'État y contribuerait, permettrait d'apporter une aide immédiate à 100000 familles de *« grande pauvreté »*, l'objectif étant de doubler ce nombre.

APRÈS SA VISITE AU MAROC

M. Mitterrand affirme que la France n'a pas changé de politique au Maghreb

A l'issue du conseil des ministres, mercredi 5 septembre, le porte-parole du gouvernement, M. Dumas, a indiqué que M. Mitterrand, après avoir fait un compte rendu de ses récentes visites au Maroc, a tenu à souligner qu'*« il n'y avait pas de changement de politique de la part du gouvernement dans cette région du monde* [au Maghreb].

Après les membres de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères et de la défense au Sénat, avait demandé, mardi 4 septembre, à M. Cheysson de venir exposer devant la commission *« le déroulement des événements et des conversations au sommet qui viennent d'avoir lieu au Maghreb, notamment en liaison avec la situation des forces en présence en République tchadienne »*.

La situation en Afrique du Nord continue, après l'entrée en vigueur le 1er septembre du traité maroco-libyen, de susciter une vive activité diplomatique. Mercredi, M. Reda Guedira, conseiller du roi Hassan II, a présenté au secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, à Washington, l'accord avec Tripoli. Cet accord impliquant une assistance militaire mutuelle, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que Washington *« étudiait le traité à la lumière des lois américaines sur le transfert d'équipements militaires »*.

A Madrid, le gouvernement s'efforce de son côté d'apaiser les inquiétudes qu'exprime la presse à propos des enclaves espagnoles au Maroc — à la suite de la conclusion de l'alliance maroco-libyenne.

A Alger, l'organe central du FLN (parti unique), *Révolution africaine*, évoque ce jeudi, sans citer nommément Paris, *« l'ingérence d'une puissance étrangère »* au Maghreb. Quant au gouvernement mauritanien, proche de l'Algérie, il a estimé, mercredi, que le traité d'Oujda mène à la *« balkanisation du Maghreb »*. — *(Reuter, AFP.)*

M. Claude Labbé (RPR) : « Nous ne sommes ni perturbés ni séduits »

Les petites phrases égrenées tout au long de l'été par quelques élus RPR et dont l'écho a été amplifié par l'utilisation politique, voire polémique, qui en a parfois été faite ont pu donner l'impression que le mouvement gaulliste était quelque peu troublé par le nouveau visage que s'est donné un pouvoir pourtant déjà vieux de trois ans.

Les dirigeants du RPR, tout en affectant de mettre ces écarts de langage sur le compte de l'inexpérience, voire de la naïveté, parfois même du goût du baroque ou du désir d'attirer l'attention, ont en réalité bien senti le danger.

Que des personnalités du mouvement semblent séduites ou même seulement intéressées par le langage de M. Laurent Fabius, et l'ancrage du parti de M. Chirac dans une ferme opposition serait compromis. Déjà, sous l'« effet Le Pen », le RPR a pu sentir que certains de ses partisans l'avaient déserté. Il ne faudrait pas que s'y ajoute maintenant un *« effet Fabius »*. Il convenait donc que les choses fussent reprises en main et qu'aucune ambiguïté ne subsistât. Avant que M. Chirac ne le fasse lui-même, notamment lorsqu'il participera jeudi 13 septembre à l'émission télévisée « L'enjeu », M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire, a commencé à l'issue de la réunion de celui-ci mercredi 5 septembre à préciser l'attitude du RPR. *« Nous ne sommes ni perturbés ni séduits »*, a-t-il affirmé, puisque la nomination de M. Fabius *« n'a rien changé »*. Il a ainsi décrit le nouveau gouvernement : *« Le premier ministre a trente-huit ans. Et après ? Le gouvernement a des relents de Front populaire type IVe République renforcé par quelques soixante-huitards dépassés. Est-ce là la novation ? »* M. Labbé a été approuvé par tous les députés présents.

Il est vrai que ni M. Philippe Séguin ni M. Michel Bannier qui ont le plus fait parler d'eux au mois d'août n'étaient là. Selon M. Labbé, *« ceux qui prétendent qu'il faut aider ce gouvernement parcequ'il nous tend la main commettent une erreur »*. En réalité, l'attitude du pouvoir à l'égard de l'opposition n'est qu'un *« piège »* et il faut *« rester insensible à ce qui peut être magouillé pour nous troubler »*. Le président du groupe RPR s'insurge contre la présentation *« comme une victoire du gouvernement de ce qui n'est qu'un retrait ou une reculade. Il s'agit en réalité d'une victoire de l'opposition, de l'aboutissement de son combat »*.

Ce que souhaite M. Labbé au nom de son groupe *« ce n'est pas une politique de compromis mais de changement »*. Il ne se contente donc pas *« de voir évoluer le socialo-communisme vers une social-démocratie plus ou moins droitière »*.

Pour lui, la descrispation est une notion impropre, puisque, assure-t-il, ses amis n'ont jamais été *« crispés*. Il préfère affirmer qu'ils maintiendront leur attitude politique *« avec la plus grande fermeté »*.

En réfutant *a priori* les initiatives du nouveau premier ministre, le président du groupe RPR n'a-t-il pas voulu également exorciser par avance les effets d'une certaine opération de séduction que M. Fabius devait une heure plus tard lancer en direction de l'opposition ?

ANDRÉ PASSERON

M. Bergeron (FO) : « Des propos sans doute courageux, mais... »

« Je pense — comme l'a courageusement reconnu le premier ministre — que le désarroi de l'opinion provient largement du fait qu'en 1981 les gens ont espéré plus qu'on pouvait leur donner et que pourtant on leur avait promis. Il a raison de s'inquiéter du jugement sévère que les citoyennes et les citoyens portent sur les discours des hommes politiques. J'ai toujours pensé que tous ceux qui détiennent des responsabilités publiques doivent dire ce qu'ils croient être la vérité. En fait, c'est du devenir de la démocratie qu'il s'agit. (...) Je persiste néanmoins à penser qu'il faudrait atténuer la rigueur de la politique économique et sociale du gouvernement.

» Bien sûr qu'il faut exporter davantage et que pour y parvenir il faut moderniser l'industrie. Mais cela demande forcément du temps. Je crains que le chômage atteigne une dimension qu'on ne pourra plus supporter. Je doute que les mesures annoncées par le premier ministre suffisent à réduire le chômage d'une façon significative. Une des mesures envisagées peut même être dangereuse. Mais j'en parlerai plus tard. (...) Les propos de M. Fabius sont sans doute courageux, mais je ne peux pour autant ignorer les préoccupations des salariés et des retraités. »

PRÉCISION. — Mme Simone Veil nous prie de préciser que devant l'université d'été du Parti radical à Canet-Plage, le lundi 3 septembre, elle n'a pas dit *« c'est le gouvernement qui change actuellement de cap et agit de façon pragmatique »* comme nous l'avons écrit dans le *Monde* du 5 septembre. Elle nous précise qu'elle a en réalité déclaré : *« Le gouvernement a changé tant de fois depuis 1981 qu'on peut se demander quelle est aujourd'hui la politique suivie. Comment accorder confiance à un gouvernement qui a fait tant de promesses ? »* Elle a aussi qualifié de *« mystifications, le projet de référendum et la décrispation proposée par le gouvernement »*.

M. LAURENT FABIUS A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

Le prix à payer

(Suite de la première page.)

Le langage de la vérité, M. Fabius, sensible au sondage en question, a voulu le tenir aux citoyens, et il l'a fait en grande partie, à ceci près qu'interrogé, comme on pouvait le penser, sur le relèvement massif des taxes sur l'essence et le téléphone, il s'en est d'abord tiré par une pirouette intellectuelle, avant d'en admettre, finalement, le caractère très largement fiscal. Une belle occasion perdue!

Au-delà de cette escarmouche, assez révélatrice toutefois, le nouvel hôte de Matignon a dressé un tableau sans complaisance, se refusant à farder la situation.

Oui, non seulement la crise est durable, mais ce n'est pas seulement une crise, c'est un changement complet de système, un déplacement d'activités de la zone atlantique à la zone pacifique, et, dans ce déplacement, la France est *« bousculée »*. Le terme est faible, au vu des pans entiers de l'industrie qui s'effrondrent, comme la sidérurgie ou Creusot-Loire, ou qui s'affaiblissent, comme l'automobile naguère prospère.

Dans ce contexte difficile, M. Fabius annonce clairement la couleur. Il n'est pas question d'une relance de l'économie tous azimuts. Ce serait *« irresponsable »*, car, en dépit de certaines améliorations, encore fragiles (inflation, déficit commercial), *« on ne peut relâcher l'effort »* : il faut investir, moderniser et exporter. Quant au pouvoir d'achat moyen, il sera maintenu *« en masse »*, en 1985, ce qui signifie une augmentation pour les bas revenus et une diminution pour les revenus hauts et moyens.

Le chômage? C'est un *« cancer »*, *« c'est quelque chose d'affreux »*. Sans doute M. Fabius s'engage à offrir aux jeunes de moins de vingt et un ans à la fin de 1985 *« ou un travail, ou une formation »*, avec un clin d'œil du côté des travaux d'intérêt collectif chers à M. Mauroy, mais, qu'on se le dise : *« Il n'y a pas de recette miracle. »*

Voilà donc le décor planté pour 1985 et on ne peut pas dire qu'il soit très riant pour les Français : M. Fabius, compte tenu de ses antécédents, a bien du mérite à le reconnaître.

Mais une constatation immédiate vient à l'esprit : dans cette *« nouvelle donne »* qu'est devenu, pour la majorité issue des urnes en mai 1981, le grand espoir qui le soulevait ? A aucun moment, dans les propos du premier ministre, on n'a relevé le mot de « planification », rejeté aux oubliettes de l'histoire. Alors que reviennent, les grands desseins de l'été 1980, les « filières industrielles », la « réforme fiscale » ?

Symboliquement, comme on demandait, mardi soir, à M. Fabius quel effet cela lui faisait d'être qualifié de néo-libéral, il a récusé immédiatement la distinction entre néolibéralisme et socialisme. Il s'agit plutôt, pour lui, d'adopter un moyen terme entre partisans et adversaires du « tout État », et de réduire les inégalités tout en gardant l'efficacité. Il faut produire, et « aussi » répartir, avec un effort particulier pour les bas salaires. C'est bien le moins pour un gouvernement socialiste. M. Giscard d'Estaing l'avait fait, lui aussi, avec moins d'ampleur, sans doute, mais, il avait commencé.

Bien plus, à entendre M. Fabius, on en vient à se demander en quoi la France devenue si *« raisonnable »*, comme le reconnaissent les Allemands, se différencie maintenant de ses partenaires européens, dont, au lendemain du 10 mai, le gouvernement de M. Mauroy dénonçait l'esprit rétrograde et le malthusianisme économique. Le discours officiel actuel relève du pur *« classicisme »* et presque d'un *« barrisme »* de gauche cette fois-ci, malgré les protestations qui s'élèvent des deux côtés de la barricade.

D'autre part, toujours en écoutant M. Fabius, on éprouve de temps à autre un malaise. N'est-ce pas le même homme qui, au « Club de la presse d'Europe I », au printemps 1982, déclarait : *« Le temps est venu d'une relance de la relance. »* Quand le nouveau premier ministre affirme, avec vigueur, qu'il serait *« stupide »* de condamner le profit et qu'il ne faut pas décourager le dynamisme en surtaxant les hauts revenus de *« ceux qui se battent »*, mais récompenser ces derniers, on ne peut s'empêcher de penser au budget *« triomphant »* de 1982, et même de 1983, où la fiscalité de ces hauts revenus se trouvait fortement alourdie. A cette occasion, on notera que le premier ministre s'est hâté d'annoncer la suppression de la surtaxe en 1986, avant M. Bérégovoy...

Et n'y a-t-il pas quelque chose de touchant et de presque désespéré dans l'appel lancé à nouveau, à la création d'entreprises ? Le pouvoir s'aperçoit, maintenant, avec bien du retard, que les grandes entreprises, dont le rôle initial était de servir de *« pôles »* et de *« pilotes »*, luttent pour leur vie et ne peuvent que supprimer des emplois. Il prend conscience qu'en France comme à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, c'est la foule des initiatives individuelles, des petites entreprises en développement, qui nourrit un tissu industiel en perpétuel renouvellement.

On comprend maintenant la fascination qu'exercent sur nos gouvernants la Silicon-Valley et son bourgeonnement incessant : l'ennui, c'est qu'en Californie l'écosystème se situe à des années lumières du nôtre, pour bien des raisons dont certaines remontent à Colbert. A vrai dire, on peut plaindre M. Fabius d'avoir à gérer la France au moment où son économie subit la plus formidable torsion de son histoire récente. La crise de 1933-1935, si dure à certains égards, n'était pas de même nature, le système ne changeait pas fondamentalement. La meilleure preuve est qu'après 1945, grâce aux plans Monnet et Marshall, on put faire redémarrer la machine en la reconstruisant. Aujourd'hui, M. Fabius le dit bien, avec sa lucidité d'énarque normalien, le système change, et toutes les structures gémissent. Promettre fin 1985 à tout jeune de moins de vingt et un ans une formation et un travail, fort bien. Mais quelle formation et quel travail ?

A la vérité, on peut plaindre M. Fabius d'avoir à conduire à la fois ce douloureux réaménagement de la maison France et cette remise en cause des grandes aspirations qui sous-tendaient l'action des pouvoirs publics au lendemain du 10 mai 1981. On peut craindre pour lui, non pas l'obstruction ou les sarcasmes de l'opposition, qui voit triompher certaines de ses thèses, mais le scepticisme résigné (pour combien de temps ?) de ceux qui avaient fait confiance au nouveau régime. Il y a peu, un dirigeant d'entreprise nous disait : *« Quand je prends une grande décision de stratégie industrielle, ce n'est qu'au bout de cinq ans que je saurai si je me suis trompé. »* *« En ce cas,* ajoutait-il, *je saute et l'entreprise avec. »* Pour un gouvernement l'échéance peut être plus courte.

FRANÇOIS RENARD.

Formation : un objectif très ambitieux

Pour lutter contre le chômage, *« ce cancer »*, M. Laurent Fabius entend se battre sur *« cinq fronts »* et notamment sur celui de la formation des jeunes. Dans ce domaine, dont il a éloquemment su démontrer l'importance stratégique en insistant sur la valorisation de *« notre ressource humaine »*, le premier ministre veut « mettre le paquet ». Mais l'objectif qu'il se fixe place la barre très haut, à un niveau qui n'a jamais été visé par le passé, malgré tous les efforts. Que, d'ici à la fin 1985, il soit offert à tous les jeunes de moins de vingt et un ans, soit une formation, soit un travail d'intérêt collectif ou dans une entreprise, paraît en effet *« ambitieux »*, comme le souligne M. Fabius lui-même.

Actuellement, si l'on se réfère à l'enquête emploi 1983 de l'INSEE, cette population de 3 949 627 personnes se partage en 2 045 981 scolarisés, 346 590 inactifs et 1 557 056 actifs qui, eux-mêmes, se divisent en salariés ayant un emploi stable, en travailleurs à statut précaire et en chômeurs ; 21 % des actifs ayant moins de vingt-cinq ans sont au chômage et sans doute autant de moins de vingt et un ans sont inscrits à l'ANPE (*le Monde* des 21 et 22 août), sans compter ceux qui ne travaillent qu'épisodiquement et passent ainsi du chômage à un *« petit boulot »*.

De longue date, pour répondre à cette difficulté majeure, dont M. Fabius s'inquiète à juste titre, on a mis en place des dispositifs qui recensent tous les moyens disponibles. Or il semble bien que, à moins d'un changement radical, ils ne puissent guère produire plus d'effets que ceux enregistrés jusqu'ici.

Ainsi, le taux de la scolarisation n'a cessé d'augmenter en 1982 et 1983 pour atteindre des niveaux difficiles à dépasser (à 17 ans, 78,1 % des jeunes hommes et 87,8 % des jeunes filles sont scolarisés, à 18 ans, ils sont respectivement 64,6 % et 75,9 %, à 19 ans de 43,9 % et 55 %). L'éducation nationale avait réussi à en scolariser 11 800 de plus à la rentrée en 1982, 21 700 en 1983 et prévoit 48 600 en 1984, alors que le plan de formation des jeunes va, lui, jusqu'à envisager le maintien dans le système scolaire de 70 000 jeunes de plus. Il sera certainement difficile d'aller au-delà...

Quant aux autres mesures prévues dans le plan formation des jeunes (*le Monde* du 6 septembre) elles aboutissent à des évaluations élevées, de l'ordre de 765 000 pour la campagne 1984-1985, à comparer aux 715 000 annoncés en juin dernier par M. Mauroy et aux 850 000 avancés en mai 1983, qui n'ont pour l'instant jamais correspondu aux faits. Par exemple, on observe que le nombre de contrats d'apprentissage, qui était pourtant monté jusqu'à 126 369 en 1980-81 ne cesse de rétrograder depuis (123 995 en 1981-82, 119 115 en 1982-83, 115 390 en 1983-84), notamment parce que les mesures nouvelles ou améliorées ont un effet « cannibale » sur le rendement des dispositions existantes. Les contrats emploi-formation, dont on attendait 200 000 stagiaires cette année, auront plafonné à 83 618 (77 884 en 1982-83, 72 060 en 1981-82). Enfin, les programmes 16-18 ans ou 18-21 ans, n'ont jamais correspondu aux espérances avec 70 132 entrées en stage en 1982-83 et 88 919 en 1983-84.

Dans ces conditions, et compte tenu des moyens disponibles (AFPA, ANPE, FNE, missions locales pour l'emploi, permanences d'accueil d'information et d'orientation et organismes divers de formation), on voit mal comment M. Fabius pourrait tenir son pari, à moins de développer très rapidement le deuxième terme de sa proposition, à savoir le développement des emplois d'utilité publique ou d'intérêt social.

Sur ce point — et c'est le deuxième obstacle que doit franchir le premier ministre, — on doit constater que, si la réflexion existe dans de nombreux milieux (Alfred Sauvy a évoqué le sujet, la CFDT s'y intéresse), les éléments concrets de référence manquent, à l'exception historique des chantiers nationaux. Non seulement il faudra faire vite, mais voir clair sur une idée que M. Fabius n'a d'ailleurs fait qu'évoquer brièvement en indiquant que des associations et des collectivités locales pourraient participer à sa mise en œuvre. Le troisième obstacle concerne la flexibilité dans l'organisation du travail qui a dû faire frémir plus d'un syndicaliste. Pour la première fois, en effet, un chef de gouvernement emploie le terme, sujet de polémique avec le CNPF, et demande aux partenaires sociaux (syndicats et pratronat) *« d'aller loin et vite* dans ce domaine au cours de négociations engagées depuis l'été, et qui doivent reprendre le 10 septembre. La prise de position est claire, même si M. Fabius lui fixe une borne : *« Il ne faut pas construire l'emploi sur les décombres de la législation sociale. »*

Les deux derniers obstacles, la création et le développement des petites et moyennes entreprises et, surtout, la croissance économique, ne se négocient pas aisément non plus. Dans un cas, les réticences psychologiques jouent autant que les blocages administratifs. Dans l'autre, il faut atteindre des taux élevés (3 % estime-t-on généralement) pour espérer stabiliser le chômage.

« Il n'y a pas de recette miracle », a pris soin de dire M. Fabius qui, au passage, a voulu souligner que les autres pays européens ne connaissaient pas plus de succès dans la lutte pour l'emploi. Il n'empêche, en annonçant son objectif pour la fin 1985, il a pris un énorme risque.

ALAIN LEBAUBE.

Pouvoir d'achat : + 5 % en trois ans

Le pouvoir d'achat des Français a baissé en 1983 a reconnu M. Fabius. Mais globalement depuis 1981 il a progressé.

Deux affirmations exactes que confirment les chiffres. En 1983, selon les comptes de la nation corrigés en juin dernier, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (qui, outre les revenus directs prend en compte les impôts et les prestations sociales) a baissé de 0,3 % par rapport à 1982. C'était la deuxième fois depuis plus de vingt-cinq ans qu'une telle baisse se produisait (après l'année 1980 où il avait également baissé de 0,3 %). Sur les trois années 1981, 1982, 1983, le pouvoir d'achat de ce même revenu disponible a progressé de 4,9 %, grâce aux gains importants engrangés au cours des premiers mois du septennat.

Les comptes de la nation prévoient pour cette année une progression de 0,2 % et de 1,6 % en 1985, ce qui apparaît peu cohérent avec le discours de rigueur de M. Fabius. Mais ce ne sont là que prévisions.

Notons encore que si l'on considère le pouvoir d'achat des seuls salaires (1) celui-ci a baissé de 0,3 % au cours du premier semestre 1984.

Le pouvoir d'achat a-t-il beaucoup baissé à l'étranger ces dernières années comme l'a affirmé M. Fabius ? En l'absence de données globales incluant les impôts et les prestations sociales, on en est réduit à comparer l'évolution du *« pouvoir d'achat du salaire moyen par tête brut »* (c'est-à-dire avant les prélèvements sociaux).

Un pays a vu le pouvoir d'achat de sa population regresser fortement : c'est la Belgique, avec une baisse de 5,5 % pour les trois années 1981, 1982, 1983. En RFA, sur la même période, le pouvoir d'achat a reculé de 1,7 % ; aux Pays-Bas de 2,1 %. Mais les trois dernières années ont été positives en Italie (+ 0,8 %), en Grande-Bretagne (+ 3,8 %), aux Etats-Unis (+ 2,3 %), au Japon (+ 6,1 %), au Canada (+ 1,9 %).

(1) Rapport de la hausse des taux du salaire horaire ouvier (+ 3,4 %) à la hausse des prix de détail (+ 3,7 %).

LA SUPPRESSION DE LA SURTAXE SUR LES HAUTS REVENUS

Parlant des *« exigences de la situation conjoncturelle »* et d'*« un souci de solidarité »*, le gouvernement avait incorporé dans la loi de finances 1984 une *« surtaxe conjoncturelle »*, applicable aux contribuables dont l'impôt sur le revenu (au titre de l'année 1983) dépassait 20 000 F. Cette surtaxe était alors égale à 5 % de l'impôt dû si celui-ci n'excédait pas 30 000 F, et à 8 % de l'impôt dû lorsque celui-ci était supérieur à ce dernier montant. Par la suite, une disposition complémentaire avait été prévue sous la forme d'une décote pour les contribuables dont l'impôt à payer était compris entre 20 000 F et 25 000 F, de façon à atténuer l'impact de cette surtaxe de 5 %.

La baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques applicable en 1985 équivaut, dans un premier temps, à supprimer la surtaxe de 5 % sur les impôts compris entre 20 000 F et 30 000 F et à ramener à 3 % celle qui continue à s'appliquer, cette année-là, aux impôts supérieurs à cette somme. Ce n'est qu'en 1986 que ces 3 % restant seront annulés dans le cadre *« de la suppression totale de la surtaxe sur les hauts salaires »* annoncée par le premier ministre.

L'affaire Chapelle-Darblay

Il n'y avait pas d'industriel privé candidat à la reprise de la Chapelle-Darblay, a dit en substance M. Fabius. C'est à la fois faux et juste. M. Jean-Marc Vernes, PDG du groupe Beghin-Say, avait proposé un plan jugé techniquement intéressant par le ministère de l'industrie, mais avait décliné l'offre de reprendre, en responsabilité, la direction de la Chapelle-Darblay. Dans un second temps, pour éviter « la solution étrangère », celle de la prise de contrôle de la Chapelle-Darblay par la société Parenco, elle-même devenue filiale du groupe allemand Haindl, M. Jean-Marc Vernes avait suggéré la création d'une entreprise nationale papetière englobant la Chapelle-Darblay et l'usine de Corbehem du groupe Beghin-Say.

Les pouvoirs publics avaient rejeté cette proposition estimant qu'elle avait surtout comme avantage de permettre à Beghin-Say de se défausser d'une unité industrielle. Par la suite, M. Vernes a affirmé que son plan était crédible, mais il ne semble pas qu'il ait jamais proposé de le mettre en œuvre personnellement. On reprochait à l'industriel privé de ne pas s'engager financièrement.

Dans la solution adoptée finalement, le moins qu'on puisse dire c'est que l'industriel néerlandais Parenco, en fait son PDG, M. John Kila, en son nom propre, n'a pas non plus apporté de capitaux. Au total, les concours financiers accordés pour le redémarrage de la Chapelle-Darblay s'élèvent à 3,2 milliards de francs sur cinq ans (900 millions en subventions d'Etat, 1,4 milliard de prêts à taux très réduit, voire nul, 900 millions de crédits bancaires à taux bonifiés). Sur deux mille emplois environ qui existaient, neuf cent vingt-sept ont été conservés.

(PUBLICITÉ)

JOURS DE FRANCE

EDITORIAL



Photo : Henri PESSAR

VOICI VENIR L'UNION NATIONALE

Il y a bien longtemps que dans mes « Cafés du Commerce » et dans mes éditoriaux, je préconise l'Union Nationale.

Aujourd'hui tout le monde est d'accord, l'Union Nationale est dans l'air, encore faut-il la réaliser. Pour cela il y a deux solutions :

1) Attendre les élections législatives de mars 1986.

Il est probable que les Socialistes, avec ou sans les Communistes, n'atteindront pas 50 % des sièges.

Il est probable que l'Opposition, qui dispose de 150 sièges aujourd'hui, n'atteindra pas le chiffre de 275.

Il deviendra donc nécessaire de faire l'Union Nationale, avec peut-être l'appoint des partis moins importants.

On fera, pour cinq ans, un programme commun, les uns consentant des sacrifices et recevant des avantages, les autres recevant des avantages et consentant des sacrifices.

2) Il y a une autre solution :

Il faut tout d'abord remarquer que lorsqu'on a un gouvernement de Droite, les syndicats sont inquiets, exemple l'Angleterre actuellement.

*Inversement, lorsqu'on a un gou*vernement de Gauche, les patrons sont inquiets, c'est le cas actuel de la France.

Les syndicats veulent que l'on diminue le nombre des chômeurs et que le personnel retrouve son pouvoir d'achat.

Les patrons, à l'instar du charbonnier, veulent être maîtres chez eux et, tant que cela n'est pas admis, ils se mettent en hibernation, pas tous évidemment mais beaucoup.

Le président des patrons a fait une proposition au gouvernement qui permettrait, si cette proposition était acceptée, d'embaucher 450 000 chômeurs dans l'année. La confiance reviendrait et, les affaires reprenant, les syndicats seraient satisfaits de voir le nombre de chômeurs diminuer et auraient la perspective de retrouver leur pouvoir d'achat.

Marcel Dassault
Député de l'Oise

I.M.P. - 200-22-85

M. FABIUS A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

École : la page tournée

Rassembler et moderniser. Telle est la double mission que s'est fixée M. Fabius en s'installant à l'hôtel Matignon. Sur cette voie, il assigne à l'éducation et à la formation un rôle moteur. Rassembler, c'était d'abord mettre fin à la querelle scolaire qui déchirait le pays et empoisonnait la vie politique. C'est chose faite depuis une semaine avec les propositions du ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement privé. Des propositions *« plus modestes et plus pratiques »* que celles du gouvernement précédent. *« Peut-être aurait-on pu s'y prendre autrement,* a reconnu le premier ministre en évoquant le travail de son prédécesseur, *mais, finalement, la démarche du gouvernement a porté ses fruits. »*

Dans les deux camps, il est vrai, les passions se sont calmées. Certes, a relevé M. Fabius, la thèse laïque du *« service public unifié de l'éducation, ce n'est pas ce qui va se faire immédiatement après les propositions de M. Chevènement* (...), *mais il y a des avancées »*. Et pour ceux qui s'inquiéteraient de ce qui pourrait advenir au-delà de l'avenir « immédiat », un rappel des engagements de M. Mitterrand : *« Il s'agira toujours de procéder par la conviction, par la négociation et jamais par la contrainte »*.

Du côté des responsables catholiques, Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale, relève, dans une déclaration à *la Vie*, *« l'intérêt »* des dispositions gouvernementales : *« Il était indispensable de faire une mise à jour pour la bonne application des lois antérieures, pour le bien de la nation. »* Et le chanoine Paul Guiberteau souligne dans le *Quotidien de Paris*, *« l'avancée assez caractéristique »* de la gauche.

L'objectif de l'apaisement semble donc atteint. C'est un des événements qui ont le plus marqué le premier ministre. Il n'a d'ailleurs pas manqué de valoriser son action dans cette heureuse conclusion, soulignant qu'il avait lui-même donné indications, instructions, et « feu vert » au ministre de l'éducation nationale.

Mais ce problème réglé, *« le plus important en matière d'école, c'est la qualité de l'enseignement »* a répété M. Fabius après M. Chevènement tout en précisant : *« C'est la mission que j'ai donnée au ministre de l'éducation nationale. »* Car éducation et formation — à condition de les moderniser et de les adapter à la nouvelle société française — sont pour le premier ministre le *« passeport pour l'avenir »*, et le plus important des *« cinq fronts »* à ouvrir dans la lutte contre le chômage et pour répondre aux besoins de l'économie.

Jumelage avec les entreprises

Pour illustrer l'*« effort colossal »* à faire, il a lancé l'idée d'un jumelage entre les collèges et lycées et les entreprises, allant ainsi bien au-delà des mesures prises lors du précédent septennat avec les *« séquences éducatives »* en entreprises réservées aux élèves de l'enseignement technique. Cette initiative fera peut-être grincer des dents les enseignants, ces *« hussards de la modernisation »* qui risquent, en outre, de mal apprécier les exemples de *« dévouement »* de deux de leurs collègues cités par M. Fabius : l'un a renoncé à ses vacances, l'autre a personnellement financé l'achat d'un micro-ordinateur pour sa classe. Mais, pour le premier ministre, l'heure n'est visiblement pas aux états d'âme. Les enseignants doivent *« se remetrre en cause aussi et il faut que nous les y aidions »*. Un langage mobilisateur n'est pas inutile à la veille de la rentrée scolaire, mais les intéressés attendront sans doute qu'il soit suivi de décisions plus concrètes.

CATHERINE ARDITTI.

Un consensus sur la recherche ?

Rassembler les hommes politiques sur le thème de la priorité à donner à la recherche scientifique, tel est le vœu exprimé par le premier ministre. Pour lui, *« la recherche, c'est vraiment la clé de l'avenir »*. Aussi, pour donner une suite à la loi d'orientation et de programmation de la recherche (LOP) qui prend fin en 1985, il a demandé à M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, non seulement de consulter les scientifiques, mais aussi de *« préparer les choses en liaison avec l'ensemble des formations politiques »*.

L'idée à le mérite d'être originale et mobilisatrice. Au-delà des querelles de partis, il n'est pas de grande formation politique qui n'ait, même de façon sous-jacente, marqué son intérêt pour une recherche forte. Reste que l'heure est aux contraintes et aux régulations budgétaires, et qu'il faudra gérer l'austérité, même si, selon M. Curien, *« en 1985, la recherche doit, dans un budget strict, rester prioritaire »*. Les coupes budgétaires décidées cette année par l'ancien ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Delors, sont là pour en témoigner et montrent que les objectifs ambitieux de la LOP ne peuvent tous être respectés.

Votée en juillet 1982, la loi d'orientation et de programmation de la recherche prévoyait en effet : des réformes statutaires — presque achevées — pour les personnels et les organismes de recherche; la mise en place de programmes mobilisateurs dont *« certains,* avait dit il y a quelques mois M. Fabius, *sont mal définis »*; des indications chiffrées de tendances budgétaires et de croissance d'effectifs (une augmentation moyenne annuelle de 17,8 %, en volume, des crédits et un accroissement de 4,5 % par an des effectifs).

La loi courant jusqu'à la fin 1985, quelle suite doit-on lui donner? Une nouvelle loi d'orientation? Une nouvelle loi de programmation? La question se pose. C'est pourquoi M. Curien a demandé à M. Jacques-Louis Lions de poursuivre la mission que M. Fabius lui avait confiée début juin sur ce point et de lui remettre, début octobre, ses recommandations. Ensuite, le ministre de la recherche et de la technologie consultera les membres du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, avant d'étendre ces discussions à toutes les composantes des milieux de la recherche et des formations politiques. Ces dernières n'ont pas encore été contactées.

Sécurité tranquille

Continuité dans la prévention, continuité dans la répression. Le premier ministre, dans sa manière de parler de la délinquance et du *« réel sentiment d'insécurité en France »*, c'est clair, ne cherche pas à innover. Continuité tranquille. Aucun gadget, donc, mais la réaffirmation prudente des principes qui ont guidé jusqu'à présent la politique de la gauche.

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), proche de la gauche — qui représente près de 60 % des gradés et gardiens — réclame ainsi une *« justice particulière pour ceux qui tirent sur les uniformes »*. Léger embarras de M. Fabius. Son ton semble indiquer que les meurtriers de policiers doivent plus que tout autre être sévèrement punis. Sa réponse — *« Il faut que les peines encourues soient les peines maximum. »* — ne reflète cependant que la réalité inscrite dans le code pénal. Libre ensuite aux jurys populaires et aux magistrats professionnels des cours d'assises de juger et condamner comme ils l'entendent, en leur âme et conscience.

Lorsqu'il détaille la politique du gouvernement à l'égard de la délinquance et de la criminalité-prévention (avec un hommage au travail réalisé par M. Gilbert Bonnemaison comme lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale), répression sans *« aucun laxisme »*, réparation des dommages aux victimes, — il confirme les options du gouvernement Mauroy. Le fond n'est pas neuf mais neufs le calme, l'impression que le sujet n'est pas minimisé, la certitude même qu'il est pris pour ce qu'il est : grave.

Le dossier sécurité est néanmoins l'un de ceux que M. Fabius semble maîtriser le moins dans ses détails. Il est plus à l'aise en droit constitutionnel qu'en droit pénal. Ainsi, M. Fabius a-t-il raison de souligner que l'*« appareil judiciaire »* est surchargé mais tort d'affirmer que la France *« est le pays d'Europe où il y a le plus de personnes incarcérées par rapport au nombre d'habitants »*. L'Allemagne fédérale, en ce domaine, nous domine d'une bonne tête : en 1983, il y avait 68 431 détenus en RFA contre 37 649 en France.

LAURENT GREILSAMER.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

POUR QUELQUES MOIS DE PLUS

Le pouvoir maintient la loi sur la presse, mais il renonce à la faire appliquer avant les élections législatives de 1986. Cet engagement complète le dispositif gouvernemental de « décrispation » mais n'apporte rien de concret.

Faisons les calculs. La loi va être adoptée sous peu en quatrième lecture. L'opposition va sans doute saisir le Conseil constitutionnel. Si celui-ci ne trouve rien à redire, le texte devient applicable à la fin de l'année 1984. Or la désignation des membres de la commission pour la transparence et le pluralisme ainsi que le travail préparatoire de cette dernière nécessiteront un délai d'un an. Fin 1985. Reste trois ou quatre mois avant les élections. Au mieux. Une période qu'aucun pouvoir ni aucune commission n'utiliserait sagement pour mettre en cause certains équilibres, surtout en matière d'information.

L'opposition, par sa tactique d'obstruction et la virulence de ses attaques, a donc fait reculer le pouvoir dans un domaine où celui-ci avait longtemps (trop ?) hésité avant d'engager le fer. Il ne cède toutefois pas (encore ?) sur le texte lui-même. Maigre consolation pour les militants socialistes qui avaient fait une ovation au prédécesseur de M. Fabius à l'annonce du projet.

Y. A.

La majorité fait deux « gestes »

En reculant la date d'application de la loi sur la presse — après les élections législatives de 1986 — M. Laurent Fabius a fait un « geste » en direction de l'opposition. En clair, si l'opposition gagne les élections législatives de 1986 elle pourra revenir sur ce texte. Mais, dans le même temps, il fait savoir qu'il n'est pas près de tolérer une nouvelle guérilla parlementaire sur ce projet. Le conseil des ministres du mercredi 5 septembre a en effet autorisé le premier ministre à engager la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption de ce texte en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. S'il utilisait cette procédure cela entraînerait l'adoption automatique du texte dans la version voulue par le gouvernement, sauf si une motion de censure était déposée et votée par plus de la moitié des députés.

Le gouvernement utilisera cette disposition constitutionnelle *« dans la mesure,* a expliqué son porte-parole, M. Roland Dumas, *où au débat légitime, se substituerait des manœuvres d'obstruction de la part de l'opposition »*. Il n'est donc pas décidé à laisser la discussion à l'Assemblée nationale s'enliser dans une très longue bataille d'amendements — comme cela fut le cas en première lecture — et ainsi se déclare prêt à utiliser les armes que lui offre la loi fondamentale, comme l'avait fait M. Pierre Mauroy le 5 juillet lors de la deuxième lecture de ce projet sur la presse.

Mercredi après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, les responsables du RPR et de l'UDF expliquaient qu'ils étaient prêts à ne pas prolonger le débat si le gouvernement leur faisait deux concessions : que les quotas de diffusion que peut atteindre un groupe de presse soient relevés de façon que la concentration actuelle soit gelée, mais que le groupe Hersant ne soit pas contraint à se séparer de certains de ses quotidiens d'une part ; que la suppression des aides de l'Etat aux journaux en infraction, ne puisse être le fait de la seule commission pour la transparence et le pluralisme, instituée par ce texte d'autre part, mais relève d'une décision des tribunaux. Ils exigeaient pour le moins que les délais d'application soient prolongés, de façon que M. Hersant ne soit pas contraint de vendre, par exemple « France-Soir », à la veille des législatives de 1986. C'était aussi le minimum que souhaitait obtenir la majorité sénatoriale au cours de la commission mixte paritaire (CMP) Assemblée-Sénat, qui se réunissait ce même mercredi soir.

M. Fabius leur a donc donné satisfaction sur ce dernier point. Et M. Jean-Jack Queyranne (PS-Rhône), rapporteur du projet à l'Assemblée, a annoncé lors de la CMP qu'il déposerait un amendement qui pratiquement revient à permettre au Conseil d'Etat de suspendre l'application des décisions de la commission pour la transparence avant même que celles-ci ne soient réellement entrées dans les faits. L'opposition a donc concrètement obtenu satisfaction sur deux de ses demandes. La CMP a pourtant formellement échoué, députés et sénateurs ne pouvant se mettre d'accord sur le problème des quotas.

Cela suffira-t-il à éviter une nouvelle bataille parlementaire sur ce point ? Dans l'attente des déclarations du premier ministre la stratégie précise, que suivront le RPR et l'UDF à l'Assemblée pour la discussion de textes, qui commencent ce jeudi 6 septembre dans la soirée, n'était pas, mercredi après-midi, définitivement fixée, même si leur intention de manifester fortement leur opposition irréductible à ce projet était clairement affirmée. Une chose était quand même acquise : si le gouvernement engageait sa responsabilité, une motion de censure serait déposée; le groupe RPR, dont c'est le tour, dans le cadre des bonnes relations entre les deux groupes de l'opposition, de procéder à un tel acte, a décidé, lors de sa réunion de mercredi après-midi de ne pas y procéder d'entrée de jeu dès l'ouverture du débat, contrairement à ce qu'avaient souhaité certains élus de l'opposition.

L'opposition peut en tout cas faire valoir que le combat qu'elle a mené sur ce projet n'a pas été inutile. Elle a amené la majorité à faire quelque peu marche arrière. Surtout en empêchant son adoption définitive avant l'été, elle a — dans les faits — rapproché son application des législatives de 1986, ce qui en tout état de cause aurait été politiquement et techniquement difficile. C'est aussi ce qui explique le « geste » de M. Laurent Fabius.

THIERRY BRÉHIER.

M. Mitterrand a demandé à la commission d'enquête sur les « avions renifleurs » de renoncer à entendre M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing ne sera probablement pas entendu par la commission d'enquête parlementaire constituée à l'Assemblée nationale pour étudier ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire des « avions renifleurs ». *Le Canard enchaîné* de ce mercredi 5 septembre révèle que M. François Mitterrand est intervenu pour éviter l'audition de son prédécesseur.

M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de la Haute-Saône, le président de la commission et M. Parfait Jans, député communiste des Hauts-de-Seine, son rapporteur, avaient souhaité entendre l'ancien président de la République, comme ils l'ont déjà fait ou vont le faire pour de nombreuses autres personnalités, notamment M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre, M. Antoine Pinay, etc. Cette convocation était prévue pour le 18 septembre, le secrétariat de M. Giscard d'Estaing ayant donné son accord pour cette date. Mais, il y a quelques jours, l'actuel président de la République a jugé qu'une telle audition était contraire à l'article 68 alinéa premier de la Constitution, qui explique que le chef de l'Etat *« n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison »* et qu'*« il est jugé par la Haute Cour de justice »*.

M. François Mitterrand a fait part de cette analyse à son prédécesseur et au président de l'Assemblée nationale. Celui-ci, M. Louis Mermaz, est intervenu à son tour auprès du président de la commission.

Toutefois, ni le président de la République ni le président de l'Assemblée nationale n'ont le pouvoir d'interférer dans le fonctionnement d'une commission d'enquête parlementaire. D'après l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 sur le fonctionnement des assemblées parlementaires, toute personne dont la commission d'enquête et de contrôle *« a jugé l'audition utile » « est tenue de déférer à la convocation qui lui est délivrée »*. La commission, lors d'une de ses prochaines réunions (elle se réunit normalement tous les mardis), devrait donc décider si elle maintient ou non son souhait d'auditionner M. Giscard d'Estaing. Certains membres de la commission font d'ailleurs remarquer que l'ancien président de la République n'était convoqué que comme témoin de certains faits qui s'étaient déroulés pendant son septennat, et non pas pour répondre d'actes qu'il aurait pu accomplir dans l'exercice de ses fonctions. Ils contestent donc l'interprétation faite par l'Élysée de l'article 68 de la Constitution.

POLITIQUE

LE PROJET DE RÉFÉRENDUM REPOUSSÉ PAR LE SÉNAT

M. Badinter juge que l'opposition traite les Français en « mineurs politiques »

Comme en première lecture, le Sénat a repoussé, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 septembre, le projet de loi constitutionnelle *« portant révision de l'article 11 de la Constitution pour permettre aux Français de se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales en matières de libertés publiques »*, en adoptant par 207 voix contre 104 la question préalable dont l'approbation équivant au rejet du texte (1).

La procédure choisie par le président de la République pour modifier la Constitution exigeait que l'opposition — sinon en totalité, du moins en partie — consente à cette révision. Que le texte soit voté en termes identiques par les deux Chambres s'est révélé impossible tant la détermination du côté de l'opposition était forte. Le référendum n'aura pas lieu : la cause était entendue — avant même que M. Laurent Fabius ne le confirme — dès l'examen en première lecture au Sénat.

Les propos tenus par les responsables de l'UDF et du RPR, majoritaire au Palais du Luxembourg, ne laissaient aucun doute sur l'hostilité déterminée au désir présidentiel. Que M. François Mitterrand ait souhaité que sa majorité n'amende pas le projet lors de sa discussion à l'Assemblée nationale n'a fait que conforter le choix du refus de l'opposition nationale.

Pourquoi, dès lors, le gouvernement en a-t-il appelé une seconde fois aux sénateurs? C'est la première question à laquelle M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, a répondu, mercredi après-midi, 4 septembre : *« Pour nous assurer si le désaccord entre la majorité du Sénat et celle de l'Assemblée nationale est vraiment irréductible »*, d'autant que le gouvernement demeure ouvert à toute proposition d'amendement à un texte *« perfectible »*, explique-t-il.

Après avoir observé la contradiction d'une opposition hostile à une extension de l'article 11, alors que *« tant de ses membres »* l'avaient réclamée antérieurement, M. Badinter assure que *« par son vote négatif* [la majorité sénatoriale] *traite les Françaises et les Français en mineurs politiques »*, et que ce vote est un acte de *« défiance »* à leur égard. Il ne manque pas non plus de s'étonner que ceux qui considèrent que le projet *« compromettrait l'équilibre de nos institutions »* se gardent bien *« de soutenir leur thèse devant le peuple lui-même pour qu'il en soit juge »*. Or, déclare-t-il, le gouvernement demeure convaincu qu'une démocratie *« est d'autant plus vivante que ses citoyens ont conscience de participer plus directement à ses progrès »*. Cette conviction l'a conduit, précise-t-il, à renouveler sa demande pour que les Français puissent se prononcer eux-mêmes sur les garanties de leurs libertés.

A cette contradiction, le garde des sceaux en ajoute une *« plus circonstancielle »* : l'accord quasi unanime sur le principe de l'extension du référendum aux libertés publiques, d'autant plus notable que, estime-t-il, *« l'essentiel dans une modification constitutionnelle, ce n'est ni l'auteur de la proposition, ni les circonstances, ni la procédure, mais bien la disposition elle-même. Si elle est bonne, alors qu'on l'inscrive dans la Constitution, dans l'intérêt général; si elle est mauvaise, alors qu'on la repousse au nom du même intérêt supérieur »*, ajoute-t-il.

Cette contradiction au sein de l'opposition, qui est favorable à une modification qu'elle ne vote pourtant pas, fait dire au ministre de la justice, qui cite alors MM. Jean Foyer et Raymond Barre, que pour les Français *« il y a là une attitude qui n'est pas de nature à fortifier leur admiration pour la logique politique »*.

Après avoir observé le climat *« plus serein »* de la discussion *« grâce aux propositions faites par M. Jean-Pierre Chevènement »*, il met l'accent sur les progrès de la démocratie et des libertés que peut entraîner *« la pratique apaisée du référendum »* qui ne pourra, ajoute-t-il, *« s'enraciner durablement en France que s'il est dépouillé du soupçon de plébiscite »*.

Quant au Congrès réclamé par plusieurs responsables de l'opposition, et notamment par M. Alain Poher, pour modifier la Constitution, M. Badinter relève que son organisation *« passe par l'acceptation du texte »*. *« Comment concevoir qu'un même texte puisse être considéré comme bon s'il est voté en Congrès et détestable s'il est soumis à référendum? »* interroge-t-il. Puis il souhaite que le gouvernement, qui a choisi *« la voie de l'ouverture et du progrès »*, ne se voie pas opposer une réponse qui soit *« refus »* et *« blocage »*.

Le gouvernement persistant donc, M. Etienne Dailly (gauche dém., Seine-et-Marne) justifie que ses collègues eux aussi persistent. Auparavant, le rapporteur de la commission des lois tient à contester que le Sénat bloquerait les institutions sous prétexte qu'il désapprouve et la procédure et le fond et qu'ainsi il émettrait un vote de défiance à l'égard des Français. Il n'y a aucune raison explique-t-il, pour que la majorité sénatoriale change d'avis sur un texte qui, selon lui, ne vise pas à garantir les libertés publiques mais à élargir les pouvoirs du président de la République et dont l'objet était de *« masquer le recul du gouvernement »* sur la loi Savary. Aucune raison car le texte est le même, aucune raison non plus puisque, avec les propositions de M. Chevènement, il n'y aura pas de *« grave problème de conscience »* (selon la formule de M. Fabius) et donc pas matière à référendum. Aucune raison enfin, dans la mesure où l'opposition a le sentiment, dit-il, que l'on chercherait à la diviser.

« Décidément, assure-t-il, *personne n'a rien à gagner à ce que le débat se poursuive. »* Fort de cette conviction, M. Dailly présente alors la question préalable avant que ne s'engage la discussion générale proprement dite. S'exprimant contre cette question, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) s'étonne du recours à cette procédure contraire à la conception du bicamérisme qui voudrait que le Sénat améliore les textes qui lui sont soumis. Quant au reproche fait aux socialistes de n'avoir proposé aucun amendement ni au Sénat ni à l'Assemblée nationale au projet gouvernemental, il répond qu'il *« suffit qu'ils proposent quelque chose pour que l'opposition le refuse »*. Jugeant cependant que le débat n'aura pas été inutile et observant que 50 % des Français sont d'accord pour un référendum, il dresse un bilan positif de l'action menée depuis trois ans en faveur des libertés.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Par rapport au vote intervenu le 8 août, l'analyse du scrutin indique que deux sénateurs qui avaient voté contre la question préalable ont, cette fois, décidé de ne pas participer au vote. Il s'agit de MM. Josy Moinet (Gauche dém.) et François Fiacobbi (Rass. dém.).

هكذا من الاصل

…QUE

…REPOUSSÉ PAR LE SÉNAT

« … que l'opposition … les Français … politiques »

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 5 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, a présenté au conseil des ministres un projet de décret relatif aux carrières des fonctionnaires situées au bas de la grille indiciaire.

Intervenant après la fusion en 1983 des groupes I et II de rémunération de la catégorie « D », cette nouvelle mesure, qui prendra effet à compter du 1er janvier 1984, améliore la carrière des agents de catégories « D », grâce à la création d'un échelon supplémentaire qui permettra aux personnels intéressés d'atteindre l'indice brut terminal 282 (au lieu de 259 actuellement).

Il s'agit là d'une étape supplémentaire dans l'action entreprise par le gouvernement en faveur des bas salaires de la fonction publique.

● QUESTIONS D'AFRIQUE DU NORD

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de sa visite officielle en Algérie et en Tunisie du 29 août au 2 septembre.

De son côté, le chef de l'Etat a informé le conseil des ministres des conclusions à retirer de son récent voyage au Maroc.

● RÉPRESSION AU CHILI

Le gouvernement français condamne la répression brutale des manifestations qui expriment les aspirations du peuple chilien au retour à la démocratie. Il s'incline devant la mémoire du prêtre français, le Père André Jarlan, et présente ses condoléances à l'archevêque de Santiago. Il a chargé l'ambassadeur de France au Chili d'exprimer sa protestation.

● LES JEUNES ET LA RECHERCHE

Le ministre de la recherche et de la technologie a proposé un ensemble de mesures concrètes tendant à rapprocher les jeunes de la recherche vivante et à leur faire mieux connaître les métiers nouveaux.

Cette politique poursuit quatre objectifs principaux.

1) Mieux faire connaître les métiers de la recherche et de la technologie :

— Ces métiers seront systématiquement présentés dans les « carrefours des métiers » organisés dans les établissements scolaires et pendant le temps du service national ;

— Des équipes de jeunes seront encouragées à réaliser des séries audiovisuelles sur le thème « Portraits de chercheurs » illustrant les nouveaux métiers de la recherche et de la technologie ;

— Une opération pilote « Cent jeunes dans cent laboratoires » sera menée pour permettre à des jeunes sans qualification d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle dans les métiers de la biologie.

2) Augmenter les échanges entre les jeunes et le milieu de la recherche et de la technologie :

— Dans le cadre d'une opération « Mille chercheurs pour mille classes », des chercheurs, ingénieurs ou techniciens suivront pendant tout ou partie de l'année scolaire la vie scientifique d'une classe du second cycle ;

— Un « passeport pour la recherche » permettra à des groupes de jeunes d'effectuer des tours de France à travers les établissements de recherche et les musées scientifiques et techniques ;

La préparation de l'« Encyclopédie nationale des sciences et des techniques » donnera lieu à des débats organisés dans les lycées, sur les questions les plus actuelles de la recherche vivante.

3) Faciliter l'expérimentation scientifique et technique et aider à l'évolution des programmes pédagogiques :

— La part des projets d'action éducative (PAE) ayant un caractère scientifique et technique sera accrue, avec le concours de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) et de divers organismes de recherche ;

— Des « projets innovation jeunes » seront développés dans le même esprit avec le ministère de la jeunesse et des sports.

4) Développer la culture scientifique et technique de la jeunesse :

— Les clubs de jeunes, les associations d'éducation populaire et les différents réseaux culturels existants (maisons des jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs, foyers ruraux) seront encouragés à développer leurs activités dans le domaine scientifique et technique ;

— Un concours, organisé par le Centre national d'études spatiales, permettra à des clubs de jeunes d'assister à Kourou au lancement du satellite européen Giotto ;

— Les établissements de recherche mettront en place différents outils pédagogiques facilement transportables et utilisables par un public jeune : planétariums, matériel informatique, « biorama » itinérant.

Un premier bilan de ces actions sera dressé en septembre 1985 dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

● LE BILAN DU PROGRAMME « ÉTÉ-JEUNES »

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a présenté une communication sur le bilan des vacances des jeunes pendant l'été 1984.

Prolongeant et amplifiant l'effort réalisé depuis 1982, les actions menées en faveur des jeunes durant l'été ont atteint un niveau sans précédent.

I. — Le nombre des départs de jeunes en vacances s'est accru :

— La fréquentation des centres de vacances, qui avait diminué au cours des années précédentes, s'est stabilisée ;

— Les formules de vacances itinérantes, qu'elles soient classiques (auberges de jeunesse et foyers d'accueil) ou nouvelles (autour du réseau des « points d'accueil jeunes » mis en place en 1983), se sont développées ;

— Le succès des chantiers de jeunes s'est confirmé et les échanges internationaux ont été encouragés.

II. — Diverses actions ont été organisées au profit des jeunes qui n'auraient pas pu partir normalement en vacances :

— Le programme « Vacances et loisirs pour tous », mis en œuvre sur place par les commissaires de la République, avec la participation des collectivités locales et des associations, aura touché, sous des formes très diversifiées, plus de 400 000 jeunes ;

— En complément de ce programme, l'opération « Eté prévention 1984 », conduite par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, a permis à 120 000 jeunes résidant dans des grands ensembles de quatorze départements (soit 20 % de plus qu'en 1983) de bénéficier de séjours de vacances ;

— En outre, diverses opérations d'animation sur les lieux de vie ont été organisées. 660 centres d'animation de jeunes ont fonctionné, contre 540 en 1983. Le programme « Micro-informatique été 1984 » a permis d'initier 300 000 jeunes accueillis dans 511 centres. Enfin, 400 000 jeunes ont participé à l'opération « Faites du sport pendant les vacances ».

III. — Un programme « Eté 1985 — des vacances pour tous les jeunes » sera examiné par le comité interministériel de la jeunesse à la fin de l'année 1984. Prenant appui sur les résultats enregistrés depuis 1982 et sur les actions organisées pendant l'Année internationale de la jeunesse, il visera à offrir au plus grand nombre possible de jeunes des vacances et des loisirs de qualité.

● ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres a été informé des conditions dans lesquelles se déroule, au Parlement, la discussion du projet de loi tendant à garantir la liberté de la presse et son pluralisme, à assurer la transparence financière des entreprises de presse et à favoriser leur développement. Cette discussion a déjà donné lieu à quatre lectures au Sénat et à l'Assemblée nationale, et elle a duré près de cent cinquante heures en première lecture à l'Assemblée nationale.

Conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, et pour permettre le vote définitif de ce projet en temps utile au cours de la présente session extraordinaire du Parlement, le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager, en tant que de besoin, la responsabilité du gouvernement sur le vote de ce texte au cours de chacune des lectures successives auxquelles l'Assemblée nationale doit encore procéder.

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire :

— M. Jacques Sallois, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

[*Né le 24 juin 1941 à Beaumont-sur-Oise, M. Jacques Sallois est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, il était depuis juin 1981 directeur du cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture, où il supervisait notamment les questions relatives à la décentralisation, au soutien aux cultures et langues régionales minoritaires.*]

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget :

— M. Maurice Schaeffer, inspecteur général de l'économie nationale, est nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.

LA LIMITE D'AGE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le projet de loi abaissant l'âge de la retraite de soixante-huit ans à soixante-cinq ans des magistrats de la Cour de cassation a été définitivement adopté en troisième et dernière lecture le mercredi 5 septembre par l'Assemblée nationale. Comme il s'agit d'une loi organique, les députés ont dû se prononcer par scrutin public à la tribune. 325 ont voté pour (PS, PC), 145 contre (RPR, UDF).

La majorité a ainsi confirmé purement et simplement son vote de deuxième lecture sans retenir aucun des amendements souhaités par le Sénat. Elle avait agi de même pour les fonctionnaires non membres de la Cour de cassation (*le Monde* du 31 août). Il est vrai qu'en revanche, pour les magistrats de cette haute juridiction, elle avait dès la première lecture obtenu un allongement des délais d'application prévus (*le Monde* du 16 juin).

Les magistrats de la Cour de cassation partiront ainsi en retraite à soixante-huit ans jusqu'au 31 décembre 1984, à soixante-sept ans et six mois en 1985, à soixante-sept ans en 1986, à soixante-six ans et six mois en 1987, à soixante-six ans en 1988 et à soixante-six ans au delà. Le premier président et le procureur général resteront en fonction jusqu'à soixante-huit ans.

Au Quai d'Orsay

M. MITTERRAND A RENCONTRÉ LES REPRÉSENTANTS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Mitterrand a assisté, ce mercredi 5 septembre, en fin de matinée, à la réception donnée au Quai d'Orsay par M. Cheysson à l'occasion de la réunion annuelle du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Le ministre des relations extérieures préside de droit ce conseil.

C'est la première fois depuis son élection à la présidence de la République en 1981 que M. Mitterrand se rendait au Quai d'Orsay. Il y a très longtemps qu'un président de la République n'était plus venu assister à une réception au ministère des relations extérieures.

Le chef de l'Etat, accompagné par trois ministres, MM. Cheysson, Nucci et Baylet, n'a pas prononcé d'allocution, mais s'est entretenu brièvement et successivement avec plusieurs sénateurs ou délégués des Français de l'étranger, qui lui ont exposé les problèmes de ces derniers, au premier rang desquels figure le financement des écoles françaises hors de France.

Un appel pour « l'Union des Européens »

Jean-Louis Barrault, Pierre Berge, M. Daniel-Lesur, de l'Institut, président d'honneur de l'académie Charles-Cros, René Etiemble, professeur honoraire à la Sorbonne, Henri Guillemin, le professeur Jean Hamburger, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, Georges Hourdin, Elisabeth Huppert, le général Jousse, ancien chef d'état-major du général de Gaulle, Bertrand de Jouvenel, membre du Club de Rome, Jean Lacouture, Jean Lescure, président de la Fédération nationale et de la Fédération internationale des cinémas d'art et d'essai, Etienne Manac'h, ambassadeur de France, le professeur Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Albert Nemmi, écrivain, professeur à Paris-X et aux HEC, Maurice Nadeau, François Nourissier, de l'académie Goncourt, le docteur C. Olievenstein, Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie de Metz, Frédéric Pottecher, Madeleine Renaud, Henri Sauguet, de l'Institut, président de l'Académie du disque français et du Conservatoire européen de Paris, René Tavernier, président du PEN-Club, Vercors, etc., viennent de rendre public l'appel suivant :

« La campagne des élections européennes a fait ressortir deux phénomènes : la difficulté d'échapper aux préoccupations étroitement nationales et l'insuffisance de propositions visant à rendre hommes et femmes d'Europe plus solidaires, plus en contact les uns des autres, la plupart ayant conscience du manque d'initiatives concrètes pour qu'ils échappent à ces « cicatrices de l'histoire » que sont les frontières et pour qu'ils se connaissent mieux, directement, sans intermédiaires et, dès lors, commencent à s'apprécier : seule manière de vivre ensemble et d'affronter le vingt et unième siècle.

*» Appartenant à tous les courants de l'opinion, politiques et philosophiques, ainsi dans une stricte indépendance politique, nous suscitons l'*Union des Européens *afin de favoriser les liens entre habitants du continent par de multiples rencontres et initiatives, surtout dans l'ordre de la vie culturelle et des loisirs de qualité.*

» Précisons qu'à nos yeux cette action européenne indépendante doit être ouverte à tous les peuples composant l'Europe, et non limitée aux Etats aux intérêts plus ou moins concordants ou, en certaines circonstances, n'en finissant pas d'étaler leurs divergences ou leur esprit mercantile. En outre, la fraternité en marche que nous proposons ne saurait avoir ses propres frontières, notre Europe des hommes, de la générosité, de l'intelligence et des talents étant une étape vers l'amitié sans contrainte des peuples du monde, au-delà des rivalités de leurs Etats.

» Nous invitons les personnes désireuses de se joindre à nous à écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée, à M. Moncourrier, Union des Européens, BP 5, 2, rue du 11-Novembre, 93260 Les Lilas. »

ANNIVERSAIRE

Il y a soixante-dix ans : la Marne

Un fait d'armes décisif sur l'issue de la Grande Guerre

Il y a soixante-dix ans, entre le 5 et le 12 septembre 1914, une bataille décisive pour l'avenir de la France était engagée : celle de la Marne. Les quelque deux cent mille survivants de la Grande Guerre n'ont pas oublié cette date mémorable, tout comme le gouvernement actuel, qui a voulu célébrer cette victoire, en 1984, avec un éclat particulier. C'est ainsi que M. Laurent Fabius, premier ministre, inaugurera le samedi 8 septembre l'exposition rétrospective organisée gare de l'Est, à Paris, qui vit s'embarquer pour le front des milliers d'hommes.

Organisée par le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants grâce aux souvenirs rassemblés par la collection Verney, l'exposition se compose de sept tableaux relatifs à la guerre de 1914-1918, dont le plus légendaire est constitué par les « taxis de la Marne ». Depuis le 3 août 1914, en effet, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France et à la Belgique. Le 20, les Allemands entrent à Bruxelles. Sur la quasi-totalité du théâtre d'opérations, les troupes françaises ne peuvent contenir la poussée allemande. Le 31, l'aile droite de l'armée adverse infléchit sa marche vers le sud-est, entre Paris et Meaux. Un vent de panique souffle sur la capitale. Le gouvernement se replie à Bordeaux.

Nommé gouverneur militaire de Paris le 26 août, le général Galliéni fait placarder des affiches annonçant sa ferme résolution de « *défendre Paris contre l'envahisseur* ». Simultanément, certaines unités françaises se réorganisent et la VIe armée commandée par le général Maunoury — chargée de « couvrir » Paris — surprend les troupes du général von Kluck et provoque une faille dans la ligne d'attaque allemande avec l'armée de vVon Bulow. Exploitant à fond cette erreur stratégique — que les deux généraux allemands se reprocheront mutuellement, — le général Gallieni décide de réquisitionner les taxis parisiens G 7 pour transporter en toute hâte, de Gagny à Nanteuil-le-Haudoin, quatre mille hommes appartenant à la 7e division d'infanterie. Ce renfort décisif permet d'élargir la brèche créée entre la Ire et la IIe armée allemande et oblige celles-ci, entre le 9 et le 11 septembre, à un repli stratégique décisif pour l'issue de la guerre. Selon le mot du général Joffre, qui avait la responsabilité suprême du commandement dans ce secteur : « *Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne, mais je sais qui l'aurait perdue.* »

Outre l'exposition de la gare de l'Est — qui durera jusqu'au 12 novembre — plusieurs cérémonies et manifestations marqueront, en région parisienne et en province, le soixante-dixième anniversaire de ce fait d'armes :

— A Gagny, point de départ des « taxis », le samedi 8 septembre à 22 heures, spectacle son et lumière sur un texte de M. Jean Astruc ;

— A Meaux, le dimanche 9 septembre, à 8 h 30, messe en la basilique-cathédrale Saint-Etienne de Meaux, présidée par Mgr Kueh, évêque de Meaux ; 9 h 30 : rassemblement place de l'Hôtel-de-Ville ; 9 h 45 : départ du cortège officiel présidé par M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, pour visiter la grande tombe de Villeroy, le cimetière militaire de Meaux, le monument Gallieni et le mémorial de la Marne ;

— A Louveciennes, le dimanche 9 septembre, à 11 h : cérémonie organisé par la Commission départementale à l'information historique pour la paix et la mairie de Louveciennes, au mausolée du maréchal Joffre, présidée par M. Roland Dumas, ministre des Affaires européennes, porte-parole du gouvernement.

Enfin, une veillée devant les statues du maréchal Joffre (Ecole militaire), du maréchal Gallieni (place Vendôme) et du maréchal Maunoury (à Mer, Loir-et-Cher) sera organisée également le dimanche 9 septembre.

CLAUDE DURIEUX.

PREMIÈRES RENCONTRES

Jean-Philippe Arrou-Vignod et son manoir anglais

Nous avons rendu visite à trois auteurs qui font leurs débuts dans le roman : Jean-Philippe Arrou-Vignod, qui vient d'accomplir le rêve de son grand-père ; Jean-Claude Charles, un amateur de « bars », et Pierre Leterrier, le plus étrange des trois sans doute.

DANS une Angleterre non pas de rêve mais de réminiscences littéraires — si on est, comme le précise le narrateur, dans les années 60, la vie du manoir de Greenore a des airs de début de siècle — un jeune homme brillant, sorti de Cambridge, veut entreprendre une carrière d'écrivain et fait l'expérience de son impuissance créatrice. A un moment qui devrait être celui du départ, de la conquête, la vision de Paul Finney se rétrécit. Sa seule activité, pour laquelle il emploie toute sa lucidité et son humour, est de regarder sa famille se déliter.

Le catalyseur de cette destruction, qui atteint tous les membres de la famille, les menant parfois jusqu'à la mort, est Ash, l'ami de Paul, contre lequel celui-ci ne fait rien et probablement ne peut rien. Dans sa rage de casser, de se venger d'une enfance difficile sur cette communauté parfaite — où la distinction semble naturelle et les fautes de goût inimaginables, — Ash est vivant, et, peut-être, paradoxalement, créateur alors que, déjà, Paul se survit.

« Joue moins à l'écrivain, c'est tout ce que je peux te dire, et tu auras peut-être une chance d'écrire quelque chose de passable, explique Ash à Paul. *Qu'est-ce que tu crois donc ? Que ça peut encore intéresser les gens ? Mais n'importe qui se mitonne aujourd'hui de beaux souvenirs bien larmoyants dégoulinant de fadeur et de bons sentiments. Si tu veux que je te dise, ça me fait dégueuler, moi, l'enfance des autres ! ».*

Jean-Philippe Arrou-Vignod n'est pas, lui, menacé par les poses d'écrivain débutant et, dans ce premier roman, *le Rideau sur la nuit*, sa seule complaisance — ambiguë — à l'autobiographie est cette attaque contre elle. De son livre comme de lui-même, il parle sans emphase : *« J'ai écrit, mais je ne suis pas un écrivain. Trop souvent ce titre est usurpé. Je pensais que lorsque mon travail serait imprimé cela me donnerait une certaine assurance, une certitude de son existence. Cela m'a fait l'effet inverse... l'impression que c'était un faux livre, avec une imitation de jaquette Gallimard. Gallimard... quand on regarde le catalogue, on se sent petit. Et ce roman, j'en vois bien maintenant les défauts. Les dialogues sont particulièrement ratés. Au milieu de mon récit, de mon analyse, je fais parler des marionnettes. »*

Certes, les dialogues ne laissent pas au lecteur un souvenir marquant, une fois le livre refermé. Ils sont moins mauvais que ne l'affirme leur auteur, mais souvent anodins.



★ *Arrou-Vignod vu par CAGNAT*

De la lecture du *Rideau sur la nuit*, on garde plutôt en mémoire les descriptions, précises et rapides, la recherche du mot juste, préféré à la métaphore qui ferait « joli » ou « littéraire », une absence presque totale, et rare, de clichés, des silhouettes de personnages, des gestes, des attitudes qui les caractérisent, et que Jean-Philippe Arrou-Vignod prend un plaisir évident à imaginer.

Par exemple Théodora, la mère, qui *« elle aussi se laissait surprendre en train de rêvasser sous la véranda, le bec de son petit arrosoir d'intérieur mélancoliquement pointé vers la pluie ondoyante, le coude replié sur la hanche, comme pour éloigner d'elle la cigarette qui servait d'alibi à sa méditation ».*

« Bien sûr je suis content d'avoir fait ce livre, conclut Jean-Philippe Arrou-Vignod, *mais il y a encore là-dedans des coquetteries d'agrégé. »* S'il souhaite être rassuré, on peut le lui dire : pas tellement. Et malgré son parcours classique — enfance aisée, Ecole normale supérieure, agrégation de lettres et, cette année, à vingt-six ans, un enfant et un livre — il n'a ni la fausse élégance ni la fausse modestie des jeunes gens auxquels tout a réussi. Son œil bleu ne triche pas, et il ne boude pas son plaisir d'avoir accompli le rêve de son grand-père *« peintre du dimanche écrivain du dimanche, stendhalien et amateur de Léon Bloy » :* être publié chez Gallimard.

Jean-Claude Charles et ses nuits d'ivresse

JEAN-CLAUDE CHARLES n'est pas, lui, un vrai débutant. Haïtien d'origine (il est né à Port-au-Prince en 1949), il a quitté son pays en 1970 pour des raisons politiques. Après avoir séjourné à Mexico et à New-York, il s'est établi à Paris. *« Pour les deux tiers de l'année à peu près »*, dit-il. *Bamboola Bamboche* est son premier roman mais son cinquième livre, après des poèmes et des essais dont *le Corps noir* (POL, 1980) et *De si jolies petites plages* (Stock, 1982). *« Cet ouvrage,* poursuit-il, *est consacré à l'exode des Haïtiens sur lequel j'avais fait une enquête pour la télévision, l'année précédente. Je tiens beaucoup à cette double démarche, de journaliste et d'écrivain. L'écrivain peut prendre le risque de l'opacité là où le journaliste doit prendre celui de la simplification. »*

Bamboola Bamboche prend certes ce risque de l'opacité, mais pas celui de la confusion ou du truquage. Pour cette fiction délirante, Jean-Claude Charles s'est imposé de multiples contraintes : l'unité de temps — une nuit — de lieu — un bar — d'action — un gala de danseuses nues dont le profit va à des œuvres de charité (un souvenir de Montréal transposé dans les Caraïbes). *« A partir de là toutes les audaces sont permises »*, et Jean-Claude Charles ne s'en prive pas.

Le titre, qui chaloupe sur les « b », évoque à lui seul ces nuits où l'on traîne de bar en boîte, dans la moiteur des étés américains, au rythme des « drinks ». Tout le livre est dans ce style cahoteux, cette écriture cul sec des soirs où, derrière les brumes du tabac et de l'ivresse, le monde paraît moins inhospitalier, plus drôle, plus fou et plus aigu en même temps.

Le journaliste qui passe la nuit au Bamboola voit *« double, triple, développe une attention à tout,* explique Jean-Claude Charles. *Au lieu de se saoûler, il aiguise sa perception. »* Il regarde ainsi passer toute une faune hétéroclite, stéréotypes sortis de films américains des années 40 — des faux Bogart déguisés en Philip Marlowe, ou l'inverse — qui croisent des guérilleros ringards comme ceux de Joe l'Hécatombe. Tout finit au petit matin, non pas sur le trottoir du Bamboola mais dans une chambre d'écrivain.

« Pour faire un livre ivre, il ne faut pas être ivre ; quand on veut mettre une phrase en lambeaux, il ne faut pas le faire en la rendant illisible mais en la rendant plus lisible », conclut Jean-Claude Charles. C'est peut-être là la morale de l'écrivain. Celui-ci apparaît à la fin du livre, quand le soleil se lève et que s'installe une image de *Casablanca : « Bogart dit à Louis : « Play it again Sam »...* L'auteur a récupéré sa propre mythologie et écrit : *« Je sors. »* On eût aimé qu'il s'en tînt là, économisant trois ultimes phrases, trop explicatives, après une nuit de mystères et d'ellipses.

Pierre Leterrier romancier de l'oubli

PIERRE LETERRIER sait bien qu'il est toujours suspect de s'être fait refuser dix livres par divers éditeurs. Il ne s'en cache pourtant pas. Il a envoyé son premier manuscrit alors qu'il avait quinze ans — il en a aujourd'hui trente-quatre. *« Sans doute certains étaient-ils mauvais,* dit-il sans amertume, *mais je suis sûr qu'ils n'étaient pas tous impubliables. »* Pierre Leterrier ne s'est jamais découragé, *« peut-être parce qu'un nouveau travail était toujours en train avant le refus du précédent ».* Ainsi les textes *« plutôt baroques »* ont succédé aux *« plutôt intimistes »* et vice versa. *L'Eldorado*, qui paraît cet automne — le dernier écrit et le premier publié, — *« appartient à la première catégorie ».*

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 18.)

Limonov : d'Editchka à Edward...

● ***Sa vie est son roman : l'histoire d'un « Ruskoff domestiqué ».***

EDITCHKA est devenu Edward. Edward Limonov, le héros de ses écrits, le fils de ses œuvres, qui publie cette semaine son troisième roman : *Histoire de son serviteur*, une suite, si l'on veut, de son premier livre (1), et qui clôt sept années d'apprentissage du poète immigré dans l'enfer de New-York.

Il n'en finit pas de se contempler, Edward (il tient au W autant qu'à son costume blanc du meilleur tailleur et à ses bottes italiennes !). Il s'est construit un personnage hypersophistiqué, avec une méthode sans faille, bichonnant son apparence physique et ce côté adolescent musclé, lisse et extravagant qu'il affectionne, exhibitionniste sans complexes pour mieux traduire la résignation de l'esclave confronté à ses fantasmes de gloire et de puissance. Il n'en finit pas de raconter sa vie, la « découverte de l'Amérique » par un poète russe ignare et fauché, mais qui apprend vite. Et qui se fait son cinéma en construisant ses « fictions » avec des personnages célèbres et aisément reconnaissables, au risque de se brouiller... Evtouchenko, Baryshnikov, le P-DG de Rolls-Royce et bien d'autres, vous les retrouverez dans ce livre d'éducation — à ne pas mettre entre toutes les mains...

Sa vie est un roman. Sa vie est son roman. Lui qui ne *« craint rien autant que l'incognito »* se met en scène avec une maestria confondante, une écriture brutale et brûlante qui est la marque d'un vrai écrivain, même si l'autocomplaisance et l'exhibitionnisme sexuel tournent parfois au procédé. La conclusion du premier livre d'Edward donnait le ton d'un des aspects de son « talent » : *« Je vous encule tous, chiens ! Salopes ! Allez tous vous faire enculer, murmuré-je. »* (*Le poète russe préfère les grands nègres*, page 341). Cette crudité-là lui valut sans doute d'être refusé par trente-cinq éditeurs américains (2). (*« Désolé, votre manuscrit ne convient pas à notre catalogue. »*)

L'Histoire de son serviteur se présente sous des dehors plus émoussés : après la prostitution sans rivages et sans interdits et la misère sordide d'une grande ville, Limonov explore la condition des domestiques. Enfin, le voilà plutôt maître d'hôtel — *« maître d' »* comme on dit aux Etats-Unis — chez un des plus riches milliardaires américains dans le quartier le plus chic de Manhattan : on peut l'admirer dans sa tenue de valet sur la couverture du livre.

La lutte des classes

Le premier chapitre décrit superbement le rapport du serviteur avec son maître, alias Gatsby, le *« big boss »*, qui l'appelle par son prénom ; celui-ci ne le sonne pas et le traite comme un domestique d'une classe supérieure, ce Russe qui est poète et écrivain. Mais pour Edward, c'est la « lutte finale » ; il souffre de la lutte des classes, dans un monde brisé en deux parties inégales et antagonistes : les serviteurs et les maîtres. *« Qui compte le plus sur terre ?* se demande-t-il. *Moi, ou Gatsby ? (...) Nous sommes ennemis, donc. Peut-être pas comme individus, mais assurément d'un point de vue social. En attendant, il nous arrive de rigoler ensemble. »*

Il n'est pas comme le Puntila de Brecht, qui ne supporte pas que le maître le *« traite en ami » ;* il en crève, d'être le valet inconnu. Il a réussi à s'incruster dans la maison en devenant *« le petit ami russe de la gouvernante »* (il l'avait prise pour la patronne !), et il est littéralement subjugué par ce businessman qui est Dieu ; mieux, qui *« donne ses instructions à Dieu ».* La situation classique de haine-amour se transforme en une rivalité terrible et dérisoire où l'ex-petit voyou soviétique de Kharkov — fils d'un militaire qui a travaillé toute sa vie pour la police secrète, — devient un terroriste en puissance, écœuré par ce monde capitaliste qui se dérobe : *« Pour moi, le monde entier était de la merde, y compris l'Amérique, et notre civilisation méritait d'être détruite »...* Il est admirablement décrit, ce Gatsby-là, avec le luxe incroyable de son existence, la vue superbe sur l'East River, la chambre des enfants où Edward se réfugie pour rêver à son enfance à lui.

Gatsby est son dieu. Et son rival. *« Moi, hein ! Si je me mesurais à Gatsby ? Qui était le meilleur, le plus doué, le plus utile à la société ? Chaque matin, je lutte, je rivalise avec mon maître (...), le diable triomphant dans ses voitures de rêve. Edward Limonov ou Gatsby, lequel des deux fera plier l'autre ?... »*

« Ruskoff domestiqué », Edward se cogne la tête contre les murs, trépigne, donne des coups de pied, hurle pour s'apercevoir que ces *« libéraux décatis »* de l'Occident sont *« encore plus vieux et plus cons que l'Union des écrivains soviétiques ».* Dans sa penderie, un fusil à viseur optique pourrait le rendre aussi célèbre qu'un Lee Harvey Oswald, mais il préfère s'en servir pour surprendre la vie des voisins. Sa seule arme, finalement, est son sexe, dont il use et abuse : *« Le sexe est l'unique instrument de vengeance dont je dispose... Un désir plus social que sexuel... »*

Sera-t-il un jour Gatsby, le serviteur venu d'ailleurs, irritant, chauvin, provocant, qui a affiché dans sa chambre le portrait de Kadhafi (à Moscou, c'était André Breton !) et qui apprend l'anglais en lisant Guevara et Andy Warhol ? Il veut y croire. Sera-t-il comme Gatsby « à la une » des magazines en couleurs ?... En y rêvant, il lui reste encore à construire une vie, une œuvre, lui, l'émigrant non dissident qui a appris qu'on peut être plus misérable ici que là-bas, qu'on peut y avoir plus faim, que la solitude vous piège plus sûrement ici que là-bas... Et il va, seul. C'est déjà son titre de gloire (3).

NICOLE ZAND.

★ **HISTOIRE DE SON SERVITEUR, d'Edward Limonov, traduit du russe par Antoine Pingaud. Ramsay, 240 p., 112 F.**

(1) Ramsay, 1981. *Le poète russe préfère les grands nègres* — (en russe : « Ia Editchka »), puis *Journal d'un raté*, Albin Michel, 1982.

(2) Le roman vient seulement de paraître aux Etats-Unis, chez Random House, sous le titre : *It's me, Eddie : A Fictional Memory* (« Moi, Eddie : Mémoires romancés ») et la critique l'a classé dans le *« dirty realism »* (le réalisme sale).

(3) Où sont donc passés les correcteurs, les relecteurs ? Le livre est criblé de fautes monstrueuses qui gâchent trop souvent la lecture : *« cote-part »* (p. 63) (pour quote-part), *« même si j'aurais préféré »* (p. 45), etc.

le feuilleton

« UNE RUMEUR D'ÉLÉPHANT », d'Alain Gerber

Dieu est humour

LES incertitudes sur l'avenir de l'écrit valent à ce dernier un mouvement grandissant de défense et illustration. Alain Gerber y tient une place remarquée, avec une ardeur patriote.

En neuf livres et moins de dix ans, il n'a eu de cesse de montrer que l'imagination et l'écriture pouvaient tout : évoquer une enfance en musique — *la Couleur orange* (1975), — un repas de première communion — *le Plaisir des sens* (1977), — une adolescence ouvrière à Belfort — *le Faubourg des coups-de-trique* (1979), *Une sorte de bleu* (1980), — des instants de la vie familiale ou du métier littéraire — *les Jours de vin et de roses* (1984), — mais aussi bien les Aztèques du seizième siècle — *le Jade et l'Obsidienne* (1981), — ou le Grand Nord — *le Lapin de lune* (1982).

Cet automne, notre champion du pouvoir romanesque entend prouver que le folklore et l'humour juifs peuvent se contrefaire. Lui qui n'est pas juif, qui n'a pas de lien avec l'Europe centrale, et ne l'a même pas visitée, il se fait fort de raconter du dedans l'épopée tragi-burlesque d'un ghetto imaginaire. Pari absurde, de concurrencer à la fois Singer, Mrozek, Chaplin, les Marx, Woody Allen ; pari tenu.

LA famille Naftali vit la montée du nazisme, puis la domination soviétique, dans un pays qui n'a pas de nom, et qui pourrait se situer aux confins polono-tchèques. A noter qu'au moins une dizaine de romans de la rentrée se passent dans des contrées absentes des cartes ; ce qui signale généralement un goût de la parabole universalisante, du conte philosophique. Le genre reviendrait-il en faveur, face à une réalité jugée pauvre ?

Dans l'histoire d'une bourgade, comme dans celle des individus, il n'y a souvent que le premier mensonge qui coûte. Vimlo, le narrateur, a inventé, un beau jour, que l'aubépine du jardin avait été saccagée par un éléphant. Et voilà que la famille, les voisins, croient à l'existence du pachyderme, le voient, lui attribuent toutes sortes de méfaits.

par Bertrand Poirot-Delpech

Tel est le point de départ de la fable. Les conséquences deviennent énormes, à l'école, dans la rue, dans la conscience ébranlée du petit menteur; en qui son père a mis tous ses espoirs pour sauver la pureté du monde. Le frère Yagel n'est en effet qu'un bon à rien mal embouché, rêvant de gagner l'Amérique et de jouer du trombone : l'instrument de musique, chez Gerber, est souvent symbole poétique de libération. Autre passerelle avec la musique : les sérénades au tambour qu'un Noir donne à la sœur de Vimlo, occasions d'observer que l'émotion se transmet plus facilement par le rythme que par les mots, censés signifier, enrôler le seul entendement...

LES aventures de Vimlo en classe, dans la ville, sont proprement inénarrables, et constamment cocasses, en dépit de la montée des persécutions.

Car la réalité de l'Holocauste rattrape le conte à dormir debout. Le narrateur constate que la divinité, si présente dans les sermons paternels, n'a rien empêché. Le ciel ne s'est pas ouvert, ni la terre.

ghetto n'a vu revenir qu'une centaine de survivants, parmi lesquels, grâce à Dieu tout de même, les Naftali presque au complet. Mais le régime du parti unique a pris le relais de la peste brune. Le père mourra bientôt. Yagel gagnera la terre promise américaine, emportant le manuscrit de l'écrivain Josef Kansel, sorte de dissident à la Kundera, avec qui Vimlo partage le récit des événements. A l'enfant, les scènes de fantaisie débridée; à Kansel, les commentaires professionnels, les leçons de moraliste.

L'un des enseignements tient à la manière dont se forment les inventions collectives et dont elles alimentent la mauvaise foi des persécuteurs. Ceux-ci reprochent au ghetto d'avoir cru en l'éléphant et de l'avoir renié, d'avoir entretenu une chimère qui n'en était une que pour eux, et d'y renoncer. Plus les hallucinés contestent la réalité de ce qu'ils ont cru, plus les autres se persuadent de son existence. Y a-t-il pire épreuve que d'avoir à démontrer ce à quoi on ne croit plus ?

(Lire la suite page 18.)

histoire

Le métier d'homme d'Etat

« *IL ne savait pas où il allait, voilà pourquoi il est arrivé si loin.* » Lapidaire, ce jugement sur Bismarck résume pourtant assez bien l'itinéraire de celui qui fut l'artisan de l'unité allemande.

L'étude d'Emil Ludwig, récemment rééditée, et la biographie, jusqu'à présent inédite, de Lothar Gall permettent de mieux préciser les traits de l'homme d'Etat. Eric Roussel présente ces deux ouvrages, tandis que Gilbert Comte nous invite à comparer la figure de Louis XIV, telle qu'elle se dessine dans ses *Mémoires*, (également réédités), et le visage qui se révèle dans les *Pensées et souvenirs* de Bismarck, dont Joseph Rovan publie des « morceaux choisis ».

Louis XIV et Bismarck

REGARDEZ-LES bien ces deux profils de médaille, Louis XIV impérieux sous la perruque hautaine, Bismarck le sourcil en broussaille au ras du casque à pointe, apparemment affranchis des faiblesses communes aux autres humains. Vrais monstres sacrés du pouvoir, leur souvenir plane encore dans les hautes régions du calcul politique où des milliers de morts s'échangent, contre autant de vies, pour une annexion. Franche-Comté, Schleswig-Holstein, Alsace-Lorraine, quelques autres provinces, prises à la pointe du sabre, les créditent à jamais d'un caractère sans failles.

L'autorité souveraine s'exerce-t-elle vraiment hors de toute inquiétude ? Dans ces deux cas précis, les *Mémoires* dictés par le Roi-Soleil, et les *Pensées et souvenirs* réunis par le chancelier de fer, suivant une méthode identique, au soir de son orageuse existence, prouvent explicitement le contraire. L'incertitude, l'angoisse même, tourmentèrent cruellement ces grands ambitieux. Lisez-les donc ! Ils en conviennent sans grimaces.

A l'exemple d'autres illustres mémorialistes, ils accommodent bien entendu les événements sans s'attarder à l'excès sur les erreurs ou les fautes commises. Louis XIV vante même la détestable persécution des protestants. Théoriquement, il ne destinait son écrit qu'au dauphin, pour que celui-ci en retienne les leçons pratiques. Mais tout monarque de droit qu'il fut, le fils d'Anne d'Autriche ne confiait pas seulement au ciel le soin de sa défense devant la postérité. Bien des phrases suggèrent que, au-delà de son héritier, Louis XIV s'adressait à des lecteurs nombreux, peut-être même à tous les Français : « *au fond, on a toujours pour but de leur plaire* », admet-il au détour d'une page, dans un souci de l'opinion publique assez neuf pour son époque.

Congédié, en 1890, de la chancellerie qu'il dirigeait depuis plus d'un quart de siècle, par le nouveau kaiser, Guillaume II, Bismarck aussi voulut en appeler à ses compatriotes. Il chargea donc son ami Lothar Buger de recueillir ses âcres confidences. Mais, derrière la foule, il entendait atteindre son ingrat souverain, sinon l'amener à résipiscence. Dans sa présentation du texte, érudite et admirable d'intelligence, Joseph Rovan signale que Bismarck ne s'occupe à aucun moment de « *vérité historique* », tant sa vengeance l'obsède. Le vieil hobereau prussien tombe là dans ce travers si bien décrit par l'un des aphorismes dont le grand roi parsème volontiers son œuvre : « *Le feu des plus nobles passions comme celui des plus obscures produit toujours un peu de fumée qui offusque notre raison.* »

Souvent furibond, mais toujours spirituel, Bismarck enveloppe sa rancune de formes cérémonieuses. Cette précaution prise, les coups tombent dru sur ses anciens adversaires. A en juger par le « *feu* » de ses « *passions* » vindicatives, pour lui appliquer les mots de Louis XIV, Bismarck brûlait d'un tempérament d'incendiaire assez inattendu chez un conservateur. L'histoire conseille de ne pas trop s'en étonner.

Le cœur et la raison

S'ils exigent une obéissance absolue autour d'eux, ces grands meneurs de peuples n'en partagent jamais l'étouffant conformisme. Leur trop forte nature s'y refuse de toute son énergie et, avec elle, une sensibilité des plus vives. Sur ce point, une lecture parallèle des *Mémoires* et des *Pensées et souvenirs* conduit à de surprenantes découvertes.

Malgré leur haute position sociale, nos deux personnages laissent transparaître des impatiences proprement subversives. Bien qu'il tienne son trône de la Providence, Louis XIV nourrit peu d'illusions sur l'aptitude ordinaire des princes à bien gouverner. Il exprime ses doutes dans le style noble du dix-septième, par des formules solennelles, mais combien lourdes d'expérience. L'impuissance où se trouvent les monarques « *d'atteindre toute perfection qu'ils se proposent* » le chagrine particulièrement. Les compliments qu'il reçoit ne lui cachent pas les mensonges, et il ajoute ce mot d'une belle clairvoyance : « *La vérité se distingue de la flatterie comme une personne vivante de la plus belle statue.* »

La raison d'Etat recommande au souverain de comprimer les mouvements du cœur. Mais Louis XIV avoue que, en certains cas, « *cette maxime ne se peut pratiquer au premier abord* » sans beaucoup de peine ; il parle sans fausse honte de l'« *inquiétude* », de la « *perplexité* » où la guerre le plongea quelquefois, et livre cette observation triste sur la stratégie des grandes dames à la cour : « *On attaque le cœur d'un prince comme une place.* »

Deux siècles après, le romantisme autorisa des explosions sentimentales plus sonores. Là où le protecteur de Molière contenait les siennes, en parfait honnête homme de son temps, Bismarck laisse éclater de spectaculaires souffrances. En 1848, il assiste l'« *âme meurtrie* » aux humiliations de la couronne. Pendant la guerre de 1866 contre l'Autriche, l'entêtement du roi Guillaume Ier, circonvenu par les militaires, lui arrache de tels sanglots qu'il songe un instant au suicide. Ces confessions descendent un peu le grand roi et le chancelier de leur piédestal. Sans vrais dommages pour leur réputation. L'un et l'autre savaient bien qu'un caractère supérieur s'impose par sa franchise, quand les médiocres se diminuent par leurs dissimulations.

Parler de soi sans se rendre insupportable

Bien qu'en leur temps la psychologie ne figurât pas encore au répertoire des précieuses ridicules, Bismarck et Louis XIV énoncent tour à tour d'exactes et fines observations sur le caractère humain, sans demander secours à ce bon docteur Freud... Revenus par l'expérience de bien des rêves, ils croient fermement aux mérites intrinsèques de l'action et subordonnent le cœur à la volonté. Notre langage moderne qualifierait ces deux hommes de pessimistes actifs... Mais le pessimisme pouvait-il entrer dans les conceptions générales d'un roi très chrétien ? Louis XIV accorde une large confiance à la vie lorsqu'il assure : « *La fonction de roi consiste principalement à laisser agir le bon sens, qui agit toujours naturellement et sans peine.* » Excellent précepte ! Quel dommage qu'il n'ait point empêché la catastrophique et à jamais condamnable révocation de l'édit de Nantes.

A l'inverse de Jean-Jacques Rousseau, ni le bâtisseur de Versailles ni celui de l'unité allemande ne prétendent montrer à leurs semblables « *un homme dans toute la vérité de la nature* ». Même après la mort, l'exercice du pouvoir interdit ce luxe. Jusque sur votre cadavre, les responsabilités officielles vous obligent à maintenir le masque. Grâce à la richesse de leur tempérament, les précautions qu'ils devaient prendre n'étouffèrent pas chez le Français et le Prussien une étonnante spontanéité. Souhaitons à d'illustres contemporains confits dans leur importance de découvrir auprès d'eux le secret de cette bonne santé. Elle seule autorise à parler de soi, sans se rendre insupportable.

GILBERT COMTE.

★ LOUIS XIV : MÉMOIRES, présentés par Jean Longnon. Tallandier, 288 p., 60 F.

★ BISMARCK : PENSÉES ET SOUVENIRS, choix et présentation de Joseph Rovan. Calmann-Lévy, 480 p., 99 F.

Le clavecin et la politique

L'INTERMINABLE dispute sur l'importance respective des individus, de l'économie, des techniques ou des rapports sociaux dans l'histoire réserve encore bien des rebondissements. L'emprise croissante du calcul dans la vie moderne donne naturellement la suprématie aux phénomènes chiffrables. Un spécialiste du dix-huitième siècle s'intéressera donc plus spontanément, de nos jours, aux prix du blé sur le marché de Soissons, en 1750, qu'au caractère de Louis XV. Quant à la Pompadour, notre chercheur l'abandonnera dédaigneusement aux amateurs d'anecdotes superficielles.

Sans doute est-ce aller un peu vite en besogne. Les mêmes lois ne réglèrent pas constamment l'activité des peuples répandus sur la terre depuis les origines. La production, les échanges obnubilent notre âge d'intenses activités commerciales. Mais ils étaient loin de dominer pareillement les étroites autarcies paysannes de l'an mille. Dans toute la majesté d'une institution officielle, l'Imprimerie nationale amplifie la controverse avec un excellent *Louis XIV* de Jean-Pierre Labatut, et un luxueux *Versailles au temps de Louis XV*, sur papier glacé offert dans un coffret de toile bleu de France, avec couronne et fleurs de lis d'or. Un vrai festival du passé à l'ancienne façon !

Dans ce premier volume, l'amateur de statistiques cherchera en vain une explication du Grand Siècle à travers les variations monétaires ou les tarifs du hareng sur les quais de Bruges. Le colbertisme, la création des manufactures introduisirent pourtant les capitaux dans la politique bien davantage qu'au cours des règnes précédents. Professeur à l'université de Limoges, l'auteur le sait bien. Il pense aussi qu'un personnage d'exception s'explique par son époque, mais aussi par lui-même. Du berceau à la tombe, Jean-Pierre Labatut suit donc le sien pas à pas, dans les divers épisodes d'une existence tumultueuse. Selon les règles les plus classiques de la biographie traditionnelle, on nous explique avec un beau talent la formation d'une personnalité.

Après tant de travaux illustres sur le Roi-Soleil, Jean-Pierre Labatut ne prétend pas renouveler le sujet. Au public, si friand d'histoire individualisée, il apporte le portrait exact d'un prince attachant et complexe. Dès sa plus tendre enfance, les troubles de la Fronde apprirent au fils d'Anne d'Autriche qu'un monarque, même héréditaire, n'exerce le pouvoir qu'à condition de le mériter. L'expérience accentua un penchant naturel à l'autorité. Mais elle n'étouffa jamais chez Louis XIV un besoin paradoxal de communication, qu'il épanchait notamment avec des gens de lettres.

***

L'ouvrage d'Alfred et Jeanne Marie, sur Versailles et son château pendant le règne du Bien-Aimé, plonge, lui, dans une histoire entièrement réduite à la vie de cour, avec ses cérémonies, bals, jardins, promenades, chasses, hauts seigneurs et grandes dames dans leurs habits dorés. Adieu donc, sombres statistiques, savantes sociologies du fourrage et de la châtaigne !

Attention tout de même ! Exclue en apparence d'un sujet frivole, la Marchandise reparaît ici, avec la décoration des appartements princiers, leurs meubles somptueux, les ornements des galeries, des couloirs, les fournitures en étoffes, bois, ferronneries, cuivres, porcelaines, joailleries : enfin tout ce qu'il faut pour vivre royalement à son aise.

Les meilleurs produits du commerce, de l'industrie, de l'artisanat convergèrent alors vers la cour. Curieusement, l'influence du monarque sur le travail de toute une époque passionne peu les tenants d'une explication des activités humaines par le travail — cette influence leur paraît sans doute secondaire. A moins qu'elle ne dérange leurs schémas. Sous Louis XV, elle mène cependant les métiers français, et par conséquent la main-d'œuvre, à une perfection artistique digne de quelque intérêt...

A de longs développements sur la vie intérieure du palais, dans ses détails les plus domestiques, Alfred et Jeanne Marie mêlent une foule de portraits piquants, d'anecdotes pittoresques. La royauté apparaît là dans l'épanouissement d'une délicatesse infinie. Elle en mourut bientôt. Un régime ne confond pas sans danger le clavecin et la politique.

G. C.

★ LOUIS XIV ROI DE GLOIRE, de Jean-Pierre Labatut. Imprimerie nationale, collection « Personnages », 393 p., 320 F.

★ VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV, de Alfred et Jeanne Marie. Même éditeur, superbe iconographie, 617 p., 740 F.

Le défenseur acharné d'une caste

ECRITE en 1929, l'étude classique d'Emil Ludwig sur Bismarck garde aujourd'hui toute sa valeur et fait bien apparaître le personnage avec ses ombres et ses lumières. Fin psychologue, éclairant le comportement de l'homme public par celui de l'homme tout court, l'auteur montre combien le « chancelier de fer » fut une force de la nature, excellant à tromper l'adversaire en jouant de ses foucades, voire de ses crises de dépression. Mais Emil Ludwig montre aussi que Bismarck fut profondément ancré dans son époque : le dix-neuvième siècle, ère des nationalités.

Ne trouvant le repos que dans les forêts, auprès de ses chiens, ou dans sa très proche famille, ce misanthrope n'a eu qu'une idée : maintenir la suprématie de la Prusse et assurer l'unification des territoires germaniques. Pour le reste, Bismarck était dépourvu de vision d'avenir. Il en vint à se couper des mouvements intellectuels de son temps et, s'il sentit la nécessité de quelques réformes sociales, il ne devina pas la puissance que prendraient les masses à courte échéance.

Né en 1815, il est mort en 1898 comme il avait vécu : en junker « imbu » de son esprit de caste, en païen convaincu que la force prime le droit.

Le caractère précaire de son œuvre politique, Lothar Gall, professeur à l'université de Francfort, le met encore mieux en évidence dans un ouvrage monumental appelé désormais à faire référence.

La destinée d'un apprenti sorcier

Bénéficiant du recul que nous avons à présent, l'auteur replace son modèle dans la longue durée, et, dressant un bilan objectif de ses succès et de ses échecs, définit ainsi son rôle historique : « *Ce qu'il voulait appartient totalement au passé. Mais les moyens qu'il a employés ont, au plus fort de son action, accéléré momentanément la marche de l'histoire et ont conduit, sur un rythme endiablé, à ce que nous nommons en raccourci le monde moderne.* »

Le destin de Bismarck, retracé de main de maître par Lothar Gall, fait songer à celui de l'apprenti sorcier incapable de maîtriser les forces qu'il a déclenchées. En assurant la pérennité de la nation germanique, en étayant solidement la puissance de la couronne prussienne, en croyant ainsi donner aux classes dirigeantes traditionnelles leurs meilleures chances de succès, l'homme d'Etat ne faisait, en réalité, que hâter la naissance d'un Etat industrialisé, interventionniste et générateur de nouvelles élites sociales. Plus encore que Napoléon III, son ennemi malheureux, cet aristocrate terrien a été de la sorte l'artisan d'une formidable mutation de la mentalité européenne. On peut aussi penser qu'il a contribué à répandre un terrible poison dans l'âme germanique mais, à cet égard, il convient de rappeler que, profondément attaché à la suprématie de son pays, Bismarck ne caressait aucun rêve d'hégémonie. En ce sens, Hitler ne peut donc être considéré comme son fils spirituel.

C'est plutôt avec celle de Charles de Gaulle que la trajectoire de Bismarck comporte quelque analogie. Joseph Rovan ne s'y est pas trompé, qui, dans sa préface aux *Pensées et souvenirs* de l'homme d'Etat prussien, esquisse un remarquable parallèle entre ces deux artistes de la politique. Passionnément attachés aux intérêts de leurs pays respectifs, l'un et l'autre surent toujours composer, quand il le fallait, avec les forces adverses. « *Si une révolution est inévitable, faisons-la* », disait le prince von Bismarck. D'évidence, le fondateur de la Ve République aurait pu reprendre à son compte cette formule.

Cependant, et Joseph Rovan le sent bien, il est impossible de pousser trop loin la comparaison, car, à la différence de de Gaulle, Bismarck restera toujours le défenseur acharné de sa classe.

ERIC ROUSSEL.

★ BISMARCK, d'Emil Ludwig. Payot, 588 pages, 99 F.

★ BISMARCK, LE RÉVOLUTIONNAIRE BLANC, de Lothar Gall ; traduit de l'allemand par Jeanne-Marie Gaillard-Paquet. Fayard, 848 pages, 160 F.

« Profils prussiens »

« *APRÈS 1871 l'Allemagne n'est pas devenue prussienne, c'est la Prusse qui est devenue allemande* »... Cette affirmation, pour le moins paradoxale, deux historiens allemands, Wolfgang Venohr et Sebastian Haffner, l'explicitent, d'une manière vivante et passionnante, dans une série de *Profils prussiens*, connus ou moins connus, qui précisent d'une manière originale ce que fut le rôle de la Prusse en Allemagne.

En partant de Frédéric II, qui, avec « *cet Etat littéralement né de rien (la Prusse Orientale) et des sables (le Brandebourg)* » fait le premier Etat d'Europe fondé sur le droit et les Lumières (« *Eclairer, c'est éduquer* »), les deux auteurs dressent le portrait de grands Prussiens dont l'héritage ne peut que conduire à repenser la division de l'Allemagne : Otto von Bismarck, le fondateur de l'empire allemand, Helmuth von Moltke, le vainqueur de Sadowa, Guillaume II, le dernier empereur allemand, qui meurt en exil en 1941 après avoir salué les troupes victorieuses de la Werhmacht (« *C'est bien là mes soldats !* »).

A côté des chefs, place est faite également à d'autres Prussiens dont le rôle dans l'histoire fut considérable : Theodor Fontane, l'auteur du *Stechlin* ; Neidhardt von Gneisenau, le vainqueur de Napoléon à Waterloo ; Friedrich Engels, le coauteur du *Capital*, qui devint communiste pendant son service militaire à Berlin ; Erich Ludendorff, nazi de la première heure qui allait rompre dès 1935 avec Hitler ; Henning von Tresckow, officier qui se suicida en Pologne le 21 juillet 1944, vingt-quatre heures après l'attentat raté contre Hitler...

Dans ces quelques profils, l'histoire de l'Etat qui fit la nation allemande s'inscrit, en filigrane.

N. Z.

★ PROFILS PRUSSIENS, de Sebastian Haffner et Wolfgang Venohr ; préface de Michel Tournier, traduit de l'allemand par Isabelle Hildebrand. Gallimard, 302 p., index, 92 F.

Henry IV sans les masques de la légende

● ***Il annonce Mazarin, moins la ladrerie, et Louis XIV, moins la vanité.***

A propos de Napoléon, Jean Tulard a écrit qu'il ne s'était guère passé de jour depuis sa mort à Sainte-Hélène sans qu'il paraisse quelque part dans le monde une chose imprimée le concernant. Notre « Henric » (auquel le « y », qui n'a pas grand sens au XVIe siècle, vient d'être restitué), se contente d'un rythme sensiblement bisannuel. Il est vrai que le personnage intéresse surtout les Français, ainsi que quelques voisins. A ce sujet, on doit signaler la place éminente prise dans cette dure recherche par maints savants anglo-saxons, tels que Russell-Major, Sutherland, et spécialement Buisseret ; une cohorte de jeunes les suivent, moins fatigués que trop de compatriotes du même âge par la graphie du temps, ou qui ne se contentent pas de mots.

Faut-il ajouter que le siècle précédent avait admirablement travaillé, ne serait-ce qu'en publiant dès 1843 les premiers volumes de la riche et savoureuse correspondance du roi, ou en produisant, dès le second Empire, le livre irremplacé d'un certain Poirson, simplement intitulé *Histoire du règne de Henri IV*, bible secrète des « henricistes » ?

Cela dit, qui devait l'être, saluons bas, après les onze cents pages érudites, minutieuses, implacables et sans doute définitives que l'impeccable Jean-Pierre Babelon confia à Fayard en 1982, les trois cents et quelques pages pleines d'esprit, d'alacrité et de pénétration astucieuse que Janine Garrisson vient de consacrer à Henric. Trois cents pages, après tant de pavés, de briques, de plaques de béton, que les dieux de l'édition en soient loués !

Outre la légèreté, le propre de Janine Garrisson est de nettoyer les successives légendes fabriquées et accumulées, dès le vivant du roi, surtout après son assassinat, qui déclencha nombre d'oraisons funèbres démesurées ; puis d'évacuer les panaches blancs, pâturage, labourage, poule au pot, et ce « *bon roy* » qui a merveilleusement traversé les siècles, et nourri (adjoint à la Pucelle) quinze bonnes décennies de propagande royaliste.

Le roi qui paraît ici, avec ses faiblesses physiques (gros troubles digestifs, épuisements passagers, galanterie bien moins « verte » qu'on ne le dit), révèle, semble-t-il, sa vraie physionomie : une ferme et dure volonté de régner absolument, mais avec réflexion, une souveraine finesse et une astuce presque jamais en défaut, un mélange tout baroque et bien dosé d'humbles et populaires contenances et d'ostentatoire magnificence, le sens des hommes à acheter, à séduire, à « rouler » ou à abattre. Garrisson compare le souverain à cet oiseleur qui fut chanté par Marot, en quelque élégie :

« *après que l'oiselet des [champs*
» il a su prendre avec feinte et [doux chants
» le tue et plume, ou si, vif, le [retient,
» le met en cage et en langueur [le tient. »

Et notre historienne de montrer combien son Henry l'Oiseleur sut varier les registres pour interpréter le rôle du roi, pourpoint troué ou habit chamarré, selon le public, le temps ou le lieu.

Le plus intelligent de tous les Bourbons — et de loin — est révélé ici dans son astuce de prestidigitateur et sa brutalité occasionnelle. Il annonce assez curieusement Mazarin, moins la ladrerie, et Louis XIV, moins la vanité de l'âge mûr.

PIERRE GOUBERT.

★ HENRY IV, de Janine Garrisson. Seuil, 347 p., 89 F.

histoire littéraire

Maxime, l'ami de Gustave

INTROUVABLES depuis longtemps, les *Souvenirs littéraires* de Maxime Du Camp, publiés en 1882-1883, viennent d'être réédités dans un choix limité aux *« créateurs les plus célèbres du dix-neuvième siècle »*. On ne peut que s'en réjouir : ce recueil, si âprement contesté, est un des documents majeurs sur Flaubert, figure dominante de ce mémorial établi par celui qui fut l'ami intime de sa jeunesse.

Le samedi 8 mai 1880, Maxime Du Camp reçut une lettre de Croisset : Flaubert annonçait sa visite pour le lundi. C'était le jour même de sa mort. L'ayant apprise le lendemain dans un journal, Du Camp fit ce commentaire dans l'avant-propos de ses *Souvenirs* : *« Ce n'était pas seulement un frère d'armes littéraire qui venait de se détacher de moi, c'était l'ami de mon adolescence, de ma jeunesse, le témoin, le confident de ma vie entière ; c'était le compagnon de mes voyages, celui devant lequel j'avais pensé tout haut et pour lequel mon affection n'avait jamais fléchi, malgré bien des divergences d'opinion sur le but et la fin de la littérature... »*

Ils s'étaient connus au même âge, vingt et un ans, fils l'un et l'autre de chirurgiens, quand ils étaient étudiants à Paris. Ils partageaient alors les mêmes aspirations, cherchant à privilégier l'aventure de l'esprit, à enrichir la sensibilité, hors des normes routinières et bourgeoises. C'est à Maxime que Gustave lit sa première œuvre, *Novembre*. C'est avec lui qu'il part pour la Bretagne, sac au dos et bâton à la main, voyage dont ils retraceront en commun le déroulement dans *Par les champs et par les grèves*, et qui fera dire au mémorialiste : *« Jamais nous n'avons été dans une communion plus parfaite. »*

C'est Maxime Du Camp, en accord avec Louis Bouilhet, l'ami si chéri de Flaubert – *« celui qui voyait dans ma pensée plus clairement que moi-même »*, – qui dénoncera, après une lecture de trente-deux heures, *la Tentation de saint Antoine* comme un fourvoiement, et tous deux souffleront à Flaubert le sujet de l'affaire Delaunay, qui deviendra *Madame Bovary*.

C'est grâce à Du Camp que Flaubert entreprend son long voyage en Orient. Ils divergent par l'humeur, Gustave, au dire de Maxime, montrant peu d'enthousiasme en Egypte et rêvant à *Bovary* sur les bords du Nil ; il ne s'exaltera qu'en abordant la Grèce. Leur entente est bonne; cependant ils se brouilleront brièvement lorsqu'une imprévoyance provoquera un gaspillage d'eau en plein désert, mais, atteint des fièvres à Smyrne, Maxime sera soigné par son compagnon *« avec une bonté sans égale »*. Pendant ce long exil, l'intimité des deux hommes ne fait pas de doute; ils iront même, avec une gouaille très Boul'Mich, jusqu'à s'inquiéter réciproquement de l'état de leur phallus après les amours de lupanar auxquelles ils ont allégrement sacrifié.

Et puis, après le retour en France, chacun va aller de son côté, Maxime plus avant dans le jeu social et littéraire qui va faire de lui une figure connue, Gustave plus profondément en lui-même, cloîtré dans sa création, refusant les sollicitations et les manœuvres qu'il juge nocives pour un véritable écrivain.

Les menées d'un carriériste

Dès 1845, Du Camp confiait à son *« cher enfant »* : *« La littérature-lyre ne me sourit nullement, la littérature sérieuse exclusivement m'effraie un peu : je n'y vois pas de métier. »* Le métier, il va le trouver dans la poursuite d'une carrière d'homme de lettres menée tambour battant avec ce qu'il faut de détermination, voire de cynisme, plus chroniqueur et historien des mœurs que créateur.

A chaque fois, Maxime gagne du galon dans la République des Lettres : codirecteur de la *Revue de Paris*, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Débats*, officier de la Légion d'honneur pour avoir rapporté d'Orient de si belles photographies. Ancien garde national de 1848, ce républicain qui s'est mis aux couleurs de l'Empire retracera une histoire partisane de la Commune dans ses *Convulsions de Paris* ; il sera pendant sept ans l'amant de Mme Delessert – *Mme Dambreuse dans l'Education sentimentale*, – qu'il a arrachée avec une fougue exclusive et féroce à Mérimée. L'Académie, enfin, parachèvera cette ascension.

Il va sans dire que l'« Ermite de Croisset » a suivi avec une amère ironie cette évolution si contraire à ses propres convictions. Lorsque Du Camp, bien intentionné, presse Flaubert de se montrer, d'arriver, de se faire connaître, celui-ci répond de façon cinglante que c'est là affaire de sotte vanité, avant de conclure : *« Je vise à mieux, à me plaire. »* Puis, s'excusant d'avoir été blessant, il ajoute dans une autre lettre : *« Je suis tout bonnement un bourgeois qui vit retiré à la campagne, m'occupant de littérature et sans rien demander aux autres, ni considération, ni honneur, ni estime même. »* Faut-il rappeler cependant que, dans la dernière période de sa vie, ce misanthrope, familier de la princesse Mathilde, se fera une douce violence pour honorer de sa présence les fastes impériaux, et que ce contempteur virulent des bourgeois n'aura pour les communards que des phrases accablantes qui, rétrospectivement, ne sont pas sans l'accabler ?

Les *Souvenirs littéraires* vont valoir à leur auteur une très mauvaise presse. Que lui reproche-t-on ? Tout d'abord, et c'est le cas de Maupassant, d'avoir révélé la vraie nature de la maladie nerveuse de Flaubert : l'épilepsie. Du Camp affirme que ce mal a *« noué »* Gustave, et lui attribue ses pertes de mémoire, ses absences, ses indolences, ses difficultés à écrire. *« Gustave Flaubert,* conclut-il, *a été un écrivain d'un rare talent ; sans le mal nerveux dont il fut saisi, il eût été un homme de génie. »* Phrase malheureuse qu'on ne pardonnera pas à Maxime et que l'on attribuera à la jalousie.

René Dumesnil, par exemple, si admirable exégète de Flaubert, écrit ainsi que *« le récit de Du Camp a été rédigé dans le dessein de nuire »* (1). Est-ce si sûr ? Au cours d'un colloque tenu pour le centenaire de *l'Education sentimentale*, le docteur Galerant confirmera le diagnostic de l'épilepsie, ajoutant que l'observation médicale de Du Camp est *« un modèle scientifique et littéraire »* (2). Au reste, Louise Colet, dans son *Mémento*, dépeint une crise que Flaubert eut chez elle et qui ne laisse aucun doute sur la nature du mal (3). On a donc un peu trop prêté des intentions fielleuses à Du Camp dans ce domaine : Maupassant, tout en le soupçonnant de jalousie, ne mettait pas en doute l'amour de Maxime pour Gustave et reconnaissait qu'en beaucoup de points il avait fait preuve *« d'une singulière exactitude, d'une analyse profondément subtile »*. Faut-il être plus exigeant que le fils spirituel de Flaubert ?

S'il est vrai que Du Camp se hausse un peu du col pour traiter Flaubert d'égal à égal, si l'on peut deviner une certaine jalousie aux détours de quelques sermonneuses considérations, l'affection et l'admiration qu'il manifeste pour son ami de jeunesse restent constamment évidentes au fil de ses *Souvenirs*. Et n'oublions pas que Du Camp n'était pas ménagé, lui non plus, par ses amis, qui le rabrouaient pour ses vues un peu courtes en matière d'art, le traitant de *« barbare »* et de *« bureaucrate »*. Flaubert, qui avait la franchise brutale, préparant son sottisier complémentaire à *Bouvard et Pécuchet*, lui lancera ainsi : *« J'ai une quinzaine de phrases de toi qui sont d'une belle niaiserie. »*

Au fil des pages des *Souvenirs*, et bien que Flaubert soit le sujet principal, on découvrira le même Du Camp prompt à saisir en autant d'instantanés admiratifs ou cruellement circonspects les personnalités de son temps, de Lamartine, l'homme des occasions manquées, au bon Théo (Gautier), de Fromentin et Delacroix à Musset et Sand, de Nerval en sa folie à cette intempestive Louise Colet, la muse harassante de Flaubert. Sur ce dernier, il conclut : *« Jamais artiste ne fut plus convaincu, plus fervent, plus respectueux de son œuvre... Son existence fut la plus honorable que je connaisse et son talent un des plus sérieux de la littérature française. »* Allons, pour un jaloux, un tel hommage n'est pas si mal. Maxime Du Camp mériterait sans doute un procès en réhabilitation auprès des flaubertiens.

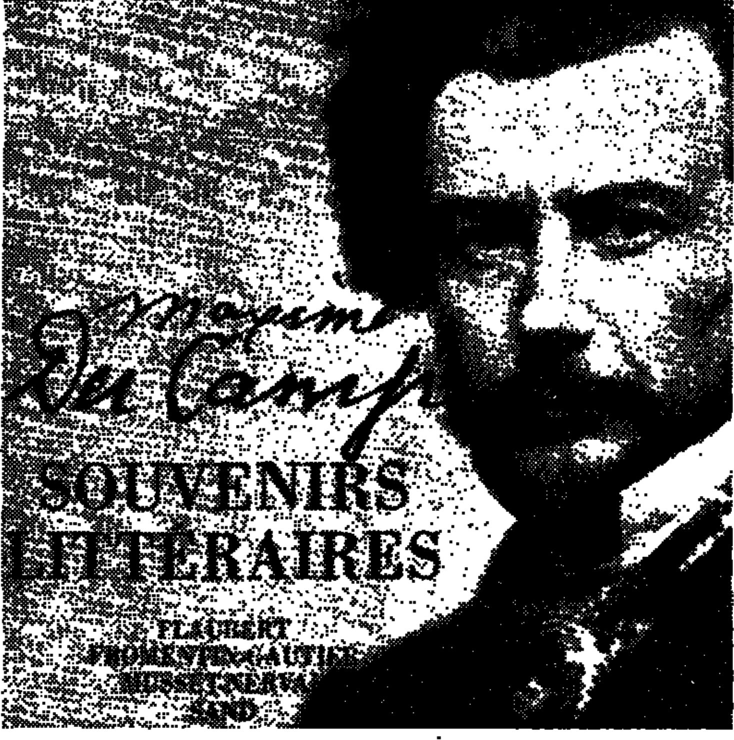
PIERRE KYRIA.

★ SOUVENIRS LITTÉRAIRES, de Maxime Du Camp ; préface de Michel Chaillou. Balland, 286 p, 89 F.

(1) *Gustave Flaubert, l'homme et l'œuvre*, Nizet, 1943.

(2) Revue *Europe*, septembre-octobre-novembre 1969.

(3) *Correspondance* de Flaubert (II), Gallimard, collection « La Pléiade ».



extraits

Nerval le « chien perdu » et Musset l'« oiseau »

« Lorsque je fis sa connaissance, Gustave Flaubert avait vingt et un ans. Il était d'une beauté héroïque. Ceux qui ne l'ont connu que dans ses dernières années, alourdi, chauve, grisonnant, la paupière pesante et le teint couperosé, ne peuvent se figurer ce qu'il était au moment où nous allions nous river l'un à l'autre par une indestructible amitié. Avec sa peau blanche légèrement rosée sur les joues, ses longs cheveux fins et flottants, sa haute stature large des épaules, sa barbe abondante et d'un blond doré, ses yeux énormes, couleur vert de mer, abrités sous des sourcils noirs, avec sa voix retentissante comme un son de trompette, ses gestes excessifs et son rire éclatant, il ressemblait aux jeunes chefs gaulois qui luttèrent contre les armées romaines. »

∴

« La politique exaspérait Gautier, qui rêvait une humanité éprise de belles formes, contemplant ses œuvres d'art, vivant sous des portiques en marbre de Paros et faisant silence pour écouter ses poètes. Il était bon, il était doux, et quoiqu'il ne manquât pas d'orgueil, il n'avait jamais blessé personne (...). Gautier, malgré sa force extraordinaire et l'ampleur de ses désirs, était un rêveur égaré au milieu d'une civilisation agitée, implacable, qui passait à côté de lui, sur lui, le foulant aux pieds sans même l'apercevoir et sans qu'il s'en plaignît. Il se sentait absolument, non pas incompris, mais en dehors du monde où le hasard l'avait jeté; aussi, par une sorte de pudeur farouche, qui souvent dégénérait en timidité, il ne se lamentait pas. »

∴

« Parfois, sur le divan de l'atelier de Théophile Gautier, j'ai vu un petit homme, à demi chauve, pelotonné sous un plaid et dormant : c'était Gérard de Nerval, qui venait se reposer de ses pérégrinations nocturnes. Il était noctambule. La nuit, il errait dans Paris comme un chien perdu, quitte à entrer dans un poste de soldats et à s'y étendre sur le lit de camp lorsque la pluie le surprenait. Il avait des allures humbles et penchées qu'égayait souvent un rire sonore et qui ne l'empêchaient pas d'aimer les discussions un peu vives. Il s'occupait de kabbale, tirait des horoscopes, composait des talismans, et connaissait des recettes diaboliques auxquelles il semblait croire. On l'aimait car son caractère était d'une aménité touchante. Je n'ai jamais rencontré personne qui n'en ait dit du bien... Il était fou, pour parler le langage vulgaire, et sa lucidité n'était jamais exempte d'un peu d'exaltation. »

∴

« Qu'il est difficile de parler d'Alfred de Musset! Je ne sais pas pourquoi on l'a surnommé le poète de la jeunesse, car ce sont les lamentations qui dominent dans son œuvre, et le sanglot que lui a arraché sa douleur éclatera toujours au milieu de ses chants. Il eut plus que du talent, il eut du génie, et son génie s'est éveillé à la souffrance (...). George Sand, alors âgée de trente ans, était l'homme, et Musset, âgé de vingt-trois ans, était la femme, et quelle femme! Nerveuse, volontaire, capricieuse, suivant ses fantaisies, abusant de chaque chose et surtout de la patience d'autrui. Il regimbait contre la domination quasi maternelle que Sand exerçait sur lui, il s'en échappait, faisait mille sottises comme pour la mettre au défi, et revenait harassé, démoralisé, demander secours à la main qu'il maudissait et qu'il adorait (...). Sand avait la sérénité des animaux ruminants dont les yeux pacifiques semblent refléter l'immensité; Musset était un oiseau qui donnait des coups d'aile et cherchait un nouvel essor. Un seul point les rapprochait : une curiosité insatiable. »

Le plaid immortel de Mallarmé

● La vie mondaine et prosaïque du poète à travers sa correspondance.

LES éditions des correspondances qu'ont entretenues les grands écrivains apparaissent comme des monuments de piété. Chateaubriand, Proust, Mallarmé. De celui-ci, Lloyd James Austin propose le dixième tome épistolaire, fatidique en ce qu'il nous conduit de novembre 1897 à la mort du poète, survenue le 9 septembre 1898. L'humilité devant chaque mot du grand homme, la patience des investigations pour débusquer la plus petite parcelle du trésor, l'érudition de l'appareil critique et biographique, la faculté d'admiration inconditionnelle, ont présidé à l'établissement d'une telle somme.

Il faut une rare puissance d'idolâtrie pour révérer en ces billets quotidiens et souvent insignifiants l'auteur qui a signé *Hérodiade* et le *Coup de dés*. Précisément, c'est dans l'écart entre les œuvres et les lettres que réside sans doute l'intérêt essentiel de ces entreprises. Cet intervalle qui sépare la grande création poétique et la gestion mondaine d'une situation littéraire nous remet en mémoire la théorie proustienne des deux « moi » de l'artiste, oscillant entre un pôle social et une identité profonde.

On saisit bien ici comment se sculpte la figure de l'écrivain avec les matériaux de l'amour et de la dévotion amassés par ses proches. Voici par exemple, dans deux registres différents qui finissent par se fondre, les éléments qui concourent à l'édification d'une sincère et émouvante hagiographie, où l'enthousiasme affectif et l'enthousiasme intellectuel s'engendrent de façon indissociable. C'est Pierre Louys répondant au maître : *« Il me paraît tout naturel de mettre vos livres et votre parole au centre même de mes prédilections (...). Je vous regarde non pas comme un écrivain, mais comme la littérature même (...). »* Le second témoignage est extrait des *Souvenirs* de Georgette Leblanc, cantatrice et compagne de Maeterlinck. *« Souvent j'allais lui rendre visite rue de Rome. Il voulait bien me recevoir dans l'intimité. Je le trouvais dans sa chambre, écrivant, son immortel plaid à carreaux sur ses épaules. »*

Les pleurs de Valéry

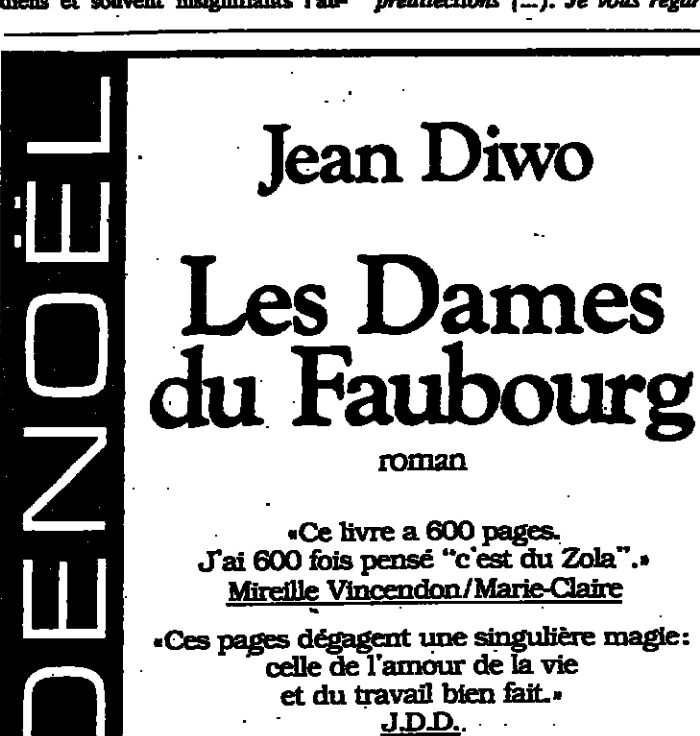
Ce qui fascine dans ce dossier, ce sont les exceptionnels attachements que la personne et l'œuvre de Mallarmé suscitent. A cet égard, il convient de rappeler les admirables lettres d'un esprit peu suspect de naïveté ; ce sont celles que Valéry adressa à Gide pour dire l'effet produit sur lui par la mort brutale de Mallarmé à l'âge de cinquante-six ans : *« Mon cher André, voici les détails. Cela me soulagera un peu d'écrire, car il y a trois nuits que je ne dors plus, que je pleure comme un enfant et que j'étouffe. Enfin, j'ai perdu l'homme que j'aimais le plus au monde et, de toute façon, pour mes sentiments et ma manière rien ne le remplacera. Je m'étais habitué avec lui à une familiarité absolument filiale sur ses propres indications. »* (1)

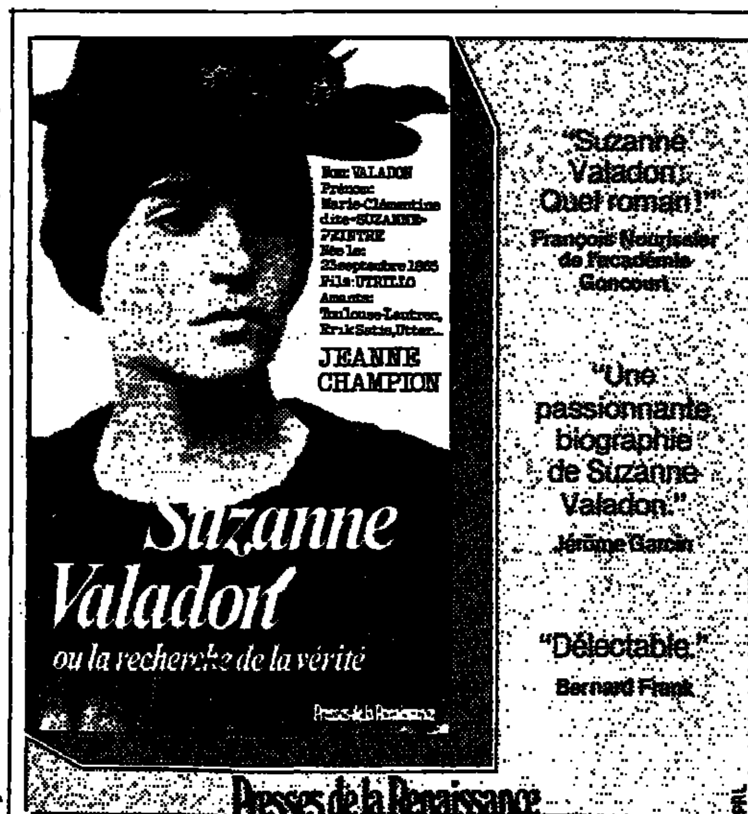
Traversant aussi ce volume, de tels échos donnent finalement son prix à cet ensemble de textes commandés par les obligations prosaïques d'un statut social : remerciements pour des envois de livres, pour des invitations diverses, évocation de tout un fourmillement d'activités telles que Balzac les a décrites dans *Illusions perdues*. Même un magicien du verbe, un inventeur de langage n'y échappe pas, ne cherche sans doute pas à y échapper. *« Tel qu'en lui-même »* non pas l'éternité mais le quotidien le change.

SERGE KOSTER.

★ CORRESPONDANCE X, de Stéphane Mallarmé, recueillie, classée et annotée par Henri Mondor et Lloyd James Austin. Gallimard. 353 p., 195 F.

(1) André Gide-Paul Valéry, *Correspondance* 1890-1942, Gallimard, 1955.





romans

Premières rencontres

(Suite de la page 15.)

Quand Agrâ, Guertru, le capitaine Tourterelle et toute une troupe de conquistadores reviennent du Nouveau Monde en août 1525 et qu'ils débarquent sur ce qu'ils pensent être leur terre natale, ils ne reconnaissent plus rien. On les croit déguisés, et eux, d'abord hébétés, découvrent qu'ils sont en plein décalage, non plus horaire, mais séculaire.

L'Eldorado — ou l'enfer — qu'ils ont atteint les entraîne dans un télescopage absurde, parfois burlesque, entre la civilisation des caravelles et celle de la télévision. Ce parcours subrepticement initiatique, truffé de gags, de références plus ou moins évidentes — y compris l'allusion à des ouvrages dont la lecture n'est pas inutile à la compréhension du roman, comme l'essai d'André Glucksman, *la Cuisinière et le Mangeur d'hommes*. — ce parcours, donc, fait rire, mais d'un rire trop haut, rempart contre le malaise.

Car Agrâ et ses amis n'ont pas voyagé sur une machine à progresser dans le temps. Les hommes qu'ils ont connus avant de partir sont encore là, dans leurs maisons devenues modernes, dans le palais du pouvoir, entre les HLM et les laboratoires. Mais ces hommes ont tout oublié. Et la seule solution est de faire comme eux, sous peine d'être taxé de folie.

« *Dans ce livre, tous ont oublié, même ceux qui viennent de débarquer. Ou alors ils s'y emploient*, dit Pierre Leterrier. *J'ai voulu écrire sur l'angoisse d'une forme d'oubli. Je crois que le monde actuel se veut amnésique.* » Seul Agrâ veut garder la mémoire. Il est donc le gêneur, celui qu'il faudrait éliminer, mais le seul aussi à connaître la clé de cet univers étrange : le passé.

Pierre Leterrier, quant à lui, ne méconnaît pas l'ironie qui consiste à sortir de son silence d'auteur « refusé » par un livre sur l'oubli.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE RIDEAU SUR LA NUIT, de Jean-Philippe Arrou-Vignod. Gallimard, 235 p., 79 F.**

★ **BAMBOOLA BAMBOCHE, de Jean-Claude Charles. Bernard Barrault, 204 p., 68 F.**

★ **L'ELDORADO, de Pierre Leterrier. Balland, 254 p., 79 F.**

A la recherche d'une phrase unique

Un autre débutant, Jacques Drillon, conjugue les jeux de l'intelligence et les tourments de la passion.

IL y a, selon Jacques Drillon, au moins deux types d'êtres humains : les oranges et les oignons. Les oranges sont écorce d'un côté, et de l'autre, pulpe. Les oignons sont faits d'écorces successives, qu'on peut éplucher à l'infini. L'oignon est un et multiple, il échappe à la sotte « *binarité* ».

Le Veilleur décrit donc un oignon. Qui se nomme Luft, a écrit un livre sur Wagner, « *trop simple pour être lu* ». Et enregistre à longueur de temps des bandes-son pour des émissions de radio qui ne se font jamais. Ce n'est même pas l'histoire de ce personnage : c'est son portrait, dressé pour s'en délivrer, par un narrateur lui aussi musicien.

Pour s'en délivrer : Luft est un nom aux consonances aériennes, mais l'être qui le porte est tout bonnement insupportable. Autant que séduisant. Sartrien, il refuse de se soumettre à l'absurde, aux contingences. Radicalement, avec « *orgueil, intransigeance, noblesse* ». « *L'état vigile est douloureux car il s'oppose à l'assoupissement, il est résistance à une fuite.* » Luft ne dort jamais, se nourrit d'amphétamines, n'a pas d'argent pour en acheter, ni d'endroit où se poser. Il cherche à gagner du temps, pour aiguiser sa pensée, produire. Mais les contingences le rattrapent au galop, et il passe sa vie à chercher des cabines téléphoniques, à parasiter ses amis, à lutter contre l'ignominie du quotidien.

De ce personnage, Jacques Drillon dit : « *Il a choisi la parole, la radio, et il veut tout dire d'un coup, c'est comme une énorme pelote de laine qu'il ne sait par où dévider. Alors il s'éternise en prolégomènes, attendant d'atteindre cette rapidité mentale qui donnerait en une phrase l'essentiel.* » La mélodie infinie ?

En face de Luft, il y a le narrateur, l'ami, présent, explique Drillon, pour « *donner la réplique, pour faire exister le héros* ». Ce narrateur partage avec Luft, et avec Drillon, la haine de l'inflation des idées : « *Il y a eu trop de vérités, trop de révoltes justifiées.* » Mais il est fasciné par cette vie stérile qui devient pour elle-même œuvre d'art. Il n'a pas la force, le génie de Luft, il ne lui dérobe même pas son étincelle de créateur en écrivant le livre de leur rencontre, puisqu'une fois cette entreprise terminée, il part, pas du tout délivré, à sa recherche.

Jacques Drillon est bien trop subtil pour avouer où il se situe dans ce choc de personnages. Certainement des deux côtés. Timide et provocateur, il se dérobe aux questions. Dès qu'elles excèdent le propos strict du livre, il pirouette... Il cite André Suarès, le « dérangeur », Bresson, son modèle moral, Descartes, le doute méthodique, la radicalité subversive des *Méditations* et du *Discours de la méthode*. Et puis La Fontaine : « *Une précision incroyable, le respect de la règle et le jeu. Tout La Fontaine est passé en proverbes.* » Nous voilà revenus à la phrase unique.

Jacques Drillon évoque souvent dans son récit une forme grammaticale qui est à la fois une faute courante et une figure de rhétorique : l'anacoluthe. Dire en une phrase ce qui en exige au moins deux. Mettre un sujet, alors qu'il y en a deux ; condenser. « *Quand je travaillais à la radio, j'adorais le montage*, poursuit Drillon, *couper surtout, enlever tous les si bémol d'une partition.* » Lui, il file, anxieux, nerveux, il aime trancher, choisir, il aime ne pas aimer : si l'on ne nourrit pas de solides haines, on est à la merci d'un siècle mou, proie potentielle des arrangements tartuffes. Complice de l'inflation.

Faire un livre sans histoire, avec juste un personnage, c'était se montrer fidèle à tous les grands créateurs d'épures : Bresson, Paulhan, Valéry, La Fontaine, Descartes et Wittgenstein... Rares sont les livres totalement cérébraux, et absolument passionnels. Jacques Drillon, qui aime le billard, les jeux intellectuels et qui déteste Brahms, en a écrit un qui ne dépare pas sa dédicace à Jean Paulhan.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE VEILLEUR, de Jacques Drillon. Lattès. 185 p., 72 F.**

le feuilleton

Dieu est humour

(Suite de la page 15.)

MALGRÉ la finesse qu'on lui reconnaît dans le monde entier, le « peuple élu » tombe dans le panneau; preuve, à tout le moins, qu'il ne déplaît pas à Dieu de se moquer de ses plus chères créatures.

« *Dieu est humour* », conclut Kansel. « Humour *noir* », faudrait-il ajouter; car les situations que noue le ciel condamnent bientôt les victimes non à raison de leurs actes, mais de ce qu'ils sont.

Voilà pour la morale, qui tient en quelques lignes, et que Gerber laisse le plus possible à la discrétion du lecteur. Son souci n'est pas de prêcher, mais d'accumuler les inventions. S'il veut attester une faconde intarissable, c'est réussi. Chacune des quatre cent cinquante-neuf pages apporte son lot de rebondissements rocambolesques, d'affrontements loufoques, de farces et attrapes, de non-sens, d'évocations sacrées, de potacheries.

On a parlé d'humour juif, de burlesque cinématographique : l'imitation, si foisonnante soit-elle, ne remplace pas le produit d'origine ; et la description d'une poursuite ou d'un jet de tarte à la crème ne vaudra jamais sa représentation visuelle. En même temps que l'écriture affirme ses ressources truculentes, elle avoue ses infirmités par rapport au film.

Derrière les influences de la littérature juive ou du cinéma, on devine l'envie de remettre à l'honneur la prolificité rabelaisienne. On croit aussi reconnaître la verve d'un voisin franc-comtois de Gerber, Marcel Aymé.

Il n'est pas tout à fait juste de dénier aux écrivains français un sens burlesque que monopoliseraient les Anglo-Saxons. Il y a du *Passe-muraille* dans cette *Rumeur d'éléphant*. Dans les deux cas, le fantastique s'insinue sans qu'on y prenne garde. Les portes de la logique se referment derrière nous. C'est la marque la plus évidente des bons conteurs : une fois pris dans leurs rets, le demi-tour est impossible. Il faut en passer par leurs caprices.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **UNE RUMEUR D'ÉLÉPHANT, d'Alain Gerber. Laffont, 466 p., 85 F.**

au fil des lectures

Poésie

Jean-Claude Renard et le sacré

En ce siècle, la poésie française de la foi a pris divers aspects. Pour Paul Claudel, elle est réaliste et puissante. Pour Charles Péguy, elle doit avoir les allures d'une épopée nationale. C'est avec Patrice de La Tour du Pin qu'elle ébauche un tournant vers le mystère.

La foi chrétienne de Pierre Emmanuel est plus prométhéenne : il ne méconnaît aucune des conquêtes de la psychanalyse et, dans un monde tourmenté, affirme un moi double ou triple, qui veut vaincre son ambiguïté et proclamer en même temps ses propres abîmes (1). Conscient de ces exemples, Jean-Claude Renard suit un chemin différent. *Il va*, de livre en livre, vers une communion plus subtile, où le verbe se libère peu à peu de l'ascendance des Ecritures.

Ainsi en est-il depuis les deux recueils les plus marquants de Renard : *la Terre du sacre* en 1966, et *la Braise et la rivière* en 1969. Le poète pressent qu'il ne lui suffit plus de proclamer son allégeance à un livre sacré ; il *en* retrouve l'essence autour de lui, dans son imagination comme dans les rapports mystérieux qu'il observe au sein de la nature.

Il nous donne aujourd'hui un livre d'une haute portée : *Toutes les îles sont secrètes*. Quelques appellations reviennent, qui peuvent servir de clefs à cet ouvrage inspiré.

Ainsi certains poèmes appartiennent-ils à la catégorie des « *arcanes* » : il convient d'entendre par là que seul l'*obstacle* de la pensée ou de l'expression permet d'accéder à soi. Les « *mythes* » exigent du lecteur qu'il s'in-inue dans des vérités d'extase, hors de l'expérience. Les « *récits* », au contraire, favorisent la saisie du réel — en particulier le paysage solaire...

Il faut, pour lire aujourd'hui Jean-Claude Renard, se souvenir que le poète ne se veut pas un penseur : grâce à sa parole il donne à penser, ce qui est une tout autre opération. Avec lui, l'interrogation — qui jusqu'ici était une souffrance — devient un bonheur.

Mais écoutons, prière, poème et analyse conjugués, ce grand poète qu'est Jean-Claude Renard :

La mort
mesure-t-elle l'amour ?
L'amour mesure-t-il la mort ?
Nul ne le sait.
Mais l'âme rit
si, dans l'un et l'autre,
habite
l'abîme blanc du mystère.

ALAIN BOSQUET.

★ **TOUTES LES ILES SONT SECRÈTES, de Jean-Claude Renard. Le Seuil, 175 p., 69 F. Tous les titres cités ont paru chez le même éditeur.**

(1) Pierre Emmanuel vient de publier *le Grand Œuvre*, un livre de poèmes sur « la genèse du monde ». Le Seuil, 398 p., 145 F.

Critique littéraire

Les « microlectures » de Jean-Pierre Richard

« *Petites lectures* » et « *lectures du petit* », ces *Microlectures II* ne sont ni myopes, ni paresseuses, ni étriquées. A de tels défauts, qui menacent les études portant sur un détail, un motif, une image, prélevés dans une œuvre, Jean-Pierre Richard, critique savant, mais plus sensible que docte, échappe par une attention informée d'abord du tout et focalisée ensuite, avec acuité, sur la partie. Si minuscule soit-elle, si finement et méticuleusement analysée, la partie ne cesse ainsi, à la façon d'une métonymie, d'entretenir avec le tout une multitude de rapports vivants. La microlecture, comme un premier volume nous l'avait montré (1), n'a donc rien d'une dissection.

Sans doute, un vocabulaire souvent « codé », et aussi une ou deux grâces un peu académiques réservent-ils, par priorité, ce nouveau recueil, que Jean-Pierre Richard intitule *Pages paysages*, à ses collègues et ses étudiants, qui y trouveront stimulation, riche pâture et réconfort.

Mais il serait dommage que les lecteurs simplement épris de Baudelaire, Corbière, Laforgue, *Bouvard et Pécuchet*, Huysmans, Segalen, Saint-John Perse, Colette, Giono, Gracq, Ponge, n'aillent pas voir ce qu'un maître de la critique moderne sait révéler, comme le photographe du film d'Antonioni, *Blow up*, en agrandissant un détail. Ainsi, partant d'une coquille-lapsus d'un vers de Laforgue, « *Nous t'écartèlerons de hontes sangsuelles* », J.-P. Richard développe toute une thématique du mariage impossible, de l'hymen (maternel) increvable, du « *massacrilège* » et de la « *violupté* », qui se trouve inscrite non seulement dans les *Complaintes* mais dans toute l'œuvre laforguienne.

MICHEL CONTAT.

★ **PAGES PAYSAGES - MICROLECTURES II, de Jean-Pierre Richard. Seuil, collection « Poétique », 256 p., 95 F.**

(1) Seuil, 1979.

Écrits intimes

« Bonjour, M. Courtot ! »

Claude Courtot, connu pour ses travaux sur Benjamin Péret (1) et René Crevel (2), a réuni dans *Bonjour monsieur Courtot !* des textes d'humeur, rédigés au hasard des émotions qui le gouvernent.

Cet écrivain, qui n'est pas pressé d'être entendu, écrit avec un égal bonheur sur Chateaubriand, Rimbaud, Nerval, Bach et Mozart, dont le *Requiem* inachevé le conforte dans son approche de l'art : « *Je sais maintenant que je n'écris que pour conjurer ma mort ; je sais que je n'aime tant la poésie, la musique, l'art, que parce que je n'aime pas la vie.* »

« *Prague est une ville où il n'y a pas d'absents* », note joliment Claude Courtot, lorsqu'il évoque, avec une rare délicatesse, le suicide d'une jeune Tchèque qui n'accepta pas d'être « normalisée » en 1969, et la disparition d'un ami qui, un jour ensoleillé d'août, décida de faire chavirer l'amertume.

Mai 1968, que ce surréaliste vécut comme une « *ivresse littéraire* », lui permit d'accorder ses désirs avec ses refus. Depuis cette brève éclaircie, Claude Courtot fait le compte des « *faillites quotidiennes accumulées* ». Il les restitue fidèlement dans des écrits qui, pour lui, ne sont que les fragments d'un journal intime où la mort se réserve la page de garde.

PIERRE DRACHLINE.

★ **BONJOUR, MONSIEUR COURTOT !, de Claude Courtot. Editions Ellebore (189, rue Ordener 75018 Paris), 140 p., 60 F.**

(1) *Introduction à la lecture de Benjamin Péret*, Losfeld.

(2) *René Crevel*, Seghers, collection « Poètes d'aujourd'hui ».

Le vaisseau fantôme de Gérard Le Gouic

Après deux volumes d'autoportraits (1) et un recueil de poèmes (2), Gérard Le Gouic nous délivre, aujourd'hui, avec *Danger de vie*, un laissez-passer pour embarquer sur le vaisseau fantôme de ses incertitudes. A mi-chemin du fragment poétique et de l'aphorisme, ses aveux laissent percer un désarroi qu'aucune parole ne saurait réconforter :

On ne meurt pas d'amour,
d'un trop plein d'amour en soi,
c'est l'absence chez les autres
qui tue.

Ce poète se console du laisser-aller de ses amis en polissant ses mots et en savourant l'intransigeance des ennemis qu'il se prête.

P. Dra.

★ **DANGER DE VIE, de Gérard Le Gouic. Rougerie, 56 p., 36 F.**

(1) *Autoportraits en noir et bleu, I et II* (Rougerie).

(2) *Le temps est à la pluie* (Rougerie).

histoire

Impossible de banaliser cette horreur-là

LES chambres à gaz ont-elles existé ? Des auteurs « révisionnistes », en France et aux États-Unis, ont cru pouvoir démontrer qu'elles n'étaient qu'un mythe. Non sans provoquer chez les survivants des camps des réactions indignées. Et que tout porte à croire justifiées.

Certes, après la guerre, certaines publications ont parfois confondu les chambres à gaz avec les fours crématoires où disparaissaient les corps des innombrables victimes de la déportation. Ces affirmations hâtives, le fait que les textes officiels nazis parlent seulement de « *traitement spécial* », puis à partir de 1943, sur l'ordre de Himmler, de « *solution finale* », ainsi que l'analyse de quelques témoignages douteux ont permis aux « révisionnistes » de donner quelque apparence à leur thèse. Mais ils n'ont pu expliquer de façon convaincante la disparition de millions d'hommes, de femmes et d'enfants — juifs, tsiganes et « inaptes » — ni infirmer les multiples récits des bourreaux, ou des survivants.

Les preuves étaient suffisantes, rappellent Eugen Kogon, Hermann Langbein et Adalbert Ruckerl dans *les Chambres à gaz, secret d'État*, pour qu'aucun des accusés ni des avocats ne conteste l'existence des chambres à gaz, au procès d'Adolph Eichmann, à Jérusalem, en 1961, puis au procès d'Auschwitz, à Francfort, en 1965.

L'offensive révisionniste a été menée souvent par des hommes que l'on ne peut soupçonner de sympathies pour les nazis. A la satisfaction qu'ils éprouvaient en croyant s'attaquer à une « erreur » historique, s'ajoutait le désir de rassurer l'humanité en la lavant d'une tache qu'elle ne méritait pas.

Le Comité international des camps, association de survivants, a décidé, en 1981, de réagir. Des experts de plusieurs pays ont été chargés de réunir une documentation sur les massacres par gaz. De l'énorme dossier ainsi réuni, Kogon, Langbein et Ruckerl ont tiré l'essentiel, sous une forme précise et accessible, d'où la polémique est exclue.

Depuis près de quarante ans, de nombreux livres, de nombreux films, ont décrit l'holocauste. Accumulant les preuves et les témoignages, l'ouvrage publié aujourd'hui, dans sa sécheresse volontaire, prend pourtant à la gorge. Impossible de banaliser cette horreur-là.

JEAN PLANCHAIS.

★ **LES CHAMBRES A GAZ, SECRET D'ÉTAT, d'Eugen Kogon, Hermann Langbein et Adalbert Ruckerl; traduit de l'allemand par Henri Rollet. Éditions de Minuit, 79 F.**

vient de paraître

Essais

JEAN HAMBURGER : *la Raison et la Passion*. — Dans cet essai, l'auteur prolonge la réflexion esquissée dans l'un des chapitres de *la Puissance et la fragilité* (qui reparaît dans la collection de poche « Points »). Les vérités que la science découvre sont par essence celles d'un homme en prison dans les limites étroites de son cerveau, de sa logique. La connaissance scientifique ne peut répondre à nos besoins profonds de transcendance. Les seules recherches licites de vérités absolues portent sur notre vie intérieure, nos élans personnels et créateurs, devant lesquels disparaissent nos exigences rationnelles. (Seuil, 166 p., 65 F.)

EMMANUEL TODD : *l'Enfance du monde*. — Poursuivant l'explication entreprise avec la *Troisième Planète*, l'auteur montre ici que le développement, avant d'être économique, se nourrit d'une lente évolution des mentalités, d'un processus culturel complexe. Le signe essentiel en est la hausse du taux d'alphabétisation apparaissant avec certains types de structures familiales. (Seuil, 254 p., 89 F.)

Récits

FERNAND RODRIGUEZ ET DANIEL HERVET : *l'Escalier sans retour*. — En 1940, Fernand Rodriguez passa à Londres et s'engagea dans l'armée britannique. Affecté par l'Intelligence Service au réseau Alliance, il fut arrêté en France peu après un atterrissage clandestin. Il raconte l'épreuve physique, psychologique et spirituelle qu'il endura dans sa cellule, jour après jour. (France-Empire, 240 p., 69 F.)

DIANE RIBARDIÈRE : *les Lionnes de Dieu*. — Au temps de la splendeur de Louis XIV, l'Europe fut menacée par des envahisseurs originaires d'Asie. Deux Françaises remarquables, dont Diane Ribardière évoque les étonnantes aventures, détournèrent l'orage. (France-Empire, 346 p., 88 F.)

DAVID SHIPLER : *la Russie*. — Le témoignage d'un ancien correspondant à Moscou du *New York Times*, qui rapporte ses observations et ses voyages, entre 1975 et 1979. Traduit de l'américain par Philippe Sabathé. (Presses de la Cité, 304 p., 80 F.)

Histoire

JEAN MABIRE : *Histoire secrète de la Normandie*. — L'auteur donne des clefs pour comprendre, par-delà les apparences, la Normandie, terre de rencontre entre l'univers nordique et le monde latin. (Albin Michel, 356 p., 90 F.)

Chroniques

PIERRE CHAUNU : *l'Historien dans tous ses états*. — Dans une série de textes publiés ou confidentiels qui s'échelonnent de 1971 à février 1984, l'auteur commente des livres ou l'actualité du point de vue de l'historien. (Perrin, 680 p., 140 F.)

Pamphlet

JEAN DUTOURD : *le Septennat des vaches maigres*. — Commentant les événements de l'année 1983, après deux autres pamphlets consacrés au pouvoir de gauche, Jean Dutourd exerce de nouveau sa verve satirique contre les socialistes. (Flammarion, 272 p., 70 F.)

Critique

JEAN PIERROT : *Guillevic ou la sérénité gagnée*. — L'auteur éclaire le cheminement existentiel et poétique de Guillevic en montrant les aspects les plus originaux et l'évolution d'une œuvre au long de plus de quarante ans de création (Champ Vallon, diffusion : PUF, 272 p., 110 F).

Poésie

LUC DECAUNES : *le Poème en prose*. — Du XVIIIe siècle à 1945, une anthologie de poèmes en prose conçue selon la définition qu'en donna Max Jacob dans sa préface du *Cornet à dés* (Seghers, 304 p., 85 F.)

en bref

● **LE ROMANCIER BRÉSILIEN JORGE AMADO a été fait commandeur de la Légion d'honneur, le 5 septembre, à l'Elysée. Cette remise de décoration coïncide avec la publication en France de deux livres anciens, mais jamais traduits : *Cacao* (1933), chez Stock, et les deux tomes des *Souterrains de la liberté* (1954), chez Messidor. Par ailleurs, Jorge Amado sera présent, le samedi 8 septembre, à la Fête de *l'Humanité*, où il signera ses livres.**

● **LE JURY DU PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER a sélectionné, cet été, *la Troisième Vérité*, de Léonide Borodine (Gallimard) et *Voix dans la nuit*, de Frédéric Prokosch (Fayard).**

● **POÉSIE ALGÉRIENNE. — Le mensuel belge « 25 » consacre son numéro 84-85 à la poésie algérienne francophone des « ancêtres » Jean Sénac ou Bachir Hadj Ali aux nouveaux venus comme Rabah Belamri, Tahar Djaout, Jamaleddine Imaziten et d'autres encore. (36, rue des Ramons, 4200 Ougrée, Belgique. 40 pages, 200 francs belges).**

● **LA REVUE *NOTA BENE*, qui consacre sa dernière livraison à l'auteur du *Bateau ivre*, donne à lire un « inédit » : *Boileau par Rimbaud*. Le texte, un devoir de lycéen, a été découvert, il y a quelques années, par Jean-Luc Mercié chez un libraire de la rue de Seine. Cette composition française, dont deux pages manuscrites sont reproduites en fac-similé, passionnera davantage les amateurs de graphologie que les férus de poésie. Que le jeune Rimbaud ait été assez intelligent pour tricher, et résumer en quatorze feuillets les trente-sept pages consacrées à Boileau dans le manuel de E. Geruzez, ne surprendra personne. (*Nota Bene* n° 12, éd. Lumeau Ascot, 96 pages, 46 F. Abonnement quatre numéros : 200 F.)**

● **EN POCHE. — Dans son *Histoire personnelle de la France*, le jeune philosophe François George entraîne le lecteur au hasard des chemins. Dans cette France éclairée de lieux illustres et spirituels, on rencontre des amis de Proust, ou des touristes devant la tombe de Chateaubriand... C'est aussi l'occasion pour l'auteur de retracer l'itinéraire de sa génération (celle de mai 68), de parler du stalinisme, des paradoxes du socialisme, du métier d'écrivain et des pièges de l'amour (Seuil/Points).**

Le poète anglo-normand Benedeit (Benoît) écrivit, au début du douzième siècle, la meilleur relation du *Voyage de saint Brandan*. Moine irlandais légendaire, Brandan navigue parmi les îles enchantées formant le séjour des morts, à la recherche du paradis. Ce texte traduit par Ian Short, présenté et complété de notes par Brian Merrilees, est publié dans la collection 10/18.

● **LES CORRESPONDANCES feront l'objet d'un colloque organisé les 13, 14 et 15 septembre par l'université de Nantes (UER de sciences humaines, département de psychologie, BP 44036 Nantes Cedex). Au programme : des conférences de Ch. Bouazis (lettres de Kafka à Felice), P. Fédida (Klee), D. Sibony (les scribes publics au Maroc), M. Sicard (le groupe Cobra, Butor et Dotremont). Des « tables rondes » et des ateliers se tiendront sur les cartes postales, l'édition de manuscrits épistolaires, les écrivains publics.**

● **A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JULES SUPERVILLE, une exposition rendra hommage au poète, du 24 septembre au 26 octobre, à la Maison de la poésie à Paris. Manuscrits, textes et correspondances seront rassemblés. De nombreux invités, dont Pierre Seghers, Alain Bosquet, Jean Rousselot, Rouben Mélik, Pierre Arditi, participeront à des soirées « Lectures-Rencontres ». Un hommage sera également rendu le mardi 25 septembre au poète Jean Marcenac, décédé le 16 mai 1984. Maison de la poésie, 101 rue Rambuteau, 75001 Paris.**

هكذا من الاصل

Le Monde

société

Le naufrage du « Mont-Louis »

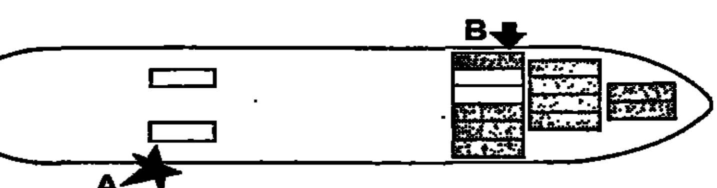
Alors que le mauvais temps a empêché les plongeurs de pénétrer dans la coque du *Mont-Louis*, échoué au large d'Ostende depuis le 25 août, six conteneurs vides ont été récupérés, les 5 et 6 septembre. Cela porte à sept le nombre de conteneurs récupérés depuis le naufrage du cargo. Il en reste encore quinze vides et, surtout, les trente conteneurs d'hexafluorure d'uranium, les seuls à présenter un risque. Pour faciliter les opérations de repêchage, un deuxième ponton va être placé sur l'autre flanc du *Mont-Louis* afin de servir de brise-lames.

La Fédération générale du travail de Belgique — proche du Parti socialiste — a dénoncé, le 5 septembre, *« la manière inacceptable dont la France aborde les problèmes de sécurité »* et reproche à la Commission européenne d'avoir fait preuve d'une *« carence flagrante »*.

Mme Bouchardeau déplore « la manie du secret »

Sur décision de Matignon, l'affaire du *Mont-Louis* sera suivie par le secrétariat d'Etat à la mer et lui seul, au moins en ce qui concerne la France. Mais, au ministère de l'environnement, on n'en pense pas moins. *« Cette affaire a été très mal traitée depuis le départ sur le plan de la communication »*, constate Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, qui se souvient des cafouillages occasionnés par les fûts de Seveso, dont l'affaire avait éclaté le jour même de son entrée au gouvernement en mars 1983. *« Avec cette manie du secret, on repart à zéro, sans tenir compte des leçons du passé le plus récent. »* Mme Bouchardeau admet qu'il vaut mieux un interlocuteur unique pour la presse, mais elle regrette les prudences inutiles — et même nocives — des premiers jours.

Les conseillers techniques, eux, respirent : on l'a échappé belle ! *« L'accident s'est produit, si l'on peut dire, dans les meilleures conditions : par temps calme, près de la côte, après une collision qui n'a pratiquement blessé personne et pas touché le chargement sensible. »* Pour eux, il y avait deux gros risques : que les fûts coulent par deux cents mètres de fond — le repêchage aurait été impossible — ou que des fûts s'ouvrent sous le choc : la réaction chimique de l'hexafluorure avec l'eau aurait produit des gaz toxiques très dangereux (sans rapport avec la radioactivité). On comprend la prudence des plongeurs : une fausse manœuvre pendant la sortie des conteneurs de la coque du *Mont-Louis* et ce peut-être l'intoxication par émanation d'acide fluorhydrique. Le pire a été évité. Mais un accident reste possible, avec ou sans tempête.



Le navire, de type « roulier » (que l'on charge directement par une porte arrière comme un car-ferry), n'a de marchandises que sur son pont principal. Le pont supérieur, à l'air libre, était vide, ainsi que le pont inférieur, à fond de cale.

Le signe A indique le point d'impact lors de la collision avec le car-ferry ouest-allemand. Le signe B indique l'endroit où l'équipe des plongeurs néerlandais a découpé la coque pour ouvrir une voie aux conteneurs à récupérer. Ces conteneurs, cylindriques, sont arrimés trois par trois sur des chariots mesurant 12 mètres de long. Tous les conteneurs d'hexafluorure d'uranium se trouvent placés à l'avant, ainsi que onze fûts vides pour bloquer la charge.

Au milieu du pont ont été placés des tuyaux d'acier pouvant servir à un gazoduc. A l'arrière restent des conteneurs vides.

Une rentrée au centre de la France

Les profs sont bronzés

Saint-Amand-Montrond. — La ville est-elle au centre de la France ? Dans la sous-préfecture du Cher et surtout dans les communes environnantes la question n'est pas tranchée, et la polémique continue pour obtenir l'appellation de centre géométrique de l'Hexagone (*le Monde* du 25 juillet). Nous avons choisi de vivre les moments tristes et joyeux de la rentrée scolaire dans cette région du Saint-Amandois fière d'être le « juste milieu du pays ».

Nous commençons aujourd'hui la chronique des premiers jours de classe à Saint-Amand-Montrond, cité paisible de douze mille habitants où les grasses prairies entourent quelques entreprises. Ici comme partout en France, les enseignants ont repris mercredi 5 septembre le chemin des salles de classe, quarante-huit heures avant les élèves.

De notre envoyé spécial

La pluie tombe droite. Protégées par des imperméables tendus au-dessus des têtes, des silhouettes courent du parking aux bâtiments du lycée Jean-Moulin, un ensemble moderne qui abrite un lycée classique et un lycée d'enseignement professionnel (LEP). *« Un temps de rentrée »*, *« un rideau pour fermer les vacances »*. Entre les enseignants qui se regroupent à la porte de la salle polyvalente, les images fleurissent. Bronzés sous les vêtements de pluie, ils échangent les premières poignées de main de l'année scolaire et égrènent les souvenirs d'été. Ici on parle champignons, pays lointains, soleil. Ailleurs on s'interroge sur Agnès *« qui a été nommée dans une autre académie »*. Nouveau venu, le proviseur, M. Yves Galut, passe de groupe en groupe, salue et tente de retenir noms et visages.

Elèves pour un jour, les enseignants envahissent la salle où doit avoir lieu *« la réunion générale de prise de contact »*. Les chaises du fond se garnissent, les premiers rangs restent vides. Professeur pour un jour, le proviseur invite son personnel à se rapprocher du bureau d'où il préside. Bruits de chaises, mouvements. Dans le silence enfin revenu, M. Galut entame les traditionnelles présentations. Il félicite les nouveaux, parle des travaux d'aménagement de la salle des professeurs *« malheureusement inachevés »*, évoque les résultats au baccalauréat *« très brillants dans les séries A et C, moins bons en B »*, donne la répartition des huit cents élèves, *« une soixantaine de plus que l'an dernier »*, dans les différentes sections. Après avoir posé ses feuillets de chiffres et de noms, le proviseur s'adresse avec conviction à ses maîtres. *« Si nous sommes là, c'est pour les élèves, pour former les générations de demain. Nous devons transmettre des connaissances et préparer des jeunes à la vie professionnelle. »* M. Galut s'arrête, puis à un auditoire attentif explique que *« c'est une tâche impérieuse mais difficile »*. Il insiste sur la nécessité d'accorder *« une grande sollicitude aux élèves qui entrent en seconde »* et rappelle que les lycéens doivent savoir que *« rien ne s'obtient sans effort »*. Il prône la concertation et le dialogue et souhaite que *« les élèves se sentent chez eux dans notre établissement »*.

Le message ne provoque pas de réactions chez les enseignants, la distribution des emplois du temps, étape suivante du cérémonial, alimente davantage les conversations. Lors du *« pot de rentrée »* autour du vin blanc et des petits gâteaux, les enseignants jugent déjà le nouveau patron. Ils parlent aussi de la première prestation de M. Jean-Pierre Chevènement, apprécient que *« pour une fois un ministre de l'éducation nationale emploie le mot effort »* ou estiment que *« les mots ne suffisent pas »*.

Une odeur de peinture

Les anciens se retrouvent, les clans se reforment. La jeune certifiée de philosophie fraîchement débarquée de Paris s'inquiète des possibilités de logement. Un agrégé de français depuis six ans en transit entre Saint-Amand et la capitale tente de la rassurer. Plus loin, un professeur de mathématiques cherche déjà des volontaires pour participer à un projet d'actions éducatives (PAE).

L'après-midi, la pluie mouille toujours les vitres. Réunis par classes, les enseignants de seconde débattent de l'accueil des élèves et de la mise en place de la concertation. Dans les salles fermées depuis le mois de juin flotte une odeur inhabituelle de peinture et de vernis. Lentement, les professeurs entrent dans *« leurs vêtements professionnels »*. On ne parle plus vacances mais difficultés de communication avec les jeunes. M. Galut incite les enseignants à responsabiliser leurs élèves et à les associer aux délibérations des conseils. Un professeur d'histoire met en garde ses collègues contre *« le traumatisme des trop mauvaises notes de début de trimestre »*. Dehors, la pluie a cessé, le ciel bleu fait un dernier clin d'œil aux enseignants comme pour leur accorder encore une soirée... de vacances.

SERGE BOLLOCH.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS A FLUSHING MEADOW

Wilander victime de Cash et de la programmation

New-York. — Les troisième et quatrième joueuses du monde sont mauvaises perdantes : Hana Mandlikova et Pam Shriver, éliminées, mercredi 5 septembre, en quarts de finale des internationaux des Etats-Unis, ont estimé avoir été battues respectivement par une « fille à papa » et une préretraitée, qui ne devraient pas enlever le pain de la bouche des vraies joueuses. Cela n'empêchera pas Carling Bassett et Wendy Turnbull d'affronter, en demi-finales, la première, Chris-Evert Lloyd, qui a battu Sylvia Hanika, la seconde Martina Navratilova, qui a vaincu Héléna Sukova. Avec, à la clé, la forte probabilité d'avoir la même finale qu'à Roland-Garros et à Wimbledon entre les deux premières mondiales.

Mats Wilander et Andreas Gomez, qui ont été battus respectivement par Pat Cash et par Ivan Lendl au même stade de la compétition, ont plus facilement reconnu la supériorité de leurs vainqueurs.

De notre envoyé spécial

Un spot publicitaire diffusé actuellement sur les chaînes de télévision montre trois petites vieilles, bien dignes, bien attifées, qui s'avancent en tapinois vers un énorme pain rond. Devant ce hamburger géant, les trois grands-mères ont des yeux de premières communiantes qui vont dévaliser le placard à confitures. Elles dégoulinent de convoitise. Elles restent un moment en arrêt devant cette terrible tentation, puis l'une d'elles se décide : elle soulève la tranche du dessus. Stupéfaction : la portion de viande est microscopique. Deux « mamies » en restent bouche bée.La troisième, plus effrontée, fait mine de chercher partout en répétant avec une voix de crécelle : *« Où est le bœuf ? »*

Où est Wilander ? nous demandions-nous en regardant, mercredi, l'ancien champion de Roland-Garros se faire éliminer en quarts de finale du plus grand tournoi de tennis du monde. Imaginez notre déception. Ce Suédois, qui est quatrième au classement mondial mais n'a pas de garde du corps, qui est le premier de son royaume mais qui n'a pas d'états d'âme, qui s'est établi à Monaco mais prend l'autobus pour aller de Manhattan au stade, comme un simple *« under-dog »*. Eh bien ! Ce Suédois, nous le voyions « gros comme une maison » pour cette troisième levée du grand chelem. Ce n'était pas vraiment un favori rationnel, nous en convenons; mais il ne nous aurait pas déplu que ce jeune Viking taciturne fît ici un exploit. Pour la beauté de l'histoire. Pensez ! Il aurait réussi là où son prestigieux aîné, Bjorn Borg, avait échoué jusqu'à l'écœurement. Il aurait mis fin à l'hégémonie des gauchers américains sur le ciment de Flushing Meadow. Il aurait décroché son troisième titre du grand chelem sur une nouvelle surface, après la terre battue de Roland-Garros et le gazon de Kooyong.

Comme à Wimbledon

Certes, son adversaire en quart de finale était l'Australien Cash, qui l'avait déjà éliminé au deuxième tour de Wimbledon. Toutefois, le Suédois avait, à l'époque, un poignet en capilotade. Il avait d'ailleurs dû interrompre sa saison pendant quelques semaines pour se soigner. Sa victoire dans le tournoi de Cincinnati, qui se disputait dans des conditions analogues à celles de l'open américain, une semaine auparavant, montrait qu'il avait parfaitement retrouvé ses moyens physiques et l'envie de gagner qui lui aurait fait défaut depuis le début de l'année, alors qu'il avait remporté neuf tournois en 1983. Pourtant ce Wilander qui, la veille, nous paraissait géant s'est révélé un nain face à Cash. Le géomètre précis de la nuit précédente traçait un tennis approximatif dont les trajectoires aboutissaient trop souvent dans le filet ou dans les bâches.

N'allez pas nous faire dire que Cash est manchot. L'ancien champion du monde juniors, qui était une sorte de cocotte minute a laissé échapper un peu de vapeur depuis qu'il a contribué à ramener la Coupe Davis en Australie. Il a aussi amélioré son coup droit qui lui permet maintenant de soutenir raisonnablement l'échange de fond de court. Il a du talent, c'est certain. Sinon comment aurait-il pu arriver jusqu'en demi-finale à Wimbledon ? Mais il se comporte encore trop comme un cheval sauvage.

Il a fallu rapidement réviser ce jugement. L'Australien a eu trois balles de set à la fin de la première manche, là où le Suédois n'avait pas eu la moindre balle de brak. Une fois que Cash eut enlevé le tie break, il n'a plus fait de doute que Wilander ne pourrait pas remonter la pente. Son sursaut dans la troisième manche a témoigné de la qualité de son jeu quand l'Australien baissait d'un ton, mais il n'a pas été en mesure d'exploiter une unique occasion de break au premier jeu de la quatrième manche. C'était terminé.

Le Suédois a-t-il été victime de Cash ou d'une programmation aberrante qui l'a obligé à rencontrer l'Australien moins de dix-huit heures après avoir éliminé l'Américain Mayotte au tour précédent ? Il est ainsi passé sans transition des fausses ombres des projecteurs à la clarté nette du soleil après une courte nuit de repos et sans possibilité d'entraînement. On imagine le pandémonium qu'aurait provoqué un McEnroe s'il avait été contraint de jouer dans les mêmes conditions ! Où donc était passé Wilander ? Il a été salement broyé par l'énorme machinerie de l' Open qui ne tient pas compte des garçons trop discrets ou trop gentils, comme lui. Ces internationaux sont impitoyables pour les hommes et les réputations. Cash risque d'en faire l'expérience en demi-finale : il doit affronter Lendl.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE

SIMPLE MESSIEURS
(Quarts de finale)

Cash (Aus., nº 15) bat Wilander (Suè., nº 4) 7-6 (7-3), 6-4, 2-6, 6-3 ; Lendl (Tch., nº 2) bat Gomez (Équ., nº 5) 6-4, 6-4, 6-1.

SIMPLE DAMES
(Quarts de finale)

Evert-Lloyd (E-U., - nº 2) bat Hanika (RFA) 6-2, 6-3 ; Turnbull (Aus., nº 13) bat Shriver (E-U., nº 4) 2-6, 6-3,6-3 ; Basset (Can., nº 14) bat Mandlikova (Tch., nº 3) 6-4,6-3 ; Navratilova (E-U., nº 1) bat Sukova (Tch.) 6-3,6-3.

FOOTBALL

La France battue par l'Inter de Milan (1 à 0)

Un péché de jeunesse

Comme il semblait bien loin le championnat d'Europe de football, mercredi 5 septembre, au Parc des Princes ! Pour son premier test de la rentrée, contre l'Inter de Milan, qui alignait pourtant cinq des vainqueurs de la dernière Coupe du monde, aux côtés de l'Allemand de l'Ouest Rummenigge et de l'Irlandais Brady, l'équipe de France a attiré moins de dix-sept mille spectateurs. Il est vrai que les héros de l'Euro 84 n'étaient pas tous au rendez-vous.

Sur le banc de touche, Henri Michel avait succédé à Michel Hidalgo, mais c'est surtout sur le terrain que l'équipe de France avait été remaniée pour pallier les absences de Michel Platini, retenu par son club, d'Alain Giresse, de Jean Tigana, de Bernard Genghini et de Patrick Battiston, blessés. Confronté à cette saignée des cadres de la sélection, Henri Michel avait choisi de miser sur la jeunesse et sur la cohésion garantie par la présence de six Monégasques.

Ainsi, par un concours de circonstances, le plus jeune entraîneur (trente-six ans) de l'équipe de France présentait, pour son premier match, une sélection dont la moyenne d'âge n'atteignait pas vingt-quatre ans. Dès lors, faut-il s'étonner si cette équipe de France a fait preuve d'enthousiasme, de combativité, de vivacité, mais a aussi péché par les défauts de ces qualités : un manque de lucidité et de métier dans la finition pour « faire sauter » le *catenaccio* (verrou) de l'Inter de Milan ?

Comme dans un vieux film des années 60, où l'Inter d'Helenio Herrera faisait cyniquement régner sa loi sur les coupes d'Europe, les Milanais ont même profité d'une de leurs rares occasions pour marquer, grâce à une tête de leur arrière central Collovati, monté sur un coup franc, le seul but du match, à six minutes de la fin. Henri Michel, qui n'avait pas connu la défaite avec l'équipe olympique, débute donc, à l'échelon supérieur par un échec qui n'hypothèque pourtant pas l'avenir.

Même l'Auxerrois Jean-Marc Ferreri (vingt-deux ans), qui a le plus souffert de la comparaison avec l'Irlandais Brady dans le rôle, nouveau pour lui, de meneur de jeu, a déjà démontré, lors de ses onze précédentes sélections, tout ce qu'il pouvait apporter aux côtés de joueurs expérimentés. En fait, pour tenter de préserver la verdeur de l'quipe championne d'Europe jusqu'à la Coupe du monde 1986, Henri Michel sait, désormais, qu'il devra procéder plus par petites greffes que par élagage. Dès cet automne, les footballeurs français n'auront plus droit à l'erreur pour leurs trois premiers matches de qualification, au Luxembourg (13 octobre), puis à Paris, contre la Bulgarie (21 novembre) et la RDA (8 décembre).

GÉRARD ALBOUY.

EN BREF

Un gendarme grièvement blessé par un cambrioleur

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Un gendarme, M. Pierre Bouney, trente et un ans, marié et père de deux enfants, a été grièvement blessé le 5 septembre, dans le Rhône, par un cambrioleur. Blessé par trois projectiles — dont l'un a perforé un poumon, — il est dans un *« état grave »*, mais ses jours ne sont pas en danger.

Une villa de Fleurieu-sur-Saône ayant été cambriolée, un voisin avait alerté la gendarmerie. Le on les malfaiteurs étaient encore à l'intérieur du logement au moment de l'intervention des gendarmes. En tentant de pénétrer dans la maison, un des gendarmes aussitôt stoppé par trois coups de feu. Malgré ses graves blessures, il tentera d'empêcher la fuite, à pied, du malfaiteur, que son collègue, venu en renfort, ne parviendra pas non plus à rattraper.

C. R.

Légitime défense : on désarme les honnêtes gens

Après la décision de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, annoncée le mardi 4 septembre lors des obsèques d'un policier tué en service, de *« rendre plus difficile la détention des armes, par une réglementation rigoureuse »* (*le Monde* du 6 septembre), l'association Légitime défense estime qu'une *« nouvelle étape vers le désarmement unilatéral des honnêtes gens va être amorcée »*. L'association ironise sur le *« remède miracle »* du ministre de l'intérieur : *« Comme chacun sait, messieurs les tueurs demandent l'autorisation au préfet avant de se munir de leur outil de travail. »*

Deux non-lieu dans l'affaire de l'attentat d'Orly

Deux des treize personnes inculpées après l'attentat du 15 juillet 1983 commis par l'ASALA à l'aéroport d'Orly viennent de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu rendue par Mme Geneviève Bregeon, juge d'instruction chargée du dossier au tribunal de Créteil.

Il s'agit, d'une part, de Mme Andrée Ashkoyan, qui était inculpée de complicité d'association de malfaiteurs, détention d'armes et de munitions, et qui se trouve mise hors de cause. D'autre part, son mari, M. Jean Ashkoyan, inculpé des mêmes délits, bénéficie également d'un non-lieu dans l'affaire de l'attentat, mais reste inculpé des délits de détention des armes découvertes à son domicile par les enquêteurs.

LE PAPE DÉNONCE LES « ABUS » DE LA CONTRACEPTION « NATURELLE »

Les méthodes « naturelles » de contraception — les seules à être autorisées par l'Eglise catholique — ne sont pas toujours justifiées, a déclaré Jean-Paul II au cours de l'audience générale du mercredi 5 septembre.

« L'utilisation des périodes de non-fécondité peut devenir une source d'abus si les couples cherchent par ce moyen à éviter de procréer sans juste raison ou à faire descendre la procréation en dessous du niveau moralement convenable pour leur famille », a déclaré le pape. Selon lui, *« le niveau* (de procréation) *doit être établi en prenant en compte non seulement l'intérêt de la famille, la santé et les possibilités financières des époux, mais aussi l'intérêt de la société auxquels ils appartiennent, l'intérêt de l'Eglise, et enfin de toute l'humanité »*.

● *L'affaire Agnelet.* — La cour d'appel d'Aix-en-Provence a rejeté, le 5 septembre, la demande d'aggravation de peine formulée par le parquet général après la mise en liberté de Jean-Maurice Agnelet prononcée le 17 février par le tribunal de grande instance de Nice. J.-M. Agnelet était poursuivi pour abus de confiance dans l'affaire du Palais de la Méditerranée.

● *En grève de la faim depuis près d'un mois*, les huit réfugiés basques menacés d'extradition sont dans un état de santé préoccupant. Après l'avis favorable de la chambre d'accusation de Pau, le 9 août dernier, MM. Gotson Castrillos, Jose Maria Galdos, Francisco Alberdi, Jose Carlos Garcia, Juan Maria Martinez, Luciano Eizaguire et Francisco Lujambio avaient cessé de s'alimenter. Un huitième réfugié, Isidro Garalde, condamné pour détention d'armes à Bayonne, s'était joint ultérieurement à leur mouvement. Depuis treize jours, les protestataires ont ajouté une grève de la soif à leur mouvement. Ils ont été transféré le 30 août à l'hôpital-prison de Fresnes. Leur bilan de santé, exposé le 4 septembre à Bayonne au cours d'une conférence de presse, fait état de pertes de poids allant de 15 à 22 kilos et de troubles de la vue et de la parole. Les médecins de la prison, qui craignent un blocage de leurs reins, envisageraient de les mettre sous dialyse (rein artificiel). — *(Corresp.)*.

Navette américaine : un vol par mois

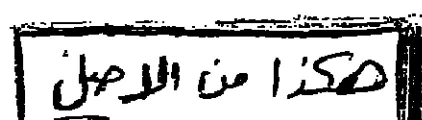
Avec une minute d'avance sur l'horaire prévu, la navette spatiale américaine Discovery s'est posée sur la base aérienne d'Edwards, en Californie, mercredi 5 septembre, à 15 h 37 (heure française), après 6 jours, 55 minutes et 46 secondes de vol. La première mission de Discovery a été ponctuée d'incidents mineurs, qui ont tous été surmontés. Mais elle a surtout été marquée par une grande réussite : l'équipage a largué trois satellites de télécommunications qui ont atteint leur orbite géostationnaire. Il a aussi déployé un prototype de panneau solaire dont les performances dépassent les prévisions, et il rapporte un échantillon d'une hormone purifiée fabriquée en apesanteur.

« Ce vol de Discovery nous permet de rétablir notre calendrier, a indiqué M. Jesse Moore, responsable des vols habités à la NASA. *Il y aura un vol par mois d'ici la fin de cette année, et onze sont prévus en 1985. »* Le 1er octobre, Challenger doit emmener en orbite un équipage record de sept astronautes, dont deux Américaines — Sally Ride, qui a déjà volé, et la néophyte Kathy Sullivan — et un Canadien d'origine québécoise, Marc Garneau, qui sera le premier représentant de son pays dans l'espace. Quant à Discovery, elle devrait voler de nouveau le 2 novembre.

Cyclones aux Philippines : près d'un millier de morts

Le bilan des cyclones Ike et June qui se sont abattus la semaine dernière sur les Philippines ne cesse de s'alourdir. Selon un rapport provisoire, établi, le 6 septembre, par le bureau d'assistance du ministère des services sociaux, neuf cent quatre personnes sont mortes et deux cents autres auraient disparu. Le nombre des morts dépasse — triste record — celui des sept cent soixante-trois victimes du cyclone Amy en 1951.

A Manille où les autorités se sont déclarées incapables de recenser le nombre des victimes de chacun des deux cyclones. On n'exclut pas que des centaines de corps ne soient découverts lors des opérations de secours. La situation est en effet souvent précaire dans les régions dévastées par les cyclones. Les vivres manquent, les médicaments aussi, et certains experts estiment que l'eau et l'électricité ne pourront être rétablies dans certaines zones avant plusieurs semaines. Les opérations de secours commencent à s'organiser au plan international, et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé un appel pour réunir un million de dollars.



هكذا من الاجل

Rentrée : quand la qualité est de rigueur



LA rentrée scolaire, ce sera le face-à-face renouvelé entre 760 000 enseignants et plus de 12 315 000 élèves. Ce rendez-vous est échelonné dans le temps : de plus en plus, les établissements convoquent d'abord leurs élèves les plus jeunes, les plus nouveaux : sixièmes dans les collèges et secondes dans les lycées. Pour eux, la rentrée a lieu le vendredi 7 septembre. Les autres, les plus grands, viendront le lendemain.

Au sommet de l'institution scolaire, très loin, très haut à Paris, l'école n'est plus la même : le ministre a changé. Mais dans la vie quotidienne des établissements bien peu de nouveautés donneront aux salles de classe un visage différent.

Dans les classes maternelles, les collèges et les lycées, les élèves devront parfois se serrer un peu, car ils seront plus nombreux. Toutefois, mille quatre cents classes ont été créées dans les maternelles, et seize à vingt mille places supplémentaires sont offertes dans l'enseignement technique. Ils auront aussi plus de chances de travailler avec un micro-ordinateur : il y en avait douze mille l'an dernier, il y en aura trente-cinq mille cette année. S'ils sont dans l'un des quatre cent quatre-vingt-deux collèges engagés dans la rénovation, ils seront groupés autrement qu'en classe d'âge et passeront peut-être d'un groupe à un autre, selon leur niveau et la matière enseignée.

Mais la plus profonde nouveauté de cette année ne leur sautera probablement pas aux yeux. D'ailleurs, elle ne les réjouirait guère à première vue. Elle se blottit dans les propos du ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement.

Il a déclaré attendre de l'école qu'elle serve d'abord à instruire, à transmettre des connaissances, que cela ne va pas sans effort et que, au demeurant, les efforts doivent être récompensés. *« L'élitisme républicain est une exigence profondément démocratique »*, a-t-il précisé.

Voilà donc les douze millions d'élèves engagés sur la voie d'une école décidée à dispenser un enseignement de qualité. Plus d'un an sera nécessaire pour atteindre ce noble objectif. Encore faudrait-il s'entendre sur cette définition de la qualité.

CHARLES VIAL.

Les effectifs

Baisse dans le primaire, hausse dans le second degré

LES services du ministère de l'éducation nationale viennent de rendre publics les effectifs d'élèves des établissements publics et privés. Les années précédentes, et selon une tradition bien antérieure à 1981, le service de l'informatique de gestion et des statistiques (SIGES) communiquait les effectifs en précisant le nombre d'élèves et en distinguant ceux des établissements publics et ceux des établissements privés.

Pour la rentrée 1984, innovation : la séparation entre public et privé n'existe plus. Le ministère ne présente que des grandes masses qui ne permettent pas d'examiner si l'évolution des effectifs est semblable dans les deux types d'enseignement. Au moment où la querelle scolaire semble quitter la zone des tempêtes, cette petite cachoterie ministérielle surprend.

Dans le tableau que nous présentons, nous avons fait figurer les chiffres des effectifs en 1983-1984, qui sont des données constatées, en séparant public et privé, pour mettre en évidence les pourcentages d'élèves scolarisés dans l'un ou l'autre type d'enseignement. Pour l'année scolaire 1984-1985 qui commence, nous présentons les projections nationales du ministère effectuées à partir des prévisions fournies par les chefs d'établissement, corrigées par les services statistiques des rectorats.

Les chiffres réels, correspondant aux inscriptions et à la présence des élèves dans les établissements, ne seront collationnés que dans quelques semaines. Des différences importantes peuvent exister entre les prévisions et le nombre d'enfants scolarisés. Ainsi, dans l'enseignement pré-élémentaire, qui correspond à un âge où la scolarité n'est pas obligatoire, les révisions sont difficiles à établir. Les estimations de 1982 comme celles de 1983 prévoyaient plus d'enfants dans les classes que ceux qui se sont réellement présentés à la porte des écoles.

Toutes ces statistiques analysées avec précaution permettent de relever les évolutions décelables à cette rentrée.

● **Maternelles** : forte demande des parents.

Les effectifs de l'enseignement pré-élémentaire (classes maternelles) continuent d'augmenter. Les projections à long terme établies par le SIGES prévoient une augmentation du nombre d'enfants scolarisés. En 1985-1986, une stabilisation devrait se produire et se prolonger jusqu'en 1991. Des naissances plus nombreuses en 1979 et 1980 expliquent cette évolution. Dans le public comme dans le privé, tous les enfants de quatre ans et cinq ans devraient (en moyenne) être scolarisés cette année. Pour les trois ans, le taux de préscolarisation pourrait atteindre 94,50 % au lieu de 90,97 % l'an dernier. Enfin, les enfants de deux ans, pour environ un tiers, seront accueillis dans les écoles maternelles.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 22.)

	Effectifs en 1983-1984	Prévisions pour 1984-1985	Variations entre les 2 années
Pré-élémentaire			
– public	2 141 500		
– privé	319 600		
Total	2 461 100	2 531 100	+ 70 000
Élémentaire et enseignement spécialisé			
– public	3 711 800		
– privé	631 500		
Total	4 343 300	4 221 300	–122 000
Total premier degré	6 804 400	6 752 400	– 52 000
1er cycle (collèges et SES) (1)			
– public	2 756 900		
– privé	639 700		
Total	3 396 600	3 446 800	+ 50 200
2e cycle court (LEP)			
– public	636 700		
– privé	174 100		
Total	810 800	825 500	+ 14 700
2e cycle long (lycée) (2)			
– public	975 000		
– privé	283 100		
Total	1 258 100	1 292 000	+ 33 900
Total second degré	5 465 500	5 564 300	+ 98 800
Total général :			
– public	10 221 900		
– privé	2 048 000		
– public + privé	12 269 900	12 316 700	+ 46 800

(1) Y compris les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN), les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et les sections d'éducation spécialisée.

(2) Y compris les classes post-baccalauréat des lycées (classes préparatoires, sections de techniciens supérieurs).

Le cas de Reims

Madame le recteur à dure école

« LANTERNE ROUGE ». L'injure est restée trop longtemps accrochée à son fronton pour que l'académie de Reims ne finisse par prendre à bras le corps les difficultés qui lui valent peu ou prou depuis sa création en 1961 un désolant bonnet d'âne. Retards scolaires dans le primaire, faible taux de scolarisation au lycée et résultats médiocres au baccalauréat, autant de clignotants rouges sur le tableau de bord du rectorat.

Déterminée à redresser la barre et disposant déjà de quelques résultats encourageants, Mme Michèle Sellier, recteur depuis avril 1983, annonce néanmoins une rentrée 1984 *« difficile »*. A « J moins sept », l'administration met la dernière main aux affectations des personnels et procède aux ultimes ajustements. Les appels téléphoniques de chefs d'établissements et d'enseignants inquiets déferlent sur le rectorat... en attendant le grand silence qui marque la prérentrée, *« deux jours où nous avons une paix royale »*, remarque un fonctionnaire. Traditionnellement, à la fin août, les chefs d'établissements rentrent de vacances, établissent les emplois du temps et commencent à crier au secours.

En fait, la rentrée 1984 est en gestation depuis octobre 1983. On a commencé par évaluer les effectifs (en baisse dans le primaire, en hausse dans le secondaire) et par envisager l'ouverture de nouvelles sections (carte scolaire). Puis il a fallu confronter ces besoins aux moyens attribués, en faible augmentation, rigueur oblige. De mai à juillet, tout ce long travail de répartition a été recommencé à partir de données plus précises.

On attend environ sept cents élèves de plus dans les lycées des quatre départements de l'académie (Ardennes, Marne, Haute-Marne et Aube), où vingt et un postes ont été créés, plus d'un millier de collégiens supplémentaires (dix-huit postes), deux cents élèves en plus dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP), mais quatre mille en moins dans les classes élémentaires, où chacun s'accorde à juger la situation satisfaisante, même en maternelle, où l'accueil des « deux ans » progresse. Au-delà des estimations, dont l'expérience montre qu'elles réservent des surprises, c'est le jour de la rentrée que la situation apparaît au grand public avec précision. Classes surchargées, professeurs absents et options non assurées sont alors portés au passif de l'éducation nationale.

En 1983, des professeurs de mathématiques avaient fait grève dans l'académie pour défendre leur matière et, quelques mois plus tard, des parents avaient même protesté contre la pénurie de cours de musique en Haute-Marne.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 22.)

Le cas de Reims

Madame le recteur à dure école

(Suite de la page 21.)

A chaque fois, la réponse du recteur tient en deux mots : *« Transparence et concertation. »* Mais Mme Sellier reconnaît que les temps sont durs, que, dans les lycées en particulier, la situation est *« à la limite du supportable »*, ce que les syndicats confirment aisément. *« On n'est pas des nostalgiques de la droite,* précise M. Jean-Claude Durdux, secrétaire académique du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, FEN), *mais, il y a dix ans, on travaillait mieux. Aujourd'hui, les terminales de quarante élèves ne sont pas rares, à Reims en particulier. Trente devrait être le grand maximum en lycée, même si nous revendiquons vingt-cinq. »* Pourtant, la sélection n'est plus tout à fait ce qu'elle était, reconnaît avec satisfaction M. Durdux.

Pour une classe d'âge donnée, 6 à 7 % d'élèves de plus que voici dix ans parviennent au bac. Il est vrai que l'académie avait un impressionnant handicap à rattraper à cet égard. La prospérité de l'agriculture en Champagne et le maintien d'une industrie traditionnelle jusqu'au début des années 70 n'incitaient guère les parents à pousser leurs enfants aux études. La crise économique et la politique récente de maintien dans le système éducatif ont renversé cette tendance.

L'académie de Reims souffre donc d'une inquiétante pléthore d'effectifs dans ses trente lycées et trente-deux LEP, *« en particulier dans les sections d'avenir menant au baccalauréat de technicien »*, assure M. Bernard Pauly, responsable du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT). Le lycée Roosevelt de Reims, avec ses deux mille cinq cents élèves, justifie son surnom d'« usine à gaz » non seulement par son architecture mais aussi à cause de la pression qui y règne, explique le syndicaliste. Espérés depuis des années, les futurs nouveaux lycées classiques et techniques de Troyes et de Reims (trois mille quatre cents places) vont bientôt sortir de terre et peut-être ouvrir en partie pour le second à la rentrée 1986. Il s'agit d'améliorer le taux d'accueil et de compenser la *« non-tradition de scolarisation »*, explique Mme Sellier. Mais, SNES et SGEN en sont d'accord, les deux lycées ne serviront qu'à éponger les effectifs excédentaires des établissements existants, sans offrir une réelle capacité d'accueil nouvelle pour l'avenir.

Sans être aussi tendue, la rentrée, dans les cent quarante-cinq collèges de l'académie, s'annonce difficile, avec 2,3 % d'élèves attendus en plus (+ 2,9 % dans les lycées), mais, là encore, avec de profondes disparités entre les départements. De nombreux petits collèges des Ardennes tourneront avec moins de vingt élèves par classe (seize élèves maximum à Margut, près de la frontière belge), tandis que, près des plus grandes villes gonflées par la crise économique, des classes de collège frisent la trentaine, bien loin de la norme des vingt-quatre. L'abaissement de trois heures – désormais réservées à la concertation et au tutorat – du service d'enseignement des professeurs de statut PEGC dans les collèges volontaires pour la rénovation ne s'est pas accompagné des créations de postes correspondants (cinquante-cinq selon le SNES), difficiles à répartir en tout état de cause en raison de l'éparpillement des matières.

La rénovation, qui, au dire de son plus chaud partisan, le SGEN, avait *« pas mal avancé »* dans l'académie, commencerait, selon le syndicat, à marquer le pas parce que, contrairement aux espoirs des enseignants, elle s'accompagne d'une diminution des moyens.

Le paradoxe dépasse les collèges : cette année, dans l'académie de Reims, les enseignants sont plus nombreux que les postes financés. L'excédent atteint une centaine au total de titulaires sans poste dans le second degré selon le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de l'enseignement général des collèges (SNI-PEGC, FEN). Ils seront payés sur des crédits réservés aux remplacements ou rattachés à un établissement pour, par exemple, *« se morfondre dans un CDI* (centre de documentation et d'information) *pendant que les collègues font face à des classes surchargées »*, envisage le SGEN.

« Turboprofs »

Mais l'obsession des effectifs, comme à chaque rentrée, se double de celle des enseignements non assurés, que partagent professeurs, élèves et parents avec le rectorat. La petite taille de certains collèges de l'académie et la gestion très serrée des postes excluent, d'emblée, des élèves de certaines options ou même de quelques matières obligatoires (enseignements artistiques). Même en mathématiques et en physique, M. Michel Charles, chef de la division des personnels enseignants au rectorat de Reims, reconnaît que la rentrée sera *« juste »*, mais la prévoit malgré tout *« techniquement réussie »*, sans aucune comparaison possible avec 1982, l'année terrible. De Sainte-Menehould à Charleville-Mézières, l'affectation des fonctionnaires de l'éducation nationale se heurte aux obstacles géographiques et aux questions de transport. Reims, à quatre-vingt-dix minutes de Paris par le train, attire les « turboprofs » qui regagnent la capitale sitôt leur journée achevée.

De même, les petites villes des Ardennes ou de la Haute-Marne, difficile d'accès, ont-elles bien du mal à fixer les enseignants. Surtout lorsque l'académie de Reims figurait au dernier rang de leurs vœux de mutation, séparés qu'ils sont parfois de leur conjoint resté sous des cieux jugés plus hospitaliers. Cette situation d'académie déficitaire (qui produit moins d'enseignants qu'elle n'en emploie) rend malaisée la constitution d'équipes pédagogiques stables. Les intéressés, informés assez tard de leur affectation, tentent de la faire modifier. Mais les véritables refus d'affectation sont en baisse : une douzaine pour cette rentrée contre soixante-douze en 1983. *« Résultat d'une politique de titularisation réussie »*, analyse le rectorat. *« Poids des contraintes, alimentaires entre autres. On préfère rester en couple loin de chez soi plutôt que séparés aux deux bouts de la France »*, rétorque le SNES, qui continue de dénoncer par ailleurs la *« situation intolérable »* des maîtres auxiliaires.

Les recteurs eux-mêmes semblaient ces derniers temps ne faire qu'une escale rapide à Reims. En trois ans, l'académie en a vu défiler quatre. *« Ils ont moins de mal que nous à obtenir leur mutation »*, ironise un responsable syndical qui juge *« désastreuse »* cette instabilité. Mme Michèle Sellier, la principale intéressée, n'est pas loin de partager ce dernier point de vue et espère rester en poste à Reims *« au moins trois ans »*, même si, rappelle-t-elle, *« on n'est recteur que jusqu'à mercredi prochain »* (jour du conseil des ministres).

Pour sa seconde rentrée en Champagne-Ardenne, elle a défini deux grandes priorités axées sur le renforcement de solides connaissances de base pour tous et sur le développement des formations technologiques. Ce dernier point a déjà fait l'objet en 1983-1984 d'une véritable campagne de promotion à laquelle FR 3 et l'établissement public régional ont participé.

Résultats, dès cette année : les entrées en seconde option, enseignement technologique industriel (ETI), présumées porteuses d'avenir, ont augmenté alors qu'elles baissent au plan national ; les résultats au baccalauréat de technicien, aux BTS et aux concours d'entrée aux grandes écoles ont déjà progressés. Mme le recteur, dans sa volonté de renforcer et de moderniser les formations technologiques se félicite d'ailleurs de la collaboration active de la région présidée par M. Bernard Stasi (CDS, UDF), dont elle reconnaît le dynamisme. Ainsi, à partir de 1984, huit professeurs de LEP section « fabrication mécanique » de Champagne-Ardenne recevront une formation en électrotechnique, puis en électronique grâce aux financements conjoints de l'Etat et de la région unis dans un plan quinquennal de reconversion. *« Démagogie »*, dénonce le SNES ; *« minime, mais concret »*, préfère dire le SGEN.

La région participe aussi à l'équipement informatique des établissements situés en zones défavorisées et propose des « bourses pour l'enseignement technique » aux étudiants du cru qui acceptent de préparer le CAPET et s'engagent à enseigner sur place. Par de telles initiatives, Mme Michèle Sellier espère en finir avec l'image d' « académie sous-développée » que traîne sa circonscription, image déjà malmenée par les campagnes de son prédécesseur, M. Christian Forestier, à présent en poste à Dijon. Déterminée à prouver que les étudiants et les enseignants de son académie n'ont pas la vie plus dure qu'ailleurs, Mme le recteur veut utiliser *« au maximum »* les pouvoirs de nomination autonomes qu'elle possède (délégations rectorales) pour rapprocher géographiquement en cette rentrée les couples avec enfants et assurer la stabilité des équipes pédagogiques (mais le sacro-saint barème passe avant tout).

Afin d'améliorer la communication entre les établissements, particulièrement en zone rurale, elle envisage d'utiliser la télévision – *« une après-midi par semaine avec un décodeur pour les enseignants et les élèves, pourquoi pas ? »*. Le « clip spécial rénovation pédagogique » naîtra un jour à Reims, peut-être à la prochaine rentrée...

PHILIPPE BERNARD.

Les effectifs

Variations

(Suite de la page 21.)

• Elémentaire : en baisse.

Dans l'enseignement élémentaire – du cours préparatoire (CP) au cours moyen (CM), – le nombre d'élèves diminue (– 120 000). La faiblesse des naissances des années 1974 et suivantes est à l'origine de cette baisse des effectifs continue depuis quatre ans. Les spécialistes du ministère estiment qu'après une perte de 500 000 élèves entre 1980 et 1985, un léger redressement est à prévoir d'ici à 1990-1991.

• Collèges : en hausse.

Comme l'an dernier, le nombre d'élèves des collèges devrait augmenter sensiblement (1,47 %). Cet accroissement constaté depuis 1980 correspond à l'arrivée des générations nombreuses des années 1960-1970. Les services des statistiques prévoient un déficit d'élèves dès les prochaines années. En attendant, il y aura encore beaucoup de jeunes dans les collèges, conséquence : le nombre moyen d'élèves par classe risque d'augmenter légèrement. Il était de 23,8 l'an dernier, et de 23,3 en 1982-1983. Selon des directeurs du ministère la rentrée 1984 *« pourrait être un peu difficile pour les enseignants à qui nous demandons des efforts pour accueillir plus d'élèves »*. Il faudrait ajouter avec des moyens en personnels et de fonctionnements réduits, résultat des restrictions budgétaires de l'an passé.

• Lycées : toujours plus.

La politique menée depuis 1981 par les gouvernements de gauche visait à favoriser le maintien des jeunes dans le système scolaire, afin qu'ils obtiennent une formation et surtout un diplôme. Cette ambition, liée à la diminution du nombre des offres d'emploi, a incité parents et élèves à continuer à fréquenter le lycée ou le lycée d'enseignement professionnel (LEP second cycle court) même après seize ans.

Conséquence de cette situation : les effectifs augmentent dans les lycées. Les classes de 31 élèves, voire plus, deviennent nombreuses (52,6 % du total de l'an dernier). La légère diminution du nombre des bacheliers à la session de 1984 risque aussi de favoriser un gonflement des effectifs inscrits en classes terminales, à cause des redoublements. Davantage d'élèves, peu d'emplois nouveaux, la rentrée risque de provoquer des mécontentements.

• L'enseignement privé : nette augmentation dans le secondaire.

La querelle scolaire qui a ponctué l'année scolaire 1983-1984 n'a pas découragé nombre de parents d'inscrire leurs enfants dans un établissement privé. Dans l'enseignement primaire certes, les effectifs diminuent, comme dans le public (– 0,4 %), mais ils augmentent dans le second degré. Selon les responsables de l'enseignement privé, la hausse serait de 3,3 % par rapport à l'an dernier (ensemble public et privé + 1,8 %). La demande est forte dans les collèges, pour les inscriptions en 6e, ainsi que dans les LEP. Les responsables de l'enseignement privé estiment que de nombreuses demandes d'inscription ne pourront être satisfaites faute d'enseignants et de place dans les établissements.

SERGE BOLLOCH.

هكذا من الاصل

Un rapport de M. André de Peretti

Les classes petites ne sont pas toujours les meilleures...

DERRIÈRE les évidences se cachent parfois de fausses vérités. Par exemple, l'idée selon laquelle la diminution des effectifs par classe signifie l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Ce credo de la plupart des professeurs et de leurs syndicats, repris en particulier à chaque rentrée, est consciencieusement démonté dans une étude signée de M. André de Peretti et intitulée *Taille de la classe, résultats des élèves et vie scolaire* (1). Manipulation ? Provocation ? Ou simple vérité décapante ? M. de Peretti, inspecteur général de l'éducation nationale et auteur du « Rapport sur la formation des personnels de l'éducation nationale », dont M. Savary s'est inspiré notamment pour améliorer la formation des instituteurs, était bien placé pour savoir qu'il abordait là un thème explosif. Mais sa réflexion déconcertera même les adeptes d'une religion définitive en la matière.

Loin de prendre systématiquement l'idée reçue à contre-pied, M. de Peretti dénonce le piège d'un modèle de groupements d'élèves unique (le « mythe identitaire »), et plaide pour une « pédagogie différenciée » modulable selon les méthodes et le tempérament des enseignants et les aptitudes des élèves, telle que M. Louis Legrand a pu la décrire dans son rapport « Pour un collège démocratique ».

En fait, écrit M. de Peretti, « *nul ne peut baser sur un taux optimum ou sur la nécessité d'une réduction indéfinie du nombre d'élèves par enseignant la garantie d'une réussite scolaire ou d'une réduction des échecs* ». Car « *la relation entre les résultats des élèves et la taille de la classe est hautement complexe* » et « *affectée par de nombreux facteurs (taille de l'établissement, nature des élèves, disponibilités matérielles, environnement, méthodes d'enseignement, objectifs pédagogiques, comportement du chef d'établissement, tempérament et style de l'enseignant, contenus disciplinaires, trame institutionnelle, contraintes budgétaires, etc.) ; elle ne laisse donc la place à aucune évidence fruste (sinon fausse)* ». Comment, dès lors, réduire les maux du système scolaire et en particulier améliorer les performances des élèves si l'on ne joue que sur une variable unique, la taille des classes ?

La revendication d'une réduction des effectifs par classe n'a d'ailleurs pas toujours fait figure d'évidence, rappelle d'emblée, M. Peretti. Dans l'enseignement supérieur d'abord, mais aussi dans les établissements primaires ou secondaires où « *des classes de 45 à 50 élèves ou plus étaient fréquentes sinon jugées normales jusque dans les années 60.* » Il est vrai qu'au XVII[e] siècle déjà, Comenius, protagoniste de la création de l'école démocratique, pouvait affirmer : « *Je soutiens non seulement qu'un seul maître pourrait diriger une centaine d'élèves, mais aussi que cela lui convient le mieux et est le plus avantageux pour lui et pour les élèves...* »

La politique systématique de la réduction du nombre moyen d'enfants par classe, rappelle André de Peretti, n'a été instituée qu'à l'époque de l' « explosion scolaire » de l'après-guerre et a permis d'améliorer notablement ce fameux taux d'encadrement. Dans le même temps, de nombreuses études de par le monde ont tenté de mettre à jour les liens éventuels entre taille de la classe et résultats scolaires tout en cherchant parfois à définir le meilleur groupement pédagogique possible. De la recension de ces multiples travaux, M. de Peretti tire la conviction qu'aucune vérité scientifique définitive n'a pu être établie en la matière, tant les conclusions des uns et des autres divergent.

Toute une série d'enquêtes — internationales ou anglo-saxonnes surtout — menées depuis les années 60 aboutissent soit à nier toute liaison entre les deux phénomènes, soit même à conclure en faveur des classes à larges effectifs. La difficulté semble provenir de ce que, à côté du critère effectifs de la classe, d'autres variables — origine sociale des élèves, méthodes pédagogiques, situation de l'école — interviennent, qu'il est bien difficile de dissocier. Une étude française aboutit ainsi à la conclusion que « *la réussite augmente avec le nombre d'élèves pour les enfants issus des classes défavorisées et diminue pour ceux qui sont issus des classes favorisées* ».

Comme s'ils étaient parfois gênés d'aboutir à des conclusions tranchant avec le « sens commun », les chercheurs ont tenté d'expliquer les observations plutôt favorables aux grandes classes en invoquant d'autres éléments. « *Les petites classes se trouvent plus généralement dans de petites écoles* », note un rapport britannique, tandis qu'un autre explique que les enfants des classes nombreuses ont « *des réussites plus élevées pour les aptitudes basiques* » et sont « *apparemment plus heureux* ».

L'aptitude des professeurs est aussi prudemment mise en cause dans une étude américaine selon laquelle « *les enseignants dans les petites classes ont peut-être à utiliser des méthodes informelles qui requièrent un niveau d'aptitude qui est au-dessus de beaucoup d'entre eux* ». Parallèlement, d'autres travaux ont conclu en faveur de très petites classes ou du regroupement différencié des élèves selon leurs aptitudes et les objectifs. Mais aucune certitude définitive n'a pu être établie, même par les chercheurs américains qui, assez récemment, ont tenté de tirer le bilan global de 725 comparaisons de réussites selon la taille des classes. Leur conclusion — 60 % en faveur des plus petites classes ; 40 % pour les plus grandes — n'a pas permis de trancher le débat. En France même, la controverse a alimenté recherches et expérimentation mais M. de Peretti, pour mieux étayer sa démonstration, a choisi celles « *dont les conclusions opposées au* « sens commun » *sont suggestives* ».

Telle l'étude de M. Louis Legrand menée dans le Territoire de Belfort, qui notait que, de 1949 à 1962, « *l'augmentation du nombre des élèves dans les classes s'est accompagnée d'une légère diminution des retards scolaires* » et concluait que l'influence des effectifs par classe « *est beaucoup moins importante qu'on ne veut le faire admettre, et, surtout, elle s'exerce par l'intervention de facteurs généraux, sociologiques et psychologiques.* »

M. de Peretti préfère donc orienter finalement son étude vers les « *conditions psychosociologiques et psychopédagogiques du fonctionnement des classes* ». Plutôt que de s'enliser dans le débat sur un éventuel modèle unique de classe, homogène ou hétérogène, aussi vain selon lui que celui sur leur taille, il préfère s'intéresser aux phénomènes de groupe qui peuvent jouer sur les résultats scolaires.

Mais là non plus, la taille des classes ne fait pas tout. Les membres d'un grand groupe sont ainsi portés à « *se regarder collectivement comme supérieurs* » à ceux d'un groupe plus petit, et ont plus de possibilités d'identification et d'accointance, constate-t-il. A l'inverse, dans une petite classe, l'autorité de l'enseignant, plus proche, favorise les jalousies (la haine des « chouchous ») et demande à ce dernier une « *maîtrise confirmée* ». La difficulté des élèves de condition sociale modeste à s'identifier à l'enseignant semble aggravée dans les classes à faible effectif, où les contacts sont plus fréquents, notent même certains auteurs.

Plus mesuré, André de Peretti écrit qu'« *un grand groupe permet à celui qui est en difficulté (...) de se fondre dans la masse, au lieu de rester une cible possible. Mais distance et abstraction ou impersonnalité peuvent entraîner l'ennui et le découragement si des méthodes de proximité et de conseil méthodologique sur le travail scolaire ne viennent pas les compenser grâce à des groupes de petite taille.* »

Il ne saurait être question de démocratiser l'école uniquement en réduisant les effectifs, conclut en substance M. de Peretti. « *Il importe par contre,* assure-t-il, *d'organiser des groupements de taille et de composition variées en fonction de besoins pédagogiques traités de façon complémentaire, et non pas en tout ou rien.* » Plutôt que de lutter pour une réduction « indéfinie » du nombre d'élèves par classe, M. de Peretti invite donc les syndicats enseignants à réorienter leurs revendications vers des objectifs qualificatifs (formation, conditions de travail, alignement des services, etc.). « *Des moyens de travail ou des postes nouveaux* » ? interroge l'auteur. *L'enjeu doit en être étudié. Un élève de plus en moyenne par classe rend possible les projets de formation d'une semaine-année sur le temps de service.* » Et d'observer la contradiction entre le stéréotype de la « baisse du niveau » des élèves répandu chez quelques enseignants, et leur volonté de réduire les effectifs, puisque les résultats scolaires du passé — supposés meilleurs — allaient de pair... avec des classes plus chargées.

Ph. Be.

(1) Cette étude a été publiée dans la lettre *Ecole et socialisme* (n° 29, décembre 83-janvier 84), publication proche du parti socialiste.

Les effectifs
Variations
(Suite de la page 21)

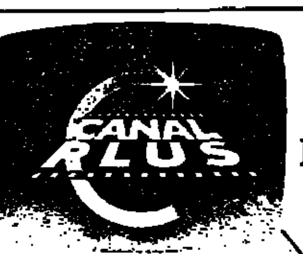
ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



Cherche
pour compléter ses équipes techniques
Personnel d'exploitation

- Chefs de chaîne
- Opérateurs de la régie finale
- Techniciens de la régie finale
- Techniciens de maintenance vidéo

Ces postes s'adressent à des hommes et des femmes expérimentés, capables de souplesse, disponibles et qui désirent évoluer et réussir dans une structure nouvelle pleine d'ambition, utilisant les technologies les plus avancées en vidéo-broadcast.

Adressez votre candidature (C.V., photo, et prétentions) à:
Sylvain Anichini/Philippe Villette,
CANAL PLUS, 78, Rue Olivier de Serres
75711 Paris Cedex 15.

Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes

recherche

ASSISTANTS ou STAGIAIRES

Expérience cabinet souhaitée.

Ecrire avec c.v. et prétentions SODIP 60, r. du Rendez-Vous 75012 PARIS.

J.F. cherche étudiante pour s'occuper 4 heures par jour de son fils de 2 ans en échange chambre indiv. à Jussieu. Ecr. s/nº 6.657 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT

Organisme recherche pour banlieue parisienne

PROFESSEUR

Exp. comptabilité M.P.C.
Tél. : 209-94-75.

SOCIÉTÉ ÉDITION PUBLICITÉ

avec solide accréditif

recherche

COURTIERS

Se présenter le 10 sept. 8 h 30/10 h 30 à la Sté PUBLIR'S, 44-46, rue de la Tombe-Issoire, 14e.

emplois regionaux

Groupe MORNAY
Retraites et Prévoyance

recherche

UN (E) ATTACHÉ(E) AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

pour son
INSPECTION RÉGIONALE
de NANCY

Nombreux déplacements dans la région lorraine pour visites entreprises, conseils adhérents et participants. Activités sociales et commerciales. Formation juridique et connaissance régime retraites et prévoyance souhaitées.

Voiture indispensable.

Env. c.v. + lettre + photo et prét. salaire annuel à Mme de LARDEMELLE, Direction du Personnel, 5-9, rue Van-Gogh, 75591 Paris Cedex 12.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

recherche

INGÉNIEURS DE LABORATOIRE

- INFORMATIQUE
- AUTOMATES PROGRAMMABLES
- ÉLECTRONIQUE
- ÉLECTROTECHNIQUE.

Temps plein, temps partiel vacataire.

Ecrire ou tél. ESSIGELEC 58, r. Méridienne 76014 Rouen, B.P. 1012. T. (35) 72-80-94.

secrétaires

Recherchons
PARIS - LA DÉFENSE

SECRÉTAIRE

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
Exp. 4 années minimum.
Tél. 776-27-62 Mme IGIER.

formation professionnelle

ACILOG

DÉPARTEMENT ÉTUDES ET

FORMATION

Programmes nationaux et internationaux.

FORMATION PROFESSIONNELLE EN 10 MOIS 1/2 D'ANALYSTE-PROGRAMMEUR.

Sur gros système IBM + gamme. Micros. Format. : Intervenants internationaux. Assist. et cons. intern. en logic.
Tél. : 723-55-18.
Adresse : 36, rue de Bassano, 75008 Paris.
Métro : Etoile-George-V.

DEMANDES D'EMPLOIS

INFORMATICIEN

45 ANS
16 ans chez constructeur mini-informatique, sér. réf., cherche emploi ou responsable produit.
M. Bertrand Michel,
26, bd du Ru, 95590 Presles.
Tél. : 034-21-24.

Prof. dipl. expér. anglais, russe, ch. poste région indifférente. Tél. 557-19-17 15 h/ 17 h.

PHYSICIEN ALLEMAND
tril. (fr., anglais cour.), expér. commerce franco-allemand, conn. nucl./informatique, recherche emploi en France. Ecr. s/nº 3.888 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hme, 52 ans, ch. travaux comptabilité déclarations sociales et fiscales. Libre un jour par semaine. Tél. : 633-79-29.

EMPLOIS ET RECRUTEMENT

J.F. Formation Supérieure, solide expérience communication, développement et recrutement. Cherche travail similaire dans un Service Personnel, Agence ou Support.

Ecrire sous réf. 681, curriculum, 26, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

Jeune femme bonne présentation cherche place hôtesse, secrétariat + standard. Ecr. s/nº 6858 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION

commerciale et financière, 20 ans expérience, gestion, statistiques, chiffres. RECHERCHE POSTE MOTIVANT ET D'INITIATIVES. Ecr. s/nº 6655 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
J.F. 24 ans. 4 ans d'expér. rech.

EMPLOI DE BUREAU DACTYLO

TELEX-TÉL. ou

HOTESSE STANDARD.

Sur Paris
ou région 77 (Melun).
Tél. : 063-99-14.

J.F. ANALYSTE PROGRAMMEUR
2 ans d'expérience
H.B. 66 COBOL DM 4 cherche place évolutive région Cergy. Ecrire sous le nº T 068.124 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE TALBOT HORIZON SPL 7 ch, 77.000 km. Mod. 80, 1re main, très bon état, coul. noire, jantes larges alu, auto-radio. Prix 20.000 F. Tél. : 434-22-17, avant 13 h.

de 8 à 11 C.V.

71.500 F
R 18 Turbo, fév. 84, sépia métal verni, intér. sépia, direct. assist., gl. teint. et fermet. électr., ordi. bord, jantes alu, pns P6, pr. m. 2.200 km. Nivet Daniel, tél. : bur. 609-80-37, dom. (3) 051-23-33.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
PARIS 14e
EXPOSITIONS
222, Bd. Raspail
(1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin
(1) 539-57-33

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, part. vd 2 pces 33 m², refait neuf, 3e ét., sans asc., cuis. américaine équipée, chf. électrique indiv.
Prix : 285.000 F.
Tél. pour R.V. ce jour de 8 h à 12 h : 985-17-15.

5e arrdt

NEUF
JARDIN des PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 p. et DUPLEX
Vis. témoin ts les j. 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

11e arrdt

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE GD 2 PIÈCES clair, calme, TOUT CONFORT, état neuf. Prix : 325.000 F. Usage mixte. Téléphone : 722-78-99.

12e arrdt

PR. PLACE DAUMESNIL
dans immeuble en rénovation
— STUDIO TOUT CONFORT, MEZZANINE, POUTRES.
— 2 PIÈCES TOUT CONFORT, CARACTÈRE, POUTRES.
— DOUBLE LIVING + CHAMBRE, TT CFT, TERRASSE.
PROPRIÉTAIRE : 634-13-18.

13e arrdt

13e arrondissement. Place d'Italie même : récent. Très bel appt. 127 m². Soleil, vue, calme, balcons Est et Ouest. Box voiture. Tél. après 10 h. 581-22-05.

15e arrdt

CAMBRONNE
LOFTS ET ATELIERS
DIFFÉRENTES SURFACES
AVEC OU SANS TRAVAUX.
GARBI : 567-22-88.

Me PORTE VERSAILLES, bel imm., asc., calme, soleil, 3/4 pces, cft. 860.000 F. 533-08-13 de 19 h à 21 h.

16e arrdt

IMM. NEUF CALME SOLEIL Reste GD 3 P. CUIS. ÉQUIPÉE, bains. Prix : 1.300.000 F. DUPLEX 105 m². Prof. libér. 1.250.000 F charges et droits réduits, finit. goût acquéreur. 16, r. JOUVENET - 504-81-47.

17e arrdt

Imm. récent, stand. 6e ét., asc. beau 2 P., soleil, 44 m², s. de bns, w.c., cuis. Bon état. Tél. av. 11 h ou soir 504-02-52.

RUE GUERSANT Imm. récent, stand. 6e ét. asc., beau 2 p, soleil, 44 m², s. de bains, w.-c., cuis., bon état. Tél. avant 11 h ou soir : 504-02-52.

18e arrdt

Résidence « MAIRIE du 18e »

53, RUE DU SIMPLON

IMMEUBLE NEUF de STAND.

Prêts Conventionnés possibl.
STUDIO à partir de 354.100 F.
2 Pces à partir de 395.900 F.
3 Pces à partir de 617.000 F.
Bureau de vente ouvert : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14 à 19 heures.
Téléphone : (1) 258-44-96 ou CECOGI : (1) 575-62-78.

ATELIER LOFT

2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/pl. jeudi, vendredi 12 heures à 14 heures, 6, rue Coustou ou 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

SCÉAUX 72 m² appartement année 1950, 4 p. claires, dans les 500.000 F. T. 350-37-55.

BOULOGNE
2 pièces tout confort, plein soleil, balcon, 8e étage. 410.000 F.
GARBI : 567-22-88.

93 Seine-Saint-Denis

Montreuil, Croix-de-Chevaux, récent, séj. + 4 chbres, tt cft, 8e ét., asc. + park. 580.000 F. Tél. : (3) 082-31-72.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES OFFRES
DE PARTICULIERS
PARIS-BANLIEUE.
Téléphone : 296-58-46.

LOCATIONS
DISPONIBLES
Paris-banlieue
C.L.P.
807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 PARIS. Me Saint-Ambroise.

Région parisienne

NEUILLY GD STAND.
50-54, bd VICTOR-HUGO
GD 2 P. TT CFT 80 m²
cave, park., gardien. 7.932 F net. Vis. s/pl. le 7, de 14 h 30 à 17 h ou tél. : 524-60-14.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUEZ
rapidement et sans frais.
C.L.P. 807-83-03.

Pour PERSONNEL ET DIRECTEUR MUTÉS IMPORTANT groupe bancaire rech. APPTS 2 à 3 p. VILLAS Paris et environs. 504-01-34. Réf. J.M.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

Deux étudiantes sérieuses rech. de tte urg. studio 7e, 8e, 15e, 13e, 12e. 1.600 F CC. max. 16 (20) 97-34-66/764-78-66.

Etablissement d'enseignement commercial supérieur rech. pour ses étudiants : CHBRES, STUDIOS, 8e et 17e, Levallois et Neuilly. Tél. du lundi au vendredi de 10 h à 12 h - 15 h à 17 heures :
270-34-80 ou 270-90-95.

hôtels particuliers

NEUILLY ST-JAMES
Bel Hôtel part. s/3 niveaux
NOMBREUSES TERRASSES
Garage, jardin privatif, sans vis-à-vis. 600 m² pondérés. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE de CARACTÈRE
RARE 5.900.000 F
ETUDE BOSQUET 705-06-76.

maisons individuelles

YERRES 91, maison indiv., panoramique, s/jardins en terrasses. Architecture exceptionnelle, 5 et 6 p. Px moyen 7.900 F le m2. Délai 1 an. Près gare, écoles, commerces, forêt. Tél. : 948-01-39.

villas

PR. ST-GERMAIN-EN-LAYE, villa récente de caractère rustique, 280 m² hab. dont séj. 80 m², poutres, chem., bur., 5 chbres, 2 b., 2 w.c., garage pour 2 voitures, cuis. équip. et cellier. Prix : 2.350.000 F. Tél. : 916-27-51.

maisons de campagne

Vds MAISON style CHALET s/1.400 m² de TERRAIN CLOS
à MOREY (Loir-&-Cher)
Téléphone : (16) 38-53-30-82 (après 16 heures).

propriétés

Vds propriété dans le Lauragais, 50 km de Toulouse, 35 km de Carcassonne, 85 ha d'élevage et polycultures avec sources. Bâtiments d'élevage de porcs, engraissement et maternité. Ecurie. Hangars (2). Matériel agricole. Maison d'habitation tout confort (5 pièces). Téléphone : M. GIMELLO 16 (68) 60-40-76.

HAUTEURS D'ÉVIAN
Propriété récente. Belle vue sur lac et montagnes. 120 m² habitables r.-d.-ch. + 4 chbres possibles étage. Grand garage sous-sol. Caves. Buanderie. T.B. jardin 2.100 m² avec mazots. Conditions intéressantes cause départ. Pour information téléphoner le soir : (16) 1-745-83-21.

Part. vd libre MAISON ancienne, const. pierre, 2.000 m² terrain. PLANFOY, 10 km St-Etienne, 3 appts indépendants : rez-de-ch., 3 pces avec grde cheminée ; 2e étage, 4 pces. Prix : 400.000 F. Tél. : (71) 59-90-03.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou Région limitrophe. Ecr. nº 202.307 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly Cedex.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE - 8e
Px rente indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

---

850 F par mois, 65.000 cpt. 2 p. cft. Occ. couple 70-72 a. Me Blanche - Cruz 266-19-00.

Libre. 4 P. cft. Me Bonne-Nouvelle. 5e ét. sans asc. 280.000 F + 4.300. Fme 92 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

terrains

25 KM PARIS-OUEST
BEAU BOIS 8 ha constructible, 2 maisons, 200 m². Situation unique. Ecr. EUDICO, référence 3080/16, 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transm.

chasse-pêche

A VENDRE
Bungalow pêche. Bois traité marine, meublé, ponton neuf, tonnelle (terrain, action de pêche à l'année) à Beaulieu, 10 km après Provins, 2 km avant Nogent-s/Seine. Prix 20.000 F. Tél. 419-58-70, après 20 h.

immeubles

COTE D'AZUR VAROISE
10 KM BORD DE MER DEMEURE DE CARACTÈRE DANS SITE EXCEPTIONNEL. Vue imprenable sur mer et collines. Gd séj., cheminée F. de B, salle à manger, cuisine, cellier, salle de bains, 2 chambres, poutres, pierre apparent., bel escalier bois d'olivier, terrasse ensoleillée, barbecue, exceptionnel 895.000 F. Tél. J. Vanderhaegen (94) 90-66-16 h.b. Tous les jours et (94) 90-66-93 h.b. Après 20 h (94) 98-63-28.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services, 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers — calme, clair — Direct propriétaire, sur place jeudi, vendredi 12 h à 14 h, 6, rue Coustou ou 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

INVESTISSEUR
Pptaire vd 250.000 F murs café restaurant avec logem. Revenu net 42.000 F. Possibil. intermédiaire. 296-12-08.

PARIS LIBRAIRIE GALERIE plain-pied, 35 m², mezz. et s/sol aménagé pour expo, 6 m façade vitrine, beaucoup de caractère, affaire en expansion pour personne métier ou locat. Px 300.000 F. T. 307-45-63.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEUR
EMPLACEMENT PHARE
AVENUE FOCH
LOCATAIRE 1er ORDRE
RAPPORT ANNUEL
114.000 F
Hors taxes et hors charges.
PRIX : 1.000.000 F
ETUDE BOSQUET 705-06-76.

هكذا من الأصل

culture

FESTIVALS

LA MOSTRA DE VENISE

Les tambours de Calanda

Mercredi après-midi, alors que commençait à se déchaîner une tempête de vent, le Lido retentissait de part en part des battements répétés du tambour à réveiller les plus morts d'entre les morts. Et puis, soudain, devant le palais du cinéma, le doute n'était plus permis : les tambours de Calanda avaient débarqué à Venise et avec eux Luis Bunuel natif de la petite ville de Calanda à laquelle son fils Juan consacra il y a une quinzaine d'années un court métrage... assourdissant. A la fin de la Semaine sainte, pendant trois jours les tambours ne cessent pas de battre et de battre, les mains ensanglantées continuent inlassablement le féroce rappel à l'ordre.

On ne sait trop à qui attribuer cette idée géniale, à Gian-Luigi Rondi, directeur de la Mostra, à Eduardo Bruno, qui a « coordonné », comme on dit en jargon technique, la rétrospective Bunuel et publié pour l'occasion un livre remarquable en italien et en espagnol sur Don Luis (1). La totalité de l'œuvre de Luis Bunuel, soit trente-deux films, fut montrée avec des copies retirées pour la circonstance, comme le rarissime *Robinson Crusoe* dans sa version originale anglaise.

Plus qu'aucun autre grand cinéaste, Luis Bunuel ne saurait être séparé de ses origines, espagnoles, et les collaborateurs, en majorité espagnols, de la publication de la Mostra s'y sont attelés. Les films n'existent plus dans le vide mais se rattachent à l'expérience de toute une vie, des clés nous sont offertes qui ouvrent un peu le mystère des œuvres, même les plus modestes. Bunuel avoue qu'il aurait volontiers choisi le métier d'écrivain si les circonstances l'avaient permis.

Les tambours de Calanda retentissaient encore que surgissaient sur l'écran de la salle Volpi les images et les sons du dernier film de Jorge Sanjines, le cinéaste bolivien, *Las Banderas de amanecer (les Drapeaux de l'avenir)*. Après Glauber Rocha au Brésil et Fernando Solanas en Argentine, Jorge Sanjines et son groupe Ukaman ont été dans les années 60 et 70 les principaux porte-parole d'un cinéma authentiquement latino-américain. Le thème politique, la volonté démonstrative, ont chez lui la préséance sur tout autre considération. Sanjines, cette fois, décrit cinq ans de l'histoire de la Bolivie depuis 1979 quand un coup d'Etat militaire mutile une fois de plus la démocratie bourgeoise jusqu'au retour de cette même démocratie. Le film s'achève en janvier 1984, la lutte s'axe sur d'autres objectifs. On a l'impression d'assister à une sorte de patchwork politique de mise bout à bout d'éléments disparates reliés par des slogans. On attend autre chose de Jorge Sanjines.

Los Chicos de la guerra (les Enfants de la guerre) de Bebe Kamin, Argentine, a impressionné ceux qui ont réussi à suivre la séance spéciale qui lui était réservée, toujours dans la petite salle Volpi. Trois jeunes gens de la bonne bourgeoisie s'embarquent immédiatement au sortir du lycée dans la guerre des Malouines. Ce sera la déconfiture, l'affirmation de l'imposture du régime. De retour de la guerre, un des jeunes tire à coups de revolver sur l'appartement familial et toutes les valeurs haïes qu'il symbolise. Un hommage spécial sera rendu en novembre prochain lors du Festival du Rio de Janeiro au cinéma argentin, qui se voit peut-être donner aujourd'hui pour la première fois de son histoire sa véritable chance.

Le Portugal était présent en compétition et hors compétition par deux œuvres édifiantes qui en même temps nous laissent perplexes : le documentaire *A Ilha de Moraes (l'Ile de Moraes)*, de Paulo Rocha qui documente au meilleur sens le tournage de son très long métrage sur son compatriote Moraes, remarqué à Cannes il y a deux ans, *l'Ile des amours*. Et en compétition *Ninguem duas vezes (Personne deux fois)*, de Jorge Silva Melo, ancien assistant de Paulo Rocha, qui lit d'ailleurs des textes de Moraes dans le premier film. Le documentaire est émouvant à cause de Paulo Rocha, de sa façon de se projeter sur l'écrivain dont il se fait le chantre. Travail de bénédictin un peu sarcastique, péan à la gloire d'une écrivain « décadent et esthète » comme il est dit au cours des échanges dialogués du film.

Conquérants de l'absolu

Ninguem duas vezes accentue notre malaise, nous apparaît aussi énigmatique qu'un blason. Des intellectuels portugais vivent la fin des espérances politiques, parlent de l'art en termes sublimes, cependant que tout autour d'eux deux étrangers, un peintre allemand et son amie, également peintre mais invisible, jouent à cache-cache et sont les protagonistes d'un drame intime dont les règles nous échappent. Assistant de Peter Stein à la Schaubühne de Berlin en 1979-1980, Jorge Silva Melo parle à quelques amis d'une expérience tout intérieure avec un goût parfait, mais sans une seconde d'humanité, ni le sensible contact avec la vie qu'un étranger comme Alain Tanner avait su si bien communiquer dans *la Ville blanche*, également tourné à Lisbonne.

L'artiste lutte seul contre le monde. Il n'a d'autre patrie que son rêve d'absolu. Cet absolu, qui l'a mieux affirmé que le Portugal, patrie des grands aventuriers et des explorateurs, des conquérants de l'univers ? Grand, la tête enfoncée dans les épaules, Paulo Rocha nous parle un moment de son homonyme brésilien Glauber Rocha, pour lui un grand cinéaste portugais à qui les circonstances n'ont jamais accordé la paix matérielle et morale dont il avait besoin pour être peut-être le Claudel du cinéma. Et c'est de Claudel dont il est question à propos du tournage du *Soulier de satin* par Manoel de Oliveira, parlé en français mais entièrement tourné au Portugal.

Si *Amour rue de Lappe*, de Denis Gheerbrant – la plongée au cœur d'un monde clos et chaleureux le long d'une rue célèbre – tient toutes ses promesses et sans putasserie, si la section « Venezia genti » qui le présentait connaît un extraordinaire succès et devrait à l'avenir occuper une place encore plus grande à Venise, la sélection officielle soviétique *Berg (la Rive)*, du tandem Alov-Naumov, reste pour le moins une curiosité. Un écrivain soviétique en visite à Hambourg à l'occasion d'un échange culturel retrouve sa maîtresse allemande connue au lendemain immédiat de la guerre dans la zone d'occupation de l'armée rouge.

Les auteurs adaptent un roman de Iouri Bondarev. Ils en tirent un plaidoyer contre la guerre et la menace de destruction atomique clairement ciblé vers la République fédérale allemande, avec qui le film a été coproduit. Dans le style pompier et académique il est difficile d'aller plus loin. Et pourtant, vu sous l'angle officiel, *la Rive* représente un geste vis-à-vis de l'allemagne, exprime une angoisse qui semble sincère. Le récit se veut déconstruit, se déroule sur trois époques entremêlées : l'avant-guerre, brièvement l'enfance du héros; la guerre et la libération ; aujourd'hui et l'angoisse atomique. Un ouvrage à examiner à la loupe.

A la veille des prix et avec un jury qui s'offre des poètes comme Rafael Alberti et Evtouchenko, les paris restent ouverts. La France semble bien placée pour recueillir quelque récompense majeure, surtout Alain *Resnais et Otar Iosseliani*.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Luis Bunuel*, Editions la Biennale de Venise, 24 000 lires.

RENCONTRE AVEC M. EDGAR FAURE

Les bons sentiments

A Narbonne, dans le souvenir d'Edgar, c'est l'été. Il est petit et, avec les autres, il se promène le long d'un canal. Il « fait les barques », comme on dit là-bas ; deux cafés concurrents ont installé des écrans pour forcer les consommateurs à rester sur la terrasse, malgré les moustiques. Mais les moustiques sont vraiment trop entreprenants. M. Edgar Faure a des culottes courtes, et ce n'est pas encore là qu'il voit son premier film. Le cinéma devient parlant, ou plutôt chantant : Edgar suit les évolutions d'un chanteur noir, sans se souvenir de son nom. Puis il y a *Jean de la lune*, de Marcel Achard, le premier souvenir de qualité.

Les parents d'Edgar vont au cinéma le vendredi après-midi et Edgar, devenu jeune homme, trouve cette occupation bien passive ; il préfère lui substituer la lecture, le piano ou l'étude des grands jansénistes. Justement, le voilà chaque matin dans une chambre à Toulon, où sa sœur a *épousé un officier, en train de rédiger* un discours sur *les Proverbes* de Pascal. L'après-midi, il flâne dans un cinéma : il y en a six à Toulon, presque un pour chaque jour de la semaine ; le septième, il atterrit dans un quelconque music-hall.

A Paris, Edgar retrouve tous ses scrupules : ses camarades vont au cinéma l'après-midi et, l'après-midi, parisien tout au moins, est fait pour travailler. Edgar se souvient d'une phrase attrapée dans un roman : *« Le cinéma de l'après-midi, le cinéma sans excuse »*. Mais, dans un autre roman, de Sinclair Lewis celui-là, il remarque que le personnage principal, Babitt, décide d'aller au cinéma le matin : quelle incongruité, alors qu'il n'y a plus rien d'immoral à y passer ses soirées.

Les matinées d'Edgar se déroulent maintenant au tribunal. Il s'est lancé dans la carrière d'avocat, et, pour les juristes, le cinéma est un nouveau filon. Les gens de cinéma, c'est bien connu, n'arrêtent pas de se faire des procès. Comme il se trouve que le jeune avocat s'est, de surcroît, mis dans la tête d'apprendre le russe, il se cherche des clients russes. Or les Russes à Paris, à cette époque, quand ils ne sont pas chauffeurs de taxi, sont producteurs de cinéma.

Voilà Edgar dans une affaire plutôt embrouillée : des deux auteurs de films *la Fin de Monte-Carlo* et *l'Adjudant du tsar*, lequel a copié sur l'autre ? Il s'agit d'un capitaine de navire qui, ayant tout perdu au casino de Monte-Carlo, remonte sur son bateau et bombarde le casino. Les plagiaires diffamés déclarent que, de toute façon, ce beau sujet a déjà été traité dans un vieux film hongrois. Edgar, qui est le plus malin, trouve à la Bibliothèque nationale les mémoires d'un policier de Monte-Carlo, qui lui sont antérieurs et qui racontent déjà l'histoire...

Un des autres clients d'Edgar, Gregor Rabinovitch, fait un procès à Danièle Darrieux, qui a voulu se soustraire aux clauses d'un contrat un peu léonin. Le procès retentissant s'achève par un dîner de réconciliation chez Maxim's. Edgar Faure a le malheur d'inviter Danièle Darrieux et, au bout d'une demi-heure d'un quelconque fox-trot, se retrouve bien embarrassé : nous sommes à l'époque de « la danse ininterrompue » ; comment remercier une aussi jolie adversaire ?

Aujourd'hui, à Venise, Edgar Faure se souvient que au tribunal, on appelait les sociétés de production par les titres de leurs films et qu'on pouvait entendre des apostrophes comme *la Femme du bout du monde ?* Présente ! *Quai des brumes ?* Présent ! A Paris, Edgar Faure n'a plus trop le temps d'aller au cinéma ; il faut rentrer chez soi, se changer, ressortir. Il préfère regarder les films à la télévision. L'UNESCO lui a demandé de présider à Venise un jury spécial composé de professionnels du cinéma : pour l'instant, il ne cite que l'exemple du Comencini, *Cuore* et du film indien *la Traversée*.

« Je ne crois pas, dit-il, *qu'on pourrait appliquer au cinéma la formule d'André Gide : « avec les mauvais sentiments, on fait de la « bonne littérature ». Comme le cinéma est un vecteur de grande « acculturation », comme il atteint beaucoup de gens, il est important qu'il fasse passer des messages. Le cinéma représente une révolution dans l'art, il fait gagner à l'art littéraire un terrain d'expansion. La galaxie de Gutenberg a créé un dysfonctionnement dans la culture : la lecture et l'écriture sont accessibles à peu de personnes, alors que les arts, qui ne nécessitent pas de truchement, comme la danse ou la musique, sont compréhensibles par la masse des hommes. La littérature a créé cette dichotomie d'élitisme due à la difficulté du truchement. Le cinéma est un art plus exclusif que le roman. Si l'on prime le film indien* la Traversée, *ce sera aussi comme symbole ; ce sera l'image du pont humain. »*

HERVÉ GUIBERT.

Espèces de « tukuma »

Il existe, apprend-on à la Mostra, un terme groenlandais intraduisible : *tukuma*. Il désigne les individus – généralement des Occidentaux – qui font trente-six choses à la fois en *cherchant midi à quatorze heures* quand l'évidence devrait leur crever les yeux.

Entre les grands noms de la sélection vénitienne il faut bien dire que se sont glissés quelques *tukuma*. Le Danois Palle Kjaerulff-Schmidt (nous lui devons cette découverte linguistique qui lui sert de titre) embarque son héros sur les traces d'un frère mort au Groenland. Choc des civilisations, appel de la nature, le visiteur ne sait pas où donner de la tête, le cinéaste non plus. S'il ne rate pas les paysages (ce serait quand même difficile) ni les déplacements en traîneau, il cogne sa caméra partout dans les scènes d'intérieur. Il a dû vouloir expliquer que le Groenland ça vous change un homme mais il échoue à filmer l'imbroglio.

Le sujet de *la Guerre d'Angela* (Eija-Elina Bergholm, Finlande) est aussi un imbroglio sur fond d'alliance fino-germanique contre les Russes pendant la deuxième guerre mondiale. Une Finlandaise, très attachée à son petit frère, a deux autres hommes dans sa vie dont l'un est l'ex-mari de sa tante, infirmière en Laponie. Habitant à Helsinki et propriétaire d'une ferme, elle tombe sous le charme d'un capitaine allemand amnésique. Il y a beaucoup de dialogues existentiels mais peu d'équilibre entre l'évolution dramati*que et le poids d'informations à donner.*

Citons encore le Hongrois Andras Jeles, auteur, en 1978, d'un *Petit Valentino* très remarqué. Dans son nouveau film, *l'Annonciation*, Adam et Eve ont, grâce à Lucifer, la vision de ce que sera l'humanité. Adam passe ainsi de la Grèce antique à la Révolution française avant de connaître les méfaits du capitalisme à Londres. Tous les interprètes de ce théâtre des nations ont entre huit et douze ans et déclament avec ferveur des tirades symboliques dans des *situations allégoriques*.

Les Groenlandais sont narquois quand ils traitent quelqu'un de *tukuma* mais il s'agit plus d'un reproche indulgent que d'une injure rédhibitoire. Il est certain que nous apprenons beaucoup de choses dans le film danois. La cinéaste finlandaise, de son côté, a une énergie intéressante, une manière bien à elle de foncer dans les décors. Enfin, Andras Jeles, pour être abscons n'en a pas moins magistralement dirigé ses adorables petits comédiens.

CLAIRE DEVARRIEUX.

PATRIMOINE

Sept cents spécialistes de la restauration sont réunis à Paris

Le congrès annuel de l'Institut international de conservation des œuvres d'art (1), qui pour la première fois depuis sa création, il y a dix ans, a lieu à Paris, a été inauguré au Palais des congrès, le 3 septembre, en présence du ministre de la culture, *M. Jack Lang*.

Aux sept cents spécialistes, chercheurs et historiens de l'art dans tous les domaines de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel – papier, vitrail, textile, bois, peinture, objets archéologiques, fer, film, etc. – venus des divers pays d'Europe, des États-Unis, du Japon, et réunis pour ces journées autour du thème « adhésifs et consolidants », le ministre a annoncé que des mesures allaient être prises en France en vue de faire face à *« l'amoncellement d'œuvres qu'il faut arracher à une mort définitive »*. Il a précisé que si la restauration d'œuvres uniques, pièce par pièce, doit se perpétuer, *« il est indispensable de mettre au point des techniques de traitement de masse »*, notamment dans le domaine du livre. A cet effet, est prévue l'installation prochaine à la Bibliothèque nationale d'une station de désacidification de masse pour traiter les imprimés.

Le ministre de la culture doit d'autre part, continuer son effort en favorisant la création de postes de techniciens et de chercheurs, et la modernisation des équipements de laboratoire (le laboratoire du Louvre devrait être doté d'ici deux ans d'un accélérateur de particules). L'enveloppe recherche de la culture, qui, de 1981 à 1984, est passée de 72 millions de francs à 148 millions de francs devrait, en 1985, être portée à 155 millions de francs ; le nombre d'emplois devrait passer de 550 à 615.

(1) I.I.C. fondé en 1948, le siège de l'Institut est à Londres, et présidé par M. Garry Thompson, conservateur du laboratoire de la National Gallery.

La section française (79, rue de Paris, 77420 Champs-sur-Marne), est présidée par Mme Françoise Flieder, directeur du CNRS, directeur de recherche au Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques.

A DEAUVILLE

« HOTEL NEW HAMPSHIRE », de Tony Richardson

Famille, je vous aime

Les enfants de Win et Mary Berry – ils sont cinq, Frank, Fanny, John, Lilly, Egg – *écoutent avec humour* et passion les souvenirs, souvent racontés, de la rencontre de leurs parents, avant la guerre, en Nouvelle-Angleterre, à l'hôtel New Hampshire, où ils travaillaient comme serveurs. Vérité, sans doute, mais teintée de légende. Un ami viennois, nommé Freud, trimballant un ours brun sur *une moto, vint semer la pagaille*. Le passé renaît, en petites scènes caricaturales. Après tout, il suffit d'y croire. Avec les Berry, l'improbable se réalise toujours. Les enfants ont hérité de cette disposition d'esprit ; elle va guider leur vie, leurs actes.

La célébrité du romancier John Irving a tenté le cinéma américain. Les best-sellers littéraires sont destinés à devenir des films. Plus heureux que George Roy Hill avec *le Monde selon Garp* (1982), Tony Richardson, cinéaste anglais de la génération des *« jeunes hommes en colère »*, (nouvelle vague britannique à la fin des années 50), a saisi l'essence, l'esprit caustique, ravageur et nostalgique de *Hôtel New Hampshire*.

Cet hôtel est un mythe, un rêve qu'une famille s'efforce de recréer en Amérique puis à Vienne. Cette famille, Richardson l'aime énormément, mais pas à la manière de ces films américains d'aujourd'hui attachés à rétablir une morale de l'ordre, de l'union et des vertus défendues par Ronald Reagan. Lui, Richardson, aime les Berry pour leur désordre, leur goût de liberté et d'indépendance, leur faculté de préserver un lien plus fort que les épreuves, les déceptions, la mort même, et qui n'a rien à voir avec l'établissement social.

Ce film aux rebondissements extravagants, où la comédie et le drame surgissent, séparément ou ensemble, sans feux de signalisation, est une des surprises de Deauville. La mise en scène flâne, s'accélère, réduit sa vitesse, repart, bouscule les conventions, fait de la réalité un kaléidoscope aux multiples combinaisons. Les acteurs sont entrés, d'emblée, dans la conception de Richardson. Beau Bridges, le chef de famille, fait croire qu'il vaut mieux avoir la tête dans les nuages que les pieds sur terre, même quand le malheur vous tombe dessus. Du coup, cela renvoie aux vieilles lunes, les stéréotypes de la jeunesse.

John (Rob Lowe) est amoureux de sa sœur Franny (Jodie Foster, toujours épanouie dans une adolescence pulpeuse), qui, victime d'un viol collectif, se donnera plus tard à lui. Frank (Paul McCrane) résiste aux brimades que lui vaut son homosexualité. Lilly (Seth Green) ne peut pas grandir, même si elle a la maturité d'une femme, et choisit son destin. Appelés par Freud (le truculent Wallace Shawn), les Berry échouent dans l'hôtel d'un bas quartier de Vienne, peuplé de prostituées et d'anarchistes qui veulent faire sauter l'Opéra. Là, ils rencontrent Susie (Nastassia Kinski, belle, sensible, sans son image de star), qui s'habille en ours parce qu'elle se croit laide (c'est « Peau d'âne » inversé.

Richardson maintient, sur un fil d'équilibriste, les situations les plus étranges et les plus incongrues et nous dit que les vrais héros sont ceux qui ont le courage de se détacher des normes. Cela correspond, d'ailleurs, à son anticonformisme et, au terme d'une initiation où chacun, chacune, s'est délivré de ses hantises, la famille se retrouve, animaux et amis compris, sur la pelouse de l'hôtel New Hampshire, au pays du rêve.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : 16 h : Samson François joue le Concerto n° 2 de Chopin, de C. Santelli; 19 h : The Secret Agent, J. Ochs. – Théâtre-danse : 20 h 30 : l'Artiste du jeûne, par le Box Théâtre de Jérusalem; 21 h : les Contes de Franz, par M. Bloch. et A. Nouss.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

C3B (524-48-42), 21 h : la Brasserie du bonheur.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds de cuir.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESSAION (278-46-42), 21 h : Tranche de conte ; 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 30 : la Salle à manger.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laisser chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 30 : l'Apologue.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Dick Annegarde.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Les concerts

Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, trio à cordes Stajic (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Manigua.

CITHEA (357-99-26), 20 h : la Folie des grandeurs.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Marc Ducret, Antoine Hervé, P. Caratini.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

EN RÉGION PARISIENNE

GENNEVILLIERS. – Salle des fêtes (799-33-92), 20 h 30 : Torekves, Huarasina, Molihua.

NANTERRE. – Salle des Congrès (721-61-60), 21 h : Molihua, chants et danses de Mongolie, Renaissance.

PALAISEAU. – Salle G. Vinet, 20 h 30 : Amparo Ochoa, Olsava, ensemble de danse de RDA.

ROMAINVILLE. – Palais des fêtes (845-19-83), 20 h 30 : P. Smeritchina.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Une femme pour une nuit, de M. Camerini ; 19 h, Lutte sans merci, de Ph. Leacock ; hommage à A. Resnais : 21 h, l'An 01, de A. Resnais, J. Doillon et J. Rouch ; Je t'aime, je t'aime, sketch de A. Resnais.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Roi des cinglés (Silence, on tourne !), de C. Bruckman ; cinéma japonais : 17 h, La tristesse est aux femmes, de K. Shindo ; 19 h, Rafale de neige, de K. Kinoshita.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), Hsp.

ANGEL (A.), (*), (v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.f.) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

NOTRE HISTOIRE (Fr.), Calypso (Hsp), 17e (380-03-11).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ROAR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h.sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (h.sp.).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 6 septembre

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR A MORT, film français d'Alain Resnais : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

C'EST LA FAUTE A RIO, film américain de Stanley Donen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LE FUTUR EST FEMME, film italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA GARCE (*), film français de Christine Pascal : Forum, 1er (297-53-74); Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33); Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38); Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HOTEL NEW HAMPSHIRE, film américain de Tony Richardson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

POLICE ACADEMY, film américain de Hugh Wilson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 14e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

PRIS AU PIÈGE, film américain de Gus Trikonis, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TARTUFFE, film français de Gérard Depardieu : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Saint-Germain, 5e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TIR A VUE (*), film français de Marc Angelo : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90); Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE VOYAGE, film français de Michel Andrieu : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

IMMACOLATA ET CONCETTA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66); Boîte à films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Français, 9e (770-33-88).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-43-34).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).

TUEUR A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

ERIC ROHMER : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : le Beau Mariage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Collectionneuse ; la Femme de l'aviateur.

L'ETE DES STARS (v.o.) : Richard Gere : A bout de souffle made in USA ; American Gigolo ; Officier et Gentleman.

FOLIES CRIMINELLES (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38) : Scarface.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Psychose.

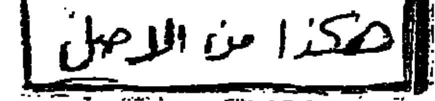
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.

LE ROMAN DU CINEMA : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Scarface ; l'Atalante : l'Ange bleu ; Boudu sauvé des eaux ; la Nuit du carrefour.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Underfire.







COMMUNICATION

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

Jean Lanzi et Anne Sinclair à « 7 sur 7 »

Pas facile de succéder au trio Jean-Louis Burgat, Frédérick Boulay, Erik Gilbert, partis sur la pointe du câble en juillet pour s'occuper de l'information à Canal Plus. Le magazine « 7 sur 7 » était une des émissions pilotes de TF 1 : bonne formule, bonne écoute, *« de l'ordre de 20% »*, dit Jean Lanzi qui en a repris la responsabilité et qui le présentera à partir du dimanche 9 septembre en alternance avec la fougueuse Anne Sinclair.

Pas de bouleversement, des aménagements plutôt. Avisé — ou prudent, — Jean Lanzi ne veut pas risquer de compromettre une émission qui « marchait bien ». Il garde donc la ligne générale, le principe d'un invité qui commente le résumé du journal de la semaine (réalisé à tour de rôle par Ghislaine Laurent et Bernard Laine), les reportages. Mais il entend donner plus de place, plus d'espace à l'invité, *« dont le temps de parole était un peu serré »*. C'est pourquoi il a choisi de réduire *les* présentateurs à *un*. Il a également décidé de supprimer la séquence sur « La télévision des autres », idée qu'il juge intéressante mais *« un peu essoufflée »*. Il la remplace par la rubrique « Coup de cœur », qui est une sorte de carte blanche à l'invité, un reportage choisi en fonction de celui-ci, éventuellement sur sa proposition. Le coup de cœur de Jean-Yves Cousteau, premier invité de la nouvelle cuvée « 7 sur 7 », sera le « bateau à vent », navire à propulsion éolienne, qui doit permettre des économies de fuel.

Anne Sinclair, *« très chagrinée »* par le changement de rythme de son émission mensuelle — on ne retrouvera « Edition spéciale » qu'un mois sur deux, — avait un trop plein d'énergie à dépenser et de travail à fournir. Elle a accepté avec enthousiasme de partager la responsabilité du magazine avec Jean Lanzi. En même temps qu'elle prépare sa prochaine « Édition spéciale » sur la liberté de la presse (avec Françoise Giroud entre autres invités), elle planche sur un « 7 sur 7 » avec François Léotard et un « Coup de cœur » autour des droits de l'homme.

La bataille sera dure le dimanche à 19 heures. Ça gigote en effet sur le réseau. Canal Plus retransmettra en clair (décodé) « Le club de la presse » d'Europe 1, Antenne 2 change sa programmation et diffusera à la place de « Stade 2 » un feuilleton.

CATHERINE HUMBLOT.

● *M. Gilles Cantagrel nommé chef des programmes de France-Musique.* — M. Gilles Cantagrel remplacera M. René Koering à la direction des programmes de France-Musique, à partir du 1er octobre prochain.

[Né en 1937 à Paris, M. Gilles Cantagrel a fait des études supérieures de musique. Organiste de formation, spécialiste de Bach, il a collaboré à plusieurs revues spécialisées comme *Harmonie, Revue du son, Diapason.* Il a dirigé la publication de *la Discothèque idéale*, du *Dictionnaire des disques* et la collection « Diapason » aux éditions Robert Laffont. Il est en outre l'auteur de plusieurs ouvrages, dont un sur l'orgue français. Producteur à France-Musique depuis 1979, il y a été producteur-coordinateur délégué en 1983 et enfin adjoint au chef des programmes depuis mars 1984.]

VU

Clin d'œil aux consommateurs

Prenez un pommier. Retirez ses fruits. Remplacez-les par les symboles d'un lieu de camping, d'un restaurant, d'un hôtel, d'une boucherie, d'une vente au bord des routes, d'un réparateur à domicile ou de bien d'autres situations. Ajoutez-y, pendant une minute trente au maximum, un texte bien assaisonné d'humour dit par Piéplu et illustré par le crayon de Piem. Vous obtiendrez, prête pour votre heure de déjeuner, une séquence succulente qui vous permettra de goûter au plaisir de « Consommer sans pépins ». La recette a fait ses preuves, cet été, sur TF 1.

C'était une gageure, pourtant, d'offrir en deux minutes (présentation et générique compris) une émission qui à la fois divertisse et prenne la défense de la consommation et du consommateur (vingt spots au total, du 23 juillet au 31 août, dont dix diffusés deux fois). Surtout s'agissant de « communication gouvernementale ». *« Il n'allait pas de soi,* expliquent Piem, Marcel Baudou (le réalisateur) et Olivier Landau (le producteur), *de proposer de défendre la consommation comme le ferait une publicité pour un produit courant. »*

Défendre le consommateur, c'est parler de sujets liés à des textes, à une législation. Rebutant au départ, à contre-courant de la publicité classique, il fallait à la fois gagner l'intérêt du téléspectateur, l'« accrocher » et l'informer, en un langage clair et concis, de ses droits, de ses propres responsabilités... sans pour autant attaquer ceux qui lui vendent leurs services ou leurs produits.

Autre défi : faire découvrir une nouvelle image de ce que peut être une communication officielle. Si on optait pour le clin d'œil, on devait aussi passer obligatoirement par le respect des thèmes proposés par le secrétariat d'État chargé de la consommation. Défi relevé, grâce au talent et à la volonté d'une équipe restreinte mais travaillant dans la cohésion. Mme Catherine Lalumière a su lui faire confiance et n'a pas eu peur de voir son message transmis d'une manière pour le moins peu orthodoxe. Un premier pas qui mériterait d'avoir des prolongements ailleurs.

ANITA RIND.

A VOIR

SUR FR 3

Son pesant d'or

Comment s'y prendre ? Vous avez quelque 8 millions de nouveaux francs en liquide dans la poche droite, quelques kilos d'or fin à gauche. Vous avez le cœur lourd. La situation politique et surtout économique semble des plus incertaines. Que faire pour sauver votre précieuse cassette, vos billets sans facture, pour le passer de l'enfer où vous êtes au paradis suisse ?

Pour le compte du magazine « Vendredi » de FR 3, Jean-Charles Deniau et Antoine Léonard-Maestrati ont suivi des passeurs professionnels, qui font plusieurs voyages par semaine en Suisse pour le compte de grosses organisations. Celles-ci s'appellent « filières de compensation ». Elles se chargent, moyennant bien sûr un pourcentage (variable selon la somme transportée), de créditer les comptes en Suisse. Parallèlement, nos deux reporters ont enquêté auprès des inspecteurs de la Direction nationale des enquêtes douanières (DNED).

D'un côté comme de l'autre, on ne dit pas tout, on garde ses secrets, on négocie avec ses indicateurs, on est implacable sur certaines choses, plus coulant sur d'autres. Filatures, poursuites, planques ingénieuses dans le coffre d'une voiture à double fond, témoignages de passeurs à visage masqué, interrogatoires courtois aux douanes. *« Milliards en cavale »* se regarde comme un polar à la condition de le prendre tout au début et de le suivre consciencieusement jusqu'à la fin. C'est parfois assez difficile à comprendre (le mécanisme est complexe), mais ce document vaut son pesant d'or.

MARC GIANNÉSINI.

★ Magazine « Vendredi », le 7 septembre, sur FR 3, à 20 h 35.

Le projet d'hebdo de J.-F. Kahn profite de la « mensualisation » des « Nouvelles »

M. Jean-François Kahn qui poursuit activement les préparatifs de *« l'Evénement du jeudi »* le nouvel hebdomadaire, dont le lancement est fixé au 8 novembre — saura dans quelques jours si les fruits de l'été tiennent les promesses des fleurs du printemps. Plus précisément si les quelque 23 000 réponses de lecteurs potentiels, intéressés par son projet, se transforment vraiment en souscripteurs à 500 francs l'action. Rappelons qu'en février dernier, lorsque l'idée originale de ce financement avait germé chez Jean-François Kahn, celui-ci spéculait sur le chiffre de 40 000 souscripteurs. Il espère aujourd'hui atteindre les 30 000. La souscription sera officiellement lancée le 15 septembre.

La maquette de *l'Événement du jeudi* doit être prête à la fin de cette semaine tandis que l'équipe rédactionnelle devrait être constituée définitivement en octobre ; elle comprendrait quatre journalistes permanents repris aux *Nouvelles*, suite à la transformation de cet hebdo en mensuel (*le Monde* du 28 août). Le repli des *Nouvelles*, après l'échec de la tentative de M. Jean-Pierre Ramsay, est doublement bénéfique *a priori* pour Jean-François Kahn : d'abord, il supprime un concurrent sur le front déjà bien garni des hebdos, même si *l'Événement du jeudi* ne se propose pas d'avoir uniquement « un bon gauche » ; d'autre part, parce que le rachat du potentiel technique des *Nouvelles* (atelier de composition, service de correcteurs, etc.) par M. Kahn s'est produit, opportunément, à l'époque précise où celui-ci devait se préoccupper du problème de fabrication de son nouvel hebdo. Le recrutement de quarante techniciens expérimentés des *Nouvelles* ajoute à cette « bonne affaire »...

C.D.

Le tribunal condamne « France-Soir » à payer sa dette de papier

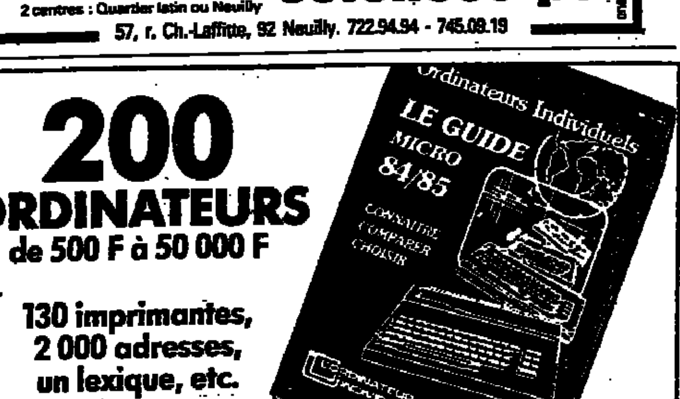
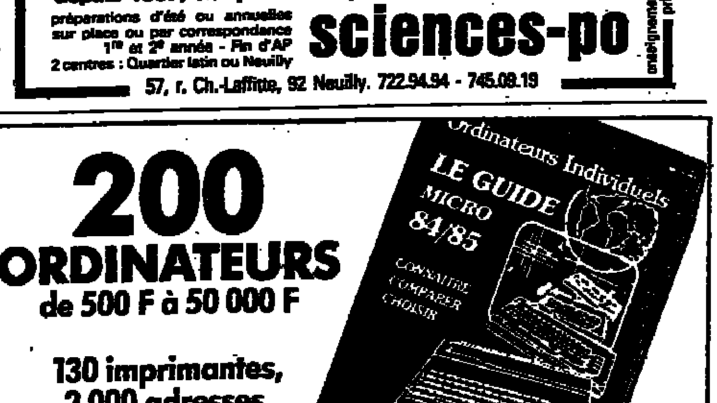
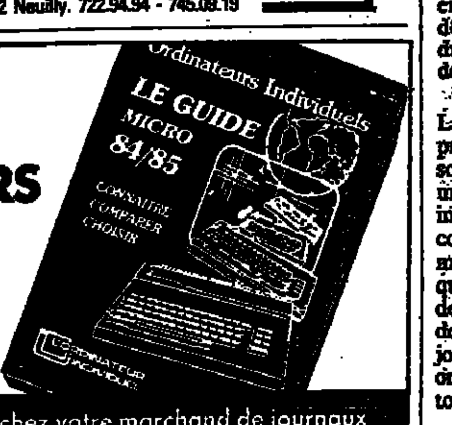
Le tribunal de commerce de Paris, statuant en référé, a ordonné, mercredi 29 août, le règlement d'une partie de la dette de la société Presse Alliance, éditrice de *France-Soir*, à l'égard de la Société professionnelle des papiers de presse (SPPP) et de la Coopérative des journaux et publications (CJP) (*le Monde* du 28 juillet). *France-Soir* a en effet arrêté ses paiements de papier depuis le mois de mars 1984 et s'est trouvé débiteur, à la fin juin, de 28 millions de francs auprès de la SPPP et de 12 millions de francs auprès de la CJP.

Le tribunal a toutefois estimé que la dette, à l'ouverture de la procédure, était seulement de 17,5 millions de francs à la SPPP et de 5,5 millions de francs à la CJP, et a *condamné la société* Presse Alliance au règlement, en huit versements sur onze mois, à partir de fin novembre. Il n'a pas voulu rendre solidaire, contrairement à ce que demandaient les plaignants, la SOCPRESSE, *le Figaro* et l'imprimerie SIRLO, autres sociétés du groupe de M. Robert Hersant.

Depuis le mois de juillet, le papier n'est plus livré à *France-Soir* que contre remise de traites à quatre-vingt-dix jours acceptées et avalisées par des tiers. Elles ne sont pas encore exigibles. La SPPP a donc décidé de ne livrer le papier, à partir du 1er septembre, que contre remise de chèques.

La partie de bras de fer continue. La décision du tribunal de Paris prend l'allure d'une victoire provisoire pour M. Hersant, dans la mesure où il obtient des délais importants pour une dette qu'il ne conteste pas, après avoir unilatéralement rompu le contrat commercial qui lie *France-Soir* à la SPPP, union de coopératives d'éditeurs. Que deviendrait celle-ci si l'ensemble des journaux qui bénéficient de cette organisation la considéraient à leur tour comme un banquier ?

Y. A.

Jeudi 6 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Nana Mouskouri.
De M. et G. Carpentier.
Des extraits du récital au théâtre antique de l'Acropole d'Athènes. Le retour de Nana sur la scène le 23 juillet dernier.

21 h 35 Magazine de l'information : Infovision.
De R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Sous ce titre se cachent les anciens « Mardi de l'information », le magazine de la rédaction de TF 1. Au sommaire de ce premier numéro : déminage en mer Rouge ; les élections en Afrique du Sud ; les nouveaux pauvres ; le Chili de Pinochet ; Taiwan : vie et mort des supertankers ; sextonic.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE AMÉRICAINE.

20 h 35 Club des télévisions du monde (CBS) : Calamity Jane.
Téléfilm de J. Goldstone. Avec J. Alexander, F. Forrest, D. Hemmings.
En 1870, Martha Jane Cannary, surnommée « Calamity Jane », rencontre Wild Bill Hickock. De leur liaison naît une fille, mais il refuse d'épouser Martha. Déchirée entre son amour pour sa fille et son incapacité à l'élever seule, elle la laisse adopter par un couple d'aristocrates. Les années passent et Hickock est tué au cours d'une partie de poker. Un western.

22 h 15 Téléfilm : L'avion qui tomba du ciel.
Réal. H. et P. R. Fine. Avec Bill Kurtis.
Le 4 avril 1979, le vol 841 de la TWA, un Boeing-727, avec quatre-vingt-neuf personnes à bord, chute en quelques secondes sans faire de victimes. Miracle ! La commission d'enquête ne put conclure à une défaillance technique, et engage la responsabilité de l'équipage...

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Un cochon s'en va-t'en guerre.
D'après D. Dhan, réal. E. Itzenplitz. Avec W. Moser, H. Bergmann, P. Brombacher.
Près de Roppenheim, en Alsace, des soldats français et allemands ont pris position des deux côtés du Rhin. Hormis des tirs sporadiques, il ne se passe rien sur le front, les Allemands chassent le sanglier, les Français la truite. Echange de prisonniers. Mais l'interdiction de tirer, du côté allemand, est levée ; la guerre reprend.

22 h 5 Journal.

22 h 20 Document : Le temps du houblon.
De J.-M. Chotteau, réal. B. Claeys.
A l'ombre des champs de houblon sont réunis conteurs, chanteurs, musiciens. Avec Ronny Coutteure, Julos Beaucarne, des groupes de danseurs de Steenwerck.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Capriccio espagnol, *de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : *Fêtes*, d'Odile Ehret, avec B. Dautun, A. Dussolier, M. Rayer...

22 h 30 Nuits magnétiques : made in Luxembourg ; Hexagone New Wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Salzbourg, donné le 24 août 1984 au Mozarteum) : *Quatuor à cordes nº 15 K421*, de Mozart ; *Quatuor à cordes nº 3*, de Bartok ; *Quatuor à cordes nº 13 D804*, de Schubert, par le Quatuor Alban Berg.

22 h Les soirées de France-Musique : petite anthologie schubertienne.

Vendredi 7 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

11 h 50 Quarante ans déjà.

12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Oliver.
Escalope de thon.

12 h 30 Cocktail maison.

13 h Journal.

13 h 30 Série : La petite maison dans la prairie.

15 h 40 Parcours avec Alain Lombard.
De B. Carreau.
Un portrait d'Alain Lombard réalisé lorsqu'il était directeur de la musique à l'Opéra de Paris.

16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage, feuilleton (Poly en Tunisie).

17 h 50 Une aventure de Phil Perfect.

18 h 10 Ceux qui se souviennent.
Tout va très bien : 1936-1939.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Salut les Mickey.
De C. Izard.
Dessins animés Donald et le gorille, La baleine qui voulait chanter à l'opéra ; *la rubrique des Castors juniors ; avec Roger Carel.*

21 h 35 Cinéma : Lettre de Sibérie.
Film français de C. Marker (1958).
Un film devenu un classique, et qui sert de base à toute discussion sur l'objectivité des images. Mêlant prises de vues directes, actualités, vieilles photos et dessins animés cocasses, Chris Marker propose avec malice, intelligence et humour, un voyage en Sibérie. Célèbres séquences, où il passe trois fois les mêmes images, avec trois textes différents idéologiquement (l'un « pour », l'autre « contre » le troisième « objectif ») — une démonstration étincelante.

22 h 35 Variétés : Marlène Dietrich.
De C. Jones.
La divine Marlène interprète une douzaine de ses succès. Récital enregistré à Londres en 1974.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Les tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Le groupe français Warning.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).

12 h 5 Muppet Show.

12 h 30 Feuilleton : Les amours des Années folles.
Les sœurs Hortensia.

13 h 35 Série : Mannix.
Immeuble insalubre (dernier épisode).

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Sur les traces de Jacques Brel (2e partie).

15 h 30 Série : Akagera.
Une douce odeur de sorgho (dernier épisode).

15 h 55 Sports été.
Parachutisme à Vichy ; cyclisme : tour de l'Avenir.

18 h Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; Superbug.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Valaiti. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
Dernier épisode : Le lion de Judas.
Nos trois amis quittent le port malgré la tempête et les protestations du commandant de bord. Oncle Simo ne pense qu'à la récompense octroyée à ceux qui sauvent un bateau en danger. Georges, lui, réclame son dû et finit par avouer qu'ils ont repéré l'épave.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les profs », sont invités : Hervé Hamon et Patrick Rotman (Tant qu'il y aura des profs), *Michel Jumilhac* (le Massacre des innocents), *Dominique de la Martinière* (Lettre ouverte à tous les parents qui refusent le massacre de l'enseignement), *Jean-Claude Milner* (De l'école) *et Patrick Grainville.*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-été : l'Homme fragile.
Film français de C. Clouzot (1980), avec R. Berry, F. Lebrun, D. Sauvegrain, C. Cauvett, S. Kljajic.
Un homme et une femme de trente ans, meurtris par l'échec de leurs vies privées, travaillent ensemble comme correcteurs dans un journal. Ils hésitent à recommencer une nouvelle relation amoureuse. Film sentimental traitant à la fois de la mutation des mœurs et de celle de la vie professionnelle (le journal passe à la photocomposition), étude psychologique de la fragilité masculine et du rapprochement avec la femme d'aujourd'hui.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.



19 h 40 Scoopitou.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Vendredi : Milliards en cavale.
Magazine d'information d'André Campana.
(Voir ci-contre).

21 h 30 Variétés : Laissez passer la chanson.
De P. Sevran.
Avec Juliette Gréco, Henri Tachan, Maxim Saury et son orchestre, Maurice Fanon, Cora Vaucaire, Jean Constantin, Minouche Barelli et Pierre Tisserand.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonatine pour flûte et piano, *de Boulez, par M. Debost, flûte, et C. Ivaldi, piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, Bestioles... les collemboles.

7 h 30 Revue de presse.

8 h Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 5 Matinée du temps présent : que peut être l'éducation nationale ?

10 h 30 Le texte et la marge : « Moi, Jeanne, obéissance », avec Florence Trystram.

10 h 50 Musique : au cinquième top (l'art et la manière de démonter le temps). Avec B. Delage et M. Redolfi.

12 h 5 Nous tous chacun : l'année du bac.

12 h 45 Panorama.

13 h 30 On commence... histoire d'une famille théâtrale.

14 h 10 Un livre, des voix : « l'Inquisiteur », de H. Gourgaud.

16 h 3 Communauté des radios publiques de langue française : Procuste deux étoiles (radio suisse romande).

16 h 33 Les rencontres de Robinson. Les musées de Pontoise.

18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Barbara », d'Elie Wiesel, lu par Jean Piat.

19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : santé et développement.

20 h Les enjeux internationaux.

20 h 30 Quelle histoire aujourd'hui, celle que les enfants ignorent, celle que les parents demandent, par J. Yanowski.

21 h 50 Musique.

22 h 30 Nuits magnétiques : made in Luxembourg ; Hexagone New Wave.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 7 Petit matin : œuvres de Mozart, Clementi, Dukas ; 8 h 7, Bizet, Debussy, Ravel, Berlioz.

9 h 5 Le matin des musiciens : Malimagomelos, petit carnaval de musiques narratives ou descriptives (rêveries-passions).

12 h 5 Concert : œuvres de Britten et Mozart, par l'Academy of London, dir. R. Stamp, sol. J.-Y. Thibaudet, piano.

13 h 45 Hamac.

14 h 4 Repères contemporains : Georges Courcupos, Philippe Drogoz, Katori Makino, Gérard Masson.

15 h Carte blanche à... Jean-Sébastien Bach, compositions et transcriptions. Œuvres de Vivaldi, Bach, Couperin.

18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Mozart.

19 h Le temps du jazz : les femmes vocalistes ; à 19 h 30, A l'ombre des chefs-d'œuvre du jazz.

20 h Avant-concert : de Mozart à Prague.

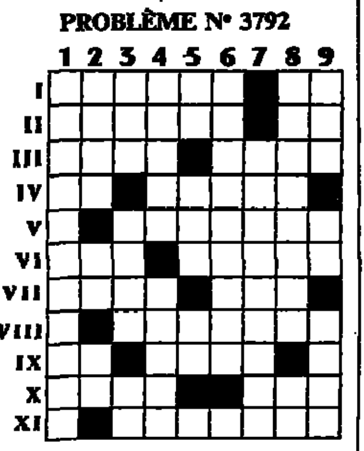
20 h 20 Concert (émis de Sarrebrück) : *Jeux*, de Debussy ; *Concerto pour flûte et orchestre K 313*, de Mozart ; *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender, sol. R. Staege, flûte.

22 h 15 Les soirées de France-Musique : de Mozart à Prague ; à 1 h, Musiques traditionnelles (musique du golfe arabe).

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3792



HORIZONTALEMENT

I. Un arachnide vespéral le symbolise. Débute à peine. – II. Méridienne pour Mistral. Fait le point sur la carte. – III. Véhicule non carrossé. On la garde pour un plat qui se mange froid. – IV. Interjection. Il est facile de « chiffrer » ce que nous lui avons emprunté. – V. Ajuste en ligne droite une série de crochets à l'envers et à l'endroit. – VI. Possessif. Agents conservateurs. – VII. Eau. Division préhistorique. – VIII. Déclencher un nouveau coup de feu. – IX. Connut le pis après l'euphorie. Forestier propriétaire de grands bois. – X. Participation d'un convive invité à ses frais. Pièce maîtresse ou accessoire, selon qu'il s'agisse d'un grenadier ou d'un artilleur. – XI. Jadis couronnée.

VERTICALEMENT

1. Un homme que les femmes sont censées écouter. – 2. « Vocatif » de roi. Préposition. Agrément désuet. – 3. Minimum. Figure de style empire. Matière d'alliance ou facteur de dissension. – 4. Se gagne après avoir bien joué. Côté impair. – 5. Lettres pour épîtres. Forme de rire. Démonstratif. – 6. Compère de revue chargé de faire l'article. – 7. Dépeigne. – 8. Officier à la cour royale chargé de la « couronne ». Demi-jour. – 9. Vit. Préposition. Villa.

Solution du problème n° 3791

Horizontalement

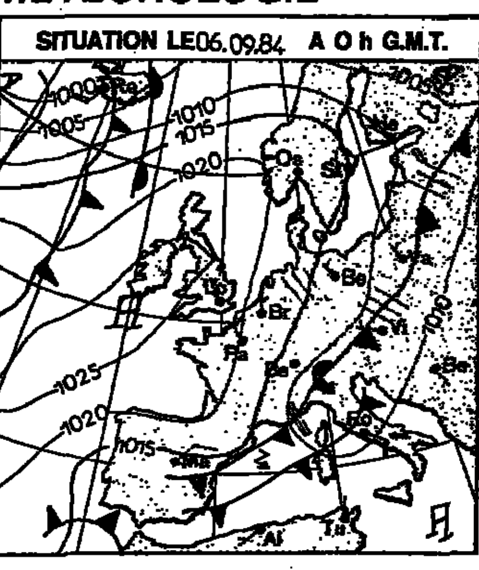
I. Evidence. – II. Vérité. Dé. – III. En. Geyser. – IV. Nain. Ino. – V. Ellipse. – VI. Ote. Geo. – VII. Entente. – VIII. Nos. Do. La. – IX. Te. Guidon. – X. Pillage. – XI. Butée. Es.

Verticalement

1. Evénements. – 2. Vénal. Noé. – 3. IR. Ilots. Pu. – 4. Dignité. Gît. – 5. Eté. Pendule. – 6. Ney. Toile. – 7. Siège. Da. – 8. Eden. Loge. – 9. Erotomanes.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 6-9-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 septembre à 0 heure et le vendredi 7 septembre à 24 heures.

La zone pluvio instable située sur l'est de la France se déplace lentement vers l'Europe centrale; le flux de nord qui circule sur le pays se stabilise par l'ouest.

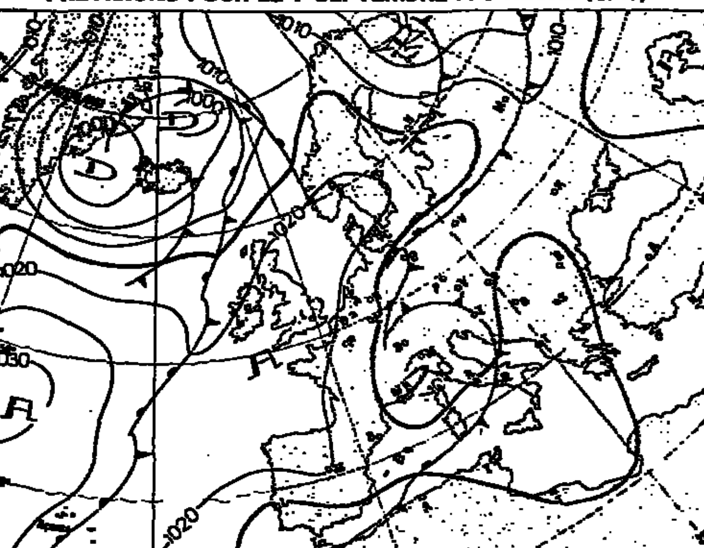
Vendredi matin, un temps très *frais* et brumeux, avec des températures souvent inférieures à 10 degrés dans l'intérieur, va prédominer sur la France. Quelques averses se produiront des Ardennes et des Vosges au nord des Alpes.

Les bancs de brouillard formés localement le matin, sur la moitié ouest du pays en particulier, vont se dissiper rapidement, et au cours de la journée le soleil fera de belles apparitions malgré quelques averses d'évolution diurne observées des Pyrénées au Massif central et sur le sud des Alpes. Une forte nébulosité avec des averses plus fréquentes se maintiendra en revanche sur les régions de l'Est.

Les précipitations se produiront sous forme de neige en moyenne montagne, à partir de 1 200 à 1 500 mètres environ.

Le mistral et la tramontane continueront de souffler fort.

Les températures maximales seront voisines de 16 à 23 degrés du Nord au Sud.



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 6 septembre à 8 heures, de 1019 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 septembre; le second le minimum de la nuit du 5 au 6 septembre) : Ajaccio, 28 et 15 degrés; Biarritz, 19 et 10; Bordeaux, 18 et 6; Bourges, 16 et 7; Brest, 16 et 9; Caen, 17 et 11; Cherbourg, 15 et 12; Clermont-Ferrand, 17 et 9; Dijon, 15 et 10; Grenoble-St-M.-H., 19 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 9; Lille, 16 et 10; Lyon, 17 et 10; Marseille-Marignane, 23 et 13; Nancy, 16 et 9; Nantes, 18 et 7; Nice-Côte d'Azur, 23 et 13; Paris-Montsouris, 17 et 9; Paris-Orly, 17 et 8; Pau, 19 et 7; Perpignan, 21 et 14; Rennes, 17 et 6; Strasbourg, 15 et 10; Tours, 17 et 6; Toulouse, 20 et 9; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés; Amsterdam, 17 et 6; Athènes, 29 et 18; Berlin, 16 et 10; Bonn, 17 et 6; Bruxelles, 15 et 7; Le Caire, 32 et 21; îles Canaries, 27 et 22; Copenhague, 11 et 10; Dakar, 30 et 26; Djerba, 35 et 21; Genève, 18 et 8; Istanbul, 26 et 17; Jérusalem, 29 et 19; Lisbonne, 25 et 16; Londres, 17 et 10; Luxembourg, 16 et 8; Madrid, 27 et 10; Montréal, 18 et 6; Moscou, 24 et 17; Nairobi, 29 et 12; New-York, 22 et 14; Palma-de-Majorque, 30 et 18; Rio-de-Janeiro, 28 et 20; Rome, 27 et 22; Stockholm, 13 et 1; Tozeur, 36 et 23; Tunis, 35 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 6 septembre :

UN DÉCRET

● Modifiant certaines dispositions du code des tribunaux administratifs et relatif à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

« Le square parisien au siècle dernier », 10 heures 30, boulevard Jules-Ferry, M. Gazquez-Romero.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« La Dame à la licorne », 10 h 30, entrée musée de Cluny (D. Bouchard).

« Quartier Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques (B. Czarny).

« Mouffetard », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de madame de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 13 heures, marches (Mme Hager).

« Le Grand-Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Mme Haulier).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, parvis (Lutèce visites).

« L'Hôtel-Dieu autrefois », 15 heures, entrée (Paris autrefois).

« L'Opéra », 11 heures, entrée (M. Pohyer).

CONCOURS

PIÈCES COMMÉMORATIVES

L'administration des monnaies et médailles organise un concours pour la création de deux pièces commémoratives :

● Une pièce de 10 F pour le centenaire de la mort de Victor Hugo ;

● Une pièce de 100 F pour le centenaire de la parution du roman d'Émile Zola *Germinal*.

Les caractéristiques de chaque pièce seront identiques à celles des actuelles pièces de 10 F du type « La France » et de 100 F du type « Panthéon ».

Les candidats seront jugés sur leurs dessins, pour permettre aux non-spécialistes de la gravure de concourir. Les graveurs de la Monnaie réaliseront ensuite les gravures correspondantes, sauf si l'artiste retenu souhaite les faire lui-même.

★ Administration des monnaies et médailles (bureau des affaires monétaires, M. Garcia), 11 quai de Conti, 75270 Paris, Cedex 06. Tél. : 329-12-48, poste 508.

EN BREF

AIDE PSYCHOLOGIQUE. – Trois bureaux d'aide psychologique ont été ouverts dans le Val-de-Marne pour compléter l'activité des centres médicaux psycho-pédagogiques (*le Monde* du 19 juillet). Nous avons omis l'adresse du troisième : 4, rue Raspail, 94230 Cachan. Tél. : 665-62-22.

PLOMBIER. – Le Centre des arts et techniques appliquées (CATA) organise des stages de formation professionnelle en plomberie-chauffage-dépannage de chaudières et gestion à l'intention des demandeurs d'emploi qui ont l'intention de créer leur entreprise (prochaines sessions 10 octobre et 28 janvier. Inscriptions un mois à l'avance).

★ CATA, 121, rue de Charonne 75011 Paris. Tél. : (1) 371-61-43.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	1	100
	191	1 100
	201	600
	251	600
	371	600
	6 671	2 100
	72 621	10 100
	205 911	4 000 100
2	062	500
	492	500
3	583	500
	4 163	2 000
	5 643	2 000
	08 503	10 000
4	824	500
	29 154	10 000
	85 444	10 000
5	85	400
	685	900
	815	500
	3 505	2 000
6	8	100
	016	600
6	2 826	2 100
	8 906	2 100
7	37	200
	77	200
	557	500
	777	700
	20 667	10 000
	60 357	10 000
	241 697	1 000 000
8	298	500
	538	500
	638	500
	928	500
	0 398	2 000
	38 358	10 000
	89 608	10 000
9	5 529	2 000
	7 559	2 000
	63 789	10 000
0	00	200
	200	700
	870	500
	2 730	2 000
	13 830	10 000

LOTO N° 36 TIRAGE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1984

1 – 11 – 21 – 28 – 33 – 35 — NUMERO COMPLEMENTAIRE : 30

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 SEPTEMBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DES COQUILLAGES 66e
TIRAGE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro **412686** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 012686, 112686, 212686, 312686, 512686, 612686 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux :

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
402686	410686	412086	412606	412680	10 000,00 F
422686	411686	412186	412616	412681	
432686	413686	412286	412626	412682	
442686	414686	412386	412636	412683	
452686	415686	412486	412646	412684	
462686	416686	412586	412656	412685	
472686	417686	412786	412666	412687	
482686	418686	412886	412676	412688	
492686	419686	412986	412696	412689	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2686	5 000,00 F
	686	1 000,00 F
	86	200,00 F
	6	100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU 5 SEPTEMBRE 1984 67e

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

SOCIAL

L'APPEL A L'ACTION DE M. KRASUCKI

« On ne peut pas laisser filer au désastre social et économique »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – En se rendant le 5 septembre dans la capitale de l'Aquitaine pour tenir un meeting décentralisé de rentrée, M. Henri Krasucki a enfoncé le clou au bon moment et au bon endroit. Au bon moment, parce que le secrétaire général de la CGT s'est exprimé devant près de mille cinq cents militants réunis à la salle des fêtes du Grand Parc, quelques heures avant M. Fabius (dont il n'a pas prononcé le nom). Au bon endroit, car M. Mitterrand se rend le mois prochain dans cette région, que le secrétaire général de l'Union régionale CGT d'Aquitaine, M. Jean Dartigues, a décrite *« en danger de mort économique »*, réclamant un *« remède de cheval »* et une *« thérapeutique de choc »*. M. Dartigues a parlé *« d'espoir glacé »*, de *« tristesse des travailleurs »*, affirmant que *« le temps n'est plus à convaincre mais à contraindre »*.

Tout au long de son intervention d'une heure, M. Krasucki a évité de se situer sur un registre strictement politique, se gardant de toute allusion à la nomination de M. Laurent Fabius ou au départ des ministres communistes. Il s'est cependant situé, dans ses propos, un cran au-dessus de sa conférence de presse du 22 août. Juste avant le discours de son secrétaire général, la CGT avait publié le texte d'un appel de sa commission exécutive à *« agir fort tous ensemble »* (*le Monde* du 6 septembre).

M. Krasucki n'a pas formellement crié casse-cou ou sonné le tocsin. Il a découpé son discours en trois parties : tout d'abord, le rappel des espoirs déçus et des sacrifices vains, puis l'appel très insistant, à la limite du pathétique, à l'action, et, enfin, une invitation à une rénovation de la CGT. Rappelant d'emblée ses inquiétudes sur la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du chômage, il a jugé que la diminution d'impôts promise *« sera infime pour les petits, mais intéressante pour les plus riches »*.

S'interrogeant sur les déceptions des salariés face aux espoirs de 1981, M. Krasucki a lancé : *« Etait-ce inévitable? Etait-ce impossible de changer? Etait-ce un pauvre rêve? Faut-il renoncer et accepter de vivre un cauchemar? »* Pour le dirigeant de la CGT, la France n'est pas un pays pauvre et le véritable virage de la politique gouvernementale devrait être de *« s'attaquer aux vrais privilèges »*, car *« dans la réalité c'est toujours moins pour tous les travailleurs, mais pas pour les privilégiés. Ils se portent bien. Cela irait plutôt mieux »*.

Jugeant *« absurde »* d'opposer pouvoir d'achat et emploi (un sentiment qu'il partage avec M. Bergeron) et ironisant sur *« la grande politique de développement industriel » – « Quelle est la branche qui affiche le signe plus ? »* – M. Krasucki a retrouvé les accents de l'émotion en faisant applaudir les dirigeants du syndicat CGT de Citroën-Aulnay dont M. Ghazi, en évoquant, la voix brisée, *« ces cages comme on en fait pour des fauves au cirque »*. Mais c'est sur la nécessité de la lutte syndicale que M. Krasucki s'est étendu avec un leitmotiv simple : *« Tout est encore possible mais il est juste temps. »*

L'exemple des défenseurs de l'école privée

Le secrétaire général de la CGT estime que ce qui manque atuellement *« c'est le poids réel de l'action collective des travailleurs »*. Et, a-t-il ajouté : *« Il serait tout à fait inexact et injuste de dire que cette force est restée inactive (...). Nous avons exprimé nos positions, pris des initiatives d'actions, de nombreux travailleurs ont agi avec vigueur et souvent de façon unitaire, CGT en tête (...). Cela étant, le fait est que ça n'a pas suffi. On a voté, on a espéré, on a protesté, on a fait des actions parfois fortes, mais je le demande à tous : en conscience, a-t-on fait tout ce qu'on sait faire quand il le faut ? Jamais la gauche n'a eu cinq ans pour le moins – (une législature) – pour faire du nouveau. Trois ans ont déjà passé. Ça ne va pas, et nous autres travailleurs nous n'avons pas mis vraiment notre poids réel dans la balance »*.

En clair, M. Krasucki a invité ses militants à reprendre l'action syndicale sans attendre une prochaine échéance électorale pour exprimer leur mécontentement. Car, alors, il sera trop tard : *« Faudrait-il*, a-t-il demandé, *laisser fermer les entreprises, éliminer les emplois, appauvrir les petits, boucher l'horizon des jeunes? Faut-il laisser s'évanouir un formidable espoir justifié en baissant les bras? Faut-il croire ceux qui disent : ça ne sert à rien? Les seules luttes inefficaces sont celles qu'on ne mène pas. Faut-il se contenter de penser : on a beau faire, on n'est pas écouté et ils font ce qu'ils veulent ? C'est qu'on a pas parlé assez fort. »*

Le secrétaire général de la CGT a même pris un exemple inattendu en se référant à l'« expérience instructive » des défenseurs de l'école privée qui *« ont fini par être entendus et ont obtenu ce qu'ils voulaient »*, parce qu'ils *« ont pesé de tout leur poids »*. M. Krasucki n'a pas été jusqu'à dire explicitement qu'il avait l'intention de faire descendre deux millions de salariés dans la rue, mais il a dit en substance à ses militants : votre poids est plus important, votre cause est plus juste, il ne vous reste qu'à vous mettre en mouvement sans qu'aucune forme d'action ne soit formellement exclue.

Pour M. Krasucki, très applaudi, *« il est temps, mais tout juste. Décidément, oui, il faut se décider. Et alors nous serons entendus »* car *« on ne peut pas laisser filer au désastre social et économique. Il faut aller à l'essentiel et l'essentiel c'est de se décider et de faire »*. CQFD : Le leader de la CGT a récusé à l'avance le procès de ceux qui pourraient lui reprocher d'être un *« rêveur »*, Citroën, Creusot-Loire, les mines et les chantiers navals étant, pour lui, autant de signes d'un début de mise en mouvement de l'action syndicale. Il reste que son discours était plus un appel pressant qu'un propos d'accompagnement pour une mobilisation déjà déclenchée. Il a d'ailleurs donné à ses militants quelques recettes pour ce déclenchement : présenter les propositions de la CGT sur les revendications et les méthodes de lutte mais discuter avec les adhérents et décider *« avec les travailleurs concernés »* en fonction de *« ce qu'ils pensent être capables d'obtenir »*, être prêt à *« agir avec toutes les forces syndicales qui le voudront »*.

M. Krasucki a conclu son discours par une introspection à la limite de l'autocritique sur la CGT qui doit être *« ouverte et non recroquevillée »*. Il a donc invité ses militants à poursuivre et à intensifier leur travail de réflexion sur le fonctionnement de la centrale. Là encore il a manié le paradoxe en se référant au CNPF : *« On ne parle pas de crise du syndicat unique des patrons (...). Si les patrons sont organisés c'est parce que c'est efficace et contre vous »*. En d'autres termes, un « exemple » à suivre... Avant que l'assistance se lève pour l'acclamer et entonner *l'Internationale*, M. Krasucki a lancé un dernier avertissement : *« Ceux qui croient avoir enterré le monde du travail pourraient bien avoir de singulières surprises. Occupons-nous-en. »*

MICHEL NOBLECOURT.

● **Chantiers navals : concertation sociale et journée d'action CGT.** – Dans le cadre d'une journée d'action organisée le 5 septembre par la CGT des débrayages ont bloqué l'activité aux chantiers navals de La Seyne (Var), La Ciotat (Bouche-du-Rhône), Nantes et Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Ce même jour les syndicats et le patronat de la construction navale entamaient des discussions sur les projets de congés-conversion. Pour la CGT cette réunion *« a confirmé le refus du patronat de débattre de véritables garanties sociales »*.

LA RÉORGANISATION DES CHARBONNAGES DE FRANCE : les syndicats claquent la porte

Les syndicats ont réfuté en bloc, le 5 septembre, les propositions de la direction des Charbonnages de France prévoyant la suppression de 30 000 emplois d'ici à la fin de 1988, et la réorganisation de l'entreprise. Lors de la réunion de concertation, organisée par la direction à Paris, les représentants de la CGT, de la CFDT, de la CFTC, de FO et de la CGC se sont contentés d'exposer leurs positions avant de quitter la salle. Ils se sont alors rendus au secrétariat d'Etat à l'énergie pour, selon l'expression de M. Augustin Dufresne (CGT), *« situer les responsabilités »*. Pour cette fédération, il ne s'agit *« plus de mesures d'assainissement ou de redressement, mais d'élimination d'une activité économique nationale »*.

Les responsables syndicaux ont également mis en cause les méthodes de gestion de la direction des Charbonnages de France. *« Nous refusons de cautionner les décisions prises »* et le *« faux-semblant de concertation de la direction »*, a souligné M. Louis Bergamini (CFTC). Dans un communiqué, la fédération des mineurs FO *« considère que la mission actuelle de M. Hug est, en fait, sous le fallacieux prétexte de la recherche de l'équilibre des comptes financiers des Charbonnages de France, de provoquer l'éclatement de cette entreprise pour le compte particulier d'EDF et ceci avec l'accord des dirigeants de ce pays »*. La direction des Charbonnages *« prend acte »* de ces déclarations et souhaite *« maintenir le dialogue ouvert »*.

Quand un patron profite des vacances pour « déménager » son usine

De notre correspondant

Metz. – Le patron ouest-allemand d'une entreprise de Hombourg-Haut (Moselle) a profité des vacances de ses salariés pour déménager l'usine. A l'heure de la rentrée, les vingt employés de la société CMC (Constructions métalliques et commerce) ont eu la désagréable surprise de trouver les portes de leur entreprise fermées. Elles étaient soudées de l'intérieur. L'obstacle contourné, le personnel a découvert qu'une partie des installations avaient été démontées et déménagées au cours du mois d'août, durant leurs congés payés, les premiers depuis quatre ans pour ces salariés, qui s'estiment aujourd'hui *« bernés »* par leur patron, selon l'expression de l'un d'eux.

L'histoire de la société CMC n'est pas simple. Témoin du passé industriel de Hombourg-Haut, située au cœur du bassin houiller mosellan, cette entreprise, fondée avant la première guerre mondiale et spécialisée dans la construction de charpentes métalliques, vit depuis l'automne 1980 au rythme d'un conflit social quasi permanent. Son histoire rime depuis quatre ans avec dépôt de bilan, licenciement, et occupation (trente mois).

Aujourd'hui, une nouvelle fois, c'est l'impasse. *« Nous ne connaissons pas notre situation*, explique M. Norbert Klein, porte-parole du personnel. *Nous ne sommes ni licenciés, ni en congés payés, ni en chômage technique. La seule chose sûre est que nous ne pouvons plus travailler, faute de matériel. Notre situation est complètement confuse. »*

Les salariés ne sont cependant pas décidés à baisser les bras. Ils viennent de déposer une plainte auprès du conseil des prud'hommes de Forbach pour le non-paiement des salaires au mois d'août et accusent leur patron, M. Hein, industriel ouest-allemand de la région de Mannheim, de rupture abusive de leur contrat de travail et d'abus de biens sociaux.

M. Hein a acheté, il y a dix-huit mois, pour 2 millions de francs, l'ex-usine Munch (immeuble, installations, outils de production et stock). En contrepartie de ces conditions avantageuses (la valeur du seul stock aurait été évaluée entre 3 et 4 millions de francs), il s'est engagé à réembaucher vingt des cent personnes licenciées en 1980. M. Hein a ensuite constitué une SARL au capital de 20 000 F avant de lancer l'activité. Gérant de la CMC, il n'en est toutefois pas propriétaire, ce dernier – Mme Hein, son épouse – percevant chaque mois de cette société 40 000 F de loyer.

Mme Hein peut donc rapatrier chez elle en Allemagne l'outil de production. C'est ce qu'elle s'apprêtait à faire, mais son mari a commis une erreur lors du contrôle douanier en voulant faire passer les machines en état de marche pour de la ferraille. Les douaniers ont saisi ces machines ainsi que les deux camions les transportant. Interrogé, M. Hein a expliqué qu'il voulait simplement changer le matériel pour réorganiser l'usine. Intrigué depuis plusieurs mois par la méthode de gestion de la CMC, le personnel est peu enclin à croire cette explication. Pour lui, M. Hein est *« un spéculateur »*.

JEAN-LOUIS THIS.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– John et Sarah HOREKENS

sont heureux d'annoncer la naissance du frère de Joanna,

Nicholas Anthony,

le 1er septembre 1984, à Genève.

– Roanne. Paris.

Jean-Louis MAIER
et
Valérie, née Wolkowicz,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laura et Arthur,

à Roanne, le 3 septembre 1984.

– Fabrice et Julien

ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Thibaut,

le 30 août.

Wendy et Denis de SOUZA,
6, allée Pauline-Rocquencourt,
78150 Le Chesnay.

Mariages

– Nathalie (deux mois et demi) a la joie de faire part du mariage de ses parents,

Jean-Louis STRAUSS
et Véronique FRADKINE,
qui a été célébré le 1er septembre.
10, villa d'Este, 75013 Paris.

Décès

– Mlle Michelle Abeil,
sa fille,
Mlle Louise Abeil,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph ABEIL,
née Suzanne Vaillant,

survenu, le 5 septembre 1984, à Savines-le-Lac.

Les obsèques auront lieu samedi 8 septembre, à 10 heures, en l'église de Savines-le-Lac (Hautes-Alpes) 05160.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, rue du Temple,
75003 Paris.

– **Pierre Romain Henri ARENTS,**
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

est décédé dans sa soixante-quinzième année, le 3 juillet 1984, à Quincy-Voisins.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Gilberte Arents et ses enfants,
17, rue Madame-Cholin,
77580 Quincy-Voisins.

– M. Léon Cordet,
son époux,
Mme Annette Cordet,
sa mère,
M. et Mme André Dupouy,
ses beaux-parents,
M. et Mme Paul Cordet
et leurs enfants,
M. François Dupouy,
Mlle Christine Dupouy,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs
Et tous ses amis,

font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

docteur Léon-Jean CORDET,

survenue le 31 août 1984, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

5, rue Hautefeuille,
75006 Paris.

– Lyon. Paris.

Mme Roger Creyssel,
M. et Mme Thierry Fontanges
et leurs enfants,
M. Denis Creyssel,
Mlle Frédérique Creyssel,
Mlle Florence Creyssel,
M. Dominique Gantier,
M. et Mme Philippe Gantier
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Gautier,
Mme Jean Creyssel,
Mme Marius Bellemin-Conte,
M. et Mme Paul Drevet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Creyssel
et leurs enfants,
Mme Paul Creyssel,
M. et Mme Hubert Rebaudet
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Rebaudet
et leur fille,
Mlle Isabelle Picaud,
M. et Mme André Creyssel,
M. et Mme Yves Loras
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger CREYSSEL,
professeur
à la faculté de médecine de Lyon,

survenu, le 5 septembre, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 7 septembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Saint-Louis de la Guillotière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, cours Gambetta,
69007 Lyon.

– Les parents et amis de

Maurice FAISAN

ont la douleur de faire part de son décès, survenu, le 4 septembre, à Jouy-en-Josas (Yvelines), en sa trente-deuxième année.

De la part de
Mme Raymonde Faisan, née Dalloz,
M. Pierre Faisan,
Jean-Pierre et Monique Clerc,
Jean-Claude et Marthe Meyran,
Aymé et Evelyne Faisan,
François et Françoise Faisan,
Cécile, Juliette, Jean-Christophe, Anaïs, Hélène, Benoît, Sandra, Jean-Bernard Lapeyre,
Gilles de Brissac.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 10 septembre, à 15 h 45, en l'église de Jouy-en-Josas.

Ni fleurs ni couronnes.

– Nous apprenons le décès de
M. Alfred ISAUTIER,
ancien sénateur de la Réunion.

[Né le 29 juin 1911 à Saint-Pierre (la Réunion), Alfred Isautier, ingénieur de l'Ecole nationale des industries agricoles et alimentaires, administrateur de sociétés, avait présidé, de 1951 à 1966, le Syndicat national des travaux publics et du bâtiment de la Réunion et vice-présidé, de 1951 à 1961, la chambre d'agriculture de la Réunion.

Conseiller général du canton de Saint-Pierre, de 1951 à 1964 et depuis 1976, Alfred Isautier avait exercé les fonctions de maire de sa commune natale, de 1966 à mars 1983. Devenu conseiller de l'Union française en novembre 1955, il avait été élu sénateur indépendant en mars 1959. Alfred Isautier n'avait pas sollicité de renouvellement de son mandat législatif en 1974.]

– Mme André Kisler,
son épouse,
M. Gérard Kisler,
M. et Mme Pierre-Charles Kisler
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Fridmann
et leur fils,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

André KISLER,

survenu le 3 septembre 1984.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 5 septembre 1984 au cimetière israélite de Pantin.

27, avenue Parmentier,
75011 Paris.

– Mme François LEMASSON
et ses enfants
ont la douleur d'annoncer le décès de

Olivier,

âgé de vingt ans, survenu le 1er septembre 1984 des suites de l'accident de la route qui a coûté la vie à son père,

M. François LEMASSON,

le 21 août 1984.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis de Garches, le vendredi 7 septembre, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Foche,
92380 Garches.

– Le conseil d'administration,
Les cadres
Et l'ensemble du personnel de L'entreprise ferroviaire,
Le conseil d'administration de la Société auxiliaire de manutentions et des transports,
Le conseil d'administration de la société SAMOR,
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur et administrateur,

M. Pierre LEVÊQUE,

survenu le 2 septembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Dider Santter,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marc Parrot
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul MAZER,
née Jeanne Mourier,

survenu, à Nîmes le 15 août 1984, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Ners (Gard), le 17 août.

« Heureux ceux qui procurent la paix. »

Matthieu V, 9.

– Nantes. Séné.

Mme Oswald Noblanc,
son épouse,
Le docteur et Mme Bernard Vincent
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Noblanc
et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Oswald NOBLANC,
agrégé de l'Université,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pasquier de Nantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, boulevard Robert-Schumann,
44300 Nantes.

– La présidente de la fondation Pierre Lafue,
Les membres du jury :
Louis Joxe,
Francis Ambrière,
Simone Adrien Dansette,
Madeleine Fargeaud-Ambrière,
Jean Fourastié,
Jean Favier,
François Hinfray,
Jean Marin,
Eric Roussel,
Pierre Sipriot,
André Fontaine
Et le conseil d'administration
ont la douleur de faire part du décès de

Gaston PALEWSKI,
président
du jury du Prix Pierre Lafue.

– Le général d'armée Jean Simon,
chancelier de l'ordre de la Libération,
Le conseil de l'ordre
Et les compagnons de la Libération
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 4 septembre 1984, de

Gaston PALEWSKI,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,
grand-croix de la couronne de Belgique
et titulaire
de nombreuses autres décorations étrangères.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

– M. Louis Joxe,
président,
M. Jacques Boutet,
directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques,
Mme Catherine Clément,
directrice,
Les membres du conseil d'administration
Et le personnel de l'Association française d'action artistique
ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président,

Gaston PALEWSKI.

45, rue Boissière,
75116 Paris.

– Mme Gaston Réméniéras,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Gaston RÉMÉNIÉRAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
chevalier du Mérite agricole,
ancien chef de service
des études hydrauliques
à la direction des études
et recherches d'Electricité de France,
ancien conseiller scientifique
du centre de recherches
et d'essais de Chatou,
secrétaire général honoraire
de la Société hydrotechnique de France,
président d'honneur de l'Association
des ingénieurs IET - ENSEEIHT
de Toulouse,

survenu subitement en son domicile, le 14 août 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 18 août 1984, en l'église Saint-Martin de Meudon.

16, rue Valentine,
92190 Meudon.

– Cristina Rubalcava,
Svetlana et Sonia Doubin,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Adam RUBALCAVA,
architecte, photographe
et poète,
membre de la Real Academia Española,

survenu à Mexico le 15 août dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie d'inhumation a eu lieu le 17 août au cimetière municipal de Toluca.

49, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.
Empresa 113,
Mexico 01460.

Remerciements

– Mme André Madré,
M. Hugues Goisbault,

profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur fils et frère,

Eric GOISBAULT,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements très émus.

Messes anniversaires

– En souvenir du troisième anniversaire de la mort de

Nicolette RUDELLE,

périe en mer à l'âge de quinze ans, une messe sera célébrée le samedi 8 septembre, à 19 heures, en l'église de Lion-sur-Mer (Calvados).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Bordeaux-III, lundi 10 septembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Christian Bouquet : « Insulaires et riverains du lac Tchad ».

– Université Paris-VIII, samedi 15 septembre, à 10 heures, salle G-201, M. Jean-Paul Buffelan : « Contribution à la théorie de la communication juridique sous la société politique ».

AFFAIRES

LA CGE AUX ÉTATS-UNIS

J'y vas-t'y, j'y vas-t'y pas ?

La CGE a annoncé qu'elle allait prendre une part minoritaire dans une société américaine *« de taille moyenne »* de transmission. Récemment, le groupe de M. Pebereau a porté sa participation dans Lynch, autre société du même domaine, de 25 % à 42 %. D'autres opérations seraient en cours dans les télécommunications, mais aussi dans le secteur de l'électromécanique. Bref, la CGE cherche à s'implanter aux Etats-Unis.

Le groupe nationalisé a vu son carnet de commandes enregistrées à l'étranger chuter de 25 % l'an dernier. Aux Etats-Unis, premier marché du monde, la CGE ne réalise que 10 % de ses ventes à l'exportation. D'autre part, après le rachat des activités télécommunications de Thomson, le groupe se doit de trouver un partenaire ou des partenaires qui lui ouvrent des perspectives nouvelles. La CGE, enfin, est pratiquement la seule entreprise de télécommunications qui n'ait pas de liens avec un groupe d'informatique. En clair, M. Pebereau doit définir une stratégie d'envergure.

La déréglementation des télécommunications aux États-Unis et l'éclatement d'ATT pourraient lui ouvrir des opportunités. Le président du groupe a dans ses cartons trois projets. Une série de prises de petites participations dans divers domaines. Un investissement de 60 millions de dollars sur trois ans dans une société de capital-risque aux États-Unis, avec des partenaires français comme le Crédit lyonnais. Enfin, un accord spectaculaire avec une firme importante du domaine des centraux téléphoniques.

Rien ne semble devoir se décider avant le mois d'octobre en ce qui concerne cette dernière opération, qui, en fait, marquerait un changement stratégique. Plutôt que choisir une croissance progressive, M. Pebereau opterait dans ce cas pour un rachat important et forcément risqué. Car la CGE, pour avoir beaucoup tardé, arrive bien après ses concurrents canadiens, suédois et japonais : les meilleures places sont prises. D'autre part, la CGE manque de produits, et un rachat d'une grande entreprise américaine pourrait se traduire par *l'adoption des technologies définies* outre-Atlantique, ce qui ne manquerait pas d'être difficilement accepté en France par les *PTT et par le pouvoir*. M. Pebereau hésite.

E.L.B.

ÉTRANGER

LES RESTRICTIONS D'IMPORTATIONS TEXTILES AUX ETATS-UNIS

Le GATT invite Washington à repousser sa décision

Le comité textile du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers) réuni d'urgence les 4 et 5 septembre à Genève n'a pas formellement condamné l'introduction de nouvelles règles d'origine sur les importations textiles aux Etats-Unis, en dépit des nombreuses plaintes déposées à ce sujet par les pays exportateurs de textiles.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion se contente de constater *« l'opinion commune »* des participants, selon laquelle *« les Etats-Unis devraient abandonner ou au moins repousser l'introduction de nouvelles règles d'origine »*, afin que des consultations puissent avoir lieu pour trouver des *« solutions appropriées aux problèmes qui pourraient avoir provoqué les nouvelles réglementations américaines, compatibles avec les règles du GATT et de l'arrangement multifibre »*.

Les cinquante pays membres du comité à l'exception des Etats-Unis se sont prononcés en faveur d'un report de ces nouvelles règles, qui devaient entrer en vigueur outre-atlantique dès le 7 septembre, mais dont l'application a, *semble-t-il*, été atténuée sous la pression des importateurs. L'arrangement multifibre, renouvelé en 1981 dans le cadre du GATT, qui régit les échanges mondiaux de produits textiles, prévoit la conclusion d'accords bilatéraux entre pays exportateurs et importateurs. Il stipule qu'aucune mesure supplémentaire affectant ces échanges ne doit être adoptée par un pays signataire en dehors de l'accord. Les Etats-Unis visent, en renforçant la réglementation sur l'origine des produits, à éviter les détournements pratiqués par certains importateurs, qui font, par exemple, finir des vêtements dans un pays différent du pays d'origine, afin de tourner les quotas d'importations fixés par les accords bilatéraux.

Les banques britanniques mettent une condition au rééchelonnement de la dette brésilienne

Londres *(AFP)*. — Les banques britanniques ont averti le gouvernement de Londres, qu'elles n'accepteraient de rééchelonner à long terme ce que leur doit le Brésil qu'à la condition que les Etats réunis au sein du Club de Paris rééchelonnent également à long terme la dette publique garantie de ce pays, a-t-on appris, le mercredi 5 septembre, à Londres, dans les milieux bancaires.

Les banquiers britanniques, précise-t-on de même source, demandent aux sept grands pays industrialisés (Etats-Unis, Canada, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon et Italie) de respecter la déclaration publiée à l'issue de leur dernier sommet, en juin dernier, à Londres, et dans laquelle ils s'engageaient, *« dans les cas où les pays débiteurs s'efforcent par eux-mêmes avec succès d'améliorer leur situation »*, à *« encourager un rééchelonnement pluriannuel plus large des dettes commerciales et être prêts dans les cas appropriés à négocier de façon similaire pour ce qui concerne les dettes contractées auprès des gouvernements et des institutions publiques »*.

Selon les milieux de la City, les banques britanniques, qui espéraient que cet engagement serait mis en application lors du récent rééchelonnement de la dette mexicaine, ont vigoureusement exprimé leur déception aux autorités, au cours d'un échange de vues la semaine dernière avec les dirigeants de la Banque d'Angleterre. La Banque centrale aurait fait valoir que le Mexique n'a fait aucune demande de rééchelonnement de sa dette publique. D'autre part, le montant des créances du gouvernement britannique sur le Mexique est relativement insignifiant. Les banquiers auraient accepté ces arguments, tout en avertissant qu'*« il n'en sera pas de même lorsque le problème du Brésil se posera »*, révèle-t-on de source bancaire. La dette brésilienne envers l'Etat britannique, ou garantie par lui, est en effet considérable, et les banquiers entendent exiger que *« l'esprit de la déclaration du sommet économique de Londres soit respecté »*.

L'informatique en Grande-Bretagne

ITT NE DÉTIENDRA QUE 24 % DU « COUPLE » STC-ICL

ITT a accepté de réduire sa participation dans la compagnie britannique Standard Telephones and Cables (STC) à 24 %, afin de permettre le rachat par STC du constructeur d'ordinateurs International Computer Limited (ICL). Le groupe américain ITT, qui possède aujourd'hui 37,4 % des actions de STC, aurait conservé, au terme du rachat, environ 27 %, en tout cas plus de 25 % à l'issue de l'OPA de STC sur ICL. ITT avait même fait connaître son intention de porter sa part à 29,9 % par rachat d'actions.

Les syndicats, le Parti travailliste et Fujitsu, qui a des liens techniques avec ICL, s'en inquiétaient. Ils craignaient une trop grande influence du groupe américain sur l'industrie informatique britannique. ITT aurait eu, en particulier, trois sièges au conseil d'administration du couple STC-ICL.

Avec seulement 24 % des parts, les craintes politiques s'amenuisent et la fusion devrait pouvoir se faire. ITT maintiendra ses liens commerciaux et techniques importants avec STC (dont il détenait encore 75 % il y a deux ans), mais, aux termes des accords, ne devrait pas avoir accès aux technologies d'ICL, qui, de son côté, poursuivra sa coopération avec Fujitsu.

TRANSPORTS

Selon M. Auroux

LA FRANCE EST FAVORABLE AU PROJET D'AIRBUS LONG-COURRIER

La France *« examinera favorablement »* les propositions qui lui seront adressées par le consortium européen Airbus Industrie au sujet de la construction d'un quadriréacteur long-courrier de deux cents places, le TA-11, a déclaré M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat aux transports, le 6 septembre au Salon aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne). Selon le ministre, *« lorsque l'Europe s'associe dans une démarche de technologie avancée, elle est capable de faire jeu égal avec les constructeurs aéronautiques américains »*.

Les propos de M. Auroux en faveur du TA-11 répondent au vœu exprimé deux jours auparavant par M. Bernard Lathière, administrateur gérant d'Airbus Industrie, qui souhaitait la mise en chantier de ce projet concurrent du Boeing-747 (*le Monde* du 5 septembre). Il ne s'agit encore que d'une déclaration d'intention d'un ministre français, qui devra être confirmée par ses collègues allemands et espagnols. Restera ensuite le problème du financement d'un projet coûteux qu'Airbus Industrie ne peut supporter seul.

AGRICULTURE

L'AVOCAT DU PRÉSIDENT DE LA FFA ÉVOQUE « UNE PROVOCATION POLITIQUE PAR LE POUVOIR EN PLACE »

M. Serge Didier, avocat de M. Alexis Arette, le président de la FFA, incarcéré à la prison de Toulouse depuis le 30 juillet et inculpé de détention d'explosifs et de tentative de destruction d'immeubles, a déclaré dans un communiqué diffusé mercredi 5 septembre, *que « eu égard à la personnalité de son client, une provocation politique par le gouvernement en place n'est pas à exclure, notamment en raison des documents compromettants détenus par la FFA dans l'affaire Unigrains »*.

Unigrains, qui est une structure financière alimentée par les céréaliers, avait été mis en cause dans un rapport de la Cour des comptes pour des versements à la FNSEA. Unigrains avait répondu qu'il s'agissait d'un jeu d'écriture concernant le règlement de la cotisation de la Fédération nationale bovine à la FNSEA, la Fédération nationale bovine devant recevoir des crédits d'Unigrains pour procéder à des études économiques.

Selon M. Didier, *« la FFA n'a jamais donné pour consigne de détruire des bâtiments publics ou privés, et n'a jamais participé à une quelconque opération de destruction »*. Une manifestation réunissant une centaine de personnes s'est déroulée dans le calme devant le palais de justice de Saint-Gaudens, pendant l'audition par le juge d'instruction de M. Alexis Arette et de M. Jean-Marie Jegun, adhérent à la FFA et détenu pour la même affaire. Le juge, M. Billaud, a décidé le maintien en détention provisoire de deux hommes.

CONSOMMATION

Mme CATHERINE LALUMIÈRE VA INTENSIFIER LES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES PRIX

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, a fait le point mercredi 5 septembre sur les actions menées par son ministère pendant les vacances et sur ses projets.

Un arrêté paru au *Journal officiel* du 5 septembre interdit la fabrication, l'importation et la mise sur le marché, à titre onéreux ou gratuit, des gommes à effacer qui, *« par leur forme, leur présentation ou leur odeur »*, peuvent rappeler des denrées alimentaires, en l'occurrence souvent des chocolats ou des bonbons. Les articles en question seront retirés du marché et détruits.

Mme Lalumière s'est déclarée satisfaite de la façon dont avait fonctionné une autre application de la loi de 1983 sur la sécurité des consommateurs en juillet dernier, à propos des cas de botulisme causés par des conserves d'asperges.

Satisfaite aussi des prix observés sur les articles de papeterie et les fournitures scolaires proposés pour la rentrée des classes : d'une année sur l'autre, les commerçants ont stabilisé leurs prix lorsque leurs achats étaient antérieurs à janvier 1984 et pratiqué des hausses de 4 % à 6 % pour les approvisionnement ultérieurs qui avaient subi le contrecoup des hausses des matières premières.

Satisfaite enfin des opérations « vacances 1984 », au cours desquelles peu d'incidents, en matière de prix comme de service, ont été enregistrés.

L'information régulière sur les prix va être intensifiée au cours des mois qui viennent.

Interrogée sur l'augmentation des tarifs téléphoniques, Mme Lalumière a confirmé ses propos antérieurs sur l'illégalité de l'autoréduction des factures, estimant par ailleurs que dans certains cas les hausses des tarifs publics s'expliquent par la recherche d'équilibres économiques fondamentaux. Enfin, à titre personnel, le ministre s'est déclaré en faveur de la transparence des tarifs publics.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Une filiale d'Unilever France,** la Société des nouveaux établissements Adolphe Puget, qui produit l'huile d'olive Puget, seconde marque du marché français, commercialisée par Astra-Calvé, vient d'acquérir une partie du fonds industriel et les immeubles de l'usine de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Cette unité appartenait aux Nouvelles huileries réunies, dont un des actionnaires principaux était le CNTA (Comptoir national technique agricole). C'est un des derniers éléments de la restructuration du CNTA qui est ainsi mis en place. L'usine de Vitrolles emploiera quarante-cinq personnes et produira de l'huile de tournesol. La société Puget s'installera prochainement sur le site de Vitrolles.

● **Rapprochement dans l'industrie du cahier scolaire.** — Deux fabricants d'articles de papeterie scolaire, les Papeteries Erce, de Lyon, et Gallia scolaire, de Cholet, ont décidé d'avoir une démarche commune dans les domaines de la distribution, de l'exportation et des investissements. Les partenaires affirment être *« convaincus que des actions concertées de cette nature pourront, tout en préservant leur indépendance respective, assurer leur avenir non seulement sur le marché intérieur mais encore, à terme, à un niveau européen »*. Il s'agit d'une « première » pour cette profession. Les deux sociétés représentent un marché de 9 000 tonnes de cahiers, sur un total de 55 000 tonnes que se partagent douze fabricants.

● **MAN et une filiale britannique de General Motors négocient un accord de coopération.** — Le constructeur de camions ouest-allemand et l'unité de camions de General Motors à Bedford en Grande-Bretagne cherchent, selon le *Wall Street Journal*, à renforcer leurs positions réciproques sur le marché européen des plus de 15 tonnes. Les discussions en seraient à un stade préliminaire, mais pourraient prendre la forme d'accord de commercialisation et de fournitures d'éléments.

Énergie

● **Elf découvre un nouveau gisement de pétrole au Congo.** — Le groupe Elf-Aquitaine, associé à Agip sur le permis marin de Pointe-Noire grands fonds, au Congo, a annoncé la découverte d'un gisement de pétrole sur la structure de Tchibouela, où quatre puits ont été forés. Les tests réalisés ont donné un débit de 201 mètres cubes d'huile par jour.

Étranger

● **M. Reagan : pas de hausse des impôts.** — Le président Ronald Reagan a affirmé, mercredi 5 septembre à Chicago, qu'il s'efforcera au cours de son second mandat d'étendre à *« tous les Américains »* les bénéfices de la reprise économique et a réaffirmé son opposition aux augmentations d'impôts pour réduire le déficit budgétaire. Le président a assuré que ce n'est pas en augmentant les impôts, comme le suggère M. Mondale, que l'on peut réduire le déficit du budget qui devrait totaliser 175 milliards de dollars cette année. *« Une forte croissance économique réduira les déficits. Et ne vous y trompez pas, le déficit est déjà en baisse »*, a-t-il déclaré. — *(AFP)*

● **RFA : baisse du PNB au 2e trimestre.** — Le produit national brut de la RFA a baissé de 1,5 % au deuxième trimestre par rapport au premier, selon les statistiques officielles provisoires. Mais la progression du PNB allemand a été plus fort au premier trimestre qu'il n'avait été d'abord été estimé (+ 3,9 % au lieu de + 3,6 %). Au cours du premier semestre le PNB allemand a progressé de 2,2 % par rapport au premier semestre 1983.

Social

● **La CGT met en place des grilles devant l'entrée d'EDF à Cergy.** — A l'occasion d'un meeting tenu le 5 septembre, par M. André Deluchat, sécrétaire de la CGT, des militants cégétistes de l'union départementale du Val d'Oise ont installé des grilles semblables à celles utiliées chez Citroën à Aulnay devant l'entrée de la tour d'EDF à Cergy, pour montrer aux salariés *« ce que c'est que de traverser des grilles pour aller travailler »*.

● **Fonction publique : cinq mille trois cents postes en moins en 1985 selon FO.** — A l'issue d'un entretien le 5 septembre avec M. Bérégovoy, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a annoncé qu' *« il y aurait cinq mille trois cents postes en moins dans la fonction publique en 1985 »*. Selon M. Bergeron, le ministre de l'économie a indiqué que des emplois seraient créés dans certains secteurs comme l'éducation nationale et les services pénitentiaires, et d'autres supprimés ailleurs, ce qui au total aboutira à cinq mille trois cents postes en moins.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. −	SIX MOIS
$ E.-U.	9,0480	9,0500	− 82	− 65	− 175	− 142	− 555	− 427
$ can.	6,9301	6,9333	− 89	− 66	− 176	− 135	− 494	− 380
Yen (100)	3,7059	3,7083	+ 140	+ 155	+ 288	+ 317	+ 833	+ 904
DM	3,0685	3,0702	+ 137	+ 146	+ 289	+ 305	+ 770	+ 824
Florin	2,7171	2,7185	+ 102	+ 111	+ 216	+ 231	+ 579	+ 628
F.B. (100)	15,2362	15,2434	− 46	+ 6	− 77	+ 30	− 243	+ 103
F.S.	3,6803	3,6826	+ 186	+ 203	+ 393	+ 417	+ 1127	+ 1183
L (1 000)	4,9782	4,9807	− 182	− 159	− 382	− 344	− 1122	− 1014
£	11,6149	11,6220	− 6	+ 34	− 8	+ 62	+ 97	+ 307

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 11/16	12 1/16	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 1/8	12 3/16	12 9/16
DM	5 1/8	5 1/2	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 7/8	6 3/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 7/16	6 13/16
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	10 3/4	11 3/4	10 3/4	11 3/4	10 7/8	11 7/8
F.S.	2 13/16	3 3/16	4 5/16	4 11/16	4 7/16	4 13/16	4 13/16	5 3/16
L (1 000)	14 1/4	15 1/4	14 3/4	15 1/2	14 3/4	15 3/4	15 7/16	16 1/4
£	10 1/8	10 5/8	10 11/16	11 1/16	10 13/16	11 3/16	11	11 3/8
F. franç.	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11 1/4	11 1/4	11 5/16	10 13/16	12 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL — COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

La CFR publie les éléments relatifs à son activité au cours du premier semestre 1984 et à son résultat au 30 juin 1984. Les résultats sont présentés selon les dispositions du nouveau plan comptable général.

Les ventes de la Compagnie se sont élevées à 11 523 000 tonnes, soit un niveau très voisin de celui atteint au premier semestre 1983. Sur le marché intérieur français les ventes de la CFR ont diminué de 6,1 %.

La Compagnie a traité dans ses raffineries 9 933 000 tonnes de pétrole brut, soit une progression de 3 % par rapport au semestre de référence.

Du fait essentiellement de la hausse du cours du dollar intervenue entre les deux périodes, le chiffre d'affaires, qui s'est établi à 25 049 000 000 F, a progressé de 7 %.

Cette hausse du cours du dollar, qui s'est poursuivie en moyenne entre le deuxième semestre de l'année 1983 et le premier semestre de l'année 1984, a entraîné un renchérissement du coût d'approvisionnement, et de ce fait un effet de stocks positif de 417 000 000 F. Au premier semestre 1983, l'effet de stocks était négatif de 170 000 000 F.

Le résultat net comptable de la Compagnie est une perte de 494 425 000 F. Au premier semestre 1983 la perte était de 444 051 000 F. Le redressement des résultats qui avait été obtenu sur l'ensemble de l'année 1983, où la perte avait pu être limitée à 163 959 000 F, n'a pu être confirmé.

La situation très déprimée des prix internationaux a pesé sur les résultats de la Compagnie. En dépit des efforts faits pour réduire le coût des approvisionnements, la CFR n'a pu éviter la dégradation des marges entre les prix de vente nets des produits et les prix des matières premières partiellement acquises à des prix de contrat.

Cette situation a été encore aggravée par l'application incomplète de la formule des prix des produits pétroliers en France. La limitation artificielle du cours du dollar jusqu'au 10 février 1984 et le maintien des paramètres de la formule au niveau défavorable fixé par les pouvoirs publics en juillet 1983 ont coûté à la CFR environ 300 000 000 F au premier semestre 1984.

La dotation aux amortissements a été limitée au niveau de 278 458 000 F, correspondant aux amortissements linéaires cumulés sans reprise d'amortissements. Ce chiffre est très proche d'une demi-annuité linéaire simple. Le solde des mouvements divers de provisions est une dotation nette de 12 880 000 F.

La capacité d'autofinancement comptable est négative de 206 453 000 F. Elle était négative de 23 539 000 F au premier semestre 1983.

NATIO-VALEURS

Société d'investissement à capital variable

M. Daniel Olchanski vient d'être appelé à prendre la direction du département Bourse et Gestion Mobilière de la direction financière de la BANQUE NATIONALE DE PARIS. Cette extension de ses fonctions a conduit M. Olchanski, déjà président d'Epargne-Inter et directeur général d'Epargne-Valeur, à souhaiter être déchargé de ses fonctions de président de NATIO-VALEURS.

Le 31 août 1984, le conseil d'administration a pris acte, avec regret, de la décision de M. Olchanski. Sur proposition de ce dernier, il a nommé M. Georges Chodron de Courcel, sous-directeur à la direction financière de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, pour le remplacer à la présidence de la société. M. Olchanski demeure administrateur de NATIO-VALEURS.

M. Christian Jessua a été confirmé par le conseil dans ses fonctions de directeur général, Mme Olgiati a été nommée secrétaire général.



BANQUE PARIBAS

FRANCE NET

La Banque PARIBAS, désireuse de poursuivre l'action entreprise en faveur des organismes à but non lucratif, Associations, et d'une façon plus générale, de toutes les Institutions ou Collectivités relevant de l'article 206-5 du C.G.I., vient de créer une SICAV de première catégorie :

FRANCE NET

Cette Sicav a pour ambition d'offrir à ses souscripteurs la possibilité de gérer à moyen terme la partie de leur réserve financière investie en Emprunts d'Etat.

Son objectif de gestion est de rechercher sur moyenne période la meilleure performance possible, à la fois sous la forme de revenu et de plus-value.

FRANCE NET vient ainsi compléter une gamme de produits parfaitement adaptée à la situation spécifique de cette catégorie d'investisseurs, notamment au plan fiscal.

Les souscriptions, qui peuvent s'effectuer en numéraire ou par apport de titres, sont reçues depuis le 4 septembre au Siège ou dans les succursales et agences de la Banque PARIBAS.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 septembre

Résistant

Jour de gloire pour le coteur du marché des changes, immortalisé sur la pellicule, le doigt tendu vers le nouveau chiffre record du dollar, par la nuée de photographes et de cameramen.

A 9,0485 F, lors d'une séance officielle particulièrement animée, la monnaie américaine, qui se négociait à 9,03 F en fin de matinée, a inscrit un nouveau record historique.

Relativement résistants dans leur ensemble, ainsi que l'attestent les gains réalisés de-çi de-là, les titres français se sont bien comportés. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,06 % seulement, après deux séances de légère hausse lundi et mardi, mais l'indicateur de liquidation reflétait encore une avance – appréciable – de 4,3 % par rapport au début du nouveau mois boursier. Une performance honnête si l'on compare ce fond de résistance au ton maussade qui continue à sévir à Wall Street, où la cote a encore flanché mardi soir.

A Paris, les plus fortes baisses étaient limitées entre 2 % et 5 % avec Raffinage, Jean Lefebvre, Esso, Imétal, Saint-Louis-Bouchon, UCB, Matra, Marine-Wendel. Repli de Mumm (– 3 %), jusqu'ici plutôt bien orientée, et de Poclain (– 7 %) une valeur qui avait fait l'objet d'une forte vague d'achats à la fin de la semaine précédente.

A l'inverse, parmi les titres les plus résistants, on relève ADG, Dassault, Crouzet, Berger, Comptoir des entrepreneurs, Radiotechnique, Cie Midi, CFAO, avec des hausses de 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a été coté successivement 98 550 F puis 98 600 F (contre 98 900 F la veille), tandis que le napoléon perdait 2 F à 603 F en deuxième cours. A Londres, le métal fin est retombé de 341,75 à 338,50 dollars l'once.

Dollar-titre : 10,13/16 F, en légère hausse sur mardi (10,10/13 F).

NEW-YORK

Léger repli

Après une période récente de consolidation, le marché new-yorkais semble plafonner, constatent les spécialistes en montrant du doigt le nouveau repli observé mercredi soir par Wall Street : moins de 3,32 points en termes d'indice Dow Jones des valeurs industrielles, à 1 209,03, alors que le volume des échanges remontait à 69,25 millions d'actions, contre 62,11 millions à la précédente séance.

Ce surcroît d'activité est plutôt à mettre au compte des nombreuses opérations financières, généralement sous forme d'offre publique d'achat (OPA), qui se déroulent actuellement sur le marché américain. Après les développements entre Nestlé et la firme Carnation, la veille, c'était au tour de la compagnie Gulf and Western de faire l'objet d'une rumeur sur une éventuelle OPA visant la société ABC, laquelle gagnait quelque 6 dollars en bourse. De même, Exxon aurait suscité des rachats d'actions effectués par la firme. Du coup, Gulf and Western, et Carnation se trouvent en tête des valeurs les plus actives de la séance auxquelles s'est jointe, en seconde position, Mobil Oil.

Dans l'ensemble, les ventes ont toutefois été contenues, font remarquer les spécialistes qui estiment que les derniers taux d'intérêt enregistrés sur les fonds fédéraux (11 3/4 %) sont plutôt de bon augure en attendant d'avoir une vision plus précise de la situation dans ce domaine.

VALEURS	Cours du 4 sept.	Cours du 5 sept.
Alcoa	35 1/8	35 1/8
A.T.T.	18 7/8	18 7/8
Boeing	52 1/4	51 7/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/8
Eastman Kodak	74 7/8	75 1/4
Exxon	43	43 3/8
Ford	43 1/8	42 5/8
General Electric	56	56 1/4
General Foods	58 1/8	58 1/8
General Motors	73 1/8	72 7/8
Goodyear	26 1/2	26 3/4
I.B.M.	122 3/8	122 1/4
I.T.T.	26 1/2	26 1/4
Mobil Oil	29 1/8	29 1/2
Pfizer	35 1/4	35 7/8
Schlumberger	47 1/4	46 1/8
Texaco	35 5/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	37 1/2	37 3/8
Union Carbide	54 1/2	53 3/8
U.S. Steel	22 5/8	22 7/8
Westinghouse	25 3/4	25 5/8
Xerox Corp.	37 1/2	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (groupe Total). – Après une dotation de 500 millions de francs à la provision pour risques généraux, le bénéfice net de la société mère, CFP, a atteint 502 millions de francs durant les six premiers mois de 1984, contre 399 millions durant le premier semestre du précédent exercice. Le montant des provisions et amortissements (768 millions de francs, contre 1,54 milliard au premier semestre 1983) correspond, pour la majeure partie, à l'amortissement des dépenses d'exploration pétrolière et à des provisions sur les filiales de raffinage et de distribution à l'étranger, notamment en Italie, précise la société, ajoutant que, sur les 1,95 milliard de francs de dividendes à recevoir cette année, 784 millions ont été encaissés au cours du premier semestre, le solde de cette somme ayant été encaissé presque totalement en juillet et en août. Au 30 juin dernier, les dividendes encaissés (ils proviennent surtout des filiales de production) étaient de 1,14 milliard de francs sur un total de 1,64 milliard.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE (groupe Total). – Le résultat net comptable de cette société s'est traduit par une perte de 494,4 millions de francs durant le premier semestre 1984 (contre une perte de 444 millions durant la même période de l'exercice précédent), le chiffre d'affaires ayant progressé de 7 % pour atteindre 25 milliards de francs, une progression que la société attribue essentiellement à la hausse du dollar intervenue d'une période à l'autre. Cette hausse du dollar, qui s'est poursuivie en moyenne entre le second semestre 1983 et le premier semestre 1984, a entraîné un renchérissement du coût d'approvisionnement et, de ce fait, un effet de stock positif de 417 millions de francs (il avait été négatif à hauteur de 170 millions de francs au premier semestre 1983).

La situation très déprimée de prix internationaux a pesé sur les résultats de la compagnie, précise la CFR. Cette situation a encore été aggravée par l'application incomplète de la formule des prix des produits pétroliers en France. La limitation artificielle du cours du dollar jusqu'au 10 février 1984 et le maintien des paramètres de la formule au niveau défavorable fixé par les pouvoirs publics en juillet 1983, ont coûté environ 300 millions de francs à la CFR au premier semestre 1984, assura la compagnie.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	4 sept.	5 sept.
Valeurs françaises	115,3	114,7
Valeurs étrangères	92	90,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 sept.	5 sept.
Indice général	173,2	173

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 6 septembre ...... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 sept.	6 sept.
1 dollar (en yens)	243,90	244,20

BOURSE DE PARIS Comptant 5 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 95	2 795
5 %	40 50	2 978
3 % amort. 45-54	71	0 296
Emp. 7 % 1973	9094	..
Emp. 8,80 % 77	116 50	2 556
9,80 % 78/93	92 35	1 504
8,80 % 78/86	94	6 488
10,80 % 79/94	94 90	0 059
13,25 % 80/90	102	3 449
13,80 % 80/87	103 55	12 292
13,80 % 81/99	102 30	8 861
16,75 % 81/87	110 64	16 567
16,20 % 82/90	113 50	10 490
16 % juin 82	113 50	3 901
E.D.F. 7,8 % 61	139 20	9 529
E.D.F. 14,5 % 80-92	103 20	3 576
Ch. France 3 %	133	..
CNB Bques janv. 82	102 40	2 371
CNB Paribas	102 70	2 371
CNB Suez	102 80	2 371
CNI janv. 82	102 35	2 371

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	44	45 80
A.G.F. (St Cent.)	392	390
A.G.P. Vie	5410	5450
Agr. Inc. Madag.	70	....
Amrep	155	144 30 o
André Roudière	136	137
Applic. Hydraul.	334 50	334
Arbel	31 55	30 25
Artois	600	595
At. Ch. Loire	8 95	8 95
Ausseda-Rey	51 80	50 60
Ban C. Monaco	90	87 20
Banania	413	424
Banque Hypoth. Eur.	262	270
Blanzy-Ouest	318	318
B.N.P. Intercontin.	134 60	134 90
Bénédictine	1700	1719
Bon-Marché	140	135
Bras. Glac. Int.	875	880
Calif	460	460
Cambodge	294	299
C.A.M.E.	107	107
Campenon Bern.	159	160
Caout. Padang	410	426 40 d
Carbone-Lorraine	78	81
Carnaud S.A.	198	198
Caves Roquefort	830	860
C.E.G.Frig.	277	275
C.E.M.	36 40	35 20
Centen. Blanzy	890	900
Centrest (Ny)	102 50	....
Cerabati	49 70	51 70 d
C.F.F. Ferrailles	265	282 10
C.F.S.	675	680
C.G.I.B.	89 60	....
C.G.V.	119 50	120 50
Chambon (M.)	452	450
Chambourcy (M.)	950	....
Champex (Ny)	103	103
Chim. Gde Paroisse	86 10	86 50
C.I. Maritime	460	432
Ciram (B)	134	141 d
Clause	516	516
Cofradel (Ly)	450	450
Cogifi	248	249 90
Comiphos	170 10	170 10
Comp. Lyon-Alem.	210 50	211 60
Concorde (La)	282	280
C.M.P.	12	12
Conte S.A. (Li)	40 10	40
Crédix (C.F.B.)	200	202
Créd. Gén. Ind.	519	519
Cr. Universel (Cie)	500	480
Crédinal	125	124 10
Darblay S.A.	318	318
Darty Act. d. p.	850	860
De Dietrich	385	390
Degremont	119	120
Delalande S.A.	719	719
Delmas-Vieljeux	695	705
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	128 50 d
Didot-Bottin	612	600
Dist. Indochine	478 50	478 50
Drag. Trav. Pub.	170	176 80
Duc-Lamothe	147 50	....
Eaux Bass. Vichy	1894	1818
Eaux Vittel	1100	1144
Ecco	2683	2790
Economats Centre	431	440
Electro-Banque	274	263
Electro-Financ.	503	501
Elf-Antargaz	163 60	161 50
E.L.M. Leblanc	811	810
Enelli-Bretagne	127	127
Entrepôts Paris	252	248
Epargne (B)	1020	1025
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	407	409

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	580	590
Europ. Accumul.	29 20	29 90
Eternit	377	374
Félix Potin	1175	1205
Ferm. Vichy (Ly)	117	110 o
Finalens	108 50	106
FIPP	131	131 50
Fnac	290	278 40 o
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	245	240 10
Fonc. Agache-W.	212 50	209
Fonc. Lyonnaise	1780	....
Foncina	177 50	177 10
Forges Strasbourg	150	147
Forinter	1200	1200
Fougerolle	49 50	49 90
France I.A.R.D.	113	114 40
France (La)	818	798
Frankel	194	194 50
Fromageries Bel	841	838
From. Paul Renard	413	405
GAN	680	680
Gaumont	508	510
Gaz et Eaux	1389	1391
Gerry S.A.	288	291
Gevrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 50	25
Gerland (Ly)	485	485
Gévelot	252	252 50
Gr. Fin. Constr.	215	214
Gds Moul. Corbeil	81	84 50
Gds Moul. Paris	335	330
Groupe Victoire	860	870
G. Transp. Ind.	171 80	168 10
Hutchinson	255	260
Hydro-Energie	239	223 10 o
Hydroc. St-Denis	41	42
Immindo S.A.	225	223
Imminvest	165 30	168
Immobail	336	335
Immobanque	550	559
Immob. Marseille	2250	2250
Immofice	435	435
Industrielle Cie	950	960
Invest. (Sté Cent.)	740	755
Jaeger	18 50	18 50
Lafitte-Bail	350	358
Lambert Frères	46 50	....
Lampes	129	129 50
La Brosse-Dupont	103	103
Lille-Bonnières	287 90	285
Locabail Immob.	556	556
Loca-Expansion	220	220
Locafinancière	294	295
Locatel	330	316 80
Lordex (Ny)	107 50	....
Louvre	412	415
Luchaire S.A.	275	274
Machines Bull	34 50	34 50
Magasins Uniprix	58 20	57
Magnant S.A.	80	....
Maritimes Part.	145	141 50
Marocaine Cie	43	40 10
Métal Déployé	299 20	287 50
M. H.	90	86 40
Mors	275	264
Nadella S.A.	167	160 30
Naval Worms	134	134
Navig. (Nat. de)	66 25	66
Nicolas	390	385 50
Nobel Bozel	6	5 75
Nodet-Gougis	71 50	72
OPB Paribas	151 90	153
Optorg	121 30	121 30
Origny-Desvroise	125	130
Palais Nouveauté	291	292
Paris France	95	94
Paris-Orléans	154	155
Part. Fin. Gest. Im.	280	280
Pathé-Cinéma	235	236
Pathé-Marconi	113 40	115
Piles Wonder	111 20	115 60
Piper-Heidsieck	360	360
P.L.M.	100	96 o
Porcher	178	177
Prouvost ex-Lain.R.	82 80	81
Providence S.A.	476	483
Publicis	1361	1361
Raff. Souf. R.	134 50	135
Ressorts Indust.	65	65
Révillon	398 90	386 10
Ricqlès-Zan	130	131
Rochefortaise S.A.	81 50	82
Rochette-Cenpa	20 90	20 90
Rosario (Fin.)	116	117
Rougier et Fils	45 60	45 60
Rousselot S.A.	850	848
Sacer	35	47 10
Sacilor	3 30	3 17
SAFAA	140 40	140
Safic-Alcan	285	275 80 d
SAFT	250	260
Saunier Duval	17	17
Saint-Raphaël	78 50	80
Salins du Midi	260	270
Santa-Fé	152	155
Satam	46	46 10
Savoisienne (M)	82	....
SCAC	139 50	135 50
Sellier-Leblanc	280	280
Senelle Maubeuge	189 80	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.E.P. (M)	170	173
Serv. Equip. Véh.	30 70	31 90
Sicli	35 30	36 20
Sicotel	285	295
Sintra-Alcatel	477	459
Sinvim	134	134
Siph (Plant. Hévéas)	215	....
SMAC Acieroid	132	129 10
Sofal financière	436	435
Soffo	195	197
Soficomi	489	487
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	834	815
Sogepal	215	....
Soudure Autog.	90	89 50
Sovabail	592	596
Speichim	125	126
S.P.I.	316	317
Spie Batignolles	150	165 50
Stemi	280	275 10
Taittinger	819	....
Testut-Aequitas	377 80	....
Thann et Mulh.	97	....
Tour Eiffel	360	357
Ufiner S.M.D.	117	117 50
Ugimo	228	230
Ugine Gueugnon	14 10	13 15
Unibail	615	615
Unidel	82	81
U.A.P.	639	650
Union Brasseries	66 50	66 60
Union Habit.	294	300
Un. Imm. France	275	275
Un. Ind. Crédit	330	330
Usinor	2 10	2 05
U.T.A.	240 50	240 50
Vicat	243	241
Virax	55 10	55
Vuitton	580	579
Waterman S.A.	255	256
Brass. du Maroc	151	....
Brass. Ouest-Afr.	27 50	26 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	315	....
Akzo	285	300
Alcan Alum	272	290
Algemene Bank	930	900
Am. Petrofina	590	....
Arbed	255	....
Asturienne Mines	110	....
Banco Central	112	112
Banco Santander	80 60	80 60
Bco Pop Espanol	98	98
Banque Ottomane	789	790
B. Régl. Internat.	28520	27720
Barlow Rand	75	72
Blyvoor	115 20	110
Bowater	10 50	....
British Petroleum	64 70	64 70
Br. Lambert	385 20	386 30
Caland Holdings	98	92 10
Canadian-Pacific	366	366 20
Cominco	380	369 90
Commerzbank	515	....
Dart. and Kraft	780	770
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	322 20	322 50
Dresdner Bank	532	550
Femmes d'Auj.	58 10	....
Finoutremer	250	....
Gén. Belgique	314	312
Gevaert	570	570
Glaxo	126 50	122
Goodyear	270	....
Grace and Co	400	....
Gulf Oil Canada	142	144
Hartebeest	67 20	64
Honeywell Inc.	670	632
Hoogoven	165	170 50
I. C. Industries	536	538
Int. Min. Chem	400	402
Johannesburg	980	....
Kubota	13 10	13 30
Latonia	238	238
Mannesmann	479	....
Marks-Spencer	16 50	16 30
Midland Bank Plc	46	45
Mineral-Ressourc.	79 50	77 50
Nat. Nederlanden	729	729
Noranda	168	163 10
Olivetti	28 10	27 70
Pakhoed Holding	185	182 20
Pfizer Inc.	364 90	353 10
Phoenix Assuranc.	80 30	79 90
Pirelli	10 20	....
Procter Gamble	583	551
Ricoh Cy Ltd	38 80	37 30
Rolinco	193	192 60
Robeco	203	194 10
Rodamco	407	404
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	219	212
Sperry Rand	409	402 20
Steel Cy of Can.	178	178
Stilfontein	125	124 10
Sud. Allumettes	255	265
Tenneco	405	....
Thorn EMI	53	52 50
Thyssen c. 1 000	260	....
Toray indust. inc	16 65	16 50
Vieille Montagne	600	570
Wagons-Lits	373	373
West Rand	59	56 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1770
C.D.M.E.	528	530
C. Equip. Elect.	223	224
Dalsa	324	323
Dauphin O.T.A.	1580	1580
Guy Degrenne	750	760
Marlin Immobilier	1555	1553
Métallurg. Minière	154	156
M.M.B	270	277
Om. Gest. Fin.	282	281
Petit Bateau	405	410
Petrofigaz	557	541
Poron	420	420
Salomon	1575	1570
S.C.G.P.M.	271	270
Far East Hotels	0 94	0 94
Sofibus	215	213
Sovac	589	589
Zodiac	1240	1230

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	198	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	27	27 20
C.G.M.	9	10 50
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	549	565
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	100	100
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	622	616
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	143	....
Total C.F.N.	44 10	....
Ufiner	270	272

SICAV 5/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	232 87	222 31
Actions-Investiss.	267 15	266 04
Actions sélectives	348 49	332 69
Aedificandi	361 15	344 77
A.G.F. 5000	248 44	237 17
Agimo	396 88	389 34
A.G.F. Interfonds	353 91	337 88
Altefi	216 65	206 83
A.L.T.O.	183 58	175 26
Amérique Gestion	465 30	444 20
A.M.I.	222 86	212 75
Assoc. St-Honoré	11794 10	11735 42
Associc	24033 76	24033 76
Bourse-Investiss.	301 83	288 14
Bred Associations	2207 72	2201 12
Capital Plus	1323 90	1323 90
Colombia (ex W.I.)	667 46	637 19
Convertimmo	280 68	267 95
Cortexa	943 87	901 07
Credister	378 26	361 10
Croiss. Immobil.	381 04	363 76
Décofiar	12263 11	12238 63 ◆
Drouot-France	317 57	303 17
Drouot-Investiss.	718 62	686 03
Drouot-Sécurité	188 04	179 51
Drouot-Sélection	114 44	109 26
Energie	235 28	224 59
Eparcic	51681 88	51630 35
Eparcourt Sicav	6387 96	6372 08
Epargne Associations	23281 87	23212 23
Epargne-Capital	5776 11	5718 92
Epargne-Croiss.	1364 36	1302 49
Epargne-Industr.	420 33	401 27
Epargne-Inter	645 52	616 25
Epargne-Long-Terme	1085 71	1036 49
Epargne-Oblig.	176 26	168 27
Epargne-Unie	870 90	831 41
Epargne-Valeur	344 42	328 80
Eparoblig	1201 73	1199 33
Eurocic	8436 33	8053 78
Euro-Croissance	407 36	388 89 ◆
Europe Investiss.	1066 39	1018 03 ◆
Foncier Investiss.	650 80	621 29
Foncival	162 28	145 37
France-Garantie	278 54	273 08
France-Investiss.	414 67	395 87
Fr.-Obl. (nouv.)	387 01	379 42
Francic	244 35	233 27
Fructidor	224 48	214 30
Fructifrance	447 50	427 21
Frucsiver	63332 67	63174 73
Fructi-Associations	1061 51	1059 39
Fructi-Première	10419 94	10285 95
Gestilion	58098 49	55958 58
Gestion Associations	115 01	112 20
Gestion Mobilière	564 06	538 48
Gest. Rendement	468 03	446 81
Gest. Sél. France	391 82	374 05
Haussmann Oblig.	1247 27	1190 71 ◆
Horizon	723 40	702 33
I.M.S.I.	385 58	368 08
Indo-Suez Valeurs	618 85	590 79
Ind. française	12784 84	12534 16
Interoblig.	9701 98	9262 03
Intersélect France	302	288 31
Intervaleurs Indust.	413 33	394 58
Invest. net	11501 77	11478 81
Invest. Obligataire	13421 86	13395 07
Invest. Placements	777 25	742
Invest. St-Honoré	643 19	614 02

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	108 91	103 97
Laffitte-crt-terme	114139 20	114139 20
Laffitte-Expansion	645 55	616 28
Laffitte-France	205 06	195 74
Laffitte-Japon	221 89	211 83
Laffitte-Oblig.	139 40	133 08
Laffitte-Placements	105966 33	105880 47
Laffitte-Rend.	193 33	184 56
Laffitte-Tokyo	944 65	901 81
Lion-Associations	12253 92	12253 92
Lionplus	53725 32	53193 39
Livret portefeuille	474 08	460 27
Mondiale Investissem.	337 67	322 36
Monecic	53430 95	53430 95
Multi-Obligations	439 41	419 48
Mutuelle Unie Sél.	107 49	102 62
Natio.-Assoc.	24821 91	24772 37
Natio.-Epargne	12380 38	12257 80
Natio.-Inter.	910 15	868 88
Natio.-Obligations	439 92	419 97
Natio.-Placements	60615 37	60615 37
Natio.-Valeurs	504 85	481 98
Oblifco	1086 34	1037 08
Obliseem	157 81	150 65
Pacifique St-Honoré	395 18	377 26
Paribas Epargne	12288 31	12239 35
Paribas Gestion	542 11	517 53
Patrimoine-Retraite	1223 78	1199 79
Phenix Placements	236 57	235 39
Pierre Investiss.	439 57	419 64
Placement crt-terme	57496 11	57496 11
Province Investiss.	275 42	262 93
Rendem. St-Honoré	11490 94	11433 77
Sécur. Mobilière	397 79	379 75
Sél.court terme	11579 67	11493 47
Sélec. Mobil. Div.	316 26	308 55
Sélection-Rendem.	172 64	164 81
Sélect. Val. Franç.	200 03	190 96
Sicav-Associations	1136	1133 73
S.F.I. fr. et étr.	453 91	433 33
Sicavimmo	483 12	461 21
Sicav 5000	224 53	214 35
Sinafrance	364 17	347 66
Sivam	316 35	302
Siverente	192 81	184 07
Sivinter	332 20	317 14
S.I.-Est	975 38	931 15
S.I.G.	754 06	719 54
S.N.I.	993 54	948 49
Sobinvest	445 31	425 12
Sogepargne	349 54	333 69
Sogevar	829 27	791 67
Sogninter	1082 14	1033 07
Soleil Investiss.	393 94	393 94
Technocic	1090 09	1040 66
U.A.P. Investiss.	345 97	330 28
Uni-Associations	111 34	111 34
Unifrance	269 27	257 06
Unifoncier	711 72	679 45
Uni-Garantie	1075 78	1053 65
Unigestion	652 16	622 59
Uni-Japon	1106 12	1055 96
Uni-Régions	1566 52	1495 48
Unirente	1737 07	1679 95
Univer	141 34	141 34
Univers-Obligations	1072 35	1037 09
Valorem	366 52	356 16
Valorg	1188 66	1187 47
Valrel	128353 04	128224 82

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1697	1702	1705	+ 0 47
3560	C.N.E. 3 %	3565	3559	3564	– 0 02
1410	Electricité T.P.	1467	1490	1490	+ 1 56
977	Renault T.P.	991	990	990	– 0 10
1335	Rhone-Poul. T.P.	1370	1376	1376	+ 0 43
1184	St-Gobain T.P.	1190	1193	1193	+ 0 25
1137	Thomson T.P.	1152	1152	1152	....
225	Accor	223	223	223	....
625	Agence Havas	684	695	695	+ 1 60
525	Air Liquide	530	530	530	....
535	Als. Superm.	559	551	551	– 1 43
94	A.L.S.P.I.	96 50	96 60	96 60	+ 0 10
195	Alsthom-Atl.	206 10	207	207 50	+ 0 67
255	Applic. gaz	283	275	274	+ 4 18
460	Arjom. Prioux	480	485	488	+ 1 66
755	Aux. Entrepr.	825	820	820	– 0 60
440	Av. Dass.-Br.	489	500	500	+ 2 24
230	Bail-Equipem.	252	256	256	+ 1 58
590	Bail-Investiss.	617	618	618	+ 0 16
540	Cie Bancaire	558	562	560	– 1 43
185	Bazar H.-V.	165 10	166	166	+ 0 54
265	Béghin-Say	267	266	266 10	– 0 33
420	Bic	445	440	440	– 1 12
250	B.I.S.	279	280 10	278 90	+ 0 32
1350	Biscuit (Géné.)	1418	1420	1420	+ 0 14
1870	Bongrain S.A.	1700	1691	1691	– 0 52
550	Bouygues	637	636	636	– 0 15
2620	B.S.N.	2665	2640	2656	– 0 33
1530	Carrefour	1555	1545	1545	– 0 64
950	Casino	970	970	963	– 0 72
590	Cedis	627	626	626	– 0 15
330	Cetelem	371	374	374	+ 0 80
595	C.F.A.O.	625	632	639	+ 2 24
75	C.F.D.E.	86	86	86	....
335	C.G.I.P.	412	413	413	+ 0 24
335	Chargeurs S.A.	340	337	335	– 1 47
24	Chiers-Châtill.	26 20	26 50	26 90	+ 2 67
240	Ciments franç.	247	247	248 50	+ 0 60
1060	C.I.T. Alcatel	1112	1101	1105	– 0 62
965	Club Méditerr.	954	956	956	+ 0 20
117	Codetel	117	117	117	....
210	Cofimeg	225	225	225	....
225	Colas	236	239	239	+ 1 27
138	Compt. Entrepr.	146 50	150	146 20	– 0 20
355	Compt. Mod.	360	358	358	– 0 55
620	Créd. Foncier	639	639	639	....
225	Crédit F. Imm.	228	228 40	229	+ 0 43
655	Crédit Nat.	641	645	644	+ 0 46
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
168	Crouzet	161 50	164 90	164 80	+ 2 04
1700	Damart-Servip	1849	1849	1848	....
960	Darty	995	995	995	....
600	Docks France	609	609	609	....
90	D.M.C.	97	97 10	97 60	+ 0 61
655	Dumez	735	737	737	+ 0 27
535	Eaux (Gén.)	536	535	539	+ 0 55
220	Elf-Aquitaine	235	234 90	236	+ 0 42
210	– (certific.)	228	231 50	231 50	+ 1 53
980	Epeda	1042	1050	1050	+ 0 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2700	Essilor	2770	2785	2785	+ 0 54
620	Esso S.A.F.	604	590	578	– 4 30
805	Eurafrance	880	880	880	....
685	Euromarché	685	683	683	– 0 29
635	Europe n° 1	648	650	650	+ 0 30
820	Facom	862	865	863	+ 0 11
675	Fichet-bauche	687	687	687	....
181	Finextel	182 50	182	182	– 0 27
245	Fives-Lille	271 20	271 20	272	+ 0 29
37	Fonderie (Gén.)	39 50	39 50	39 50	....
75	Fraissinet	73 20	73 20	73 20	....
290	Francarep	304	308	307	+ 0 98
250	Gal. Lafayette	234	232 50	233	– 0 42
760	Gén. Géophys.	834	828	828	– 0 71
205	GTM-Entrepose	232	236	236	+ 1 72
305	Guyenne-Gasc.	309	305	305	– 1 29
1600	Hachette	1610	1590	1590	– 1 24
325	Hénin (La)	350	345	340	– 2 85
83	Imétal	87 80	85 60	85 60	– 2 50
345	Imm. Plaine-M.	380	384 80	381	+ 0 27
1220	Inst. Mérieux	1319	1320	1319	....
400	Interbail	410	412	412	+ 0 48
1700	Intertechnique	1685	1680	1680	– 0 29
155	J. Lefebvre	149	142 20	142 20	– 4 56
640	Lab. Bellon	686	675	675	– 1 60
325	Lafarge-Coppée	341 50	338	338	– 1 02
780	Lebon	767	760	760	– 0 91
1890	Legrand	1950	1945	1945	– 0 25
1120	Lesieur	1148	1147	1147	– 0 08
285	Locafrance	307	305	310	+ 0 97
680	Locindus	684	671	675	– 1 31
705	Lyonn. Eaux	748	743	743	– 0 66
195	Mais. Phénix	199	199	199	....
1115	Majorette (Ly)	1200	1198	1198	– 0 16
94	Manurhin	103 80	100 10	101	– 2 69
94	Mar. Wendel	102	99 10	99 10	– 2 84
1960	Martell	1884	1880	1875	– 0 47
1190	Merlin-Gerin	1200	1200	1200	....
1530	Matra	1568	1520	1520	– 3 06
775	Michelin	830	827	835	+ 0 60
1650	Midi (Cie)	1652	1695	1697	+ 2 10
175	Midland Bk S.A.	186	186	186	....
54	M.M. Penarroya	58	56 20	57	– 1 72
1740	Moët-Hennessy	1737	1738	1740	+ 0 17
315	Mot. Leroy-S.	327	325 10	325 10	– 0 58
100	Moulinex	102 30	103 40	103 20	+ 0 87
480	Mumm	577	560	558	– 3 29
240	Navig. Mixtes	249 50	246	248	– 0 20
45	Nord-Est	48 90	49 30	49 30	+ 1 02
325	Nordon (Ny)	331	333	333	+ 0 60
106	Nouvelles Gal.	109	110	109 80	+ 0 73
610	Occident. (Gén.)	681	683	683	+ 0 29
245	Olida-Caby	256	258 50	256 50	+ 0 19
740	Omn. F. Paris	780	786	786	+ 0 76
160	Opfi-Paribas	165 50	163	163	– 1 51
2450	Oréal (L')	2535	2501	2501	– 1 34
94	Paper. Gascogne	96	97	97	+ 1 04
625	Pans-Réescomp	658	655	655	– 0 45
280	Pechelbronn	274	274	274	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
555	Penhoet	561	560	560	– 0 17
800	Pernod-Ricard	801	801	801	....
230	Pétroles (Fse)	229	231 50	231 50	+ 1 09
53	– (certific.)	55 90	55	55	– 1 61
84	Pétroles B.P.	111 20	113 10	112	+ 0 71
205	Peugeot S.A.	209	209	207	– 0 95
44	Poclain	55 50	52	51 90	– 6 48
330	Poliet	352	350	350	– 0 56
128	Pompey	130	130	130	....
305	P.M. Labinal	348 50	345	345	– 1
1630	Presses Cité	1659	1655	1663	+ 0 24
960	Prétabail Sic.	995	995	995	– 0 10
205	Primagaz	233	229	229 50	– 1 50
147	Printemps	154 20	154 80	154 80	+ 0 38
1650	Promodès	1770	1780	1780	+ 0 56
240	Radiotechn.	262	267	267	+ 1 90
79	Raffin. (Fse)	87	83	80	– 8 04
1070	Redoute (La)	1125	1120	1120	– 0 44
1240	Roussel-Uclaf	1475	1470	1470	– 0 33
1390	Rue Impériale	1440	1450	1460	+ 0 69
160	Sade	161	161	161	....
1270	Sagem	1296	1286	1286	– 0 77
275	St-Louis B.	316	308	310	– 1 89
500	Sanofi	524	520	520	– 0 76
300	S.A.T.	310	307	309	– 0 32
840	Saupiquet Cie	590	590	590	....
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
55	S.C.O.A.	59 30	58 50	57 50	– 3 03
135	S.C.R.E.G.	144 50	143	142 90	– 1 10
350	Seb	345	345	345	....
240	Sefimeg	255	258	258	+ 1 17
855	S.F.I.M.	921	916	916	– 0 54
59	S.G.E.-S.B.	65 50	65 90	65 90	+ 0 61
720	Sign. Ent. El.	779	770	770	– 1 15
480	Silic	489	483	483	– 1 22
290	Simco	312	314	314	+ 0 64
140	Simnor	146 50	146 90	145 90	– 0 40
1450	Skis Rossignol	1479	1460	1460	– 1 28
520	Sliminco	548	549	550	+ 0 36
3060	Sodexho	3159	3160	3160	+ 0 03
465	Sogerap	474	462	462	– 2 53
435	Sommer-Allib.	493	485	485	– 1 62
485	Source Perrier	506	502	503	– 0 59
235	Synthelabo	257	252	252	– 1 94
455	Talcs Luzenac	455	457	457	+ 0 43
1700	Tél. Elect.	1800	1785	1785	– 0 83
315	Thomson-C.S.F.	348	343	344 50	– 1
2070	T.R.T.	2200	2200	2200	....
270	U.F.B.	315	311	311	– 1 28
600	U.I.S.	619	621	620	+ 0 16
250	U.C.B.	272	268	265	– 2 57
220	Valéo	230	232	232 80	+ 1 21
57	Vallourec	70	70	69 90	– 0 14
2100	V. Clicquot-P.	2200	2205	2205	+ 0 22
835	Viniprix	800	796	815	+ 1 87
950	Elf-Gabon	1030	1027	1027	– 0 29
210	Amax Inc.	224	215	214	– 4 46
340	Amer. Express	331 10	322 50	322	– 2 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
196	Amer. Teleph.	193 10	192 30	190 10	– 1 55
151	Anglo Amer. C.	143	143 50	143 50	+ 0 34
1020	Amgold	975	940	940	– 3 58
545	BASF (Akt)	536	534	534	– 0 37
595	Bayer	588	575	575	– 2 21
520	Buffelsfont.	495	482	482	– 2 62
32	Charter	31 50	31 20	31 20	– 0 95
430	Chase Manh.	425	422	422	– 0 70
305	Cie Pétr. Imp.	328 50	325	328	– 0 15
58	De Beers	57 35	56 30	55 95	– 2 44
1160	Deutsche Bank	1169	1157	1157	– 1 02
107	Dome Mines	100 10	101 50	100 10	....
330	Driefontein Cal	315 20	302	301 20	– 4 44
525	Du Pont-Nem.	518	513	512	– 1 34
775	Eastman Kodak	762	769	767	– 0 65
120	East Rand	114	112 40	112 40	– 1 40
315	Electrolux	307	304 30	304 30	– 0 87
460	Ericsson	428	421	422	– 1 40
440	Exxon Corp.	438	440	440	+ 0 46
465	Ford Motors	429	433	433	+ 0 93
345	Free State	321 10	306 80	308	– 4 07
165	Gencor	159	151 30	151 90	– 4 46
315	Gén. Belgique	314	312	312	– 0 63
590	Gén. Electr.	579	571	571	– 1 38
760	Gen. Motors	751	746	743	– 1 06
69	Goldfields	67 50	66 10	66 10	– 2 07
42	GdMetropolitain	40	39 15	39	– 2 50
178	Harmony	172	169 10	171	– 0 58
36	Hitachi	35 50	35 35	35 35	– 0 42
600	Hoechst Akt.	585	580	580	– 0 85
81	Imp. Chemical	83 40	83	83	– 0 47
117	Inco. Limited	119	116	116	– 2 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1270	IBM	1270	1245	1235	– 2 75
86	Ito-Yokado	89	88 80	88	– 1 12
285	ITT	278	272	274	– 1 43
72	Matsushita	68 50	68	67 95	– 0 80
890	Merck	862	852	850	– 1 39
845	Minnesota M.	859	844	841	– 2 09
285	Mobil Corp.	305 50	297 40	297 40	– 2 65
23400	Nestlé	23280	22440	22440	– 3 60
780	Norsk Hydro	772	766	766	– 0 77
1260	Petrofina	1241	1225	1225	– 1 28
780	Philip Morris	776	761	762	– 1 80
156	Philips	159 60	157 90	157 10	– 1 56
395	Pres. Brand	360	342 50	343 10	– 4 69
475	Président Steyn	447	430	430	– 3 80
200	Quilmès	219	218	217	– 0 91
1210	Randfontein	1165	1152	1152	– 1 11
516	Royal Dutch	503	500	499 50	– 0 69
76	Rio Tinto Zinc	77 60	76	76	– 2 06
280	St Helena Co	261 40	249 90	248 30	– 5 01
490	Schlumberger	483	479	475	– 1 65
84	Shell transp.	84 80	82 75	82 75	– 2 41
1430	Siemens A.G.	1415	1400	1405	– 0 70
144	Sony	151	148 90	147 50	– 2 31
235	T.D.K.	225 50	218 50	219	– 2 88
17 60	Toshiba Corp.	17 95	17 65	17 70	– 1 39
860	Unilever	857	849	849	– 0 93
405	Unit. Techn.	395	385	383 50	– 2 91
1110	Vaal Reefs	1076	1033	1038	– 3 53
500	West Deep	466	446	455	– 2 36
420	West Hold.	401	394	394	– 1 74
405	Xerox Corp.	397 50	388	388	– 2 38
2 07	Zambia Corp.	2 16	2 11	2 13	– 0 93

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 955	9 048	8 780	9 200
ECU	6 872	6 875	....	....
Allemagne (100 DM)	306 860	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 229	15 234	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 890	271 890	260	280
Danemark (100 krd)	84 400	84 520	79	87
Norvège (100 k)	107 100	107 530	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 604	11 622	11 050	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 685	7 725	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 969	4 985	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	367 320	367 280	356	377
Suède (100 krs)	106 760	107 300	101	108
Autriche (100 sch)	43 670	43 660	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 397	5 409	5 100	5
Portugal (100 esc.)	5 890	5 880	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	6 906	6 960	6 700	7 040
Japon (100 yens)	3 681	3 701	3 530	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/9
Or fin (kilo en barre)	98750	98450
Or fin (en lingot)	98900	98600
Pièce française (20 fr)	605	603
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	575	575
Pièce latine (20 fr)	584	561
Souverain	720	720
Pièce de 20 dollars	4095	4090
Pièce de 10 dollars	2060	2050
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3800
Pièce de 10 florins	592	592

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 septembre 1984 a été tiré à 466 931 exemplaires

A Genève

La réunion internationale officieuse sur l'exploitation des fonds marins s'est achevée par un compromis

De notre envoyée spéciale

Genève. — La réunion officieuse de la commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, qui avait commencé le 13 août, s'est achevée comme prévu mercredi 5 septembre. La séance, fort courte, a commencé par la lecture, par M. Joseph Warioba (Tanzanie), président de la commission préparatoire, d'un abrégé des rapports établis par les quatre commissions spécialisées. Il a ensuite rendu public le document d'accord, qui est un chef-d'œuvre de compromis.

La commission préparatoire étudiera, à sa troisième session — qui commencera le 11 mars prochain à Kingston (Jamaïque), — la possibilité d'attribuer à la République fédérale d'Allemagne un site d'« Etat investisseur pionner » (*le Monde* du 5 septembre), à la condition expresse que la RFA signe la convention avant la date limite du 9 décembre prochain. A la condition aussi qu'elle soit substituée à l'un des consortiums internationaux auxquels la convention du droit de la mer reconnaît le titre d'investisseur pionner (1). Ainsi, le nombre de sites attribués à des entités ou Etats occidentaux ne sera-t-il pas augmenté.

Dès qu'il a été question de reconnaître à la RFA, en tant qu'Etat, le statut d'investisseur pionnier, le groupe des pays de l'Est a demandé qu'un deuxième site de même nature soit attribué à l'un d'entre eux, en plus de celui déjà reconnu à l'URSS... Faute de temps, cette demande n'a pu être examinée à Genève, mais doit l'être à Kingston. Faute de temps aussi a été renvoyé à la session de mars 1985 l'examen du projet de résolution dans lequel la Bulgarie, au nom du groupe des pays socialistes d'Europe orientale, attaque très violemment l'arrangement provisoire conclu le 3 août dernier par l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et les Pays-Bas.

Selon M. Claude Chavet, ambassadeur de France, qui dirige la délégation française, celle-ci est satisfaite de la réunion officieuse de Genève. Les dates souhaitées par la France pour le calendrier et les procédures des demandes de sites ont été obtenues. En fixant au 9 décembre prochain (et non au 30 septembre, comme le souhaitait l'URSS) la date limite de dépôt des demandes, on met sur un pied d'égalité tous les investisseurs pionniers possibles, y compris l'Allemagne fédérale, qui a, ainsi, trois mois pour décider si elle signe ou non la convention. La Belgique, l'Italie et peut-être la Suisse ont, elles aussi, le même délai de réflexion.

YVONNE REBEYROL.

(1) Des sociétés ouest-allemandes font partie du consortium Ocean Management Incorporated, en compagnie de groupes américains, canadiens et japonais.

Au Maroc

REMISES DE PEINE POUR 219 DÉTENUS

Le roi Hassan II a accordé de nouvelles remises de peines à deux cent dix-neuf détenus à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd-el-Adha, célébrée ce jeudi 6 septembre. L'agence marocaine de presse ne précise pas l'identité des prisonniers bénéficiaires de cette mesure. Soixante militants de partis de gauche étaient parmi les des trois cent cinquante-deux prisonniers qui avaient bénéficié d'une remise de peine similaire le 20 août dernier, deux cent cinquante, sur le total, étaient remis en liberté.

Parmi ces derniers, figuraient plusieurs personnes condamnées à la suite des manifestations de janvier. La dernière mesure de clémence intervient à la suite d'un mouvement de grève de la faim d'une trentaine de prisonniers qui réclamaient de meilleures conditions de détention. Ce mouvement vient d'être interrompu par les grévistes (*le Monde* du 6 septembre). Douze d'entre eux, à Marrakech, ont reçu mercredi la visite de leurs parents, ont annoncé ces derniers.

L'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM) a affirmé mercredi à Paris que trois des grévistes de la faim à Marrakech, tombés dans le coma depuis plusieurs jours, étaient dans un « *état désespéré* » et qu'« *il serait désormais difficile de les sauver* ». (Trois grévistes sont morts depuis le début du mouvement.) Me Driss Anouar, président de l'ASDHOM, a précisé que les trois détenus dans le coma étaient MM. Douraidi Moulay Tahar, El Ansari Moulay Ibrahim et Essad Mohamed. — *(Reuter, AFP.)*

Au Salvador

UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT DUARTE DOIT RENCONTRER M. UNGO AUX ÉTATS-UNIS

San-Salvador *(Reuter)*. — M. Julio Adolfo Rey Prendes, ministre auprès de la présidence salvadorienne, a déclaré, mercredi 5 septembre, qu'il rencontrerait le 12 octobre pour un débat public à Los Angeles M. Guillermo Ungo, dirigeant du Front démocratique révolutionnaire (FDR), bras politique de la guérilla.

Il s'agira, a-t-il précisé, « *du contact au niveau le plus élevé entre les autorités et la guérilla et d'un premier pas vers la recherche d'une solution pacifique à la guerre civile au Salvador* ».

« *L'idée est de montrer notre bonne volonté à parler des problèmes du pays avec tous, y compris le FDR* », a-t-il ajouté.

LA SITUATION AU CREUSOT

Un climat de « pré-émeute » déclare le maire

Une table ronde devait avoir lieu, ce jeudi 6 septembre dans l'après-midi, entre les partenaires sociaux, les élus et les candidats à la reprise de Creusot-Loire, en présence de MM. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, Pierre Cadoneix, directeur des industries mécaniques, métallurgiques et électriques, et Wenceslas Baudrillard, conseiller technique de Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel.

Les syndicalistes, qui ont été reçus le mercredi 5 septembre par Mme Cresson avec les élus des régions concernées, espèrent obtenir une modification du projet de reprise piloté par Fives-Cail et Babcock, et veulent en tout cas obtenir des précisions sur le plan industriel avant d'aborder le volet social. Ils entendent aussi que d'autres plans industriels soient présentés et étudiés.

En matière sociale, le ministère du redéploiement industriel envisagerait d'étendre à certaines activités non-sidérurgiques (usine de Nantes et société Pinguely), les dispositions de la convention de protection sociale de la sidérurgie. Mais un arbitrage interministériel serait nécessaire sur ce point.

Une manifestation est organisée au Creusot pour accompagner les représentant syndicaux à la table ronde. Le maire (socialiste) de la ville, M. Camille Dufour, n'a pas caché, mercredi soir, son inquiétude sur le climat social au Creusot, qu'il a qualifié de « *climat de pré-émeute* ». « *Si un salarié sur trois est licencié au Creusot* (sur cinq mille cinq cents emplois, mille huit cents sont menacés), *si on arrive à une telle extrémité, autant raser la ville avec un bulldozer* », a-t-il déclaré.

DOLLAR FERME DANS UN MARCHÉ CALME : 9,0475 F

Sur les marchés des changes entièrement calmes, après leur accès de fièvre du début de la semaine, le dollar a maintenu, jeudi 6 septembre, ses cours de la veille. A Paris, il valait, en fin de matinée, environ 9,0475 F, et, à Francfort, 2,9480 DM. A New-York, mercredi soir, il s'était élevé, toutefois, à 9,07 F et 2,9550 DM, mais les interventions des banques centrales, notamment de la Bundesbank (pour plus d'un demi-milliard de dollars) l'ont ramené en dessous de ces cotations. Les ventes bénéficiaires des opérateurs sont habituelles après ce genre de poussée, mais rien n'indique que les opérateurs internationaux soient moins acheteurs de dollars, monnaie universellement demandée.

● *Toyota ne construira pas d'automobiles à Taïwan.* — Taiwan a annulé, le 6 septembre, le projet de construction avec Toyota de trois cent mille véhicules par an pour un investissement de 450 millions de dollars. C'est sur le niveau des exportations — le gouvernement de Taipeh voulait que la firme japonaise s'engage sur cent cinquante mille automobiles — que l'accord aurait échoué. — *(UPI.)*

● *Important excédent commercial en RFA.* — La balance des paiements courants de la RFA a enregistré un déficit de 0,2 milliard de DM en juillet, ce qui représente une très nette amélioration par rapport à juin (3,17 milliards de DM). *(AFP.)*

Les sommaires de septembre

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : La foire aux libertés

C'est une offensive de grand style qui est lancée contre le gouvernement socialiste français, accusé *d'étouffer* la liberté d'entreprise, la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse. Dans le premier volet d'un triptyque — les deux autres paraîtront en octobre et en novembre, — Claude Julien analyse cette croisade libertaire de la droite.

La liberté est aussi en question dans «la longue lutte de l'Afghanistan» (un dossier de quatre pages avec des articles de B. Delpuech, M. Foucher, J.-C. Victor, P. Metge), en Haïti (avec un texte anonyme intitulé *Une si jolie fête à Port-au-Prince*), aux Philippines (où Walden Bello et Edward S. Herman révèlent ce qu'est *«une élection parrainée par les Etats-Unis»*), au Nicaragua (où Philippe Videlier examine un *«sandinisme sans fatalité»*), au Chili (évoqué par une nouvelle d'Antonio Skarmeta, *le Coup de téléphone*).

Le même numéro comporte un article d'Amnon Kapeliouk sur la situation politique en Israël, un bilan des difficultés économiques du Ghana, une description du Portugal *«sous tutelle américaine»*, un ensemble de documents sur les réfugiés dans le monde, etc. On remarquera particulièrement l'étude de Benjamin Coriat et Robert Boyer sur le retour de la pensée de Schumpeter, une pénétrante réflexion de Norma Birnbaum sur la société américaine, un grand extrait du nouveau roman d'André Brink, *le Mur de la peste*.

★ Le numéro : 11 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Les profs à l'heure du doute

Les enseignants sont en plein désarroi. Ballottés de réforme en réforme, isolés dans leur classe, frappés par la crise, perturbés de surcroît par une gauche qui n'a pas apporté avec elle les lendemains qui chantent, ils se sentent mal à l'aise. Deux piliers sont ébranlés : le métier, que certains tentent de fuir pour échapper au désenchantement ; le syndicat, qu'ils abandonnent en grand nombre.

Aussi au sommaire de ce numéro de rentrée du *Monde de l'éducation*, tous les sujets du baccalauréat donnés en français et en philosophie, dans toutes les séries et dans toutes les académies. Avec, cette année, des notices biographiques et littéraires, et des index thématiques qui les enrichissent.

Enfin, des conseils et des informations pour bien négocier ces tournants décisifs pour la scolarité de votre enfant : l'entrée en maternelle, au cours préparatoire ou en sixième.

★ Le numéro : 11 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : Les jeunes dans la société : la désertification

Enfants de la prospérité, ils tentent aujourd'hui de se frayer un chemin dans la crise. Non sans mal. Les huit millions et demi de quinze-vingt-quatre ans recensés en France en 1984 ont appris à vivre avec le chômage : redouté ou subi. Un dossier de quatre pages présenté par Philippe Bernard et rassemblé par Michèle Jamault, professeur de sciences médico-sociales, présente, sur la base de la documentation du *Monde*, cet univers des jeunes, un univers marqué par la fantastique explosion de la communication et une remise en cause par le plus grand nombre des valeurs traditionnelles.

La désertification. Elle est plus que jamais à l'ordre du jour. C'est pourtant un phénomène ancien, et nombre de témoignages attestent la relative verdeur de régions aujourd'hui désertiques ou subdésertiques. Mais il a fallu attendre 1977 et la première conférence des Nations unies sur la désertification pour que la communauté internationale s'émeuve et tente de mener une action concertée pour enrayer un processus qui à terme menace la survie de l'humanité. Ce dossier rassemblé par Patrick Eveno, professeur d'histoire-géographie, et présenté par Roger Cans, évalue l'ampleur du mal, en fixe les causes et montre son ampleur, certains pays riches comme l'Australie n'étant pas épargnés. Il inventorie en conclusion quelques-unes des formes de lutte mises en œuvre du Sahel à l'Éthiopie et de la Chine à la Libye.

★ Le numéro : 5,50 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Steinway et son royaume

Il pleut à Hambourg sur les usines Steinway. Ici l'on fabrique les plus beaux pianos du monde. Michelangeli, Brendel, Lupu, Perahia, ont leur photo dans le grand hall d'exposition avec un mot louangeur pour la maison. Les pianistes, quand ils parlent de Steinway, ont l'hyperbole facile, et le public a pris l'habitude d'identifier cette marque à la perfection technique comme à la beauté sonore.

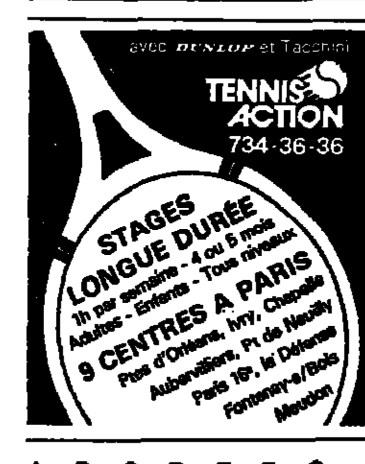
L'empire Steinway, cependant, subit des attaques. De grands solistes « trahissent » pour Bösendorfer ou Yamaha. D'autres se plaignent (en sourdine) d'être trahis par des instruments mal entretenus, mal réglés, et regrettent la splendeur passée. « *Un piano doit être humain, c'est tout ce que je demande* », tranche Miguel-Angel Estrella, qui a testé pour *le Monde de la musique* un grand queue de concert Bösendorfer et un modèle D Steinway. La guerre des pianos ne s'apaisera pas pour autant : elle n'a jamais cessé depuis que le légendaire Paderewski pesait de tout son poids dans la bagarre et que les Coréens, après les Japonais, sont entrés en lice.

★ Le numéro : 18 F.

● *En grève de la faim depuis près d'un mois*, les huit réfugiés basques menacés d'extradition sont dans un état de santé préoccupant. Après l'avis favorable de la chambre d'accusation de Pau, le 9 août dernier, MM. Gotson Castrillos, Jose Maria Galdos, Francisco Alberdi, Jose Carlos Garcia, Juan Maria Martinez, Luciano Eizaguire et Francisco Lujambio avaient cessé de s'alimenter. Un huitième réfugié, Isidro Garalde, condamné pour détention d'armes à Bayonne, s'était joint ultérieurement à leur mouvement. Depuis treize jours, les protestataires ont ajouté une grève de la soif à leur mouvement. Ils ont été transféré le 30 août à l'hôpital-prison de Fresnes. Leur bilan de santé, exposé le 4 septembre à Bayonne au cours d'une conférence de presse, fait état de pertes de poids allant de 15 à 22 kilos et de troubles de la vue et de la parole. Les médecins de la prison, qui craignent un blocage de leurs reins, envisageraient de les mettre sous dialyse (rein artificiel). — *(Corresp.)*.

● *Le maire de Berlin-Ouest à Paris.* — M. Eberhard Diepgen, bourgmestre chrétien démocrate de Berlin-Ouest, est arrivé à Paris mercredi soir 5 septembre pour une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle il devait s'entretenir, ce jeudi, avec le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, et celui du commerce extérieur, Mme Cresson. Vendredi, M. Diepgen sera reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, et à la mairie de Paris par M. Chirac.





A B C D E F G

هكذا من الاصل